



Conférence Permanente
du Développement
Territorial



ATLAS DES 12 VILLES FEDER DE WALLONIE



Pilote et coordinateur :
Bruno Bianchet (ULiège-Lepur)

Chercheurs :
Analyse de données :
Bruno Bianchet (ULiège-Lepur)
Dorian Claeys (ULiège-Lepur)
Xavier Dupont (ULiège-Lepur)
Chloé Mercenier (ULiège-Lepur)
Christine Ruelle (ULiège-Lepur)

Cartographie :
Dorian Claeys (ULiège-Lepur)
Julien Descamps (IGEAT, ULB)
Xavier Dupont (ULiège-Lepur)
Razvan Sandu (ULiège-Lepur)

Mise en page :
Maud Blaffart (ULiège-Lepur)
Christine Ruelle (ULiège-Lepur)

Photo de couverture : Jean-Pierre ERS (Urbanisme Ville de Liege)

ATLAS DES
12 VILLES FEDER
DE WALLONIE

CPDT 2019

Table des matières

Avant-propos	5
1) ELEMENTS DE CADRAGE	7
2) PRÉSENTATION DES INDICATEURS	11
3) LES 12 VILLES FEDER EN QUELQUES CHIFFRES	21
4) VILLE PAR VILLE...	33
4.1 ARLON	35
4.2 CHARLEROI	49
4.3 HERSTAL	63
4.4 LA LOUVIERE	77
4.5 LIEGE	91
4.6 MONS	105
4.7 MOUSCRON	119
4.8 NAMUR	133
4.9 SAMBREVILLE	147
4.10 SERAING	161
4.11 TOURNAI	175
4.12 VERVIERS	189
5) CONCLUSIONS	203
Liste des abréviations	206
Bibliographie	207

Avant-propos

Depuis la fin des *golden sixties*, la plupart des villes wallonnes sont confrontées à une déprise urbaine majeure, qui s'est traduite par un départ des habitants mais aussi des activités économiques, amplifiée par le déclin de l'industrie traditionnelle axée sur la sidérurgie.

Or, comme l'a souligné à de nombreuses reprises la Commission européenne, les villes *«jouent un rôle fondamental dans le développement régional, y compris des zones rurales proches. Les Villes et les régions sont interdépendantes. La prospérité d'une région dépend de la prospérité de ses Villes et réciproquement»* (Commission européenne, 2006). Par ailleurs, les villes occupent une place majeure quant à la structuration du territoire tant en termes d'urbanisme qu'en termes d'offres de services, de potentialités de développement et de redéploiements économiques. L'enjeu principal est de pouvoir renforcer les fonctions de centralité urbaine dans le cadre d'un développement territorial harmonieux.

De plus, les villes sont au cœur de la stratégie « Europe 2020 » (2010) qui vise une croissance intelligente, durable et inclusive. *« En générant de la croissance, en créant des emplois pour leurs habitants et en renforçant la compétitivité de l'Europe dans une économie mondialisée, les zones urbaines, quelle que soit leur taille, peuvent être des moteurs de l'économie. Actuellement, les villes et les banlieues regroupent 73 % des emplois et 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans. Mais les zones urbaines sont aussi le lieu où se concentrent les problèmes tels que la ségrégation, le chômage et la pauvreté »* (Agenda urbain pour l'UE, 2016).

1

ELEMENTS DE CADRAGE

An aerial photograph of a cityscape. In the center, a tall, modern glass skyscraper with a distinctive curved facade stands out. Below it, a dark building with the 'ARCOTEL' logo is visible. The foreground is dominated by several multi-story residential buildings with red brick facades and flat roofs. Some roofs have solar panels and satellite dishes. The background shows a dense urban area under a cloudy sky.



Cet atlas est le fruit de trois recherches menées par la CPDT sur la Politique de la Ville et se veut avant tout être un outil de diagnostic à l'attention des 12 villes concernées. L'objectif est bien de rassembler les données spécifiques, ainsi que les constats, et analyses réalisées au courant des trois années en un document synthétique. Cela permet à la fois à ces 12 villes de se situer par rapport à d'autres et dans un contexte plus large, ainsi que de disposer d'un diagnostic propre sur lequel s'appuyer en vue de l'élaboration de leur Perspective de Développement Urbain (PDU).

L'atlas porte sur les 12 villes wallonnes suivantes : Arlon, Charleroi, Herstal, La Louvière, Liège, Mons, Mouscron, Namur, Sambreville, Seraing, Tournai et Verviers. Elles représentent les 12 villes FEDER, qui ont été analysées dans le cadre des recherches CPDT sur la Politique de la Ville. Notons qu'actuellement, seules 7 de ces villes wallonnes font l'objet de budget spécifique dans le cadre de la «Politique des Grandes Villes» définie par la Ministre Valérie De Bue.

Les recherches sur la Politique de la Ville au sein de la CPDT ont été initiées en 2015 suite à la régionalisation de la Politique Fédérale des Grandes villes, qui est apparue comme une opportunité de restructurer, voir d'amplifier, la politique de la ville en Wallonie, dans une perspective davantage transversale et intégrée. En effet, on observe un déficit de coordination et de vision stratégique au niveau de la mise en oeuvre des mécanismes d'intervention sur le territoire urbain de part l'éclatement de la politique de la ville entre plusieurs niveaux de pouvoir et administrations de tutelle. Ainsi, dans sa DPR de 2017-2019, l'actuel Gouvernement wallon a très clairement annoncé sa volonté de «*revitaliser les centres urbains*» et ce, notamment, à travers la mise en place d'une PDU.

La première recherche CPDT «Politique de la ville - Dynamisation des cœurs de ville» (Bianchet et al., 2015) a abouti à des propositions et recommandations relatives à la mise en place d'une Politique de la Ville intégrée en Wallonie, suite à une analyse des outils existants à différents niveaux de pouvoir ainsi qu'à un Benchmarking. La seconde recherche «Localisations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants» (Bianchet et al., 2016) a proposé un «Cadre Stratégique» pour la Politique wallonne de la Ville qui définit des grands enjeux et objectifs opérationnels notamment, ainsi qu'une méthodologie de délimitation des quartiers défavorisés et centraux au sein de ces villes, associés à des recommandations pour la mise en oeuvre de la Politique de la Ville. Enfin, la dernière recherche CPDT «Renforcement des centralités urbaines et de leur attractivité sous l'angle économique» (Bianchet et al., 2017) a, notamment, permis de préciser le contexte et les dynamiques économiques des douze «villes FEDER» et d'émettre des recommandations en matière de développement économique urbain.

C'est donc dans la continuité de ces trois recherches CPDT successives sur la Politique de la Ville que cet atlas voit le jour, synthétisant données et analyses dans un document qui se veut être un outil d'aide pour les 12 villes wallonnes analysées.

Sources principales :

- BCSS: Banque Carrefour de la Sécurité Sociale;
- ONSS: Office Nationale de Sécurité Sociale;
- INASTI: Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants;
- IWEPS: Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique;
- DGSIE: Direction générale Statistique et Information économique - SPF-économie;
- SPW: Service Public de Wallonie:
 - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (DGO 3);
 - Direction générale opérationnelle pour l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie (DGO4);
- SEGEFA-ULg: Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée de l'Université de Liège;
- SPI: agence de développement économique pour la province de Liège (base de données «LEODICA»);

2

PRESENTATION DES INDICATEURS





Les indicateurs présentés pour chacune des 12 villes sont les suivants:

- **Production électrique SER**

La production électrique SER regroupe la production électrique des sources d'énergie renouvelables (SER), à savoir la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque.

- **Emploi total**

Le nombre d'emplois total est évalué en additionnant le nombre d'emplois salariés et le nombre de travailleurs indépendants à titre principal. Les travailleurs indépendants à titre complémentaire, de même que les actifs après la pension, ne sont pas compris dans le nombre d'emplois total. Cette donnée est calculée grâce aux bases de données de l'ONSS (salariés) et de l'INASTI (indépendants).

- **Ratio d'emploi intérieur**

Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi par commune (nombre de postes de travail offerts) à la population en âge de travailler au sein de celle-ci, c'est-à-dire la population comprise entre 15 et 64 ans. Cet indicateur a été calculé par l'IWEPS à partir de plusieurs sources :

- Pour l'emploi par commune : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
- Pour la population en âge de travailler : SPF-Économie / Direction générale Statistiques.

L'emploi est exprimé en nombre de postes de travail, un même travailleur peut donc comptabiliser plusieurs postes s'il a plusieurs contrats ou bien s'il cumule deux statuts (salarié et indépendant). Il mesure l'offre d'emplois d'un territoire en regard de la demande. Dans ce ratio, le nombre d'emplois au sein des communes peut être supérieur à leur population.

- **Part de l'emploi local**

Ce pourcentage est calculé sur base du rapport entre le nombre d'emplois détenus par des travailleurs habitant au sein de la commune (ville) et le nombre d'emploi total de la ville (donnée provenant de l'ONSS). Au plus le pourcentage est élevé pour une commune, au plus il y a de travailleurs qui habitent au sein de la commune parmi l'ensemble des travailleurs actifs à l'intérieur de celle-ci.

- **Indice synthétique des conditions de bien-être**

Cet indicateur synthétique, mis en œuvre par l'IWEPS, permet d'évaluer le bien-être par commune sur base de plusieurs composantes. Il s'apparente à une mesure des conditions matérielles de vie et de qualité de l'environnement de vie, au sens large, dans lequel évoluent les individus. L'indice des conditions du bien-être résulte d'une simple moyenne de 60 indicateurs différents regroupés en 8 familles principales :

- 1) Les moyens de vie
- 2) Le cadre de vie
- 3) Les relations avec les institutions
- 4) Les relations personnelles
- 5) Les relations familiales
- 6) Les équilibres sociaux
- 7) Les équilibres personnels
- 8) Le sentiment de bien-être/mal-être dans la société

Cet indice se distribue dans une gamme allant de 0,43 à 0,67 : les scores les plus élevés de cet indice correspondent à des communes où les conditions de bien-être sont les plus favorables.

- **Solde migratoire**

Cet indice, calculé par l'IWEPS, représente le bilan des mouvements résidentiels de la population entre la ville et l'extérieur de celle-ci, défini par le périmètre de la commune. Plus précisément, ce solde migratoire total est calculé sur base de la différence entre la population du 1^{er} janvier de l'année concernée au 31 décembre moins le solde naturel (naissance moins les décès) rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1^{er} janvier et de celle au 31 décembre de l'année). Le solde a été calculé sous forme d'un ratio sur 10.000 hab. afin de faciliter les comparaisons entre villes.

Plus la valeur est élevée, plus l'accroissement de la population est important vu le plus grand nombre d'entrées. Le solde migratoire est un indicateur de l'attractivité résidentielle d'une ville vis-à-vis de la population extérieure mais aussi de l'importance du phénomène d'exode urbain. Par ailleurs, il est intéressant de distinguer le solde interne (mouvements à l'intérieur de la Belgique) et le solde externe (mouvements de ou vers l'étranger) qui correspondent à des dynamiques différentes.

- **Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration dans la population de 18 à 64 ans**

Ce pourcentage correspond à la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide financière équivalente (ERIS) dans la population de 18 à 64 ans. Le RIS est un revenu minimum attribué par le CPAS ; le ERIS est une aide financière qui est attribuée par le CPAS aux personnes qui, pour diverses raisons, n'ont pas droit au RIS. Ce taux permet de mesurer l'ampleur de l'aide sociale chez les 18-64 ans et non directement la pauvreté. Cependant, la pauvreté influence la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette part dépend également de l'exclusion de la sécurité sociale (chômage, etc.), de l'emploi ainsi que des conditions d'accès au (E)RIS même. Les données sont calculées par l'IWEPS.

- **Indice de spécialisation par branche d'activité sectorielle**

Cet indice mesure le degré de spécialisation de la structure de l'emploi d'un territoire en évaluant le poids respectif de 6 secteurs d'activité (ou branches) sur le territoire communal de la ville en question par rapport au poids de ces mêmes secteurs d'activité (ou branches) sur le territoire de référence (la Wallonie). La valeur pivot de cet indice est 1 (valeur pour la Wallonie en l'occurrence) : il y a une spécialisation dans le secteur d'activité sur le territoire analysé si la valeur est supérieure à 1.

Cet indice a été calculé sur base des données de l'emploi issues de l'ONSS et de l'INASTI. Les branches d'activité sectorielle ont été établies à partir de la nomenclature NACE-BEL de 2008 (avec un niveau de désagrégation à 2 chiffres). Elles sont relativement larges afin de représenter les grands secteurs d'activités :

- 1) Industrie et énergie : extraction, fabrication, captage et traitement, production et distribution ;
- 2) Construction : construction de bâtiment et promotion immobilière, génie civil, travaux de construction spécialisés ;
- 3) Commerce de gros : commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et de motocycles ;
- 4) Commerce + véhicules + HoReCa : commerce de détail, hébergement, restauration, commerce de véhicules automobiles ;
- 5) Services marchands : transport, entreposage, télécommunication, programmation et conseil, service d'information, assurances, activités juridiques et comptables, activités d'architecture et d'ingénierie, etc. ;
- 6) Services aux personnes ou non marchands : administration publique, enseignement, activités médicales, sportives, etc.

- **Production de logements pour 10.000 hab.**

Cet indicateur correspond au nombre de logements autorisés (permis accordés) sur le territoire concerné pour 10.000 hab. au cours de l'année considérée. Cet indicateur a été calculé sur base de données issues de la DGSIE. La production de logements a été rapportée à 10.000 hab. pour que le score obtenu par chaque ville pour cet indicateur puisse être comparé à celui des autres villes.

- **Indice synthétique d'attractivité résidentielle**

L'indice synthétique d'attractivité résidentielle a pour but d'aborder la question spécifique de l'attractivité résidentielle des cœurs des villes et autres quartiers ; il concerne plus particulièrement, mais pas exclusivement, le logement. Cet indice est établi sur base d'une analyse en composantes principales (ACP) qui a permis de résumer un ensemble de 11 variables en 3 composantes (principales). Les 11 variables initiales permettent d'approcher l'attractivité résidentielle d'un quartier :

- 1) Revenu médian par déclaration fiscale (source : SPF Économie)
- 2) Part de diplômés de l'enseignement supérieur (source : Recensement CENSUS 2011)
- 3) Taux d'activité de la population active (source : Recensement CENSUS 2011)
- 4) Part de la population propriétaire de son logement (source : Recensement CENSUS 2011)
- 5) Part de logements avec peu de confort (ni chauffage central ni de salle de bain) (source : Recensement CENSUS 2011)
- 6) Densité d'habitants par km² pour appliquer un seuil d'exclusion des quartiers aberrants et/ou peu habités (source : Recensement CENSUS 2011)
- 7) Part de ménages avec deux parents et au moins un enfant de moins de 25 ans (source : Recensement CENSUS 2011)
- 8) Part de logements construits après 2001 (source : Recensement CENSUS 2011)
- 9) Part de logements construits avant 1945 (source : Recensement CENSUS 2011)
- 10) Part de logements de moins de 4 pièces (source : Recensement CENSUS 2011)
- 11) Taux de rotation entre 2010 et 2014 (uniquement sur le territoire des 12 villes) (source : IWEPS)

Ces 11 variables de départ ont été synthétisées en 3 composantes, chacune d'elle liée à une dimension particulière de l'attractivité résidentielle. Celles-ci ont été nommées :

- 1) Accès à la propriété : taille du logement, stabilité résidentielle, part de population propriétaire de son logement, etc. ;
- 2) Qualité du bâti : âge et confort du bâti ;
- 3) Caractérisation socio-économique du quartier : part de diplômés de l'enseignement supérieur, taux d'actif de la popula-

tion, revenu médian.

L'indice synthétique d'attractivité résidentielle varie de 0 à 3 difficultés, correspondant aux 3 composantes ci-dessus : le quartier est considéré comme en difficulté sur une composante lorsqu'il est compris dans le quantile 0-30% pour cette composante. La valeur de l'indice résulte donc d'une addition du nombre de difficultés liées aux 3 composantes de l'attractivité résidentielle. Si un quartier n'est compris dans le quantile 0-30% d'aucune composante, son indice vaut 0. Au contraire, si un quartier est compris dans le quantile 0-30% de chacune des 3 composantes, son indice vaut 3.

- **Composante « qualité du bâti »**

C'est en partie sur base de cette composante que l'indice synthétique d'attractivité résidentielle est évalué. La composante « qualité du bâti » est un indicateur qui synthétise principalement deux variables : l'âge du bâti (part de logements datant d'avant 1945) et le confort de celui-ci (part de logements proches de l'insalubrité). Cette composante est cartographiée sur base de quantiles établis par tranches de 20% de la population cumulée des 12 villes FEDER wallonnes: le quantile 0-20% regroupe les secteurs où la situation est la plus défavorable et cumulant 20% de la population de ces 12 villes, tandis que le quantile 80-100 % regroupe les secteurs où la situation est la plus favorable et cumulant 20 % de la population des 12 villes.

- **Indice synthétique de difficulté**

Les villes wallonnes font face à de multiples difficultés que l'on pourrait qualifier de « socio-économiques », et à la concentration spatiale de certaines de ces difficultés au sein de leur territoire. Pour caractériser ces difficultés socio-économiques et mettre en évidence les clivages entre les différents quartiers du milieu urbain, un indice synthétique de difficulté a été utilisé. Cet indice, mis au point par Vandermotten et al. (pour plus de détails, voir : <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/atlas-dynamique-des-quartiers-en-difficulte-dans-les-regions>) se base sur un total de 20 variables provenant de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) :

- 1) Revenu médian équivalent (2)
- 2) Part des ménages à faible revenu (2)
- 3) Part des habitants nés en Belgique ou dans un pays riche (1)
- 4) Part des habitants nés dans un pays d'Europe méditerranéenne (1)
- 5) Part des habitants nés dans un pays intermédiaire ou pauvre (1)
- 6) Part des habitants dont les deux parents sont nés en Belgique ou dans un pays riche (1)
- 7) Part des habitants dont les deux parents ne sont pas nés en Belgique ou dans un pays riche (1)
- 8) Part des habitants dont le lieu de naissance des parents est connu et dont un seul est né en Belgique ou dans un pays riche (1)
- 9) Taux d'incapacité de travail (3)
- 10) Taux d'actifs (3)
- 11) Taux de chômage (3)
- 12) Taux de chômage de longue durée (3)
- 13) Proportion d'ouvriers dans la population active occupée (3)
- 14) Part d'intérimaires dans la population active occupée (3)
- 15) Part de temps partiel dans la population active occupée (3)
- 16) Proportion de ménages à faible intensité de travail (4)
- 17) Taux de personnes dépendant du CPAS (4)

- 18) Proportion de ménages monoparentaux sans revenu de travail (4)
- 19) Proportion de ménages isolés sans revenu de travail (4)
- 20) Taux d'allocataires de la GRAPA (4)

Ces 20 variables de départ ont été regroupées en 4 dimensions principales qui permettent d'aborder plus clairement les différents types de difficultés auxquelles les habitants des quartiers peuvent être confrontés :

- 1) Origine : reprenant les difficultés financières et sociales liées à la barrière de la langue, à un faible niveau de diplôme, aux difficultés d'accéder à un emploi ;
- 2) Revenus : pointant des difficultés liées aux phénomènes de pauvreté et de précarité ;
- 3) Précarité sur le marché du travail : englobant tous les facteurs susceptibles de fragiliser la position socio-économique des individus, aussi bien au niveau des difficultés d'accès à l'emploi qu'aux conséquences que cela peut avoir en termes financiers et familiaux, et pouvant mener à des problèmes d'accès à la propriété ou bien à des soins de santé par exemple ;
- 4) Ménages précaires et revenus de transfert : se rapportant aux difficultés des ménages ayant une faible intensité de travail ou des personnes dépendant d'aides sociales (CPAS) ou de garanties aux revenus pour personnes âgées (GRAPA). Pour chacune des dimensions, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée sur base de leurs variables respectives. Ensuite, les premières composantes de chaque dimension, regroupant la plus grande partie de l'information des variables de base, sont reprises afin de réaliser une seconde analyse en composantes principales menant à l'indice synthétique de difficulté. Cet indice a été calculé pour chaque secteur statistique.

L'indice synthétique de difficulté (par ex. p.39) est cartographié sur base de quantiles établis par tranches de 20% de la population cumulée des 12 villes FEDER wallonnes : le quantile 0-20% regroupe les secteurs où la situation est la plus défavorable et cumulant 20% de la population de ces 12 villes, tandis que le quantile 80-100 % regroupe les secteurs où la situation est la plus favorable et cumulant 20 % de la population des 12 villes. Un quartier est considéré en difficulté s'il est repris dans le quantile 0-20% (voir le gradient de couleur utilisé sur la carte pour classer les secteurs statistiques selon le quantile auquel ils appartiennent). Une seconde méthode d'identification des quartiers en difficulté considère qu'un secteur est en difficulté s'il est repris dans le quantile 0-20% regroupant les secteurs où la situation est la plus défavorable et cumulant 20% de la population de la ville concernée (voir les secteurs hachurés sur la carte). La première méthode (gradient de couleurs) permet une approche commune aux 12 villes FEDER puisqu'elle se base sur la population cumulée de l'ensemble de celles-ci. La seconde méthode permet une approche davantage « située », à l'échelle de chaque ville, puisqu'elle se base sur la population cumulée de chaque ville.

Ces deux méthodes d'identification correspondent donc à deux options méthodologiques, la première met en exergue les fortes concentrations de difficultés à l'échelle des 12 villes (avec de fortes différences en termes d'intensité des difficultés d'une ville à l'autre) et la seconde permet d'identifier les quartiers les plus en difficulté au sein de chacune des 12 villes.

- **Composante « précarité des ménages »**

La composante « précarité des ménages » est une partie de l'indicateur synthétique de difficulté (voir plus haut) qui permet d'évaluer plus spécifiquement les difficultés des ménages liées à la faiblesse de leurs revenus, soit qu'ils ont une faible intensité de travail soit qu'il s'agit de personnes dépendant d'aides sociales (CPAS) ou encore de garanties aux revenus pour

personnes âgées (GRAPA). L'évaluation de cet indice intermédiaire est similaire à celle de l'indice synthétique de difficulté. Il est cartographié sur base de quantiles établis par tranches de 20% de la population cumulée des 12 villes FEDER : le quantile 0-20% regroupe les secteurs où la situation est la plus défavorable et cumulant 20% de la population de ces 12 villes, tandis que le quantile 80-100 % regroupe les secteurs où la situation est la plus favorable et cumulant 20 % de la population des 12 villes.

- **Nombre d'entreprises pour 10.000 hab.**

Cet indicateur correspond au nombre d'entreprises implantées sur le territoire concerné (localisation du siège social sur ce territoire) pour 10.000 hab. Le nombre d'entreprises présentes sur le territoire a été rapporté à 10.000 hab. pour que le score obtenu par chaque ville pour cet indicateur puisse être comparé à celui des autres villes. Le nombre d'entreprises total, repris pour chacune des villes FEDER, provient de la base de données LEODICA, développée par Didier Van Caillie (HEC Liège) pour le compte de la SPI.

- **Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs porteurs**

Reprend le nombre d'entreprises implantées sur le territoire concerné (siège social) actives dans les 3 secteurs considérés comme « porteurs » pour le développement économique de la ville (base de données LEODICA de la SPI) :

- 1) Secteurs avancés (SA) : services aux entreprises + activités financières et d'assurance ;
- 2) Recherche et développement (R&D) : recherche-développement scientifique ;
- 3) Technologies de l'information et de la communication (TIC) : industries manufacturières + services.

- **Nombre d'entreprises structurantes**

Reprend le nombre d'entreprises (sièges sociaux) implantées sur le territoire concerné et considérées comme « structurantes », c'est-à-dire qui apportent une certaine valeur ajoutée territoriale (1), une sécurité économique territoriale (2) ainsi qu'une croissance maîtrisée pour le territoire (3). Ces trois dimensions sont regroupées dans un indicateur synthétique, le niveau de positionnement territorial (NPT) de l'entreprise, soit une cotation (de 1 à 8) évaluant le poids territorial d'une activité. Une entreprise structurante est définie comme ayant un NPT égal ou inférieur à 4, l'échelle de valeur étant inversée. Dans les douze villes FEDER, les entreprises structurantes correspondent au quart du nombre total d'entreprises. Le nombre d'entreprises structurantes, repris pour chacune des 12 villes FEDER, provient de la base de données LEODICA (SPI).

- **Valeur ajoutée brute des entreprises**

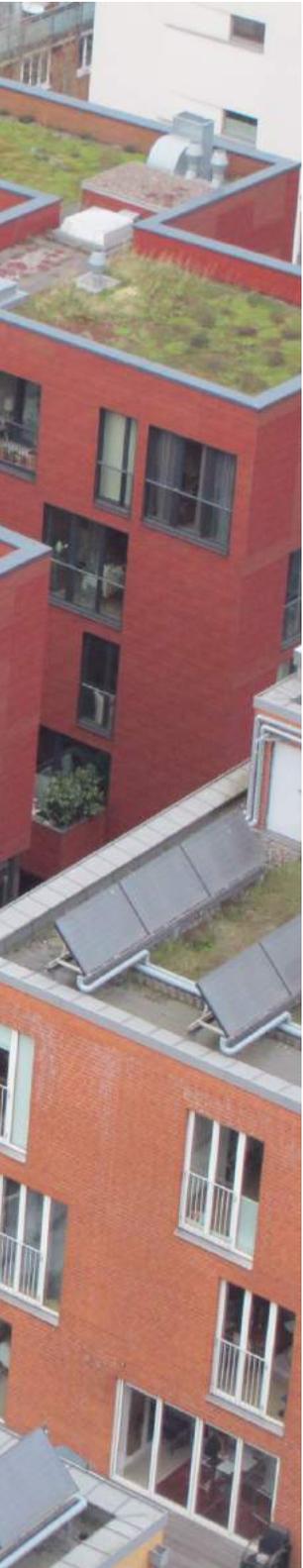
La valeur ajoutée brute correspond à la richesse créée par une entreprise. Elle est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires et la valeur des biens consommés (consommations intermédiaires). Elle est exprimée en milliers d'euros (kilo euros ou kEUR).

Remarque : les startups, entreprises pourtant révélatrices d'une certaine dynamique dans le territoire, ne ressortent pas avec cet indicateur puisque leur production de valeur ajoutée brute est généralement faible.

3



LES 12 VILLES FEDER EN QUELQUES CHIFFRES



1. POPULATION

D'une manière générale, les 12 villes FEDER témoignent d'une faible croissance démographique en regard de la tendance régionale (7,6 %). Seules Arlon, Mouscron et Herstal affichent un taux supérieur à la moyenne wallonne. Cette stagnation est particulièrement marquée pour Charleroi et Liège dont la part relative dans le total wallon est passée de 14 % à 11 % entre 1978 et 2016 avec une perte cumulée pour les deux villes de 55.937 habitants depuis la fusion des communes, même si les courbes se sont inversées depuis une quinzaine d'années. Si ces deux villes avaient connu le même taux de croissance démographique que la Wallonie depuis la fusion des communes, elles se situeraient chacune, au-delà des 250.000 habitants.

Tableau 1.1.1 :
Population, revenu et chômage

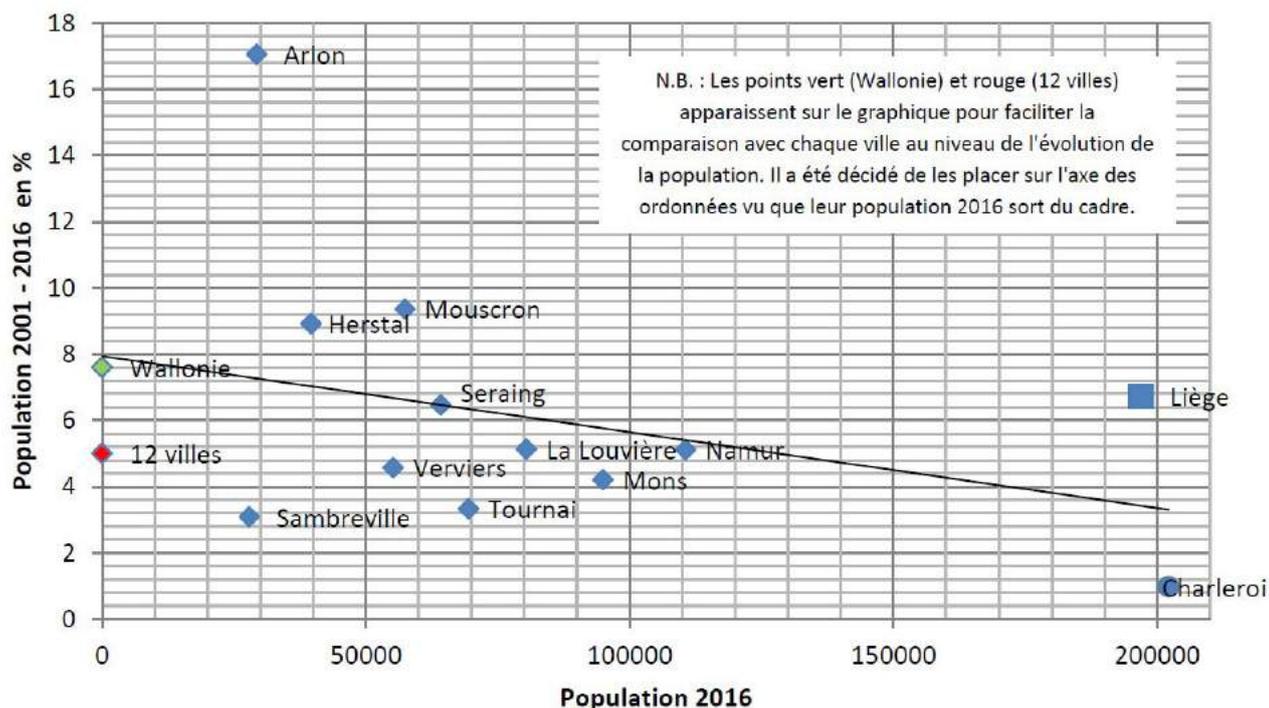
	Population en 2016 et évolution 2001-2016 en %		Revenu moyen par habitant en 2014 et évolution 2001-2014 en %:€ constants		Taux de chômage administratif en 2014 et augmentation 2001-2014 en %	
	Population	Évolution	Revenu	Évolution	Taux	Augmentation
Arlon	29.274	17,1	20.379	86,1	12,3	5,4
Charleroi	202.182	1,0	13.170	17,7	26,4	1,7
Herstal	39.617	8,9	14.287	13,4	21,7	3,0
La Louvière	80.430	5,1	14.302	23,1	23,1	2,0
Liège	196.970	6,7	14.624	19,3	27,2	2,8
Mons	94.964	4,2	15.724	22,8	21,0	-0,1
Mouscron	57.391	9,4	14.746	20,8	15,1	0,3
Namur	110.632	5,1	17.604	23,7	16,7	-0,1
Sambreville	27.887	3,1	15.896	19,4	18,3	0,0
Seraing	64.172	6,5	13.955	22,1	24,7	2,4
Tournai	69.471	3,3	16.737	25,1	15,7	0,3
Verviers	55.177	4,6	13.956	16,6	26,5	6,1
12 VILLES FEDER - Moyenne	85.681	5,0	14.992	22,2	22,5	2,0
WALLONIE	3.602.216	7,6	16.671	29,1	16,1	1,2

Source : Compilation CPDT

Du point de vue socio-économique, à l'exception d'Arlon, qui bénéficie d'un contexte spécifique en lien avec la proximité luxembourgeoise, et, dans une moindre mesure de Namur et Tournai, les pôles FEDER présentent un niveau de revenu moyen par habitant inférieur à la référence wallonne conjugué à un déficit de croissance de celui-ci. Cela signifie que les disparités tendent plutôt à se renforcer.

La mise en perspective du taux de chômage administratif moyen pour les 12 pôles FEDER (soit 22,5 %) avec le contexte régional apparaît particulièrement interpellante. Seules Arlon, Mouscron et Tournai sont sous la moyenne régionale. À noter également les fortes croissances enregistrées par Verviers et Arlon.

Figure 3.1.1 :
Importance et évolution de la population (2016)



2. EMPLOI

Si ce sont logiquement Liège et Charleroi qui concentrent le plus grand nombre d'emplois, elles témoignent, par contre, d'un déficit de croissance de celui-ci. De plus, hormis Herstal vu le développement du parc d'activités des Hauts-Sarts, les autres pôles affichent une croissance de l'emploi total inférieure à la moyenne régionale (14,2 %), avec des valeurs négatives pour Charleroi, Verviers et Sambreville.

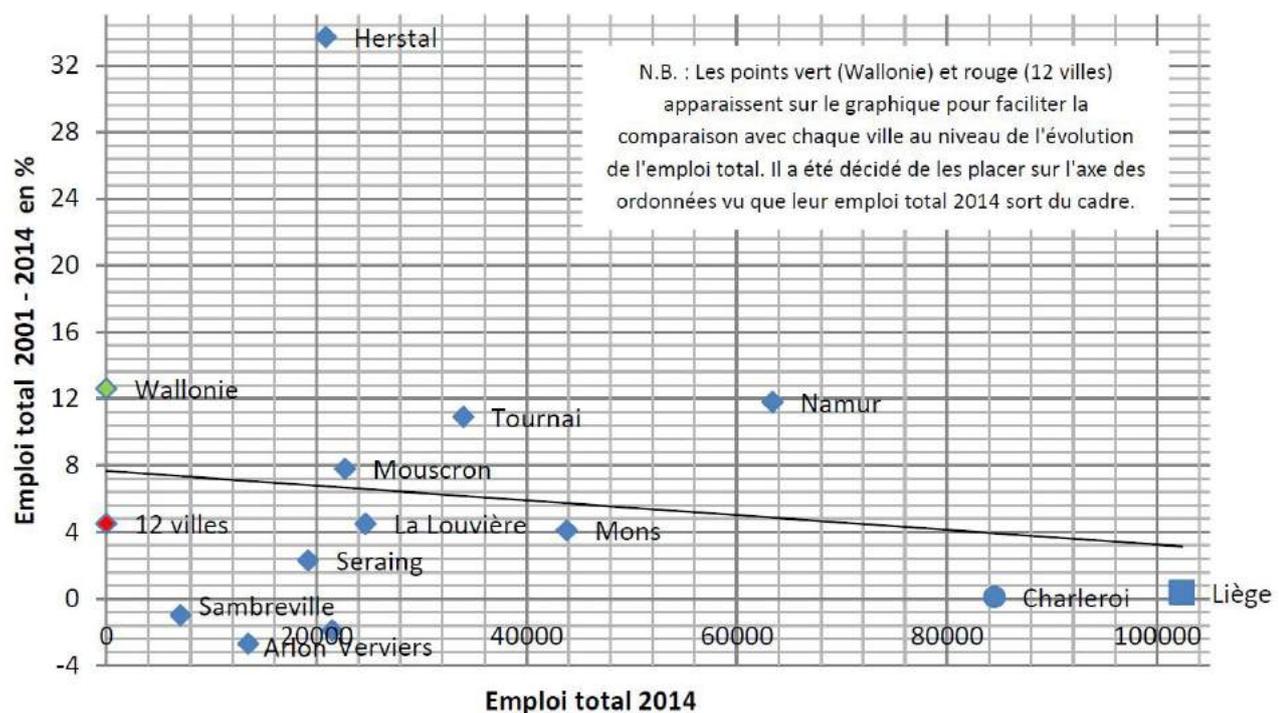
Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi par commune à la population en âge de travailler de l'entité. Namur, Herstal et Liège témoignent d'une forte concentration d'emplois sur leur territoire. Seules Sambreville, Seraing et La Louvière présentent une valeur inférieure à la moyenne wallonne. À noter, la forte diminution enregistrée par Arlon (-11,5%) qui subit l'effet de « pompe aspirante à emplois » du Grand-Duché voisin.

Tableau 1.2.1 :
Emploi

	Emploi total en 2016 et évolution 2001-2016 en %		Emploi intérieur en 2015 et évolution 2001-2015 en %		Parts d'emplois indépendants en 2016 et évolution 2001-2016 en %	
Arlon	14.078	0,8	73,5	-11,5	7,0	6,4
Charleroi	84.755	-0,8	67,5	3,4	7,7	0,9
Herstal	22.059	44,1	86,0	26,4	6,0	6,5
La Louvière	24.878	5,5	51,0	7,1	11,9	15,2
Liège	104.664	2,6	82,5	-2,6	7,7	7,7
Mons	45.231	6,0	74,2	5,4	8,5	5,2
Mouscron	23.430	13,5	67,2	7,4	9,8	-3,4
Namur	64.613	15,3	92,9	13,5	8,4	12,9
Sambreville	6.912	-9,4	41,6	1,8	16,5	3,2
Seraing	18.727	0,9	50,0	2,2	9,5	2,5
Tournai	33.256	9,7	77,6	10,2	10,9	6,9
Verviers	20.556	-6,9	63,8	-2,1	9,8	-2,1
12 VILLES FEDER - Moyenne	38.597	6,8	69,0	5,1	9,5	5,2
WALLONIE	1.213.682	14,2	55,9	5,0	16,1	21,9

Source : Compilation CPDT

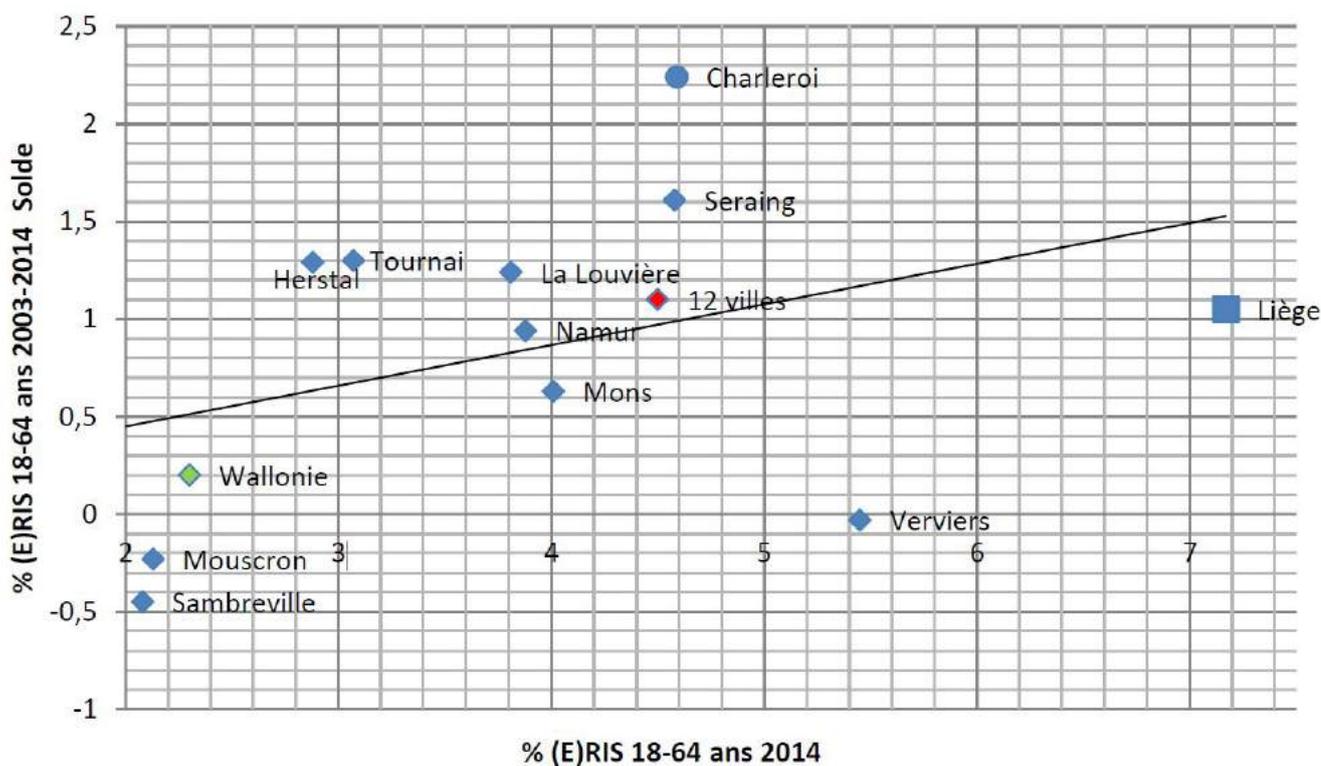
Figure 3.2.1 :
Importance et évolution de l'emploi total (2014)



3. AUTRES DIMENSIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Afin d'aborder la dimension « cohésion sociale », la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans a été calculée. De manière générale, les 12 pôles affichent une moyenne de 4,5 %, deux fois supérieure à la référence régionale, 2,3%. Cela signifie que si des « îlots de précarité » existent partout sur le territoire régional, ils se concentrent davantage au sein des villes, et singulièrement au sein des pôles FEDER. Liège, avec 7,2 %, présente une situation particulièrement préoccupante, tandis que Charleroi connaît la plus forte hausse.

Figure 3.3.1 :
Importance et évolution de la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



L'état du marché immobilier est largement conditionné par le contexte socio-économique, qui influence offre et demande, d'où sa prise en considération dans ce cadrage. Pour les maisons dites ordinaires (ce qui exclut fermettes, quatre-façades, etc.), les 12 pôles affichent un prix moyen de 143.601 €, inférieur à la moyenne régionale, 155.070 €. Ce constat est révélateur d'un marché plutôt déprimé, mais avec bien des nuances entre Charleroi (107.000 €), Arlon et Namur (respectivement 215.000 € et 212.000 €).

En regard du constat de déficit de croissance démographique observé au sein de la majorité des villes FEDER, nous nous sommes interrogés sur la production de logements. En moyenne, pour les 12 pôles, on autorise 25 logements / 10.000 habitants ce qui est en deçà de la valeur régionale (30 logements / 10.000 habitants). À nouveau, Charleroi et, dans une moindre mesure, Liège et La Louvière, se singularisent par des valeurs inférieures à 18 logements / 10.000 habitants. À noter la situation spécifique d'Arlon qui enregistre une forte diminution du nombre de logements autorisés.

Tableau 1.3.1 :
RIS, prix des maisons et permis

	Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population 18-64 ans en 2014	Prix moyen d'une maison ordinaire en 2015	Permis - Nombre de logements par 10.000 habitants en moyenne 2014-2015
Arlon	1,5	214.603	33,8
Charleroi	4,6	107.413	10,0
Herstal	2,9	131.264	26,8
La Louvière	3,8	123.562	17,1
Liège	7,2	146.995	17,8
Mons	4,0	136.163	37,3
Mouscron	2,1	138.007	45,8
Namur	3,9	211.864	32,1
Sambreville	2,1	137.635	20,4
Seraing	4,6	117.682	44,1
Tournai	3,1	163.766	30,2
Verviers	5,5	154.010	19,4
12 VILLES FEDER	4,5	143.601	24,5
WALLONIE	2,3	155.070	30,4

Source : Compilation CPDT

4. DYNAMIQUES ECONOMIQUES

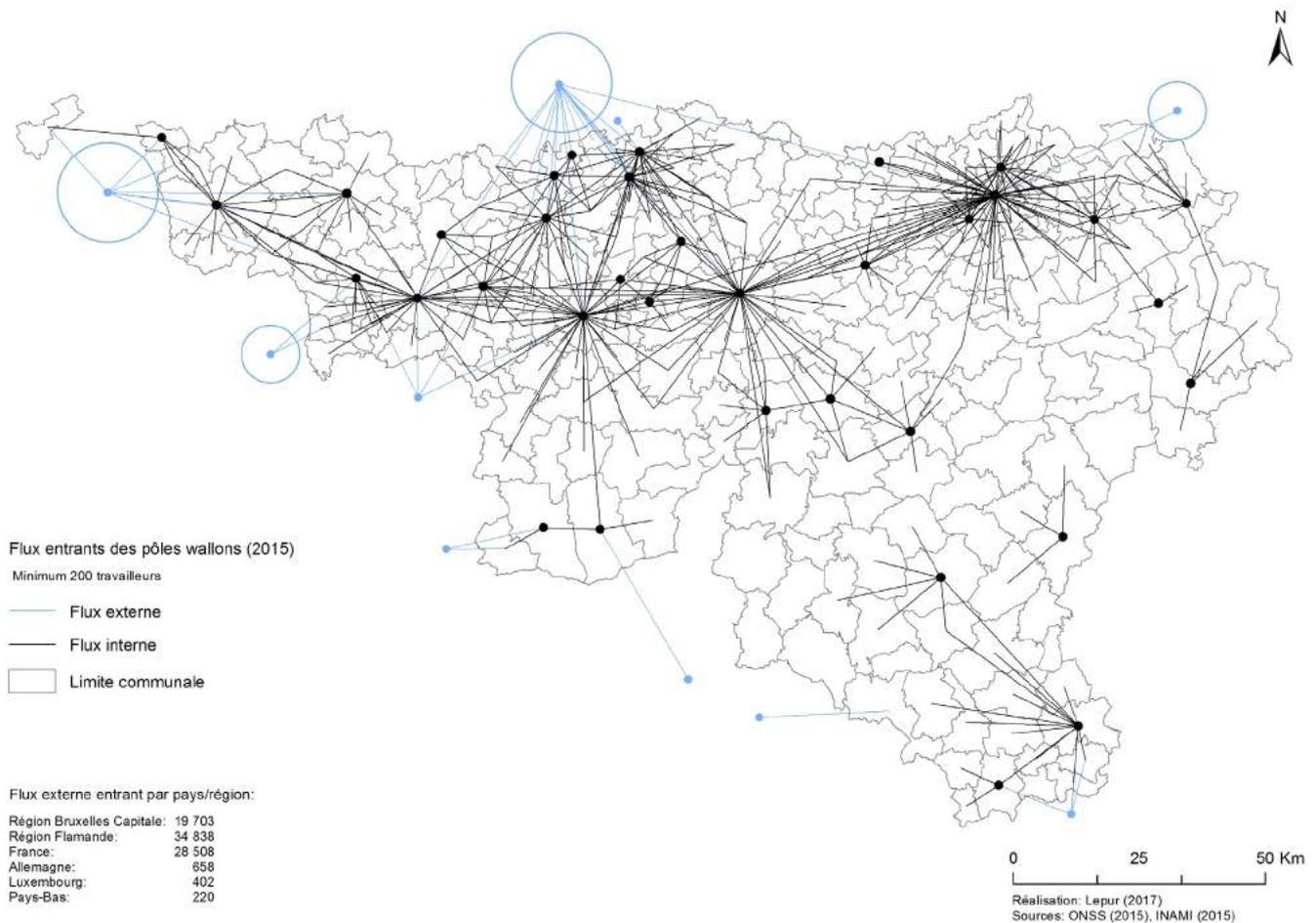
En ce qui concerne la situation interne, pour les flux entrants dans les douze villes FEDER, 241 communes envoient plus de 200 travailleurs vers l'un des pôles, tandis que pour les flux sortants, le nombre de communes descend à 119. Cet écart signifie que les douze villes FEDER sont plus attractives de ce point de vue et arrivent à générer plus de déplacements vers elles-mêmes.

Au niveau de la situation externe, les pôles qui structurent le plus les flux pendulaires wallons sont Bruxelles, Luxembourg, Lille, Aix-la-Chapelle et quelques autres pôles de taille réduite en France et en Région flamande. Notons, sur le plan externe, la très forte attractivité de Luxembourg et Bruxelles qui génèrent un nombre considérable de déplacements domicile-travail, y compris de communes qui ne sont pas émettrices vis-à-vis des pôles wallons.

Précisons qu'au niveau de l'emploi local, Liège totalise, à la fois, le plus grand nombre d'emplois locaux et d'emplois entrants ; Herstal présente la plus faible part relative d'emploi local vu la présence sur son territoire du plus important parc d'activités économiques de Wallonie (plus de 8 000 emplois) et Mouscron, qui accueille aussi plusieurs parcs d'activités, mais qui présente néanmoins la part d'emploi local la plus forte.

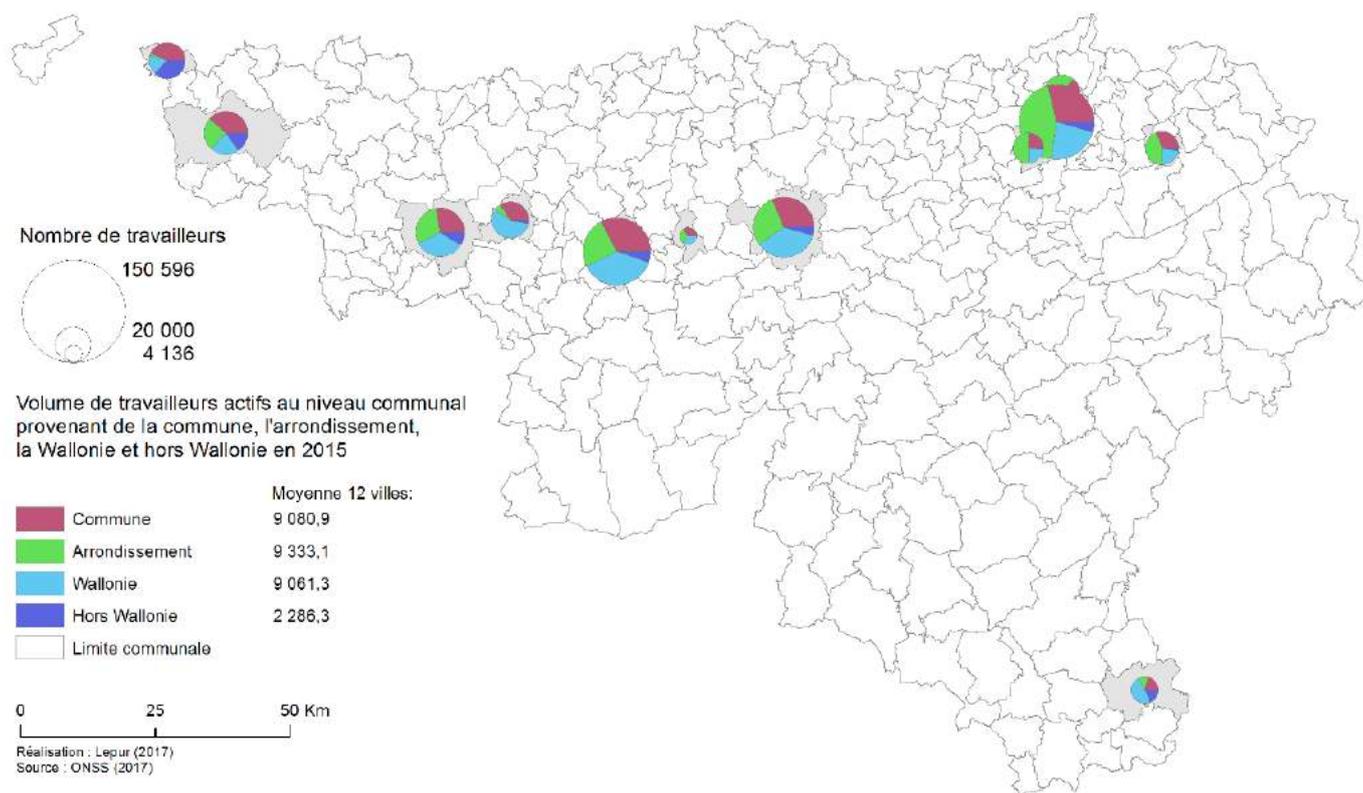
Certains pôles, notamment ceux de la province de Liège (Liège, Herstal, Seraing et Verviers), enregistrent une part très élevée de travailleurs en provenance de l'arrondissement. Cela indique la présence d'un phénomène de périurbanisation qui contribue d'ailleurs aux flux pendulaires. Dans le même temps, les pôles situés dans l'ouest de la région (Mouscron, Tournai, Sambreville) présentent un rayonnement très local, accompagné par une part très élevée de travailleurs en provenance de l'extérieur de la Wallonie (notamment de France et de Flandre).

Figure 3.4.1 :
Flux entrants dans les pôles wallons (2015)



Pour mieux appréhender la répartition des travailleurs provenant de différentes échelles, la carte 3.4.2 représente les différences entre le volume d'emploi des douze villes wallonnes et de trois villes flamandes. Plus exactement, si la ville de Gand dispose d'un total de 150.596 travailleurs en 2015, le maximum à l'intérieur de la Wallonie, pour la même année, est de 80.368 à Liège, suivi par Charleroi avec 64.827 et Namur avec 52.507. Ce premier résultat montre que les villes flamandes ont tendance à être plus attractives vis-à-vis de l'ensemble du territoire régional que les villes wallonnes.

Figure 3.4.2 :
Volume de travailleurs actifs au niveau communal provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2015)



5. STRUCTURE ECONOMIQUE

Deux profils peuvent être mis en avant au sein des villes FEDER au niveau de la structure économique. Le premier ensemble est formé de 9 villes dont la structure de l'emploi salarié se caractérise par l'importance des « Services aux personnes ou non marchands » qui occupe à elle seule environ 50% (ou plus) de ce total, et par la faiblesse de la branche « Industrie et énergie » dont l'importance relative est limitée à 10% environ. Le second ensemble est formé de Charleroi, Mouscron et Herstal, dont la structure de l'emploi salarié se caractérise par la plus grande importance de la branche industrielle avec plus de 15% et une branche « Services aux personnes ou non marchands » plus réduite, en valeur relative, ne dépassant pas 45% de l'emploi salarié local. Cette distinction se traduit également dans les indices de spécialisation des branches sectorielles pour chaque ville. Épinglons également la spécificité commune de Liège et Charleroi, à savoir une part relativement importante des services marchands, à considérer comme révélatrice d'un profil davantage « métropolitain ».

Certaines villes ont des indices de spécialisation élevés dans certaines branches. Ainsi, Mouscron et Herstal ont une valeur d'indice supérieure à 2 pour l'industrie et l'énergie, vu la présence d'importants parcs d'activités économiques. Ceci peut être considéré comme un atout tant que la « santé » de la branche sectorielle est bonne. Dans ce cas, elle peut être considérée comme moteur économique local, fournisseuse d'emplois dans un domaine bien particulier. Cependant, cela peut constituer une vulnérabilité en cas de crise.

Cette différence de dynamique se repère aussi au niveau des secteurs porteurs, avec Liège et Namur qui sont les seules villes FEDER à avoir des niveaux nettement supérieurs à la moyenne wallonne.

Tableau 1.5.1 :
Indice de spécialisation par secteur et villes

Indice de spécialisation	Branche	Secteurs	Valeur indice
Charleroi	Industrie et énergie	Fabrication d'autres matériels de transport	6,64
	Industrie et énergie	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3,70
	Industrie et énergie	Fabrication d'équipements électriques	3,57
Mons	Services marchands	Télécommunications	4,17
	Services aux pers. ou non mar.	Activités créatives, artistiques et de spectacle	2,15
	Services aux pers. ou non mar.	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1,89
La Louvière	Industrie et énergie	Métallurgie	3,76
	Industrie et énergie	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,44
	Services marchands	Activités liées à l'emploi	2,13
Tournai	Services marchands	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2,93
	Services aux pers. ou non mar.	Activités des organisations associatives	2,04
	Industrie et énergie	Réparation et installation de machines et d'équipements	1,89
Liège	Services aux pers. ou non mar.	Activités créatives, artistiques et de spectacle	2,41
	Services marchands	Télécommunications	2,36
	Services aux pers. ou non mar.	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	2,02
Verviers	Services aux pers. ou non mar.	Autres services personnels	1,75
	Services marchands	Activités liées à l'emploi	1,73
	Services aux pers. ou non mar.	Activités pour la santé humaine	1,63
Vervier	Services marchands	Activités liées à l'emploi	1,73
	Services aux pers. ou non mar.	Activités pour la santé humaine	1,63

Indice de spécialisation	Branche	Secteurs	Valeur indice
Arion	Industrie et énergie	Industries alimentaires	3,28
	Services aux pers. ou non mar.	Activités des organisations associatives	2,26
	Services aux pers. ou non mar.	Action sociale sans hébergement	1,91
Namur	Industrie et énergie	Réparation et installation de machines et d'équipements	3,05
	Services marchands	Télécommunications	2,55
	Services aux pers. ou non mar.	Activités des organisations associatives	2,44
Herstal	Industrie et énergie	Fabrication d'autres matériels de transport	21,33
	Industrie et énergie	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	7,41
	Services marchands	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4,19
Mouscron	Industrie et énergie	Industries alimentaires	4,65
	Services marchands	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	3,91
	Industrie et énergie	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3,84
Seraing	Industrie et énergie	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3,96
	Industrie et énergie	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	2,98
	Industrie et énergie	Métallurgie	2,65
Sambreville	Industrie et énergie	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,98
	Services aux pers. ou non mar.	Activités pour la santé humaine	2,18
	Services marchands	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	2,02

Source : Compilation CPDT

4

VILLE PAR VILLE...





4.1



ARLON



Figure 4.1.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

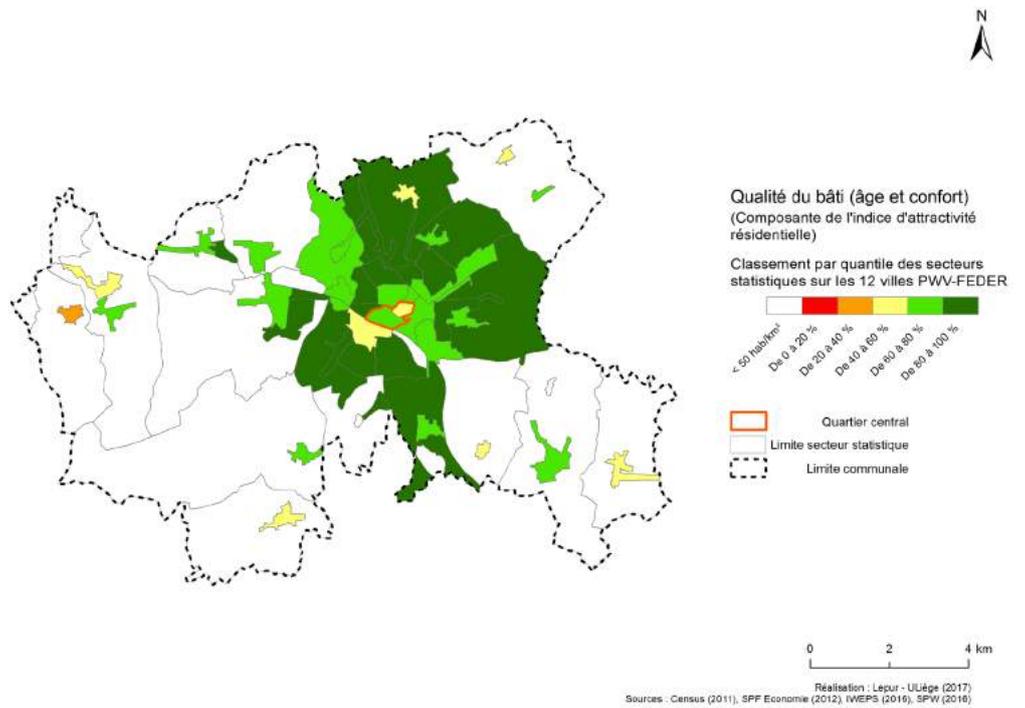
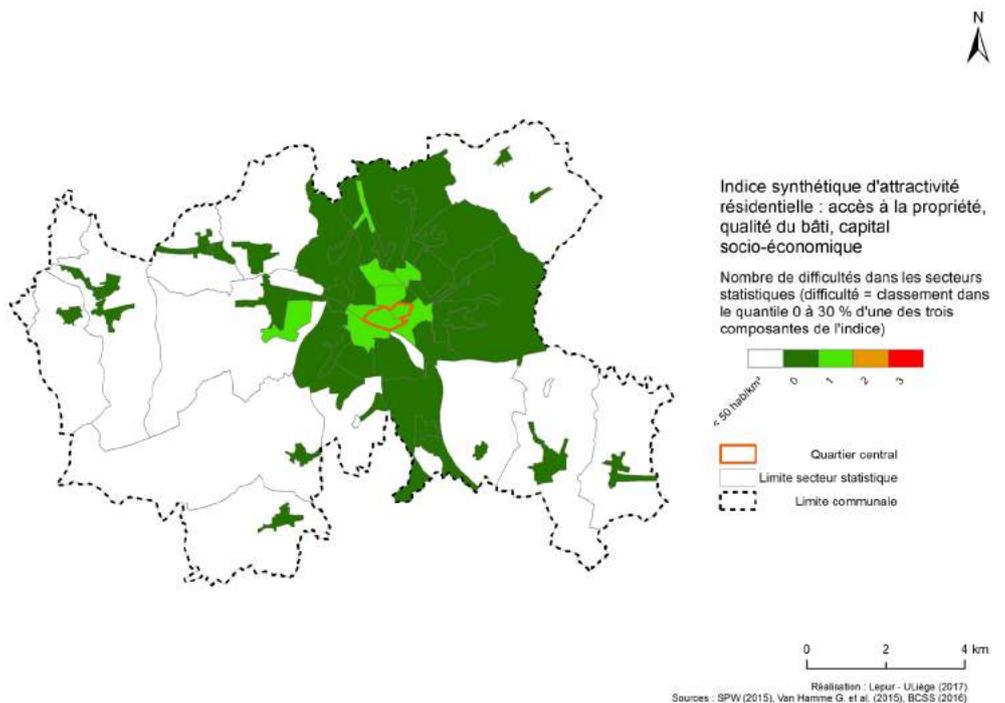


Figure 4.1.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

La ville d'Arlon totalise 29.274 habitants en 2016. Elle constitue l'une des plus petites villes FEDER avec Sambreville. Avec 17,1%, sa croissance démographique entre 2001 et 2016 est par contre exceptionnelle en regard de la moyenne wallonne (+7,6%). Cette forte croissance résulte de l'augmentation de la population active occupée au Grand-Duché de Luxembourg et qui s'installe sur la commune d'Arlon, de l'autre côté de la frontière, afin de se rapprocher de leur lieu de travail. Cette tendance concernant plutôt les jeunes adultes, on observe en corollaire, à Arlon, une plus faible part d'habitant de plus de 60 ans au sein de la population (20,6%).

L'évaluation des conditions de bien-être apparaît positive ; Son indice synthétique, qui s'élève à 0,59, est plus élevé que celui de la Wallonie (0,55) et est le plus élevé de tous les pôles FEDER.

Concernant les flux de population sur le territoire, un grand nombre d'étrangers (provenant de l'extérieur de la Belgique) se sont installés à Arlon au cours de l'année 2016 (solde migratoire externe de 13,73), ce qui confirme le constat précédent. Toutefois, un plus grand nombre d'habitants d'Arlon ont quitté la commune pour aller habiter autre part en Belgique (solde migratoire interne de -7,1).

• Cadre de vie

La superficie de la commune d'Arlon est assez grande (119 km²) mais son territoire est très peu dense et compte seulement 246 hab./km². En effet, l'entité est occupée par une grande majorité de champs et de bois.

Cependant, plusieurs données témoignent d'une plus forte urbanisation sur le territoire d'Arlon que sur ceux d'autres villes FEDER. D'abord, la part de logements construits après 2011 est la plus importante des villes FEDER (9%). Ensuite, durant la période 2014-2015, la production en logements à Arlon est de 33,8 logements construits en moyenne pour 10.000 hab. À titre de comparaison, les valeurs moyennes en logements des villes FEDER et de la Wallonie sont respectivement de 24 log/10.000 hab. et de 30 log/10.000 hab. Quant aux valeurs du marché de l'immobilier à Arlon, le prix moyen d'une maison ordinaire sur la commune est de 214.603 euros. Ce prix est largement supérieur aux autres et résulte du fait que les logements sur la commune d'Arlon sont très recherchés pour leur localisation avantageuse à proximité du Luxembourg.

Enfin, la part de logements construits avant 1945 à Arlon (37,1%) est la plus faible parmi l'ensemble des villes FEDER, ce qui témoigne du dynamisme du marché local.

• Qualité du bâti - âge et confort

La qualité du bâti apparaît globalement bonne sur l'ensemble du territoire d'Arlon et en particulier dans les zones semi-périphériques.

POPULATION:

Population (2016): 29.274 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 17,1 %
 Part de - de 20 ans (2016): 23,7 %
 Part de + de 60 ans (2016): 20,6 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,59
 Part de diplômés du supérieur: 34,8 %
 Part de la population étrangère: 15,6 %
 Part de ménages isolés (2015): 38,4 %
 Solde migratoire total (2016): + 6,63
 Solde migratoire interne (2016): -7,10
 Solde migratoire externe (2016): + 13,73

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 119,0 km²
 Densité: 246,1 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 8,5 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 37,1 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 9,0 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 33,8
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 26,9 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 214.603 €
 Part de ménages locataires (2011): 36,6 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 62,2 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016):
 1.891,4
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011):
 241,5
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 96,7
 Superficie commerciale du nodule central (2014):
 19.910 m²
 > Part de cellules vides (2014): 20,3 %
 > Evolution (2010-2014): + 31,7 %
 Superficie commerciale de la commune (2014):
 103.115 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 20.379 €

> Evolution (2001-2014): + 86,1 %

Taux de chômage administratif (2014): 12,3 %

> Augmentation (2001-2014): + 5,4 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans les 18-64 ans (2014): 1,5 %

> Augmentation (2003-2014): + 0,4 %

Figure 4.1.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)



Figure 4.1.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

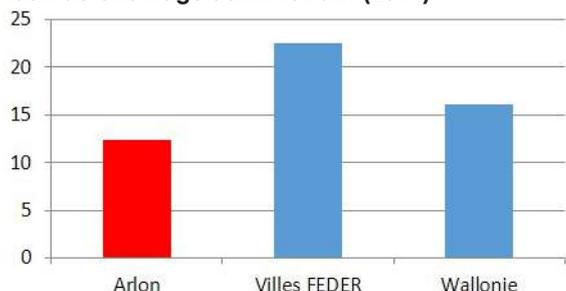


Figure 4.1.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Comme on peut s'en douter en constatant la grande production de logements et le prix moyen élevé des maisons à Arlon, l'habitat résidentiel sur la commune est fort attractif. On peut néanmoins différencier la périphérie très attractive d'Arlon (valeur d'indice nulle) de ses quartiers plus centraux dont l'attractivité résidentielle est légèrement moindre (valeur d'indice de 1).

- Équipements et services à la population

À Arlon, au regard du poids démographique, il y a un grand nombre d'étudiants du secondaire parmi la population locale (1.891 étudiants du secondaire pour 10.000 hab.). Par contre, en raison de leur migration vers le Luxembourg ou d'autres pôles wallons à la fin du secondaire (Namur, Liège, Mons, etc), le ratio d'étudiants du supérieur est nettement plus faible.

La commune possède un ratio de 35.850 m² dédiés aux commerces pour 10.000 hab., ce qui est le plus élevé de tous les pôles FEDER et s'explique par la présence de parcs commerciaux périphériques et d'Ikea.

- Revenus - taux de chômage - RIS

En moyenne, la situation socio-économique des habitants d'Arlon apparaît plus favorable que celle des autres villes FEDER. Celle-ci dépend fortement de la proximité d'Arlon avec le Luxembourg et du nombre élevé de ses habitants qui vont y travailler. En effet, le revenu moyen des habitants d'Arlon est de 20.379 euros/an et est en forte augmentation (+ 86,1%) depuis 2001. Le revenu moyen wallon est pour sa part de 16.671 euros/hab. De plus, le taux de chômage administratif à Arlon est plus faible (12,3%) que celui de la Wallonie (16,1%) alors que la plupart des villes FEDER ont un taux de chômage bien supérieur à ce dernier. Enfin, dans la population de 18 à 64 ans, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est aussi plus faible (1,5%) que la part wallonne (2,3%).

- Précarité des ménages

La carte de la précarité des ménages témoigne que les secteurs centraux présentent un contexte socio-économique très moyen, ce qui interpelle en regard des constats émis précédemment. Toutefois, outre la présence de disparités infra-communales, ce résultat est biaisé par le fait que les données de la BCSS ne tiennent pas compte des habitants d'Arlon qui travaillent au Luxembourg. La carte est néanmoins explicite, les quartiers centraux concentrent des ménages plus fortement précarisés. De manière générale, plus on s'écarte du centre, plus le niveau socio-économique est élevé.

Figure 4.1.6 :
Précarité des ménages

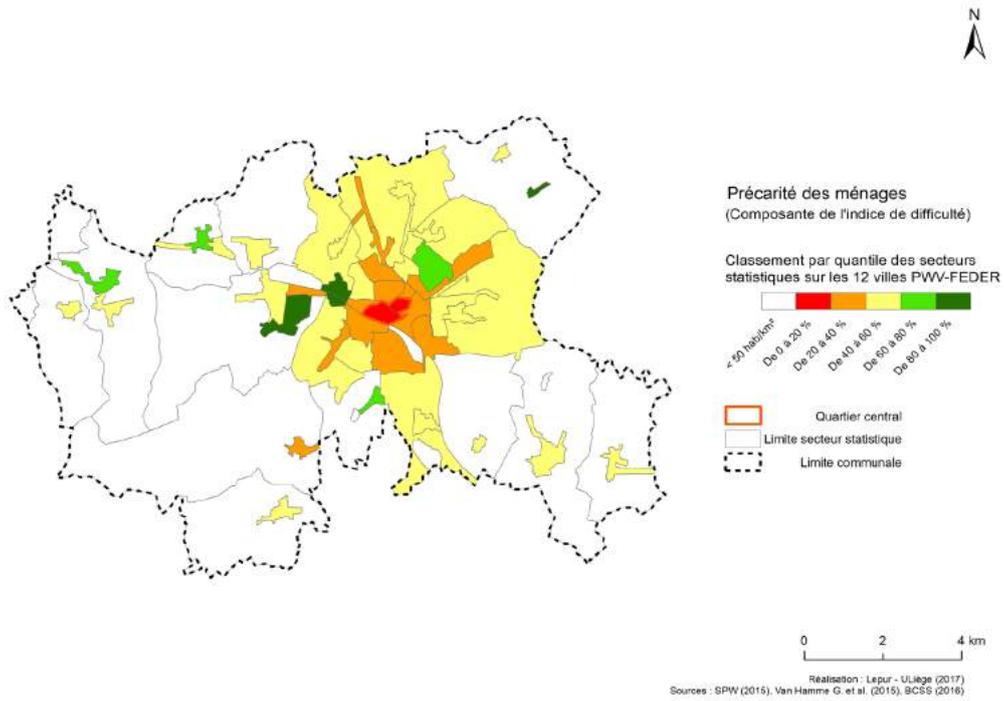
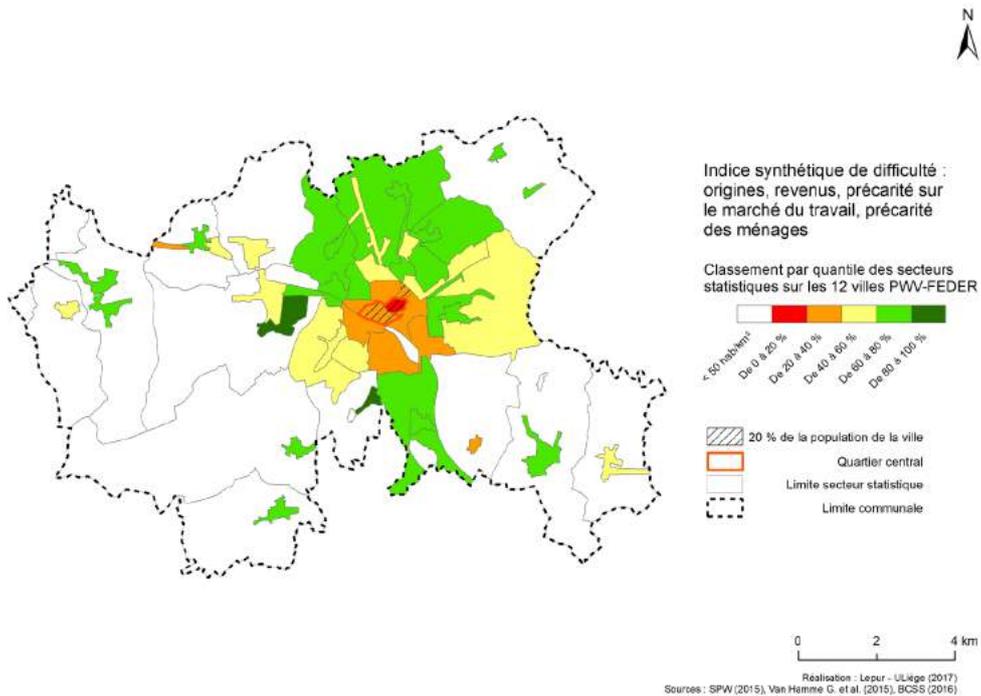


Figure 4.1.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 531

> Evolution (2011-2016): + 13,1 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 181,4

Valeur ajoutée brute (2016): 0.2m €

> Evolution (2011-2016): + 1,0 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 521,2 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 168

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 55

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 2

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 52

> Evolution (2011-2016): + 20,0 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 1

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

Emploi total (2016): 14.078

> Evolution (2001-2016): + 0,8 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 73,5

> Evolution (2001-2015): -11,5 %

Emploi salarié (2016): 13.100

> Evolution (2001-2016): + 0,4 %

Emploi indépendant (2016): 978

> Evolution (2001-2016): + 6,4 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 42

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,46

- Indice synthétique de difficulté

Encore une fois, le constat socio-économique à Arlon est biaisé du fait de la non prise en compte des habitants travaillant au Luxembourg. Malgré cette lacune, mis à part le quartier central, la population d'Arlon n'est pas concernée par des difficultés socio-économiques importantes.

- Economie et emploi

Avec 531 entreprises au total en 2016, ou, plus précisément sièges sociaux, et 181 entreprises/10.000 hab., le territoire d'Arlon ne constitue bien évidemment pas un pôle économique majeur de Wallonie. Cependant, parmi ces entreprises, on observe qu'une part élevée de celles-ci sont considérées comme économiquement structurantes (31,6%).

Le nombre d'emplois total à Arlon est aussi logiquement plus faible que celui des autres pôles wallons plus importants (14.078 emplois à Arlon) et la croissance du nombre d'emplois total y est faible (+0,8%).

En comparaison aux autres villes FEDER, il y a une faible part d'emplois indépendants et par conséquent, une grande part d'emplois salariés parmi les emplois présents sur son territoire.

Le ratio emploi intérieur est pratiquement similaire à la moyenne des villes FEDER.

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

Arlon totalise un faible nombre d'entreprises sur son territoire. Néanmoins, on constate une plus grande concentration dans le quartier central d'Arlon et aux abords du centre qu'à l'extérieur de la ville. Par ailleurs, très peu d'entreprises sont implantées dans la périphérie d'Arlon.

- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Les secteurs qui regroupent le plus d'entreprises totalisent les plus grandes valeurs ajoutées brutes. Sur le territoire, on remarque cependant le secteur situé au sud du quartier central d'Arlon qui contient peu d'entreprises. Ce secteur affiche une grande valeur ajoutée qui résulte principalement de la présence de l'entreprise Ferrero Ardennes qui compte plus de 700 travailleurs.

Figure 4.1.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

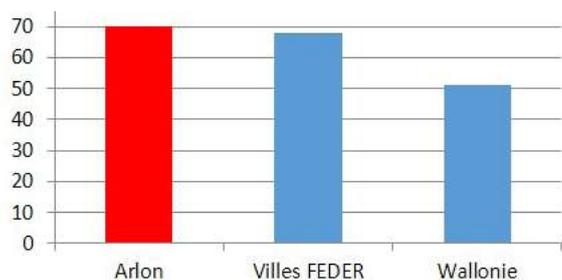


Figure 4.1.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

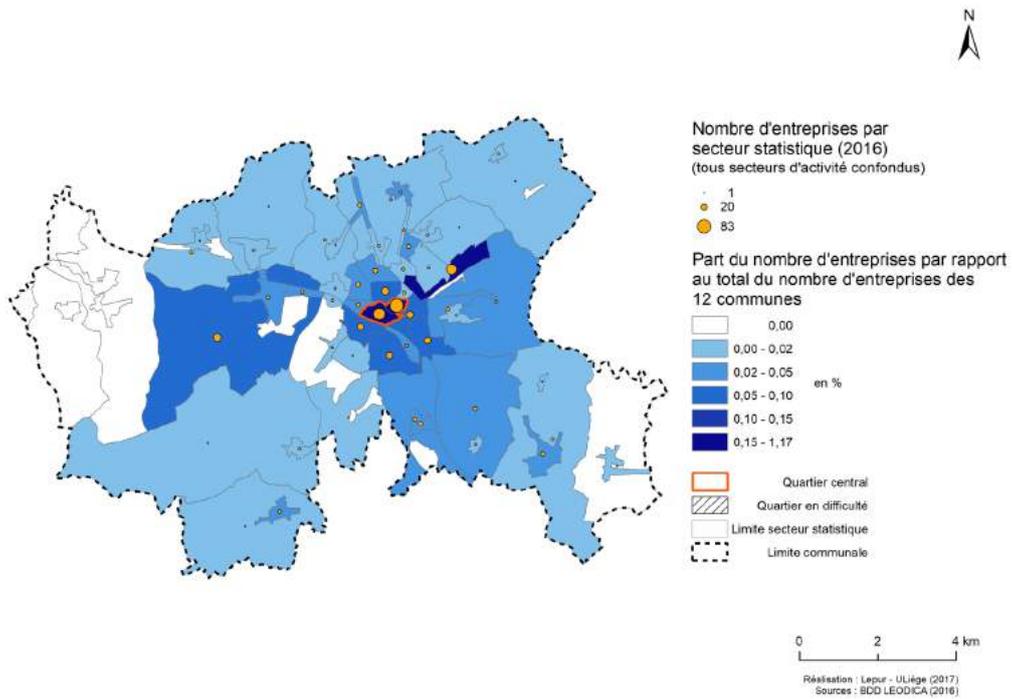


Figure 4.1.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

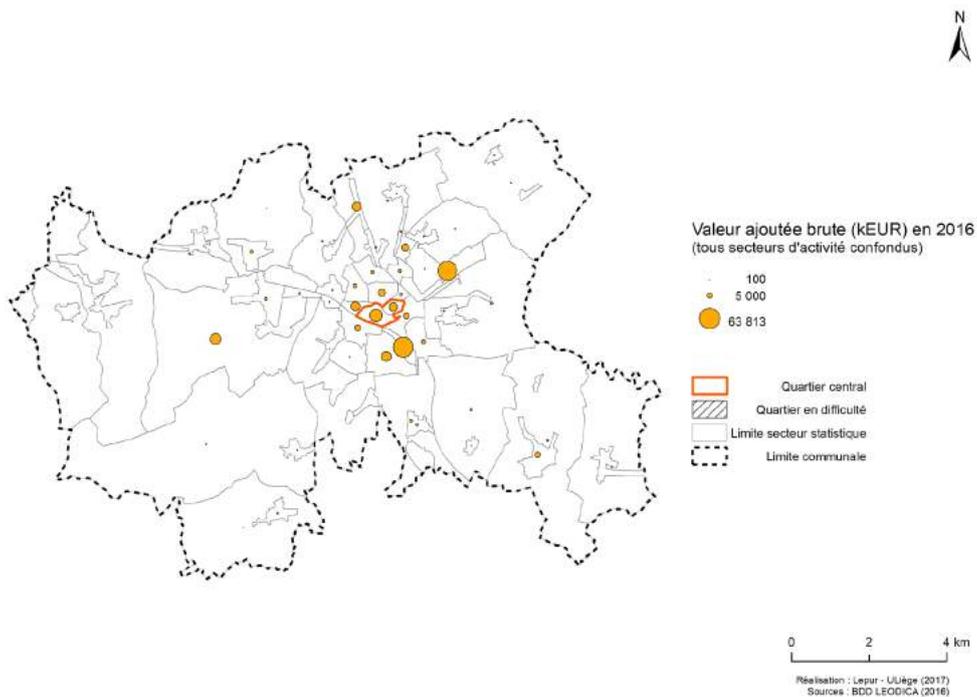


Figure 4.1.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

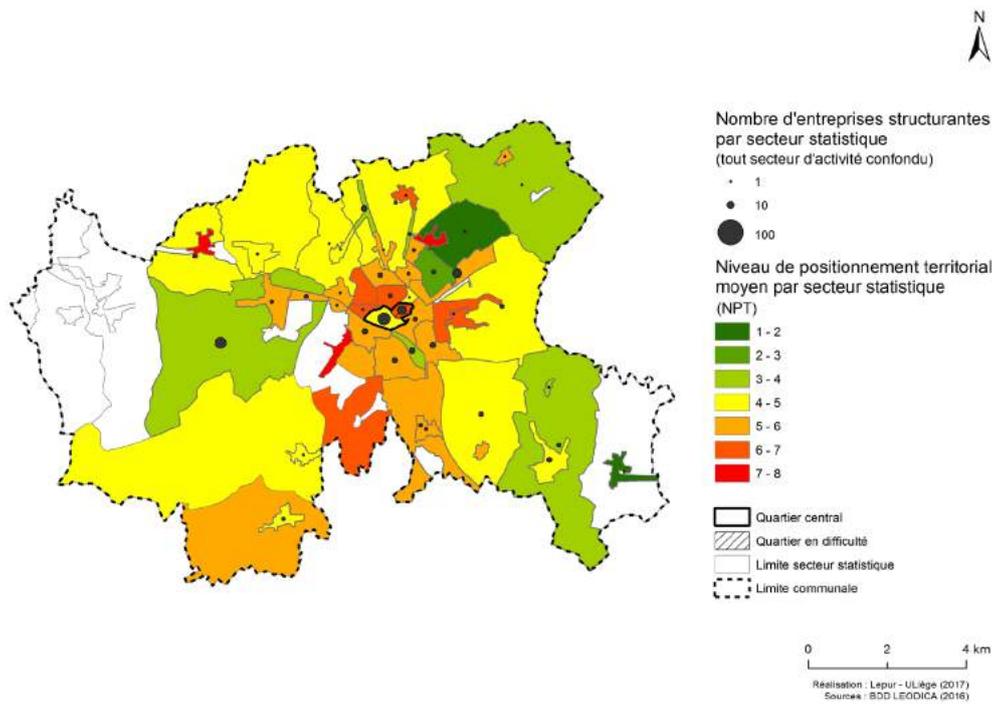
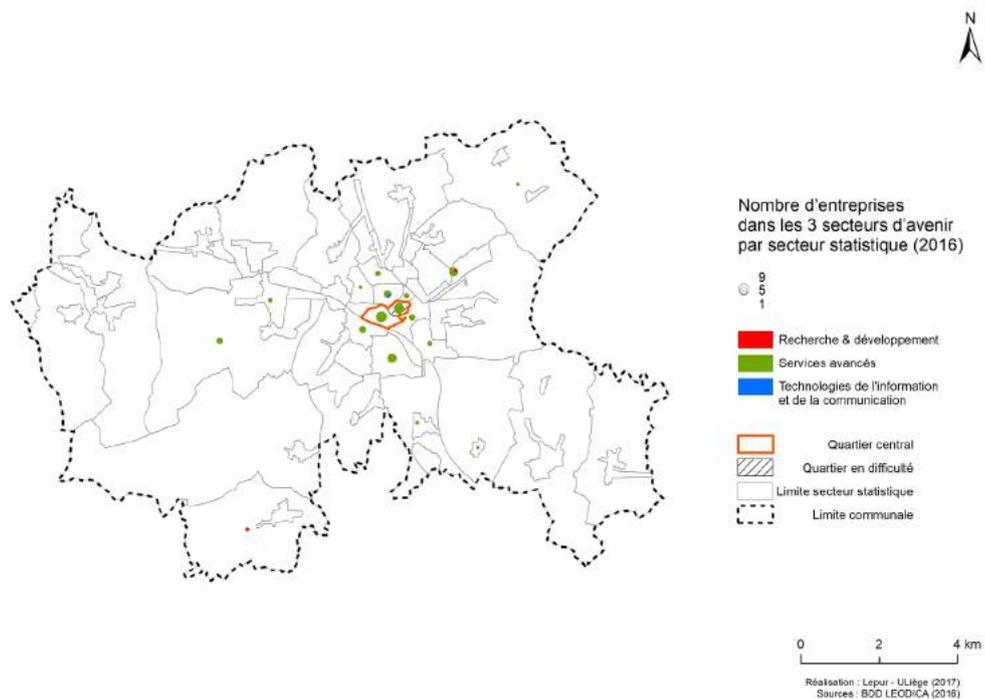


Figure 4.1.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

Le centre d'Arlon se démarque également par le fait qu'il détient un plus grand nombre d'entreprises structurantes. On remarque aussi que les valeurs de NPT moyen sont plus faibles sur le territoire communal d'Arlon que sur les territoires des autres villes FEDER étudiées, ce qui correspond à un tissu économique davantage structurant. Cela peut s'expliquer à la fois par le nombre plus faible d'entreprises et par une part d'entreprises non structurantes moins importante localement.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Parmi les 3 secteurs d'avenir, seules les entreprises actives dans les services avancés sont présentes de manière significative dans le tissu urbain d'Arlon.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

La commune d'Arlon est plus fortement spécialisée dans les branches d'activité relatives aux services aux personnes (ou non marchands) et au commerce (+ véhicules + HoReCa). Son niveau de spécialisation dans ces branches dépasse celui de la Wallonie. À l'inverse, le tissu économique d'Arlon est très peu développé dans d'autres secteurs tels que le commerce de gros, la construction et les industries (& énergie).

- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

Une part importante (57,4%) des emplois salariés d'Arlon appartient au secteur des services aux personnes ou non marchands (administration publique et défense, sécurité sociale, enseignement, activité pour la santé humaine, activités artistiques et autres services aux personnels, etc). Dans une moindre mesure, les secteurs du commerce, véhicules, HoReCa (11,9%) et des services marchands (20,4%) complètent la grande majorité des emplois salariés sur la commune d'Arlon, qui apparaît comme un pôle économique très tertiaire.

Figure 4.1.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

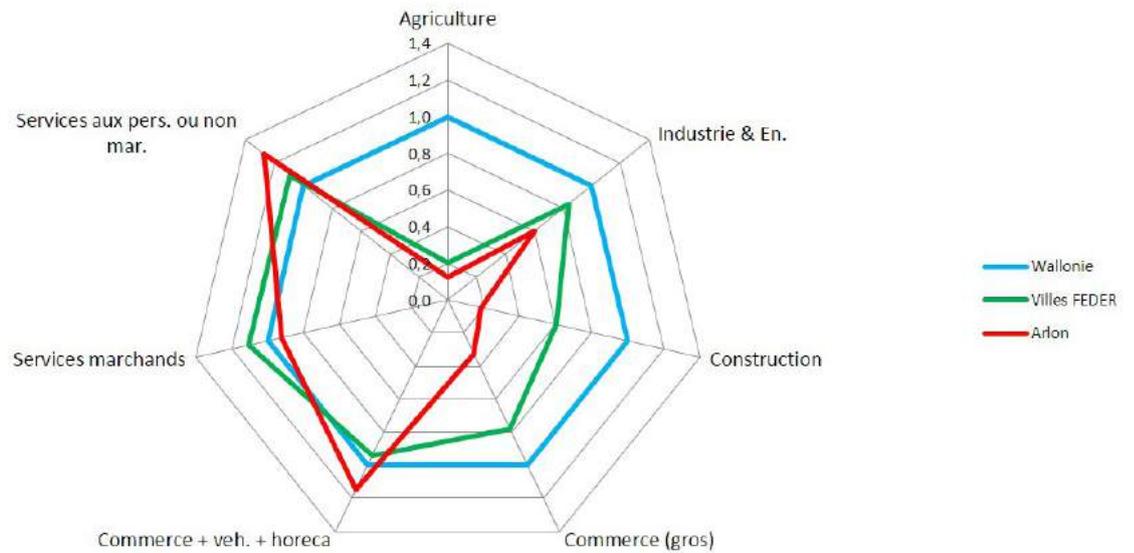
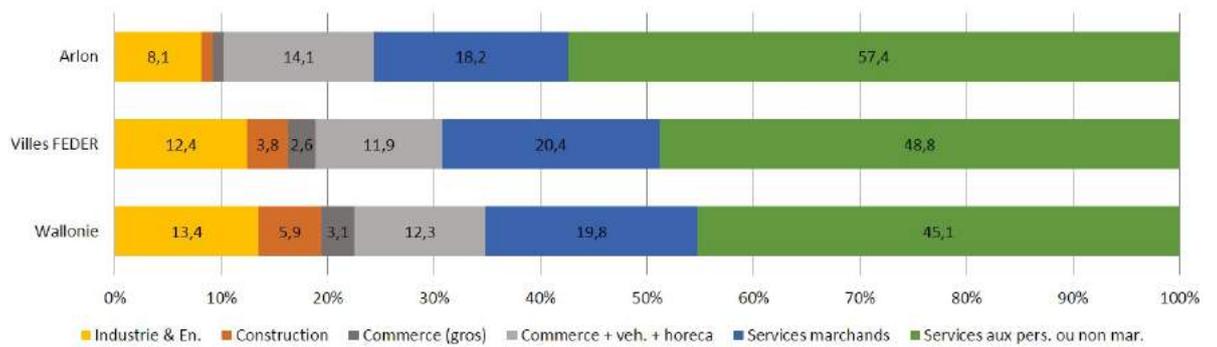


Figure 4.1.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Environnement et durabilité

En matière d'énergie, bien que globalement la production électrique reste largement dépendante de l'énergie nucléaire, le constat à Arlon en matière de production électrique SER est qu'elle figure plutôt parmi les «bons élèves» avec un total produit de 2,09 GWh/10.000 hab. (contre 1,82 GWh/10.000 hab. en moyenne pour les villes FEDER). La production électrique SER regroupe la production électrique des sources d'énergie renouvelables, à savoir la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque.

En 2014, la quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant à Arlon s'élève à 123,4 kg/hab./an contre 166,14 kg/hab./an en moyenne pour les villes FEDER.

Par ailleurs, la consommation finale d'énergie est assez élevée à Arlon (312,22 GWh/10.000 hab.).

La part d'emploi local à Arlon est fort faible (26%). Cette valeur assez faible peut s'expliquer par la flambée des prix moyens des maisons ordinaires à Arlon et à la proximité de la frontière luxembourgeoise. Cela contraint les travailleurs locaux, qui ne disposent pas forcément du même pouvoir d'achat que ceux qui sont occupés au Grand-Duché, à résider en-dehors de l'entité.

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

À Arlon, près de la moitié des travailleurs proviennent de la Wallonie (48,1%) contre 33,3% des travailleurs d'Arlon qui habitent à l'intérieur de l'arrondissement. De plus, on constate qu'une grande partie des travailleurs proviennent également de l'extérieur de la Wallonie (18,5%) ; ceci est sans doute influencé par la proximité d'Arlon avec les frontières françaises et luxembourgeoises.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 123,4 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 2,09 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 312,22 GWh

Part de l'emploi local (2015): 26,4 %

Figure 4.1.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

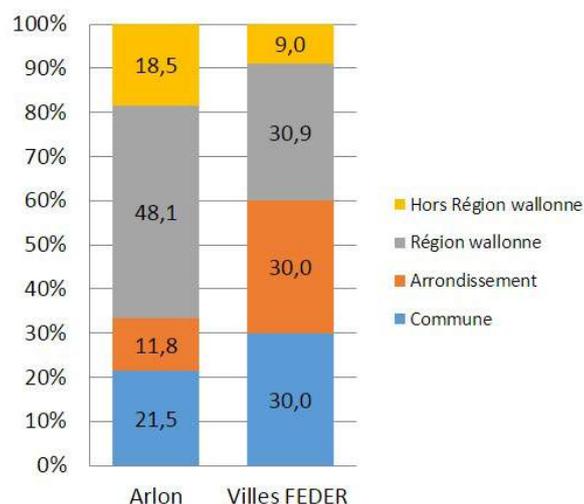
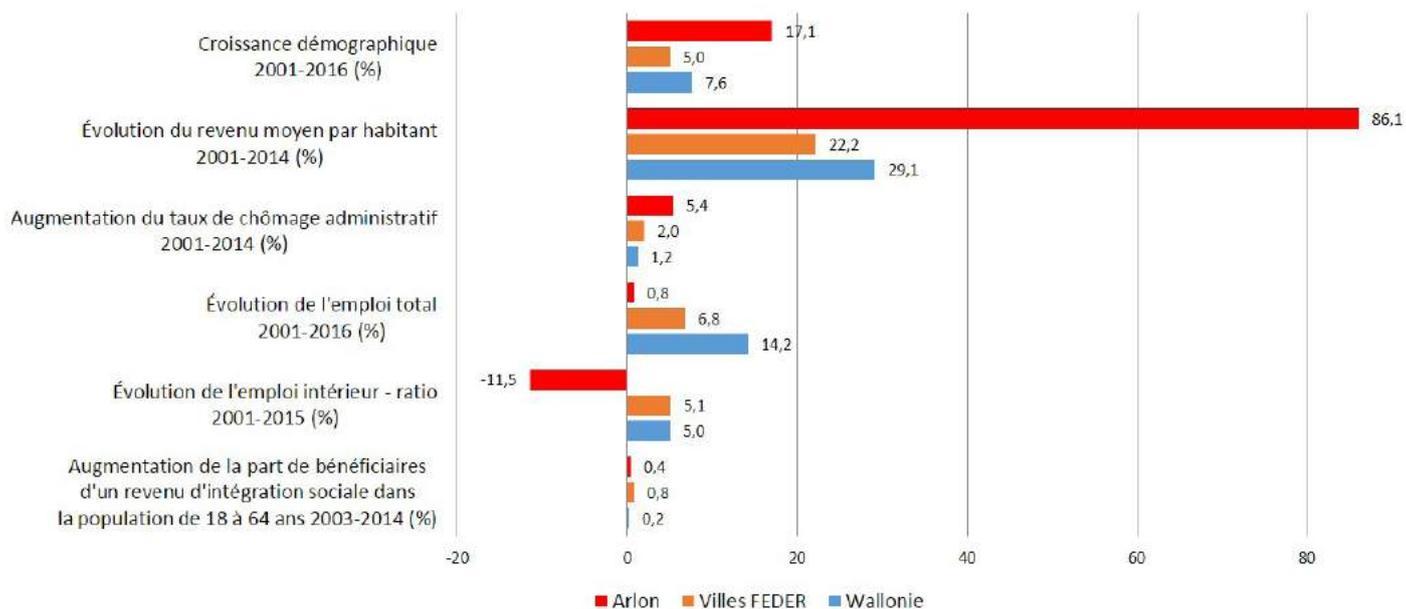


Figure 4.1.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.2

CHARLEROI





Figure 4.2.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

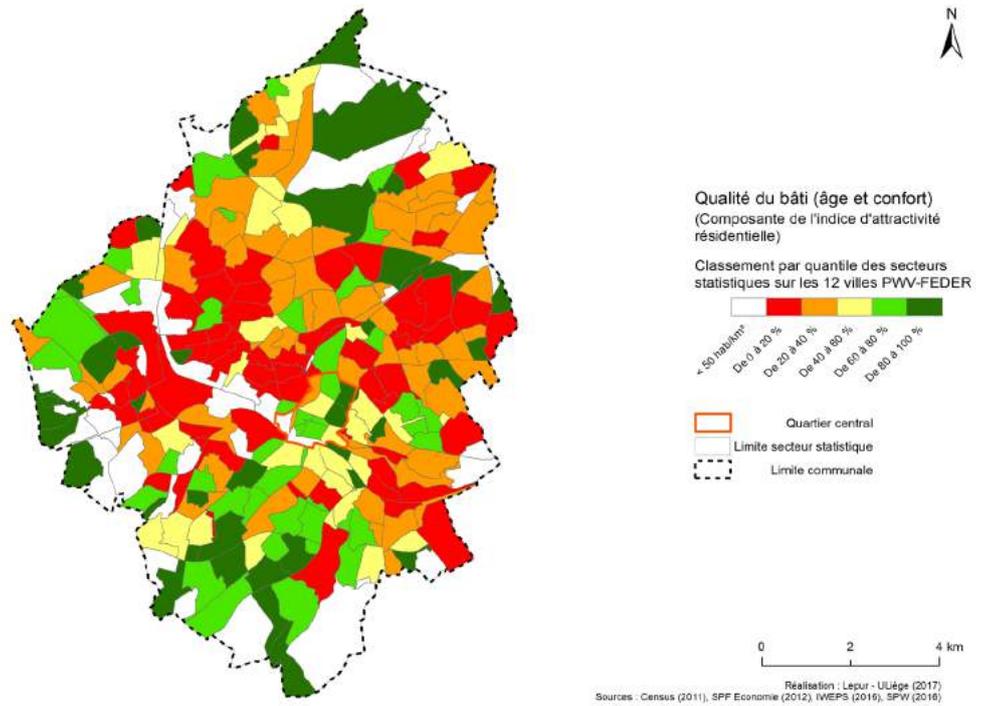
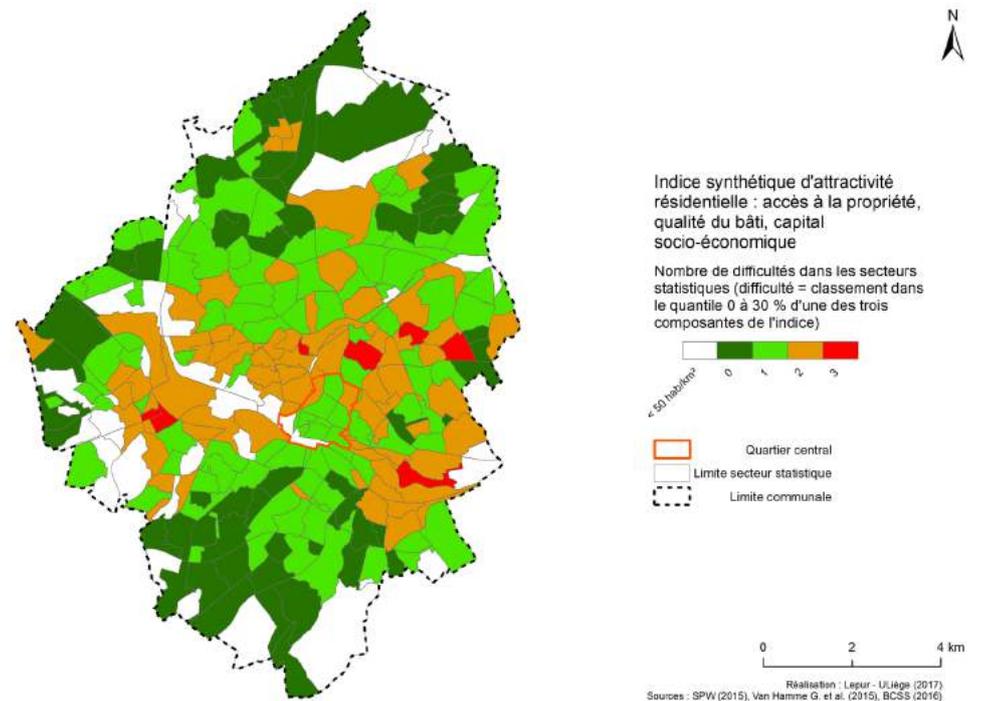


Figure 4.2.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, Charleroi totalise 202.182 habitants et apparaît comme la commune la plus peuplée de Wallonie, tout juste devant Liège. Entre 2001 et 2016, Charleroi présente toutefois la plus faible croissance démographique parmi les villes FEDER avec un gain d'1% seulement. À titre de comparaison, la valeur régionale atteint 8%. Au terme de l'année 2016, le solde migratoire total de Charleroi est de -4,99. Outre Verviers, Charleroi est la seule ville FEDER qui présente un solde migratoire négatif. Ce résultat est essentiellement dû à une valeur négative du solde migratoire interne de Charleroi (-5,73). Ce constat illustre le phénomène d'exode urbain des ménages surtout de type « classe moyenne » vers les périphéries.

L'indice synthétique des conditions de bien-être met en exergue une situation défavorable à Charleroi (0,44) par rapport la valeur de l'indice pour la Wallonie (0,55).

La part de ménages isolés (41,4%) est similaire à la moyenne des villes FEDER et supérieure à la référence wallonne.

• Cadre de vie

Avec plus de 1.900 habitants/km², Charleroi est une des villes les plus denses de Wallonie. Son patrimoine bâti se caractérise par une part importante de logements datant d'avant 1945 (63%), contre 49% pour la Wallonie, ce qui est à mettre en corollaire avec la faible croissance démographique. De plus, très peu de logements ont été construits depuis 2011. Par conséquent, le tissu bâti de Charleroi apparaît plutôt vieillissant. Dès lors, Charleroi se distingue aussi par une très faible production de logements (10 logements/10.000 hab.) durant les années 2014-2015. À titre de comparaison, on autorise 30 logements/10.000 hab. en Wallonie, et 25 en moyenne dans les 12 villes FEDER.

Le prix moyen d'une maison ordinaire à Charleroi est de 107.413 euros et constitue le prix moyen le plus faible des villes FEDER. Cela souligne le manque d'attractivité résidentielle de Charleroi.

• Qualité du bâti - âge et confort

À Charleroi, la qualité générale du bâti, approchée sur base de l'âge et du confort de celui-ci, est majoritairement faible sur l'ensemble du territoire. Les secteurs où le bâti est de plus faible qualité correspondent souvent à des zones composées d'anciens faubourgs ou bien des zones à caractère industriel. Pour sa part, le centre urbain de Charleroi est caractérisé par un bâti d'une qualité meilleure.

POPULATION:

Population (2016): 202.182 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 1,0 %
 Part de - de 20 ans (2016): 24,5 %
 Part de + de 60 ans (2016): 23,2 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,44
 Part de diplômés du supérieur: 31,4 %
 Part de la population étrangère: 15,2 %
 Part de ménages isolés (2015): 41,4 %
 Solde migratoire total (2016): - 4,99
 Solde migratoire interne (2016): - 5,73
 Solde migratoire externe (2016): + 0,74

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 103,0 km²
 Densité: 1.963,5 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 10,7 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 62,8 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 2,3 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 10,0
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 20,1 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 107.413 €
 Part de ménages locataires (2011): 45,0 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 54,2 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 974,1
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 229,2
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 99,9
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 81.965 m²
 > Part de cellules vides (2014): 26,4 %
 > Evolution (2010-2014): + 12,0 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 461.446 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 13.170 €

> Evolution (2001-2014): + 17,7 %

Taux de chômage administratif (2014): 26,4 %

> Augmentation (2001-2014): + 1,7 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 4,6 %

> Augmentation (2003-2014): + 2,24 %

Figure 4.2.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

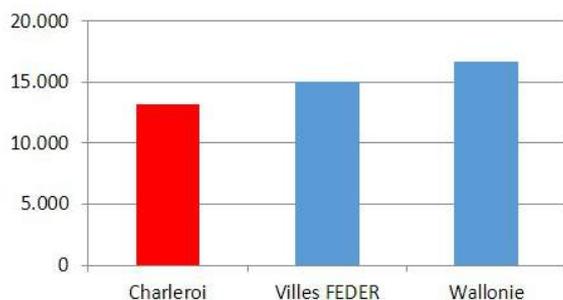


Figure 4.2.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

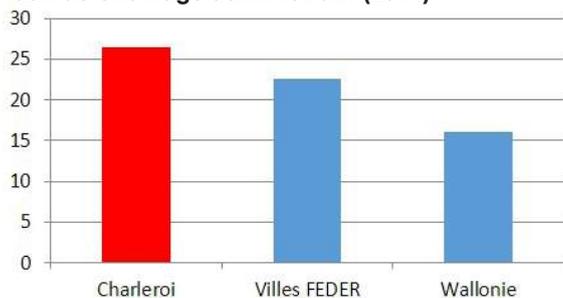
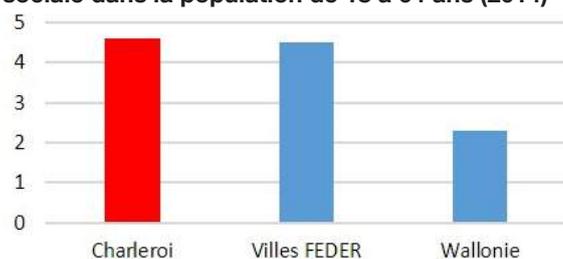


Figure 4.2.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

En tenant compte d'un plus large ensemble de variables, l'indice synthétique d'attractivité résidentielle met en évidence des quartiers périphériques dont l'habitat résidentiel est très peu attractif (importance du nombre de secteurs avec indice égal ou supérieur à 3). Pour leur part, les quartiers centraux de Charleroi présentent globalement une attractivité résidentielle un peu meilleure en moyenne, comptabilisant pour la plupart une seule difficulté et plus rarement deux difficultés. Cela démontre encore une fois le manque d'attractivité résidentielle du tissu urbain de Charleroi par rapport aux autres villes.

- Équipements et services à la population

Les résultats de Charleroi en termes d'équipements et de services à la population montrent un déficit. D'abord, Charleroi possède un ratio de 974 étudiants du secondaire/10.000 hab. ainsi qu'un ratio de 229 étudiants du supérieur/10.000 hab. Ceux-ci sont tous deux relativement faibles pour le pôle urbain que constitue Charleroi. En comparaison, avec 196.970 habitants, Liège affiche des ratios de 1.349 étudiants du secondaire/10.000 hab. et de 1.842 étudiants du supérieur/10.000 hab. La faiblesse du ratio des étudiants du supérieur à Charleroi s'explique notamment par le fait que Charleroi ne constitue pas un pôle universitaire.

En ce qui concerne les équipements relatifs à la santé, Charleroi dispose de 100 lits d'hôpitaux/10.000 hab. ; ce ratio est également assez faible au regard des autres villes étudiées.

Concernant l'espace dédié aux commerces, Charleroi possède un ratio de +/- 22.700 m² de commerces/10.000 hab., ce qui est faible en comparaison des autres villes FEDER. De plus, le pourcentage de cellules vides dans le centre-ville (26,4%) est le plus élevé de l'échantillon.

- Revenus - taux de chômage - RIS

Depuis 2001, la croissance du revenu moyen à Charleroi compte parmi les plus faibles (+17,7%). En 2014, le revenu moyen par habitant à Charleroi est de 13.170 euros/hab./an, soit le revenu moyen le plus faible parmi les villes FEDER. À noter que le revenu moyen par habitant pour l'ensemble de la Wallonie s'élève à 16.670 euros. Le taux de chômage y est élevé et s'approche des taux les plus élevés de Liège (27,2%) et Verviers (26,5%) et se situe nettement au-dessus de la moyenne wallonne (16 %). L'augmentation du taux de chômage entre 2001 et 2014 est de 1,7% mais la croissance y a cependant été moins élevée qu'à Liège (+2,8%), Arlon (+5,4%), Verviers (+6,1%) ou Herstal (+3%).

Avec 4,6%, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est le double de la valeur wallonne et seules Liège et Verviers

Figure 4.2.6 :
Précarité des ménages

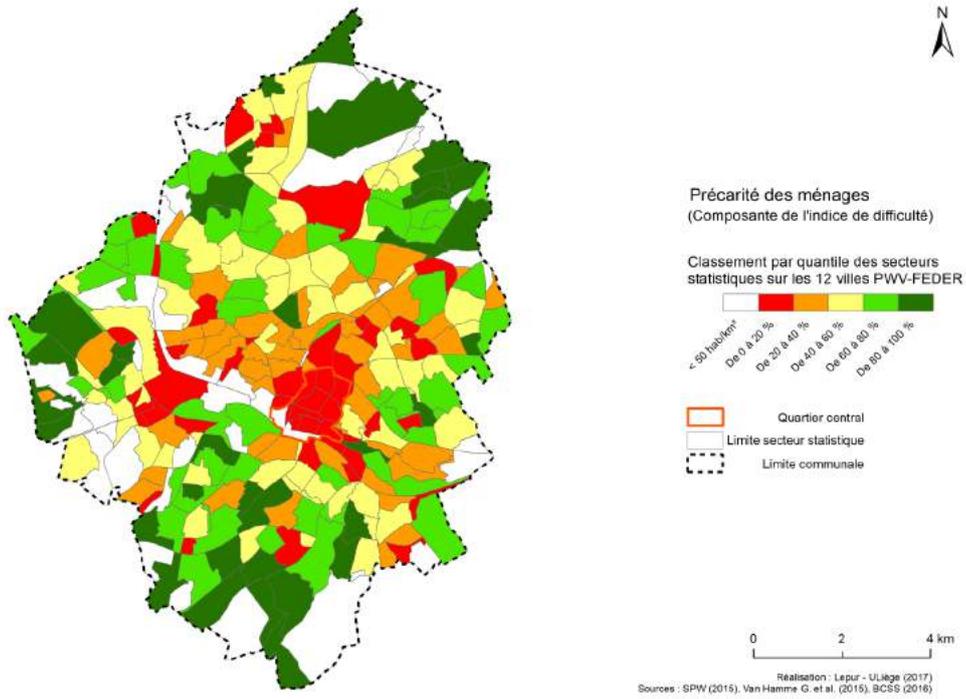
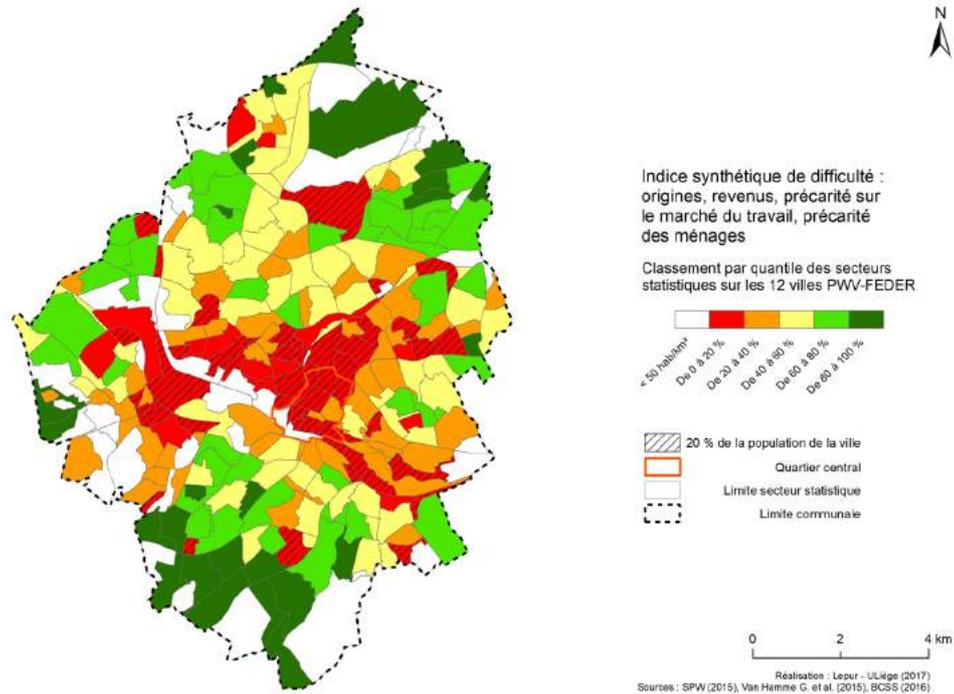


Figure 4.2.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 4.454

> Evolution (2011-2016): + 21,0 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 220,3

Valeur ajoutée brute (2016): 3.0m €

> Evolution (2011-2016): + 5,4 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 680,3 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 960

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 671

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 22

> Evolution (2011-2016): + 37,5 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 528

> Evolution (2011-2016): + 9,3 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 121

> Evolution (2011-2016): + 18,6 %

Emploi total (2016): 84.755

> Evolution (2001-2016): - 0,8 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 67,5

> Evolution (2001-2015): + 3,4 %

Emploi salarié (2016): 78.272

> Evolution (2001-2016): - 0,9 %

Emploi indépendant (2016): 6.483

> Evolution (2001-2016): + 0,9 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 265

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,49

connaissent des valeurs supérieures encore.

- Précarité des ménages

On retrouve une grande part de ménages précaires au sein des quartiers centraux de Charleroi où l'ensemble des secteurs sont repris dans la classe de précarité la plus marquée. À l'extérieur du centre, le niveau de précarité est plus variable selon les secteurs mais reste globalement faible.

Ainsi, le centre présente cette spécificité d'une plus grande précarité de la population malgré une attractivité du logement moins déficitaire par rapport aux faubourgs.

- Indice synthétique de difficulté

À Charleroi, on relève un niveau de difficulté socio-économique assez élevé par rapport aux autres villes FEDER. Charleroi comporte notamment plus de secteurs considérés en difficulté à l'échelle des 12 villes FEDER (en rouge) que de secteurs dits en difficulté à l'échelle de la ville (en hachuré), ce qui témoigne globalement d'une situation moins favorable.

Dans le centre de Charleroi ainsi qu'aux abords de celui-ci, la plupart des quartiers ont un indice de difficulté élevé. Plus en périphérie, les niveaux de difficulté des populations sont plus variables suivant les zones. Parmi celles où l'on retrouve le moins de difficultés socio-économiques, on peut notamment citer les zones de Mont-sur-Marchienne et de Ransart.

- Economie et emploi

Charleroi possède au total 4.454 entreprises ou, plus précisément, sièges sociaux (tous secteurs confondus) et constitue le deuxième pôle économique wallon après Liège. Rapporté à la population totale, cela équivaut à un ratio de valeur ajoutée de 220,3 entreprises/10.000 hab. Parmi ces 4.454 entreprises, 21,5% de celles-ci sont qualifiées de structurantes, soit une part plus faible en comparaison des autres villes FEDER.

Charleroi possède un ratio de 680 kEUR/entreprise tandis que le ratio moyen des villes FEDER s'élève à 584 kEUR/entreprise. Seules les communes de Verviers (733 kEUR/entreprises) et d'Herstal (1354 kEUR/entreprises) ont un ratio plus élevé.

Concernant l'emploi, Charleroi totalise 84.755 emplois sur son territoire dont 92% sont salariés. Le ratio d'emploi intérieur évalue l'emploi par rapport à la population en âge de travailler qui avec, 67,5, se révèle inférieur à la valeur moyenne des 12 villes (69 %).

Entre 2001 et 2016, à l'inverse de la grande majorité des pôles FEDER, le nombre d'emploi total décroît à Charleroi (-0,8%). Cette décroissance est due à une diminution du nombre d'emplois salariés

Figure 4.2.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



Figure 4.2.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

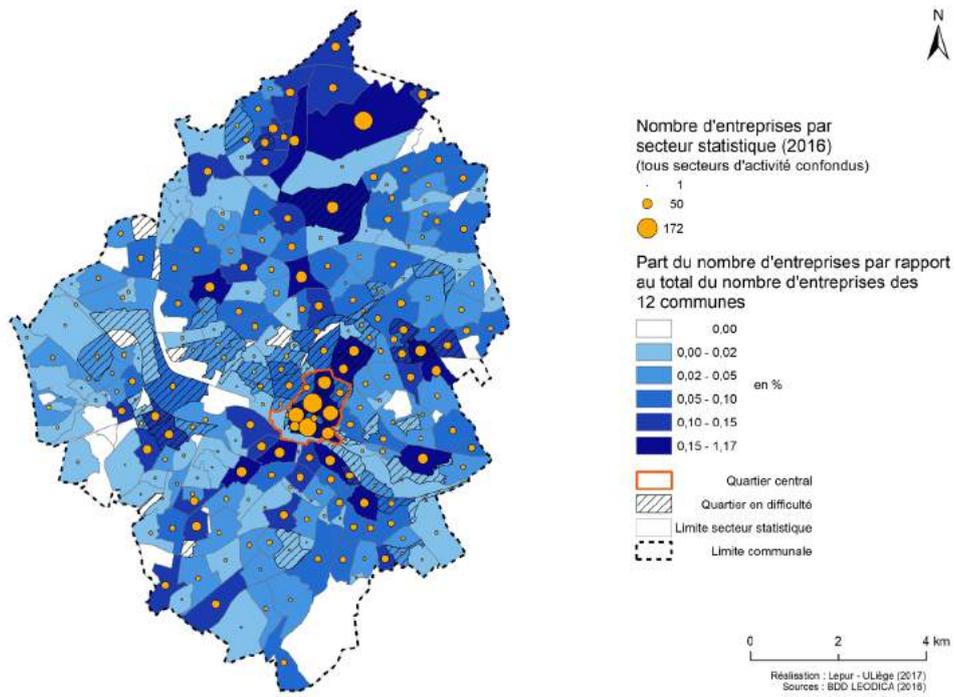


Figure 4.2.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

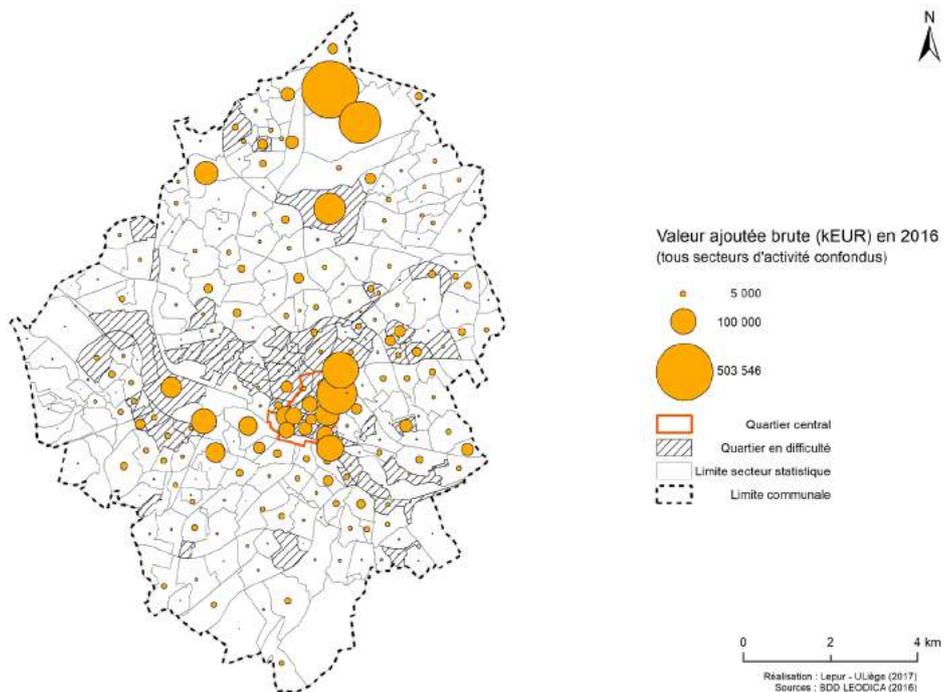


Figure 4.2.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

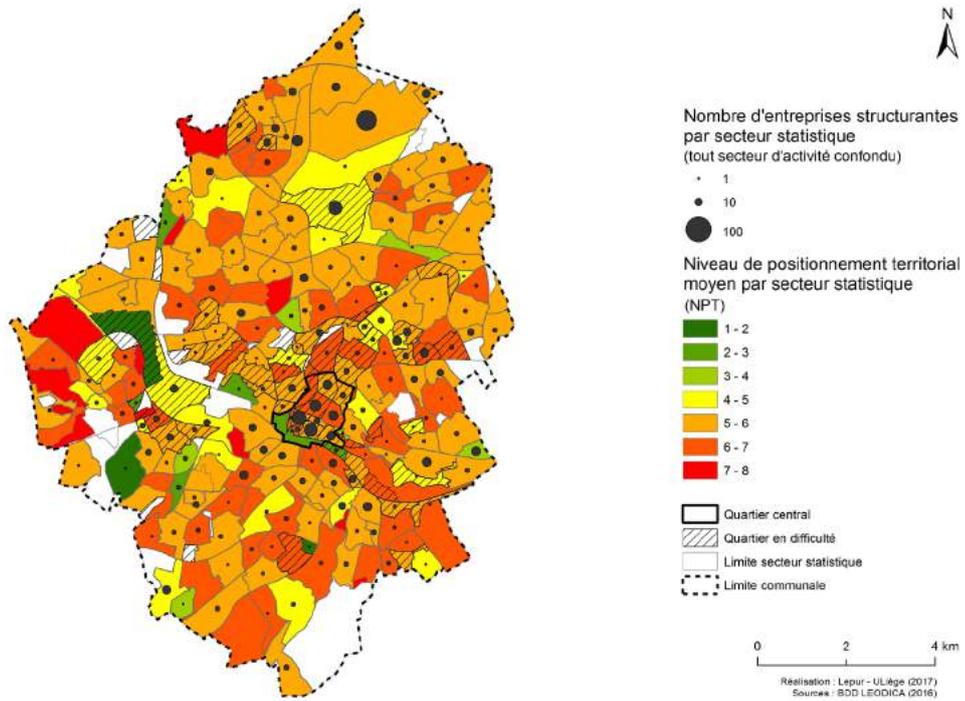
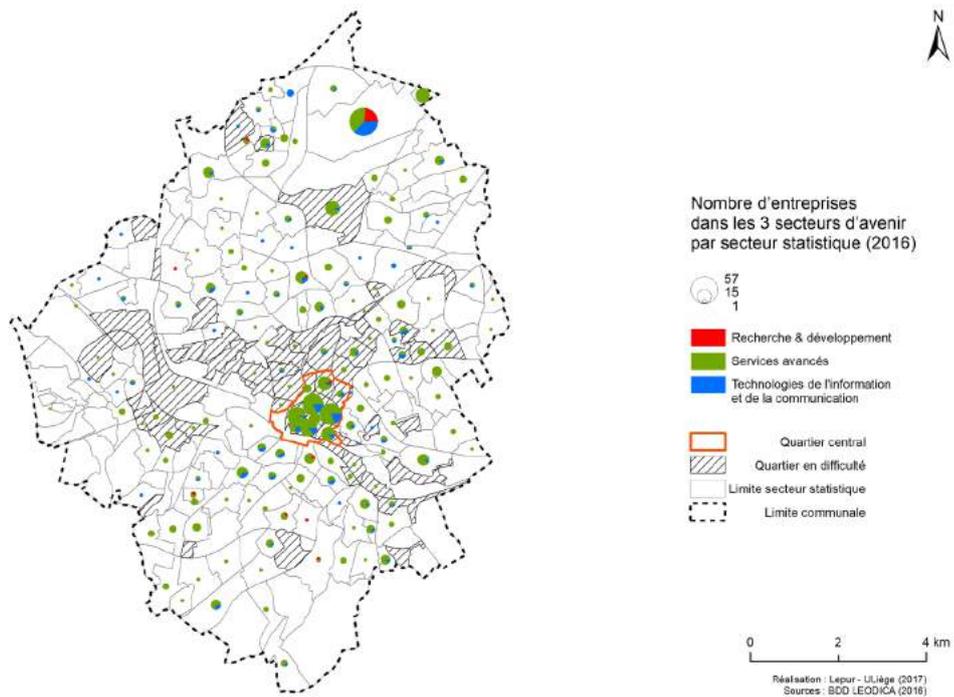


Figure 4.2.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



alors que le nombre d'indépendants croit très légèrement depuis 2001. Ce déclin est à mettre en perspective avec la restructuration du tissu économique industriel traditionnel (précisons que les chiffres n'intègrent pas encore la fermeture de Caterpillar mais la restructuration).

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

On observe la présence d'un grand nombre d'entreprises au sein des quartiers centraux de Charleroi, alors que la majorité de ceux-ci sont considérés comme en difficulté.

Au nord de Charleroi, un plus grand nombre d'entreprises se concentrent également près de Gosselies, autour de la zone aéroportuaire, où ont été développés plusieurs parcs d'activités économiques.

- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Globalement sur le territoire de Charleroi, les secteurs statistiques relevant des valeurs ajoutées brutes élevées sont situés, d'une part aux abords de l'aéroport, d'autre part dans et près du centre de Charleroi.

À l'aide de la carte comptabilisant le nombre d'entreprises, on remarque que les secteurs statistiques ayant le plus d'entreprises ne sont pas nécessairement ceux qui produisent les plus grandes valeurs ajoutées. En effet, avec ces deux informations en parallèles, on peut remarquer que certaines valeurs ajoutées brutes parmi les plus élevées sont associées à des secteurs statistiques qui ne possèdent pourtant pas beaucoup d'entreprises. Tout d'abord, dans ou près du centre de Charleroi, on remarque les secteurs du Pont de Philippeville, du stade de Charleroi (Royal Charleroi Sporting Club) et du Bois Del Bol. Ensuite, à l'ouest des quartiers centraux de Charleroi où l'on relève les secteurs de la Providence, de la Fabrique de fer (Arcelor Mittal) et du Beau Sart. Enfin, aux abords de l'aéroport où il ressort 4 zones ; celles de Sart Les Moines, de Piersoux (Caterpillar), du Champs de Wayau et le secteur du zoning industriel (de Charleroi Airport).

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

À Charleroi, les entreprises structurantes sont regroupées principalement dans deux secteurs : au nord, autour de l'aéroport de Charleroi et dans le centre de Charleroi.

Figure 4.2.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

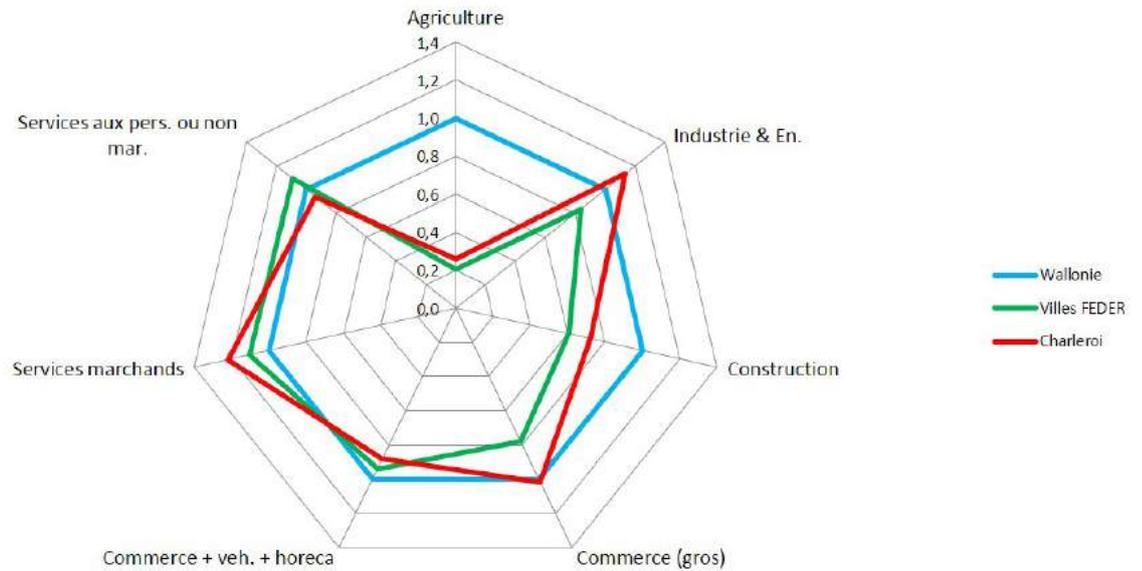
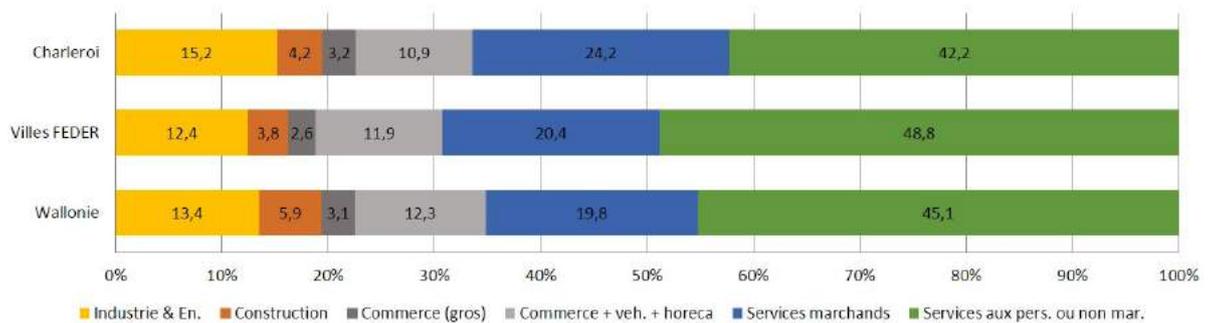


Figure 4.2.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- **Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique**

Les entreprises des services avancés se situent en plus grande majorité dans les quartiers centraux de Charleroi. Quant aux entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication, elles sont regroupées autour de deux zones sur le territoire communal, d'une part dans le centre-ville et d'autre part près de l'aéroport au nord. Les entreprises de recherche et développement sont pour leur part localisées presque uniquement au nord de la ville, à proximité de l'aéroport.

- **Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle**

À Charleroi, les branches les plus développées sont celles des services marchands et de l'industrie & énergie (indice proche de 1,2). Dans une moindre mesure, le territoire de Charleroi est aussi spécialisé dans le commerce de gros.

- **Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité**

Comparativement aux autres villes FEDER, Charleroi possède un pourcentage plus élevé dans les services marchands mais moins élevé dans les services non marchands et aux personnes (en-dessous de la moyenne wallonne pour ce dernier). Par ailleurs, la branche d'activité relative à l'industrie et l'énergie est plus développée à Charleroi qu'en moyenne dans les villes FEDER et en Wallonie, ce qui témoigne de la persistance de la vocation industrielle, malgré la reconversion économique.

- **Environnement et durabilité**

En termes d'environnement et de durabilité, les résultats affichés par Charleroi apparaissent globalement faibles. D'abord, la quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant est y très élevée (208,5 kg/hab./an). D'autre part, en matière d'énergie, la consommation finale d'énergie à Charleroi est assez élevée avec un ratio de 339,5 GWh/10.000 hab, ce qui s'explique par la vocation industrielle. Ensuite, bien que, globalement, la grande majorité de la production électrique dépende de l'énergie nucléaire, il existe une production d'énergie SER à Charleroi (SER regroupe la production électrique des sources d'énergie renouvelables, à savoir la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque). Cette production est cependant très faible (0,74 GWh/10.000 hab.), la plus faible parmi les villes FEDER. La valeur moyenne des villes FEDER s'élève à 1,82 GWh/10.000 hab.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 208,5 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 0,74 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 339,50 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 34,5 %

Figure 4.2.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

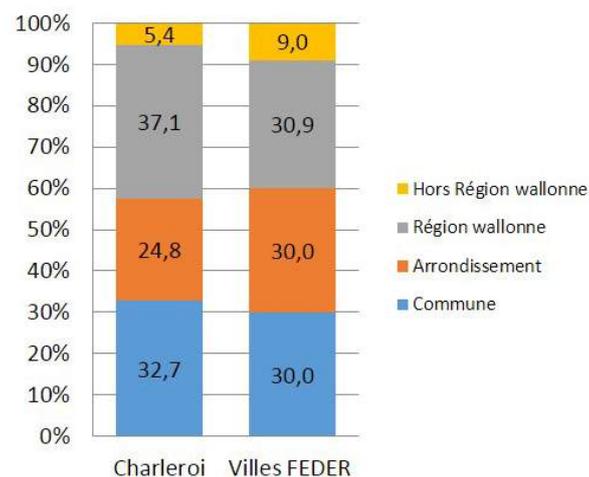
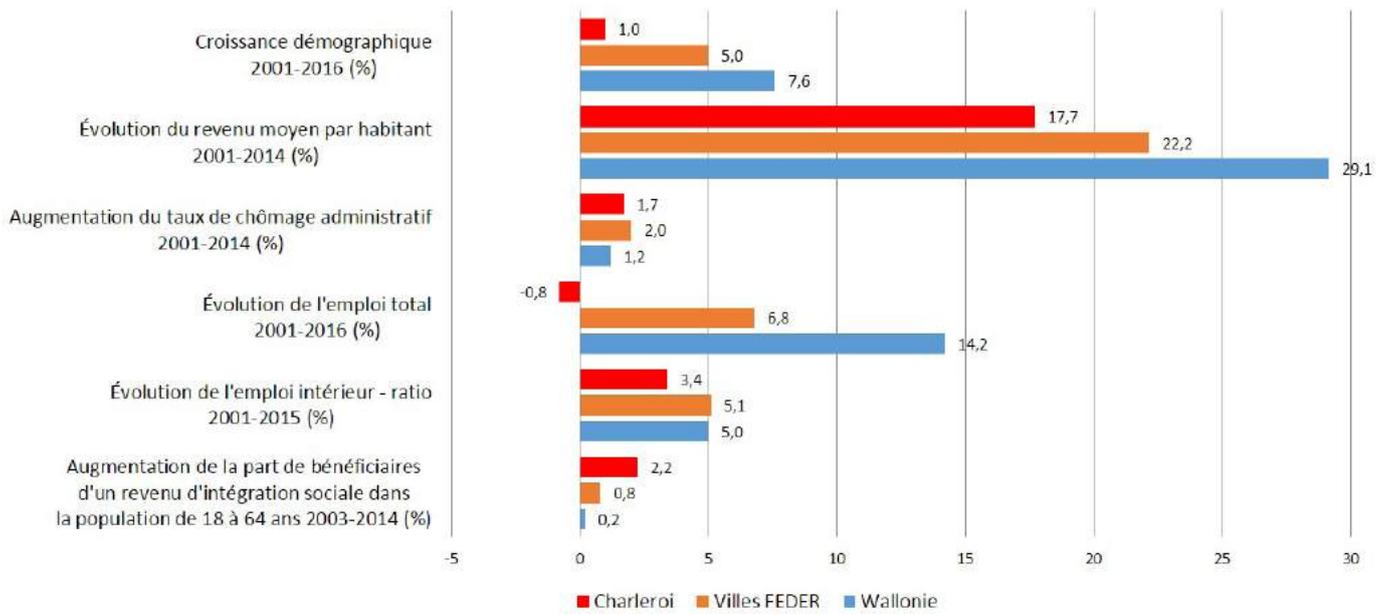


Figure 4.2.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

À Charleroi, une part significative des travailleurs actifs habitent dans la commune (33%). Ensuite, par rapport à la moyenne des villes FEDER, on remarque qu'une plus grande part de travailleurs provient de la Wallonie et plus particulièrement de l'extérieur de l'arrondissement de Charleroi (37% contre 31% en moyenne pour les villes FEDER). Seulement 25% des travailleurs actifs de Charleroi proviennent de l'arrondissement.

4.3

HERSTAL





Figure 4.3.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

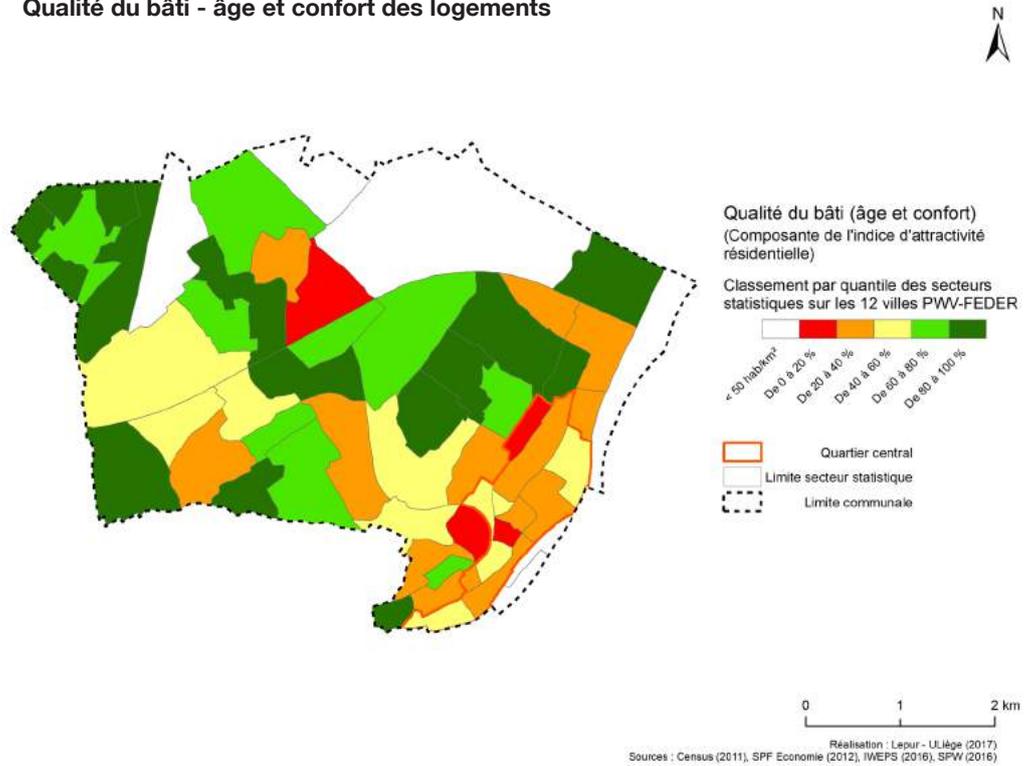
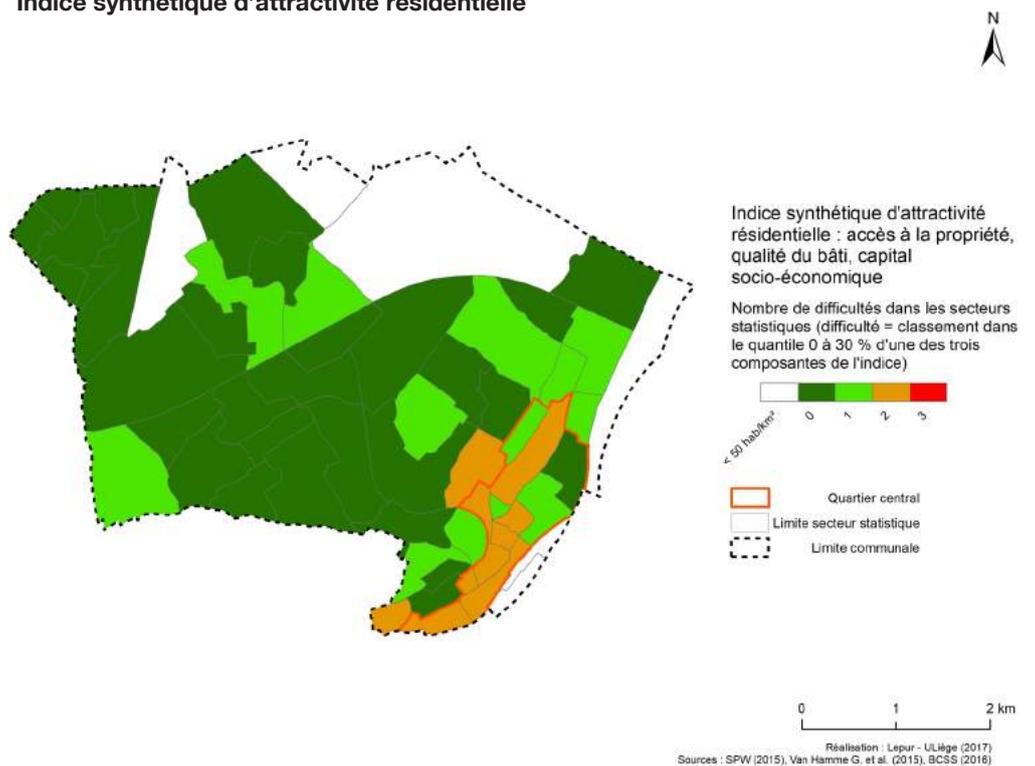


Figure 4.3.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, la commune de Herstal totalise 39.617 habitants. Entre 2001 et 2016, sa croissance démographique est de presque 9%, soit supérieure à celle de la Wallonie (7,6%).

La population de Herstal est caractérisée par une faible part de ménages isolés (35,9%), ce qui est proche de la référence wallonne (35,2%). Or, dans les grandes villes wallonnes, cette part est davantage élevée comme à Liège, limitrophe de Herstal mais qui possède à l'inverse une plus grande part de ménages isolés (53,4%).

Ensuite, Herstal est également caractérisée par une très faible part de diplômés du supérieur parmi sa population active (29,7% en 2011).

L'indice synthétique des conditions de bien-être à Herstal (0,5) est légèrement inférieur à la moyenne wallonne (0,55) mais cependant supérieur à ceux de Liège (0,48) et Seraing (0,46).

Le solde migratoire total est positif (3,3), ce qui signifie qu'un plus grand nombre de personnes provenant de l'extérieur de la commune viennent s'installer à Herstal. Ce dernier est composé d'un solde migratoire interne presque nul (0,45) mais d'un solde migratoire externe plus élevé (2,85). En 2016, la majorité des nouveaux arrivants sur la commune de Herstal proviennent donc de l'étranger.

• Cadre de vie

Le territoire communal de Herstal s'étend sur 23,5 km², soit la plus petite superficie parmi les douze villes FEDER.

En ce qui concerne le cadre bâti de Herstal, celui-ci se caractérise par une faible part de logements de moins de 4 pièces (6% environ) et d'une faible part d'immeubles à appartements, ce qui est conforme au profil démographique. En comparaison avec Liège et Seraing qui se trouvent à proximité, Herstal possède une plus petite part de logements datant d'avant 1945 (48,4%) et une plus grande part de logement d'après 2011 (5,2%). Beaucoup de ménages sont propriétaires de leur logement sur la commune d'Herstal (64,9%), à l'inverse de Liège (47,6%).

Quant à la production de logements au cours des années 2014-2015 (26,8 logements/10.000 hab.), elle est plus élevée qu'à Liège. Le prix moyen d'une maison ordinaire à Herstal est plus faible qu'à Liège. Il s'élève à 131.264 euros, soit une valeur également inférieure à la valeur wallonne (155.070 euros).

• Qualité du bâti - âge et confort

Le tissu bâti des quartiers centraux de Herstal apparaît de faible qualité. En dehors de Herstal, à Vottem et à Milmort, situés tous deux de part et d'autre de l'autoroute E40, la qualité du bâti n'est globalement pas meilleure. Par contre, au nord, Liers possède pour sa part un bâti de meilleure qualité.

POPULATION:

Population (2016): 39.617 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 8,9 %
 Part de - de 20 ans (2016): 24,1 %
 Part de + de 60 ans (2016): 24,4 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,50
 Part de diplômés du supérieur: 29,7 %
 Part de la population étrangère: 17,8 %
 Part de ménages isolés (2015): 35,9 %
 Solde migratoire total (2016): + 3,30
 Solde migratoire interne (2016): + 0,45
 Solde migratoire externe (2016): + 2,85

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 23,5 km²
 Densité: 1.687,1 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 6,2 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 48,4 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 5,2 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab. (moyenne des permis 2014-2015): 26,8
 Part de buildings et immeubles à appartements (2016): 14,0 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 131.264 €
 Part de ménages locataires (2011): 34,6 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire (2011): 64,9 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 796,6
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 0,0
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 52,3
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 11.530 m²
 > Part de cellules vides (2014): 15,9 %
 > Evolution (2010-2014): - 26,7 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 93.410 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 14.287 €

> Evolution (2001-2014): + 13,4 %

Taux de chômage administratif (2014): 21,7 %

> Augmentation (2001-2014): + 3,0 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 2,9 %

> Augmentation (2003-2014): + 1,3 %

Figure 4.3.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

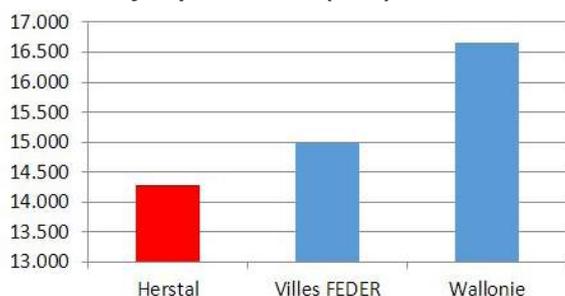


Figure 4.3.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

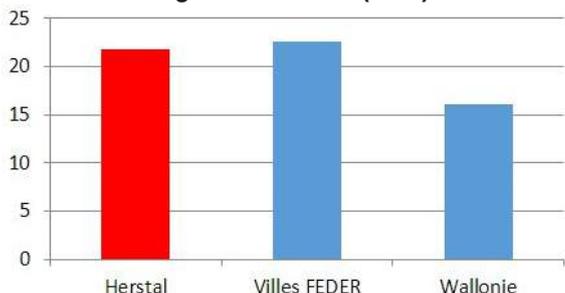


Figure 4.3.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

L'attractivité résidentielle à Herstal est marquée par une nette différence entre son centre et le reste de son territoire communal. En effet, le centre urbain de Herstal se révèle moins attractif que sa périphérie. En dehors du centre, le territoire ne présente presque pas de difficultés affectant le niveau d'attractivité de la zone.

- Équipements et services à la population

Concernant les équipements et services à la population, les résultats des variables semblent fortement influencés par la proximité de Herstal par rapport à Liège. Par exemple, concernant le nombre de lits d'hôpitaux et la surface totale de commerces, on retrouve des ratios pour 10.000 hab. qui sont largement inférieurs à la moyenne (respectivement 52 lits d'hôpitaux/10.000 hab. et 23.949 m² de commerces/10.000 hab.). Ensuite, on peut aussi remarquer l'absence d'étudiants du supérieur à Herstal, vu que la commune ne dispose pas d'établissement proposant un enseignement de type supérieur. (Soulignons que des bacheliers ont été mis en place dans le cadre de la Promotion sociale)

- Revenus - taux de chômage - RIS

Globalement, les caractéristiques socio-économiques de la population de Herstal sont moins bonnes que les valeurs wallonnes mais meilleures que celles de Liège et Seraing, les deux autres villes FEDER les plus proches. En effet, bien que le revenu moyen par habitant à Herstal soit très légèrement inférieur à celui de Liège, le taux de chômage à Herstal (21,7%) est quant à lui nettement plus faible que ceux de Liège (27,2%) et de Seraing (24,7%). De plus, la ville de Herstal possède aussi une plus faible part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (2,9%) en comparaison à Liège (7,2%) et Seraing (4,6%).

- Précarité des ménages

Globalement, le niveau de précarité des ménages herstaliens n'atteint pas les valeurs extrêmes.. En effet, mis à part deux secteurs, les quartiers de Herstal ne sont pas composés des populations les plus précarisées parmi les 12 villes FEDER. Cependant, la situation économique des ménages habitant le centre de Herstal reste relativement faible. De manière générale, la précarité des ménages est nettement plus importantes dans la vallée que sur les plateaux où la situation est meilleure, à l'exception néanmoins de Vottem et de Milmort, mais dans une moindre mesure.

Figure 4.3.6 :
Précarité des ménages

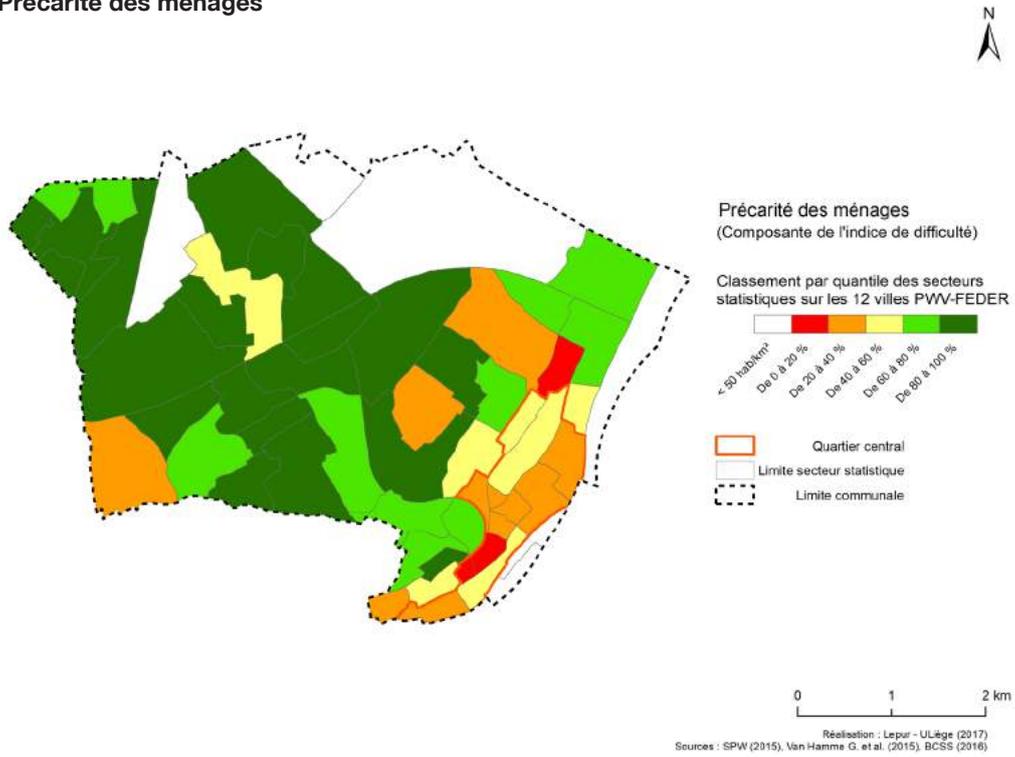
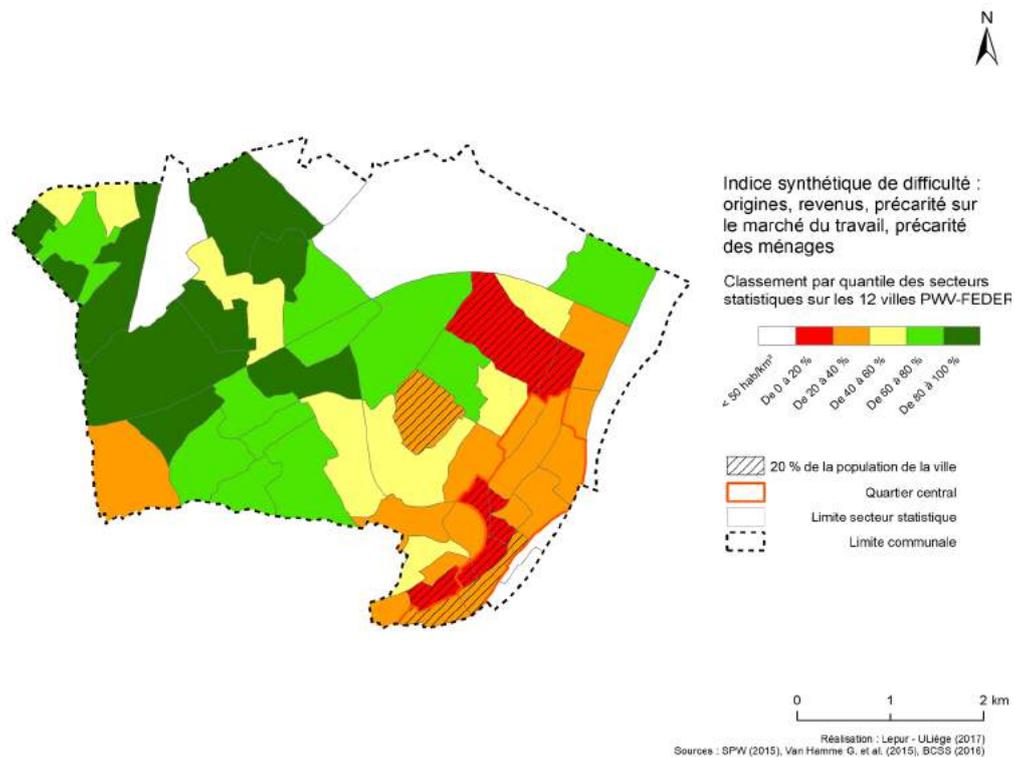


Figure 4.3.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 972

> Evolution (2011-2016): + 18,1 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 245,3

Valeur ajoutée brute (2016): 1.3m €

> Evolution (2011-2016): + 37,2 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 1.354,6 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 356

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 108

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 4

> Evolution (2011-2016): + 300,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 76

> Evolution (2011-2016): + 29,4 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 28

> Evolution (2011-2016): + 21,7 %

Emploi total (2016): 22.059

> Evolution (2001-2016): + 44,1 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 86,0

> Evolution (2001-2015): + 26,4 %

Emploi salarié (2016): 20.745

> Evolution (2001-2016): + 47,4 %

Emploi indépendant (2016): 1.314

> Evolution (2001-2016): + 6,5 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 20

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,15

- Indice synthétique de difficulté

L'indice synthétique de difficulté montre que les populations habitant le centre de Herstal sont plus exposées à des difficultés socio-économiques. Cependant, comme déjà observé au niveau de la précarité des ménages, à part deux zones identifiées en difficulté à l'échelle des 12 villes FEDER (en rouge sur la carte), la population de Herstal ne compte globalement pas parmi les populations les plus en difficulté des villes FEDER.

- Economie et emploi

Les entreprises de Herstal, 972 au total, génèrent une très haute valeur ajoutée moyenne par entreprise de 1.354 kEUR/entreprise (584 kEUR/entreprise en moyenne pour les villes FEDER). Les entreprises présentes sur le territoire de Herstal sont également celles dont la valeur ajoutée a le plus augmenté depuis 2011, avec une progression de 37%. Ces constats s'expliquent par la présence de plusieurs grandes entreprises structurantes (36,6%), localisées en majorité dans le parc d'activités économiques des Hauts-Sarts.

Concernant l'emploi, le nombre d'emplois total y est bien entendu plus faible que celui enregistré à Liège. Cependant, l'évolution de l'emploi à Herstal croît très fortement depuis 2001 (+44,1%) contrairement aux autres pôles dont les hausses sont plus réduites. Le même constat est fait concernant le ratio d'emploi intérieur qui, avec un ratio de 86, présente la plus forte valeur après Namur et dont l'évolution est aussi très positive à Herstal (+26,4%). Parmi l'ensemble de ses emplois, Herstal se singularise par l'importance de l'emploi salarié (94%).

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

À l'inverse de la majorité des pôles étudiés, les quartiers centraux de Herstal sont composés d'un plus faible nombre d'entreprises. Ce déficit d'entreprises au sein des quartiers centraux résulte sans doute en partie de leur proximité au centre-ville de Liège et de la vocation de «pôle secondaire» du centre d'Herstal. De plus, à l'extérieur de la zone centrale, on retrouve un grand nombre d'entreprises au nord du territoire communal de Herstal, au sein du parc d'activités des Hauts-Sarts. Celui-ci constitue un pôle d'activités économiques rayonnant sur l'ensemble de l'arrondissement de Liège et au-delà.

Figure 4.3.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



Figure 4.3.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

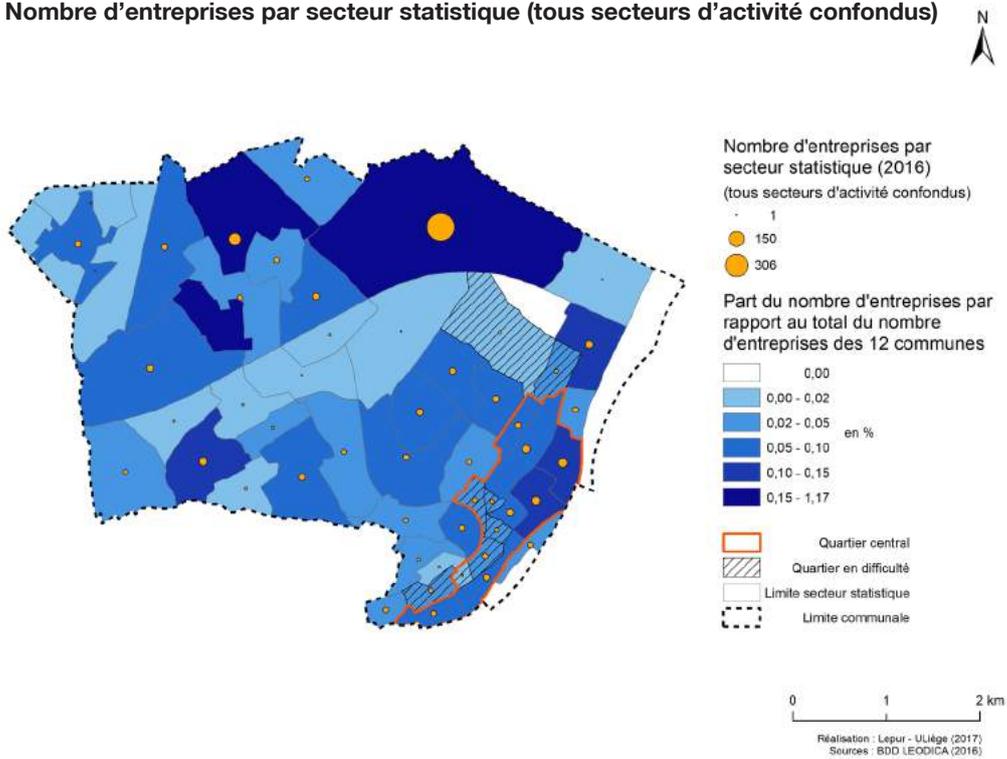


Figure 4.3.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

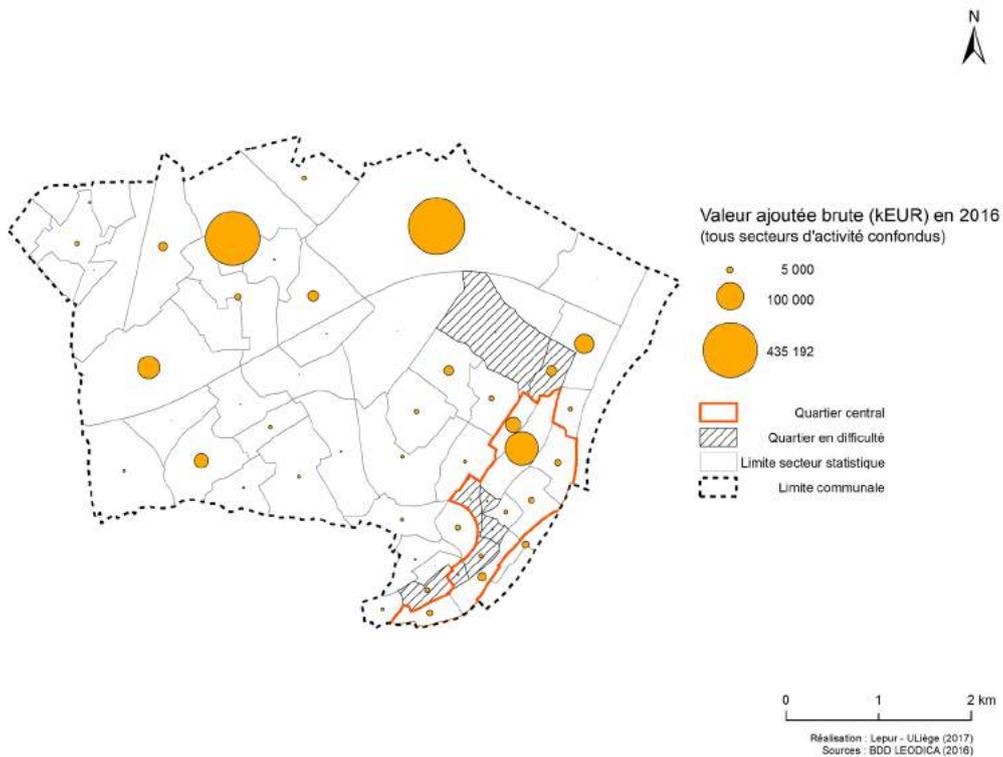


Figure 4.3.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

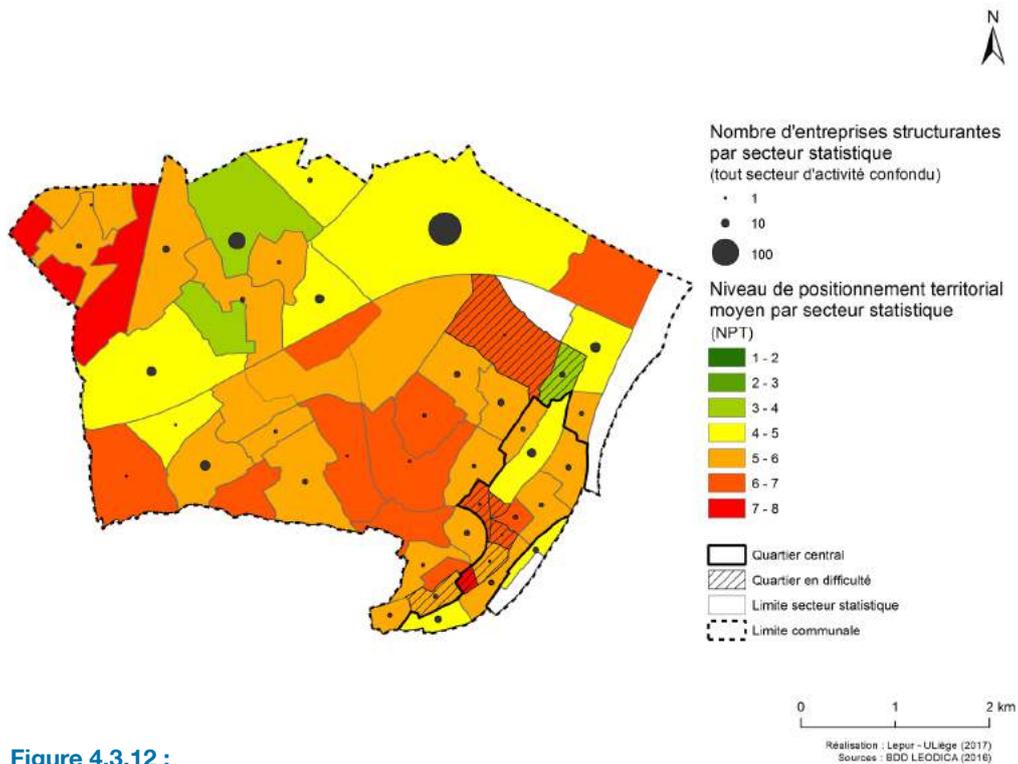
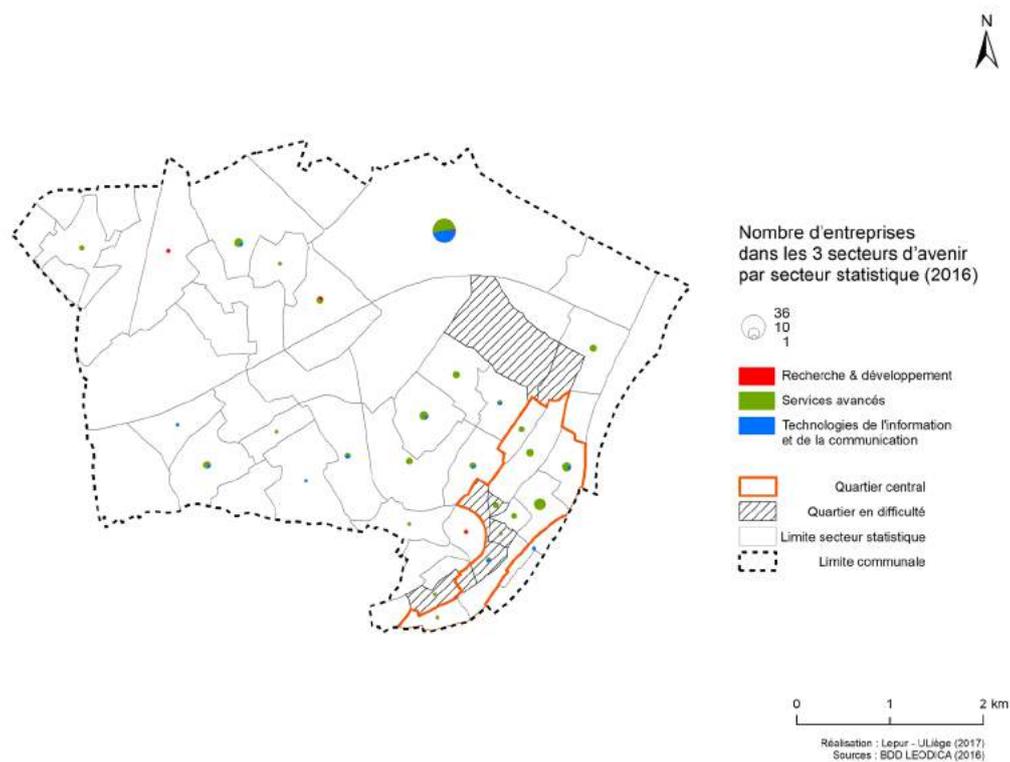


Figure 4.3.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Au sein des quartiers centraux de Herstal, la production de valeur ajoutée y est faible sauf pour le secteur où se situe la Fabrique de Herstal. Au nord de l'E40, l'union des différents secteurs statistiques composant le parc d'activité économique des Hauts-Sarts concentre une production de valeur ajoutée locale très élevée.

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

La cartographie du niveau de positionnement territorial moyen met encore en évidence les Hauts-Sarts qui possède, d'une part un grand nombre d'entreprises structurantes et d'autre part des valeurs de NPT moyen globalement faible. Pour rappel, un NPT moyen de valeur faible signifie qu'une majorité des entreprises ont un caractère structurant.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Le territoire de Herstal possède peu d'entreprises actives dans la recherche et le développement. Quelques entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication sont par contre localisées dans le parc d'activité des Hauts-Sarts. Ensuite, un nombre un peu plus élevé d'entreprises des services avancés sont présentes dans le centre urbain de Herstal ainsi qu'aux Hauts-Sarts.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Sur le graphique, on remarque que la structure économique de Herstal est spécialisée dans les domaines de l'industrie (& énergie) et du commerce de gros. Dans une moindre mesure, Herstal est aussi plus spécialisée que la Wallonie dans les branches de la construction et des services marchands.

- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

En comparaison aux autres villes FEDER, Herstal possède une part nettement plus importante d'emplois salariés dans le secteur de l'industrie de l'énergie (30%, soit quasiment un tiers) et une part nettement plus faible d'emplois salariés dans le secteur des services aux personnes ou non marchands (24%, soit moins d'un quart).

Figure 4.3.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

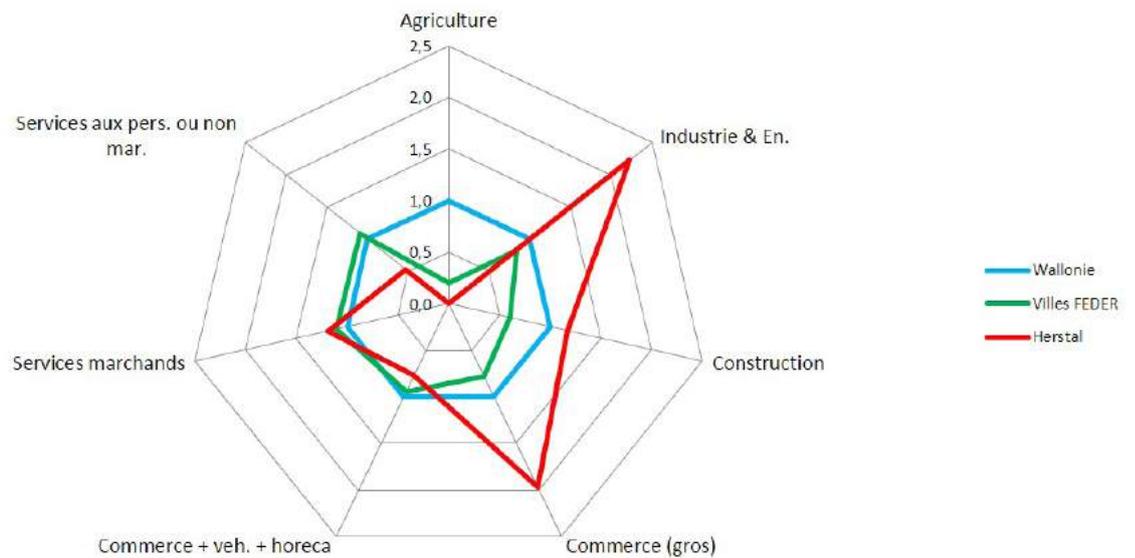
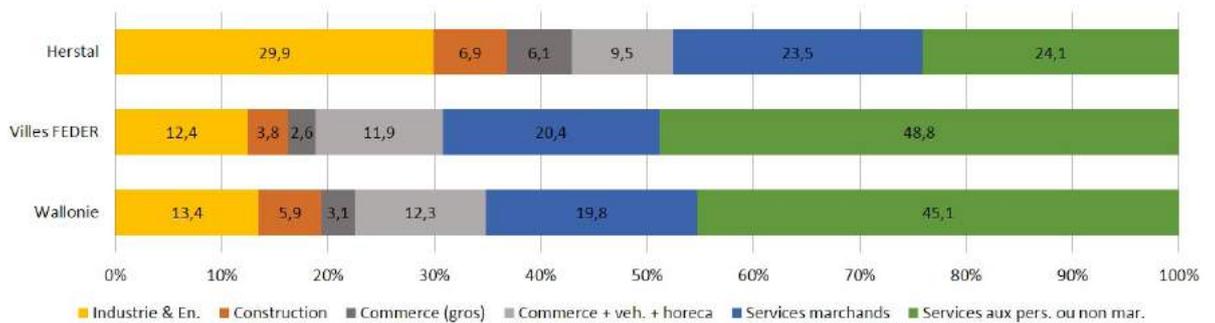


Figure 4.3.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Environnement et durabilité

En matière d'environnement et de durabilité, on observe que la quantité d'ordures ménagères par habitant est la plus faible de l'échantillon avec 107 kg/hab./an contre 166 kg/hab./an en moyenne pour les villes FEDER. Ensuite, sa consommation finale en énergie est dans la moyenne de celle des villes FEDER (260 GWh/10.000 hab.). La production électrique SER de Herstal est légèrement supérieure à la moyenne des autres villes FEDER (2,05 GWh/10.000 hab.).

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

La part d'emploi local de Herstal est très faible (14%) et résulte majoritairement du fait que le zoning des Hauts-Sarts capte des travailleurs à l'échelle supralocale. À titre de comparaison, les autres villes FEDER ont en moyenne une part d'emploi local de 35%.

À Herstal, près de 60% des travailleurs ne proviennent pas de la commune mais de son arrondissement. Ce nombre est très grand par rapport à celui des villes FEDER où seulement 30% des travailleurs en moyenne proviennent de l'arrondissement. Par ailleurs, une part très faible des travailleurs proviennent de la commune de Herstal (seulement 14%). A nouveau, c'est la présence du parc d'activité des Hauts Sarts qui explique ce constat.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 107,0 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 2,05 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 259,74 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 14,4 %

Figure 4.3.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

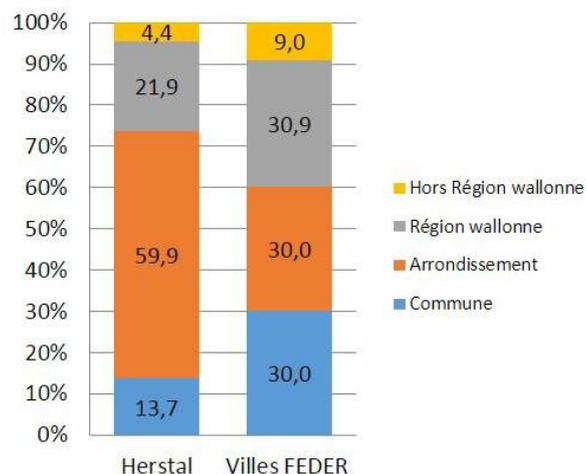
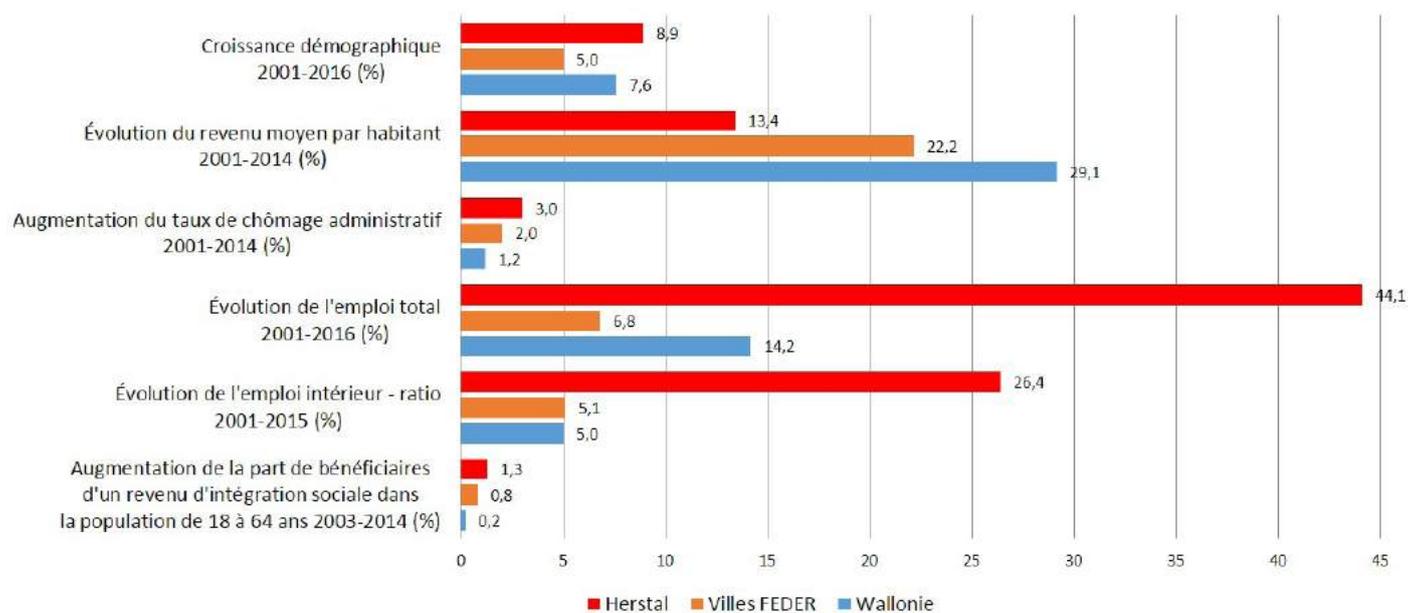


Figure 4.3.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.4

LA LOUVIERE





Figure 4.4.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

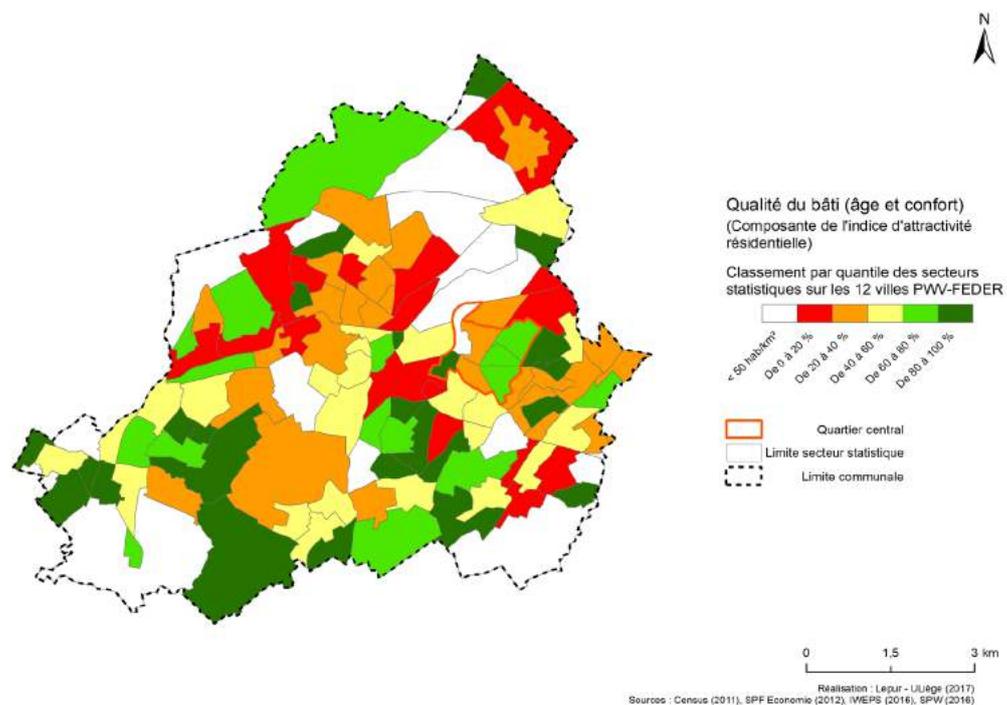
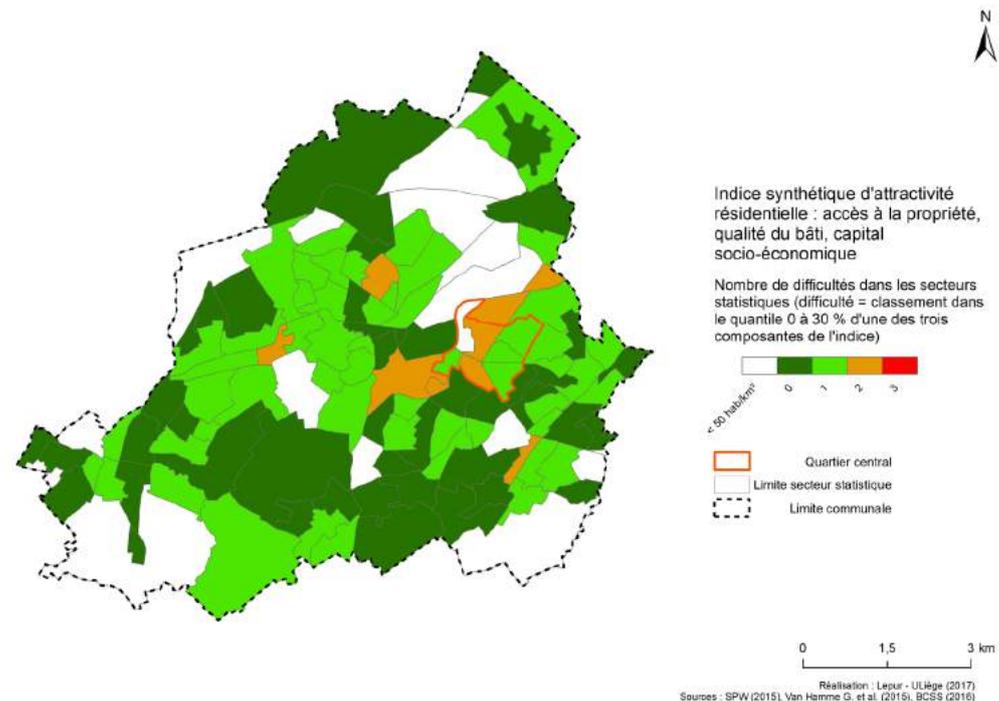


Figure 4.4.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, la commune de La Louvière compte 80.430 habitants et a enregistré une croissance démographique de 5,1% entre 2001 et 2016, qui est inférieure à la croissance de la population wallonne (+7,6%). Au niveau de la part des ménages isolés, La Louvière se situe en-dessous de la moyenne des villes FEDER (34,3% à La Louvière contre 40,3%). Les parts de population de moins de 20 ans et de plus de 60 ans sont par contre conformes aux moyennes de ces 12 villes.

L'indice synthétique des conditions de bien-être (0,49) y est très légèrement inférieur à la moyenne wallonne (0,55).

Le solde migratoire total est positif (+3,33) : ce solde est plus spécifiquement composé d'un solde migratoire interne positif faible (+0,36) et d'un solde migratoire externe positif et plus important (+2,97). En 2016, une grande majorité des nouveaux arrivants à La Louvière proviennent donc de l'étranger. Le solde migratoire externe reste en retrait par rapport à nombre d'autres villes.

• Cadre de vie

La superficie du territoire de La Louvière est de 64,3 km² et est en comparaison nettement inférieure à celle de Mons (148 km²) et de Charleroi (103 km²).

Au cours notamment des années 2014-2015, La Louvière témoigne d'une faible production de logements sur son territoire (17,1 logements/10.000 hab.), sachant que la moyenne wallonne s'élève à 30. Sur le territoire voisin de Mons, il y a eu à l'inverse une production en logements plus élevée au cours des années 2014-2015 (+/- 37). Le prix moyen d'une maison ordinaire à La Louvière est de 123.562 euros. Celui-ci est assez bas; il est entre autres inférieur au prix moyen d'une maison ordinaire en Wallonie (155.070 euros).

Le bâti de La Louvière est composé d'une faible part d'immeuble à appartements (14,5%) en comparaison aux autres villes FEDER (21,5%). En outre, on constate également une part assez faible de locataires (36,7%) par rapport à la moyenne des villes FEDER.

• Qualité du bâti - âge et confort

À La Louvière, la qualité du bâti est fort variable suivant les zones observées. Parmi les quartiers centraux, aucun d'entre eux n'appartient à la classe du bâti le plus dégradé mais à des classes plus moyennes voire bonnes. Aux abords du périmètre central de La Louvière par contre, certaines zones présentent un bâti de plus mauvaise qualité ; c'est le cas des villages de Haine-Saint-Pierre, de Houdeng-Goegnies et de Houdeng-Aimeries. À l'inverse, d'autres zones extérieures à La Louvière telles que Boussoit et Maurage possèdent un bâti de meilleure qualité. Trivières, Saint-Vaast et Haine-Saint-Paul comportent un bâti de qualité plus intermédiaire.

POPULATION:

Population (2016): 80.430 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 5,1 %
 Part de - de 20 ans (2016): 23,8 %
 Part de + de 60 ans (2016): 23,5 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,49
 Part de diplômés du supérieur: 30,9 %
 Part de la population étrangère: 17,2 %
 Part de ménages isolés (2015): 34,3 %
 Solde migratoire total (2016): + 3,33
 Solde migratoire interne (2016): + 0,36
 Solde migratoire externe (2016): + 2,97

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 64,3 km²
 Densité: 1.251,8 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 8,3 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 56,6 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 4,4 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 17,1
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 14,5 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 123.562 €
 Part de ménages locataires (2011): 36,7 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 62,9 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016):
 960,6
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011):
 76,4
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 135,5
 Superficie commerciale du nodule central (2014):
 35.625 m²
 > Part de cellules vides (2014): 20,3 %
 > Evolution (2010-2014): + 44,6 %
 Superficie commerciale de la commune (2014):
 165.135 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 14.302 €

> Evolution (2001-2014): + 23,1 %

Taux de chômage administratif (2014): 23,1 %

> Augmentation (2001-2014): + 2,0 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans les 18-64 ans (2014): 3,8 %

> Augmentation (2003-2014): + 1,2 %

Figure 4.4.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

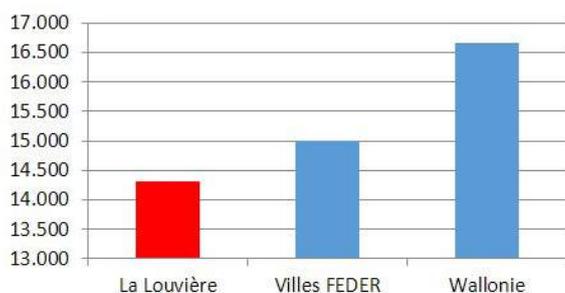


Figure 4.4.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

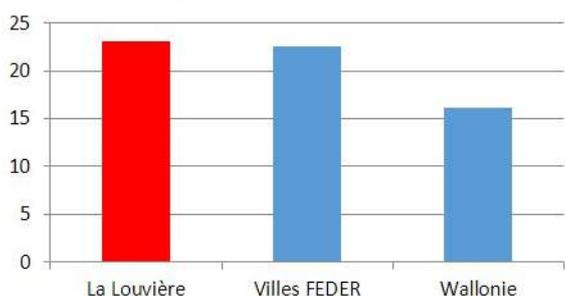


Figure 4.4.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

L'attractivité résidentielle du tissu urbain de La Louvière est assez variable suivant les zones avec un nombre de difficultés total qui oscille entre 0 et 2 difficultés maximum. À l'extérieur de la ville par contre, le nombre de difficultés varie entre 0 et 1. L'attractivité résidentielle est notamment très bonne dans les villages de Boussoit, Maurage, Trivière, Saint-Vaast et Besonrieux.

- Équipements et services à la population

Concernant les équipements médicaux, il y a 135 lits d'hôpitaux/10.000 hab. à La Louvière, soit un ratio relativement bon par rapport au ratio moyen des villes FEDER qui est de 113 lits d'hôpitaux/10.000 hab. Pour ce qui est des infrastructures commerciales sur la commune, la ville de La Louvière dispose d'un des ratios les plus faibles après Seraing (+/- 20.597 m² de commerces/10.000 habitants). Après Seraing et Herstal, la ville de La Louvière détient le plus faible ratio d'étudiants du secondaire (960 étudiants/10.000 hab.). Concernant les étudiants du supérieur, le ratio est très faible également (76 étudiants du supérieur/10.000 hab. contre 515 en moyenne pour les villes FEDER).

- Revenus - taux de chômage - RIS

Concernant les caractéristiques socio-économiques, les chiffres relatifs à la population de La Louvière sont moins bons que ceux de la Wallonie. D'abord, le revenu moyen par habitant à La Louvière est inférieur au revenu moyen des villes FEDER mais aussi au revenu moyen des habitants de Mons. Ensuite, le taux de chômage administratif y est de près de 23,1%, supérieur au taux de chômage moyen des villes FEDER. Enfin, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est de 3,8 % et a augmenté de manière importante entre 2003 et 2014.

- Précarité des ménages

Mis à part certaines zones disparates où les niveaux de précarité sont les plus extrêmes, le tissu urbain de La Louvière ainsi que sa périphérie ont des niveaux de précarité qui fluctuent suivant les quartiers considérés mais aucune véritable tendance ne peut être observée sur le territoire. Parmi les zones possédant les ménages les plus précarisés, on peut énumérer les secteurs contenant les Cités de Genival, des Carrés de Bois-du-Luc, de Reine Astrid mais aussi certains secteurs appartenant en partie aux quartiers de Maurage et de Trivières. Aussi, dans le tissu urbain de La Louvière, la Cité du Bocage, la Cité-Jardin Reine-Élisabeth ainsi que le secteur Mansart ressortent comme ayant des ménages plus précarisés également.

Figure 4.4.6 :
Précarité des ménages

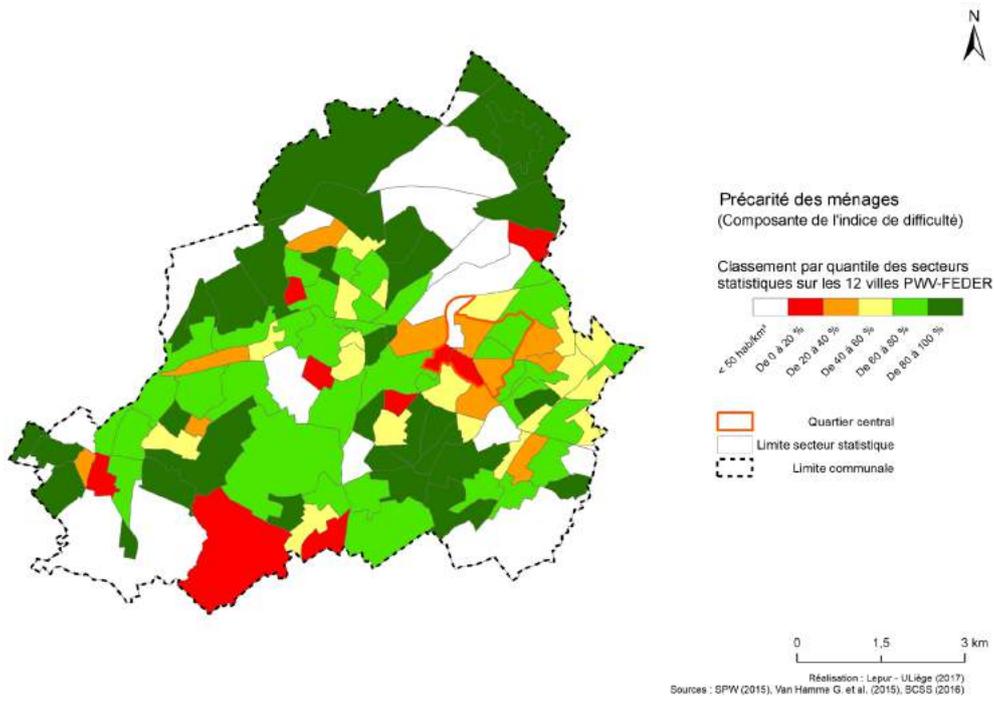
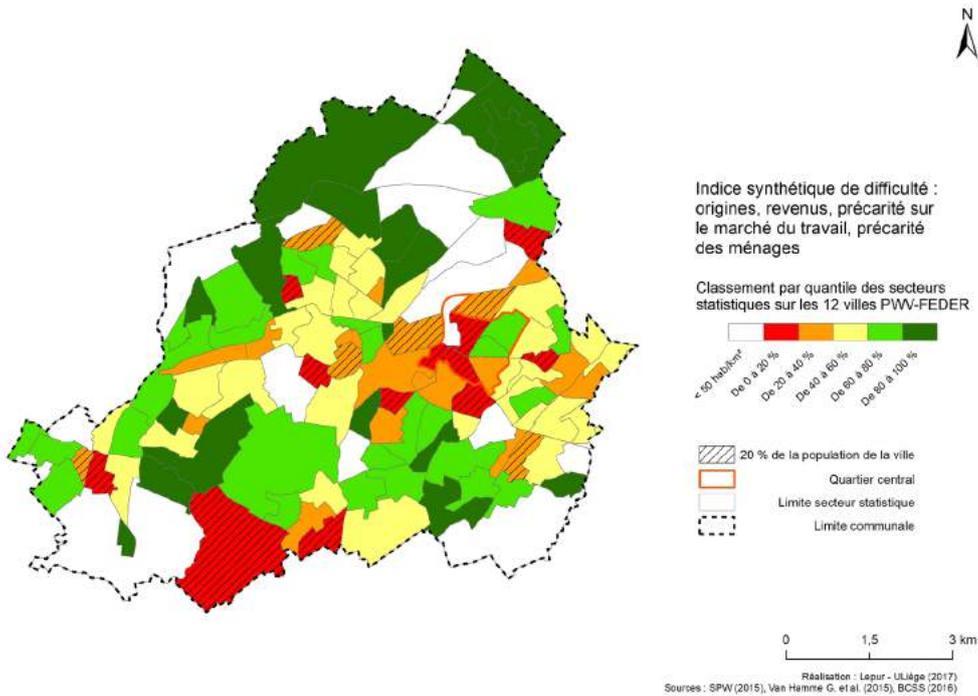


Figure 4.4.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 1.463

> Evolution (2011-2016): + 18,0 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 181,9

Valeur ajoutée brute (2016): 0.5m €

> Evolution (2011-2016): + 5,6 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 365,2 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 332

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 192

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 1

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 156

> Evolution (2011-2016): + 13,5 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 35

> Evolution (2011-2016): + 41,7 %

Emploi total (2016): 24.878

> Evolution (2001-2016): + 5,5 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 51,0

> Evolution (2001-2015): + 7,2 %

Emploi salarié (2016): 21.927

> Evolution (2001-2016): + 4,4 %

Emploi indépendant (2016): 2.951

> Evolution (2001-2016): + 15,2 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 179

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 1,15

- Indice synthétique de difficulté

Conformément au constat fait sur la précarité des ménages, les secteurs possédant les populations plus précarisées sont également ceux qui présentent les indices synthétiques de difficulté les plus défavorables. En plus de ces derniers, le centre-ville de La Louvière (hyper-centre) et la cité du Beau Site possèdent aussi davantage de difficultés socio-économiques. À l'inverse, Besonrieux se démarque par des populations qui possèdent peu de difficultés socio-économiques.

- Economie et emploi

Le territoire de La Louvière rassemble un total de 1.463 sièges sociaux d'entreprises, ce qui constitue un ratio assez faible de 181 entreprises/10.000 hab. Le territoire de La Louvière génère aussi une valeur ajoutée brute faible ; il détient un ratio de seulement 365 kEUR/entreprise alors que les villes FEDER relèvent des ratios de plus de 580 kEUR/entreprise en moyenne. De plus, parmi ses 1.463 entreprises, seulement 22,7% sont qualifiées de structurantes alors que les villes FEDER regroupent en moyenne une part de 26,3% d'entreprises structurantes.

Le territoire de La Louvière totalise 24.878 emplois parmi lesquels 88,1% sont des emplois salariés. À La Louvière, on constate une faible ratio d'emploi intérieur de 51 tandis que la moyenne des villes FEDER est de 69. De plus, seules Seraing et Sambreville ont un plus mauvais score. Entre 2001 et 2015, ce ratio progresse cependant de 7%, plus rapidement donc par rapport à ce qui est relevé sur l'ensemble des villes FEDER.

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

Les secteurs statistiques de La Louvière possèdent un ratio nombre d'entreprises par rapport au total du nombre d'entreprises des 12 villes qui est généralement faible. Seuls les secteurs situés à l'intérieur du périmètre central de La Louvière ont des ratios plus élevés. On constate donc une plus forte concentration en entreprises à l'intérieur du tissu urbain central. À l'extérieur, le secteur de Reine Astrid se distingue aussi par un plus grand nombre d'entreprises. Cela s'explique par la présence de NLMK. Soulignons que l'entreprise est essentiellement située sur les secteurs voisins au sud - ouest mais que l'entrée se fait au niveau du secteur Reine Astrid.

Figure 4.4.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

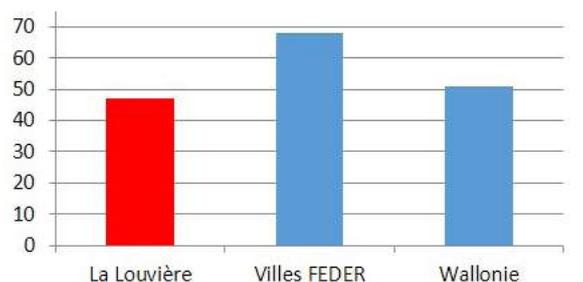


Figure 4.4.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

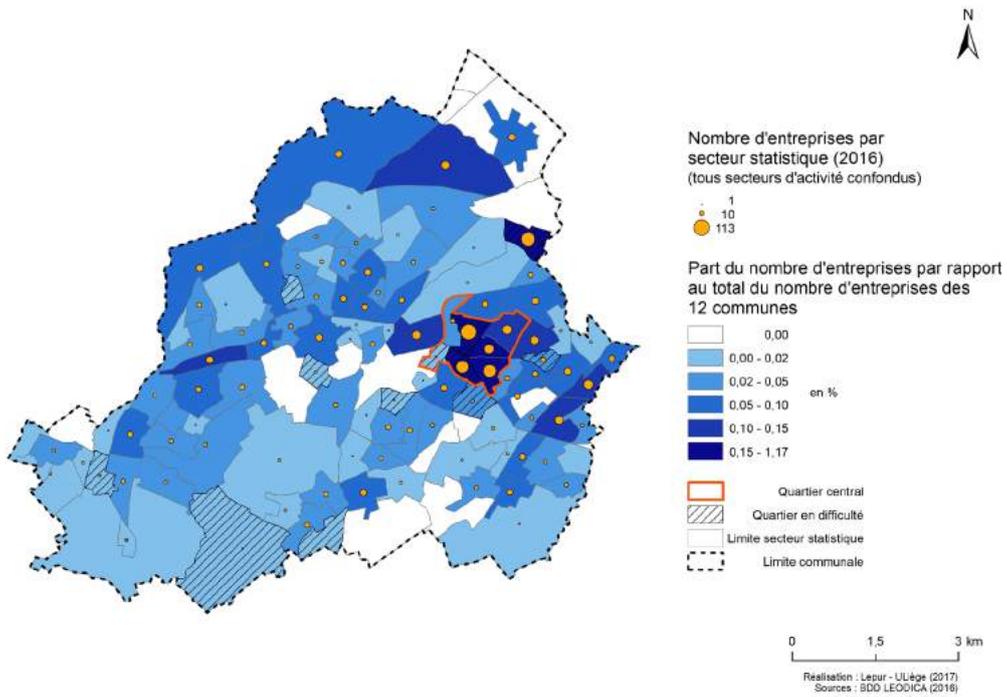


Figure 4.4.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

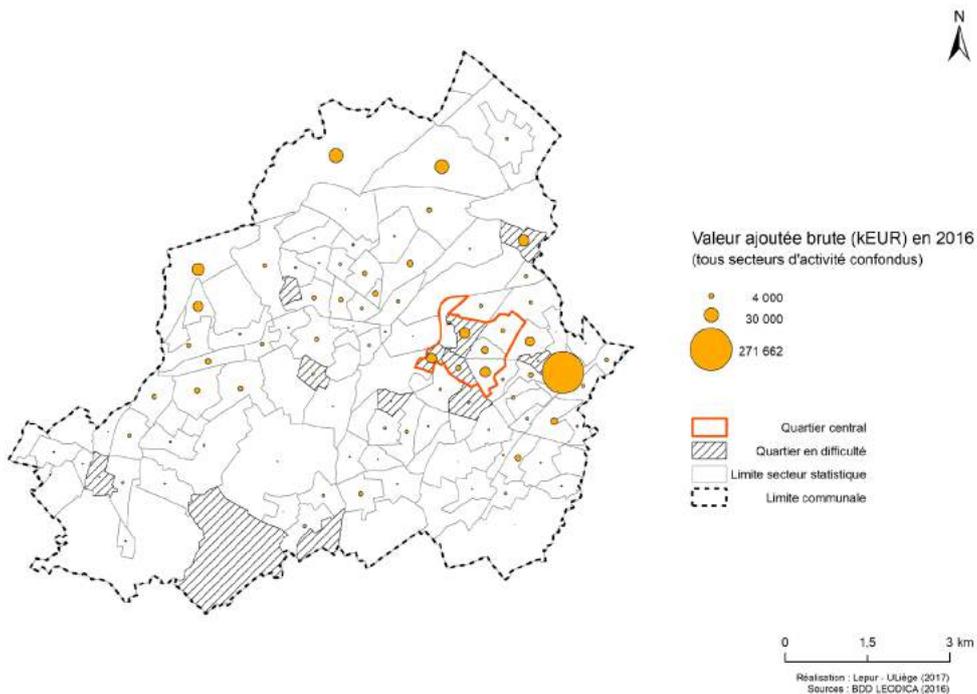


Figure 4.4.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

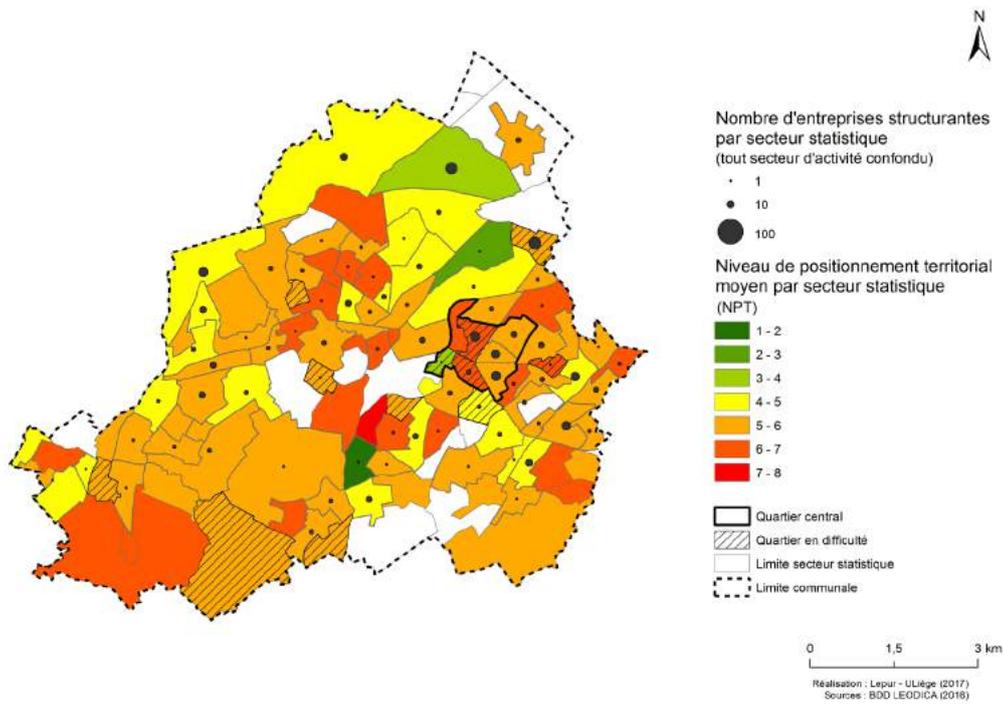
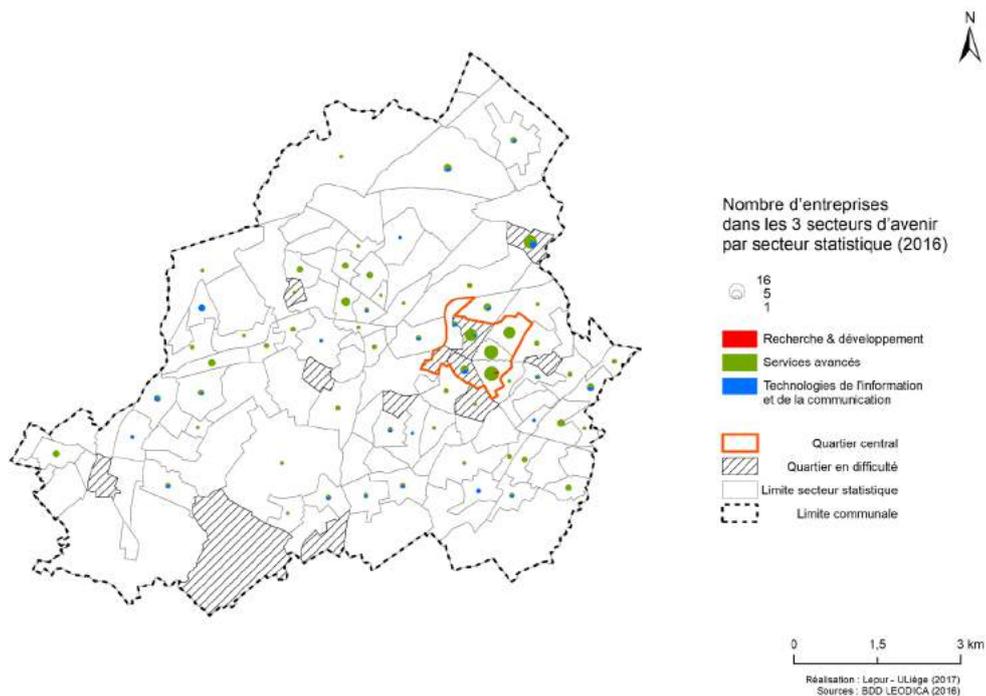


Figure 4.4.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Par contre, les secteurs qui détiennent les plus grands nombres d'entreprises ne sont de toute évidence pas ceux qui produisent les valeurs ajoutées les plus élevées. Dans la périphérie, plusieurs secteurs produisent en effet des valeurs ajoutées plus importantes que les quartiers du centre urbain malgré leur déficit en entreprise; c'est le cas notamment des secteurs du bois du Sart mais aussi des secteurs du Grand Peuplier et des Bois Familleureux regroupant chacun un parc d'activité économique. À l'est du tissu urbain central, à proximité de l'Hôpital de Jolimont, l'un des secteurs détient la plus forte production de valeur ajoutée ; celle-ci résulte d'entreprises dont les activités sont médico-sociales et sociales avec ou sans hébergement.

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

En ce qui concerne le nombre d'entreprises à caractère structurant, on remarque qu'un plus grand nombre d'entreprises structurantes est concentré à l'intérieur du tissu urbain central de La Louvière, bien que des secteurs plus au nord en possèdent également un certain nombre. De plus, l'échelle colorimétrique montre les zones dans lesquelles les entreprises ont un bon niveau de positionnement territorial moyen, ce qui est le cas de la majorité des secteurs centraux.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

En ce qui concerne les 3 secteurs d'avenir, un plus grand nombre d'entreprises actives dans les services avancés sont regroupées à l'intérieur des quartiers centraux de La Louvière. Les entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication, moins nombreuses, sont quant à elles plus dispersées sur le territoire communal. Une seule entreprise de recherche et développement est implantée à La Louvière ; celle-ci est localisée à l'intérieur des quartiers centraux de la ville.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Par rapport aux moyennes wallonnes, La Louvière est plus spécialisée dans les domaines des services aux personnes (ou non marchands), les services marchands ainsi que le commerce (+ véhicule + HoReCa). Par contre, La Louvière est en sous-spécialisation par rapport aux autres villes FEDER dans les domaines des industries et énergies et dans le commerce de gros.

Figure 4.4.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

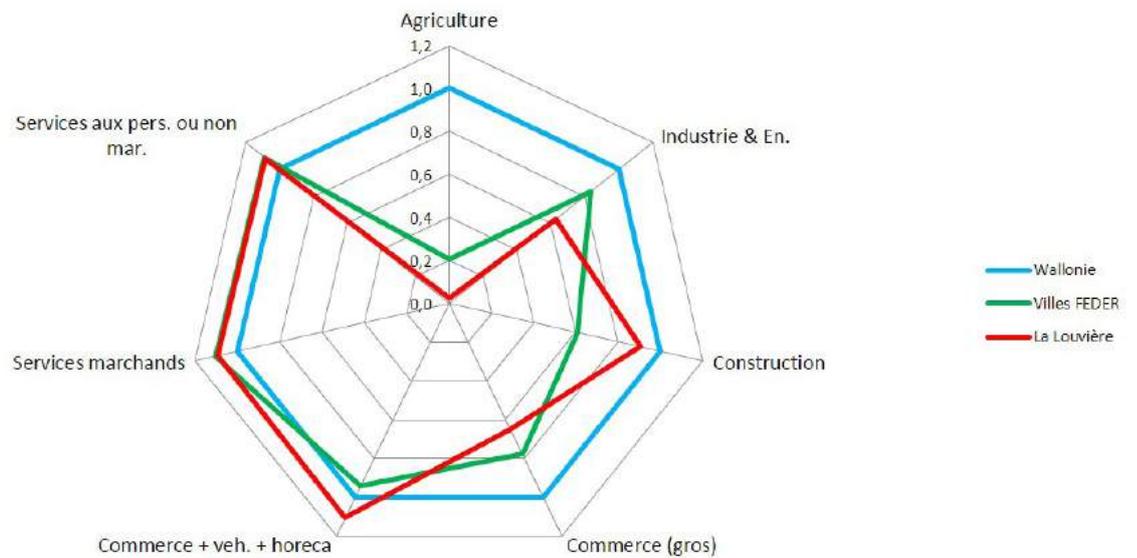
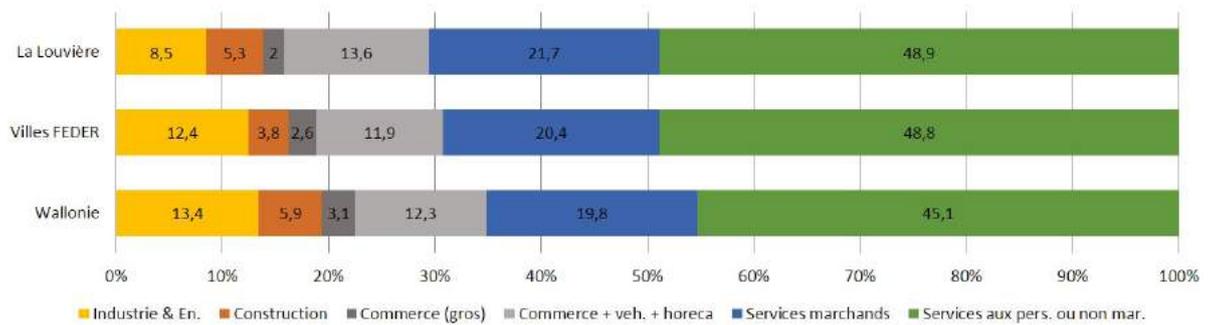


Figure 4.4.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

Parmi les secteurs les plus spécialisés de La Louvière, les pourcentages d'emplois salariés dans les secteurs des services aux personnes (ou non marchands) et des services marchands sont proches des pourcentages moyens des villes FEDER. Par contre, le troisième secteur le plus spécialisé à La Louvière, le secteur du commerce (+ véhicule. + HoReCa), détient une part d'emplois salariés plus importante que la part moyenne des villes FEDER. Mais cette spécialisation n'est qu'apparente car elle témoigne d'un déficit dans les autres domaines.

- Environnement et durabilité

La quantité d'ordures collectées est de 198 kg/hab./an, ce qui est supérieur à la moyenne observée sur les 12 villes FEDER, qui est de 166 kg/hab./an. La consommation finale d'énergie par 10.000 hab. à La Louvière (258 GWh/10.000 hab.) est quant à elle légèrement inférieure à la moyenne des villes FEDER (287 GWh/10.000 hab.).

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

La part d'emploi local est d'environ 36%, valeur légèrement supérieure aux villes FEDER dans leur globalité (34,5%).

La Louvière est la seule ville FEDER où plus de la moitié des travailleurs (55,3%) habitent en dehors de la commune et de l'arrondissement. On retrouve donc de très faibles parts de travailleurs provenant de l'arrondissement de La Louvière et de l'extérieur de la Wallonie, respectivement 6,4% et 3,8%.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 197,7 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 1,00 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 257,99 GWh

Part de l'emploi local (2015): 35,9 %

Figure 4.4.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

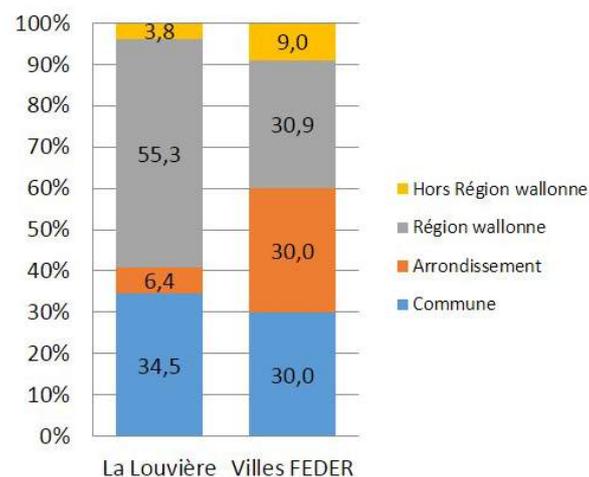
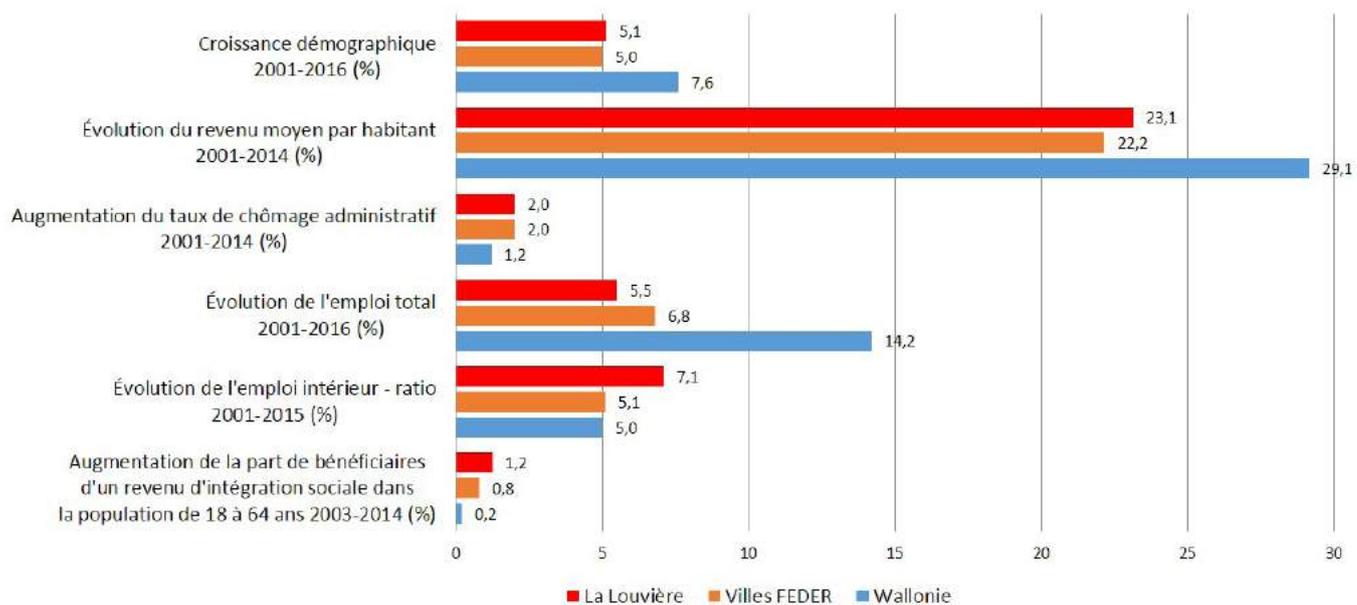


Figure 4.4.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.5

LIEGE





Figure 4.5.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

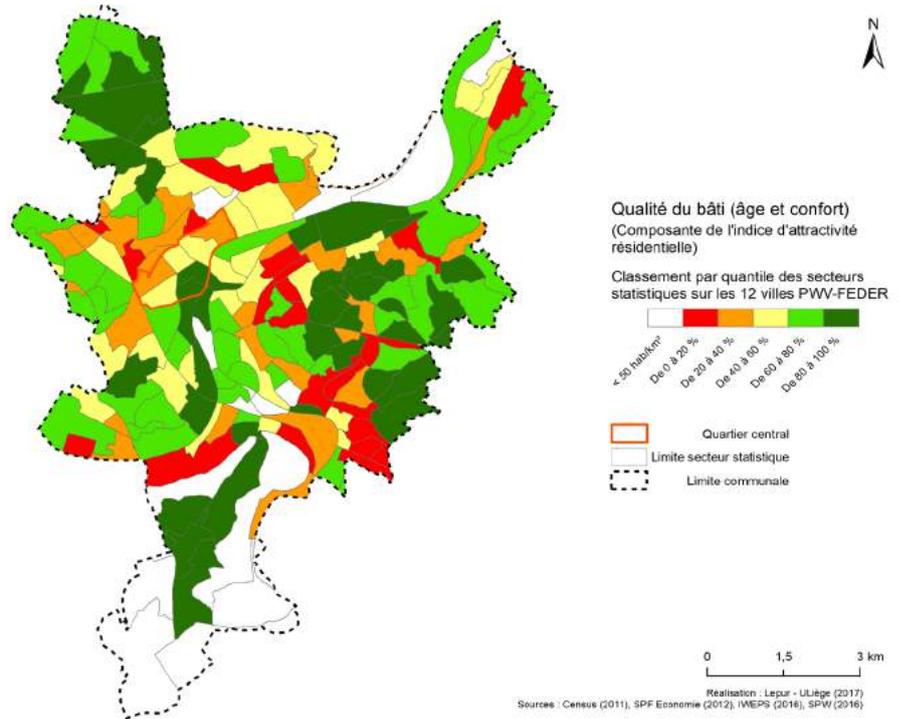
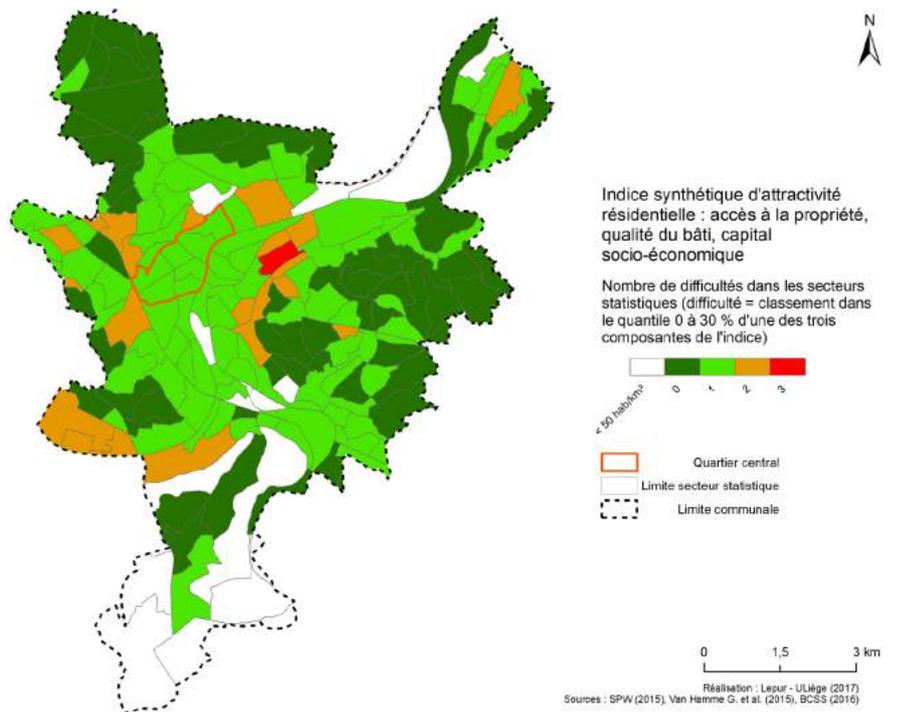


Figure 4.5.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

Avec un total de 196.970 habitants en 2016, Liège est la deuxième ville la plus peuplée de Wallonie derrière Charleroi. Notons le grand écart au sein de la hiérarchie entre ces 2 métropoles et les autres villes. D'une manière générale, les pôles FEDER témoignent d'une faible croissance démographique au regard de la tendance régionale. Pour sa part, Liège affiche également une plus faible croissance démographique (+6,7%) que la Wallonie (+7,6%). Si Liège avait connu le même taux de croissance démographique que la Wallonie depuis la fusion des communes en 1978, elle aurait actuellement dépassé le seuil des 250.000 habitants. En ce qui concerne les parts de la population de moins de 20 ans et celle de plus de 60 ans à Liège, celles-ci sont toutes deux inférieures aux moyennes des villes FEDER ainsi qu'aux valeurs wallonnes.

Concernant les ménages de Liège, le principal point interpellant est la part très élevée de ménages isolés (53,4%). En comparaison, la moyenne pour les villes FEDER s'élève à 40,3% tandis que la part globale en Wallonie est de 35,2%. Ce constat illustre clairement un des enjeux auquel Liège est confronté : il y a trop de ménages isolés et pas assez de ménages familiaux dans le centre urbain. Ce constat est caractéristique des grandes villes. Ces chiffres sont notamment la conséquence du phénomène d'exode urbain des ménages plus nombreux (et plus aisés) vers les périphéries. Pour l'année 2016, Le solde migratoire est positif et s'élève à 2,25. Cela signifie qu'il y a plus de flux de population qui décident de s'installer à Liège que de personnes se dirigeant vers l'extérieur. Le solde migratoire total de Liège est plus ou moins équivalent au solde migratoire moyen des villes FEDER. Cependant, celui-ci résulte de deux phénomènes en opposition : un solde migratoire interne négatif et un solde migratoire externe positif (et plus élevé en valeur absolue). Le constat est donc que la croissance démographique est essentiellement due à l'arrivée de populations étrangères tandis que les Liégeois quittent la ville au profit de la périphérie.

Enfin, l'évaluation des conditions de bien-être de Liège n'est pas très positive puisque l'indice synthétique des conditions de bien-être est évalué à 0,48, là où la valeur moyenne en Wallonie est supérieure (0,55).

• Cadre de vie

Le territoire communal de Liège possède la densité en habitant la plus élevée parmi les villes FEDER (2.870 hab./km²). En comparaison, la moyenne des villes FEDER s'élève seulement à 1.277 hab./km².

Les chiffres se rapportant au cadre bâti de Liège sont plutôt défavorables et décrivent un bâti urbain vieillissant. D'abord, Liège possède une part non négligeable de logements datant d'avant 1945 : 64% (la moyenne pour les villes FEDER étant de 56%). Ensuite, le

POPULATION:

Population (2016): 196.970 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 6,7 %
 Part de - de 20 ans (2016): 21,3 %
 Part de + de 60 ans (2016): 22,7 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,48
 Part de diplômés du supérieur: 40,7%
 Part de la population étrangère: 19,5 %
 Part de ménages isolés (2015): 53,4 %
 Solde migratoire total (2016): + 2,25
 Solde migratoire interne (2016): - 5,60
 Solde migratoire externe (2016): + 7,85

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 68,6 km²
 Densité: 2.870,9 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 16,3 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 64,1 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 2,4 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 17,8
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 30,3 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 146.995 €
 Part de ménages locataires (2011): 51,9%
 Part de logements occupés par leur propriétaire:
 47,6%

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016):
 1.349,3
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011):
 1.842,0
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 182,6
 Superficie commerciale du nodule central (2014):
 158.522 m²
 > Part de cellules vides (2014): 15,6%
 > Evolution (2010-2014): + 1,9 %
 Superficie commerciale de la commune (2014):
 495.857 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 14.624 €

> Evolution (2001-2014): + 19,9 %

Taux de chômage administratif (2014): 27,2 %

> Augmentation (2001-2014): + 2,8 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 7,2 %

> Augmentation (2003-2014): + 1,1 %

Figure 4.5.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

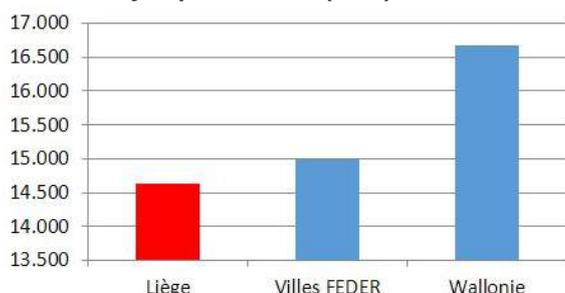


Figure 4.5.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

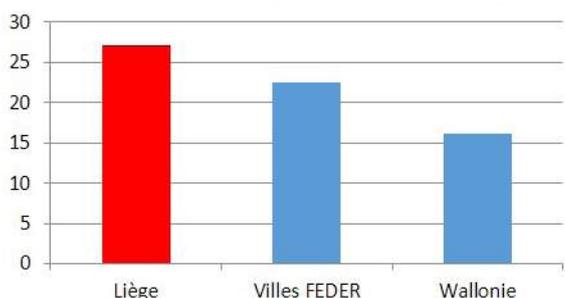


Figure 4.5.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



pourcentage de logements construits après 2011 est faible à Liège (2,4%) en comparaison à la moyenne des villes FEDER (4,2%).

De plus, la production de logements y est parmi les plus faibles en 2014-2015 avec un ratio qui s'élève seulement à 17,8 logements/10.000 hab. D'autres villes comme Mons et Mouscron obtiennent des valeurs respectives de 37,3 log/10.000 hab. et de 45,8 log/10.000 hab. qui sont mêmes plus élevées que la moyenne wallonne (30,4 log/10.000 hab.).

Le prix moyen d'une maison ordinaire à Liège (146.995 euros) est relativement proche de celui de la moyenne des villes FEDER. Ce prix moyen est cependant très variable suivant les villes et leur attractivité, comme constaté par les exemples de Charleroi (107.413 euros) ou de Namur (211.864 euros). Le prix moyen d'une maison ordinaire en Wallonie (155.070 euros) est néanmoins plus élevé qu'à Liège.

Toujours concernant le logement à Liège, 16% de ceux-ci possèdent moins de 4 pièces. Ce pourcentage est élevé par rapport à la moyenne des villes FEDER (11,4%). De plus, Liège possède le pourcentage le plus élevé de locataires (52%) parmi les villes FEDER. Ceci n'est pas sans rappeler la part très élevée de ménages isolés qui y résident (53,4%) : l'existence du lien entre ces 3 variables semble évidente.

- Qualité du bâti - âge et confort

La qualité du bâti est très variable entre les quartiers de la ville de Liège. On remarque, en rouge, les quartiers dont le cadre de vie est le plus dégradé. Ceux-ci sont composés d'un bâti ancien et peu entretenu, avec des logements plutôt inconfortables voire même insalubres. On retrouve un bâti dégradé dans les secteurs statistiques des quartiers de Bressoux, Amercoeur, Grivegnée, Chênée, Angleur, Jupille ainsi qu'à Saint-Laurent et Thier-à-Liège. Ces quartiers correspondent pour la plupart à d'anciens faubourgs, situés en marge des dynamiques de rénovation, et marqués par une dégradation accrue avec le temps.

- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Au sein de la commune de Liège, les plus grands nombres de difficultés liées à l'attractivité résidentielle se situent dans les zones de Droixhe, Cornillon, Robertmont, Valdor, Saint-Leonard, Sainte-Marguerite, du Laveu et en particulier dans la zone de Bressoux où la situation est la plus problématique avec 3 difficultés au total. En dehors de celles-ci, le territoire communal de Liège est composé de valeurs d'indice synthétique globalement favorables à l'attractivité résidentielle. Soulignons le centre-ville de Liège qui présente une bonne attractivité résidentielle également.

Figure 4.5.6 :
Précarité des ménages

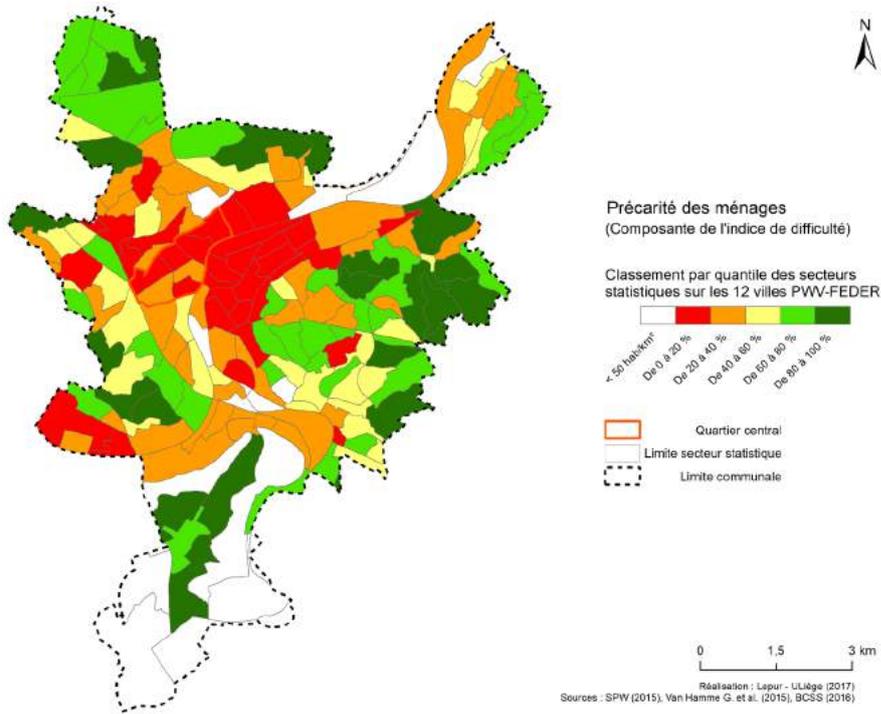
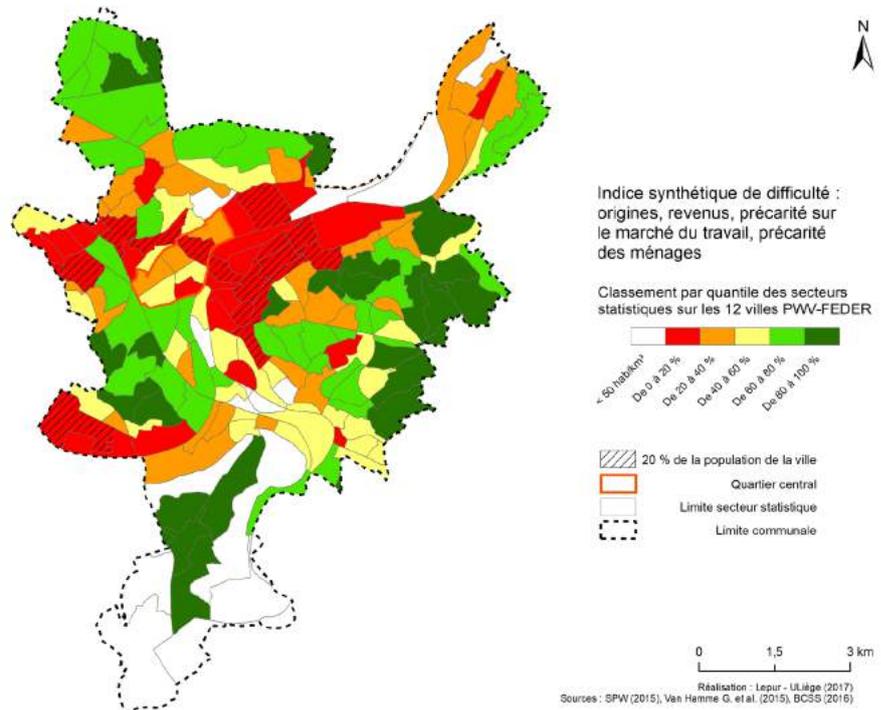


Figure 4.5.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 5.553

> Evolution (2011-2016): + 22,6 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 281,9

Valeur ajoutée brute (2016): 3.2m €

> Evolution (2011-2016): + 31,2 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 578,5 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 1.257

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 917

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 32

> Evolution (2011-2016): + 52,4 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 688

> Evolution (2011-2016): + 18,3 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 197

> Evolution (2011-2016): + 27,3 %

Emploi total (2016): 104.664

> Evolution (2001-2016): + 2,6 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 82,5

> Evolution (2001-2015): - 2,6 %

Emploi salarié (2016): 96.579

> Evolution (2001-2016): + 2,2 %

Emploi indépendant (2016): 8.085

> Evolution (2001-2016): + 7,7 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 1.479

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 2,20

• Équipements et services à la population

Parmi les villes FEDER, Liège est la ville qui détient les ratios les plus élevés en étudiants avec 1.349 étudiants du secondaire/10.000 hab. et 1.842 étudiants du supérieur/10.000 hab.

Concernant les équipements relatifs à la santé, le territoire liégeois dispose de +/- 183 lits d'hôpitaux/10.000 hab. Seule la ville de Tournai fait mieux avec 188 lits d'hôpitaux/10.000 hab.

En termes de surface commerciale, Liège possède un hyper-centre de 160.000 m² de commerces soit un nombre largement plus élevé que celui des autres villes FEDER. Par contre, par rapport à sa population, Liège affiche un peu plus de 25.000 m²/10.000 hab. soit un ratio qui n'est situé que légèrement au-dessus de la moyenne des pôles FEDER (24.855 m²/10.000 hab.). Parmi ces commerces, la part de cellules vides y est faible (15%) et a légèrement augmenté durant la période 2010-2014 (+2%).

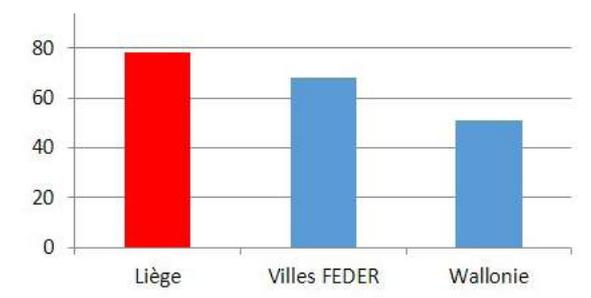
• Revenus - taux de chômage - RIS

D'un point de vue socio-économique, les résultats pour Liège sont assez faibles puisque le revenu moyen par habitant y est inférieur à celui de la Wallonie ainsi qu'à la moyenne pour les villes FEDER. Sa croissance durant la période 2001-2014 a été plus faible que celle des autres références. Ce déficit de croissance tend à soutenir les disparités entre les niveaux de revenu moyen par habitant.

Au niveau du chômage, la situation à Liège est plus préoccupante puisque la ville connaît sur le territoire communal d'Arlon que sur les territoires des autres villes FEDER étudiées. le taux de chômage le plus élevé de toutes les villes FEDER et sa croissance, de 2,8% entre 2001 et 2014, n'a pas contribué à une résorption.

L'aide sociale est très présente à Liège puisque plus de 7% de la population de 18 à 64 ans sont bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale et cette part de la population est en augmentation depuis 2003. Liège est le pôle FEDER où la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration est la plus grande.

Figure 4.5.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



En conclusion, du point de vue socio-économique, Liège présente des résultats interpellants :

- Un revenu moyen par habitant faible dont la croissance depuis 2001 est moindre que celle des autres villes FEDER ;
- Un taux de chômage élevé accompagné d'une forte croissance ;
- Une part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration très élevée et en croissance depuis 2003.

Figure 4.5.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

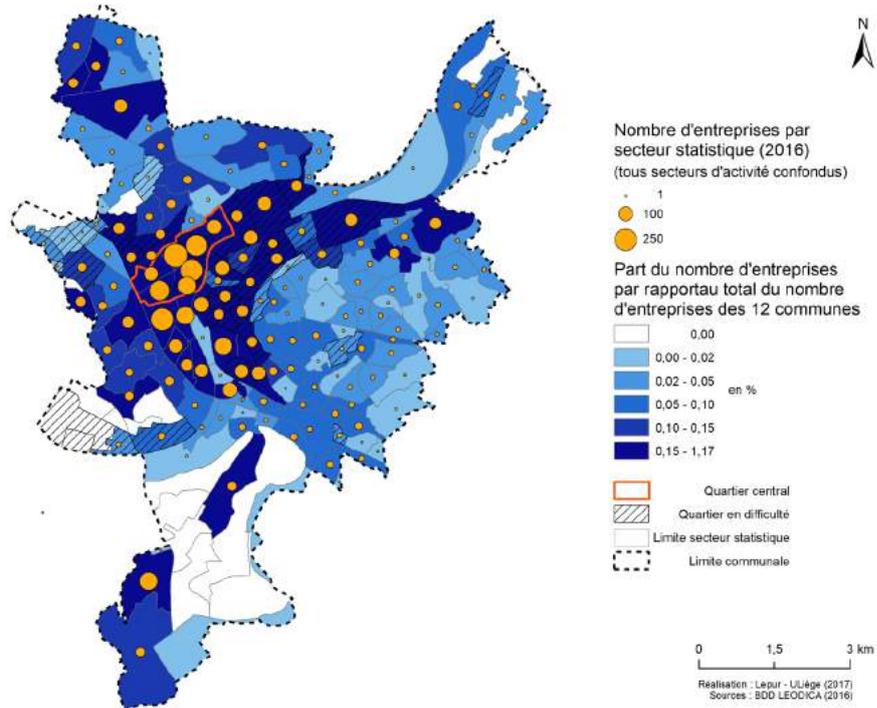


Figure 4.5.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique tous secteurs d'activité confondus)

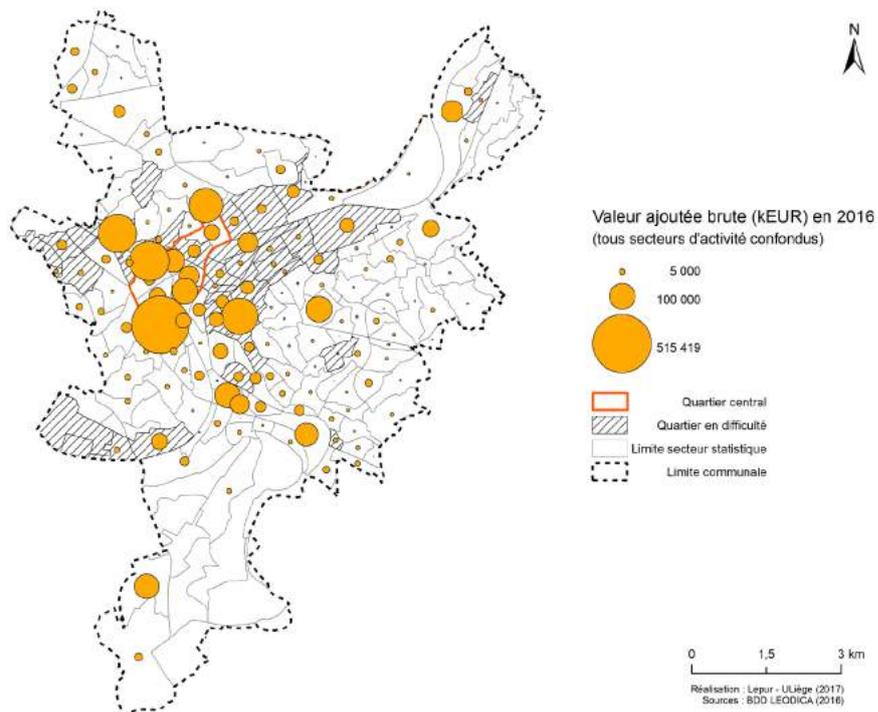


Figure 4.5.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

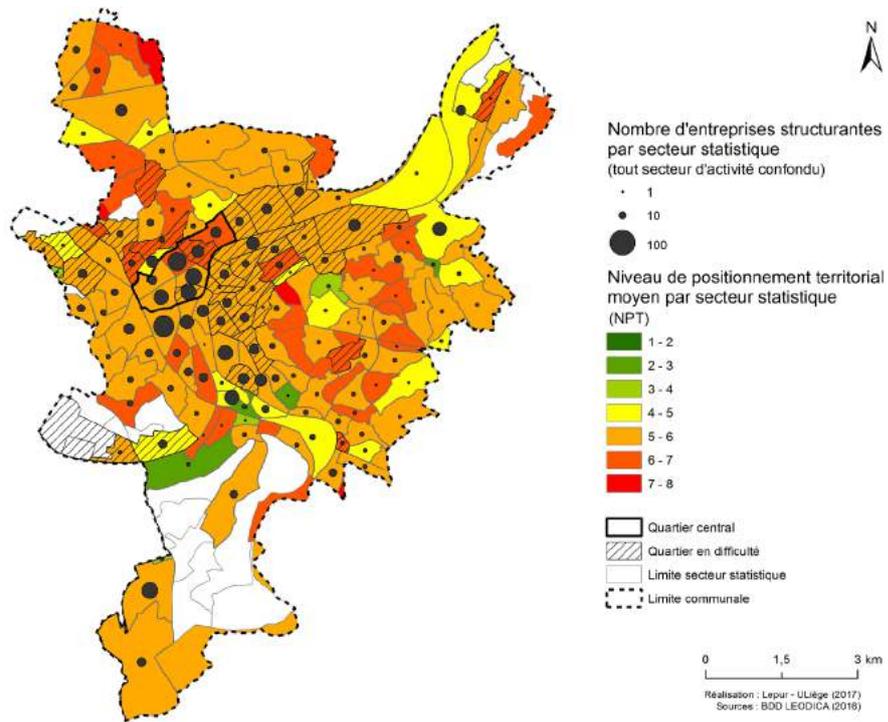
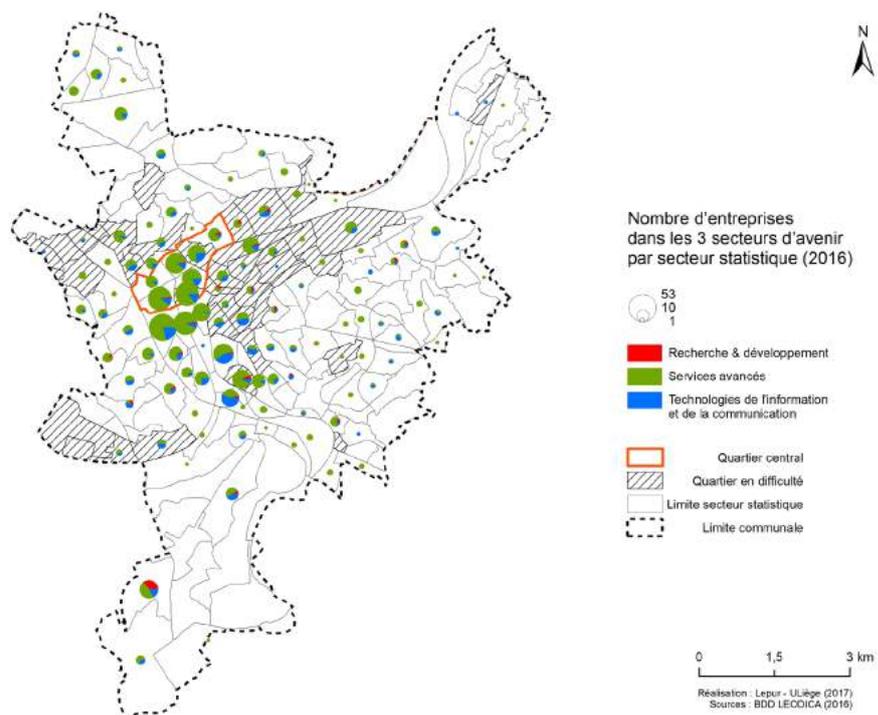


Figure 4.5.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



• Précarité des ménages

Concernant la composante « précarité des ménages », on remarque qu'un grand nombre de quartiers centraux ainsi que les faubourgs de Liège possèdent des valeurs assez défavorables. En effet, les secteurs statistiques qui ressortent en rouge (carte 4.5.6) sont ceux qui comportent une part plus importante de ménages précaires. On retrouve notamment une population plus précarisée pour l'ensemble des quartiers centraux de Liège en comparaison aux quartiers semi-périphériques, caractérisés par un niveau de précarité moins élevé. Ce constat résulte de la concentration de personnes précarisées au centre. Il diverge avec les observations faites au niveau de l'attractivité résidentielle.

• Indice synthétique de difficulté

D'une part, les secteurs statistiques en rouge (carte 4.5.7) symbolisent les quartiers les plus en difficulté et qui concentrent 20% de la population cumulée des 12 villes FEDER. D'autre part, les secteurs statistiques hachurés symbolisent les quartiers où la situation est la plus défavorable et qui concentrent 20% de la population cumulée de Liège.

Liège possède un niveau de difficulté plus élevé que la moyenne des douze villes FEDER caractérisé par un plus grand nombre de secteurs en difficulté à l'échelle des 12 villes FEDER que de secteurs en difficulté au sein de la ville, tout comme Charleroi.

De nombreux quartiers avec des difficultés socio-économiques sont situés au sein de l'hyper-centre de Liège. Les quartiers Cathédrale, Outre-Meuse, Amercoeur, Féronstrée, Sainte-Marguerite, Bressoux, Saint-Léonard et Sclessin présentent un niveau de difficultés socio-économiques important. Par contre, les hauteurs des bords de Meuse sont caractérisées par des indices nettement plus favorables. Par exemple, marquées par des valeurs d'indice de difficulté faibles, les quartiers du Sart-Tilman, de Bruyères, de Cointe et de Rocourt témoignent d'une situation nettement plus favorables.

• Economie et emploi

A l'échelle communale, Liège possède un grand nombre d'entreprises : 5.553 sièges sociaux (tous secteurs d'activités confondus) dont 23% sont qualifiées de structurants. Ce dernier, rapporté à la population

totale équivaut à un ratio également élevé : 282 entreprises/10.000 hab. (contre 242 entreprises/10.000 hab. en moyenne pour les villes FEDER). Ce score élevé s'explique en partie par le grand nombre d'emplois à Liège, en grande partie occupés par des travailleurs habitant l'arrondissement de Liège.

Le ratio de la valeur ajoutée brute totale par rapport au nombre d'entreprises à Liège (578 kEUR/entreprise) est dans le même ordre de grandeur que la moyenne des ratios des pôles FEDER.

Concernant l'emploi, la ville de Liège possède un total de 104.664 emplois sur son territoire ; 92% de ceux-ci sont des emplois salariés. Liège possède donc une part assez faible de 7,7% de travailleurs indépendants, contre 9,5% en moyenne pour les villes FEDER. Cependant, la croissance du nombre de travailleurs indépendant (7,7%) est plus élevée que celle du nombre de salariés (2,2%).

Le ratio d'emploi intérieur rapporte le nombre d'emplois par rapport à la population en âge de travailler. On remarque que le ratio pour Liège est plus élevé que la valeur moyenne des 12 villes FEDER. Ce résultat satisfaisant contraste avec le taux de chômage qui est également très élevé à Liège (27%). Il s'explique par le grand nombre d'emplois occupés par des habitants de l'arrondissement de Liège et non par des habitants de la ville. C'est donc une population plus aisée, habitant la périphérie de Liège, qui occupe une partie des emplois à Liège. Ceci illustre clairement deux facettes de Liège : d'un côté le constat socio-économique défavorable en regard de la population résidente et, d'un autre côté, une dynamique économique positive.

• Nombre d'entreprises par secteur statistique

Sur la carte du nombre d'entreprises par secteur (tous secteurs d'activités confondus), on observe que le territoire de Liège contient une grande part d'entreprises par rapport au nombre total d'entreprises des 12 Villes FEDER. Celles-ci se trouvent pour la plupart dans le centre urbain de Liège mais aussi sur les hauteurs (Sart-Tilman, Cointe, Rocourt ou du côté de Droixhe et Jupille).

Dans le tissu urbain central de Liège, on remarque que les secteurs statistiques repris comme « quartier en difficulté » contiennent moins d'entreprises que les autres.

Figure 4.5.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

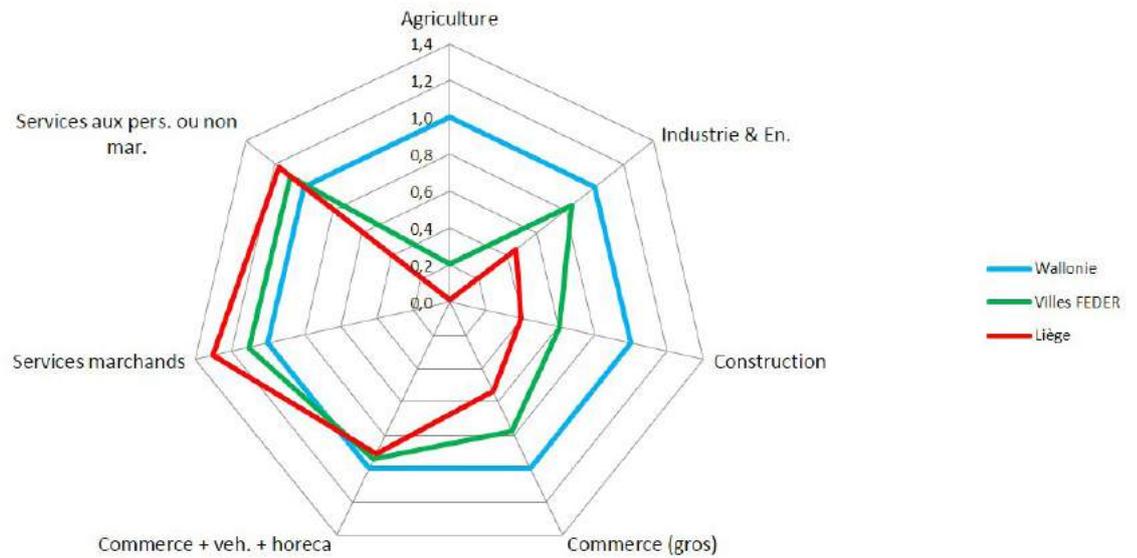
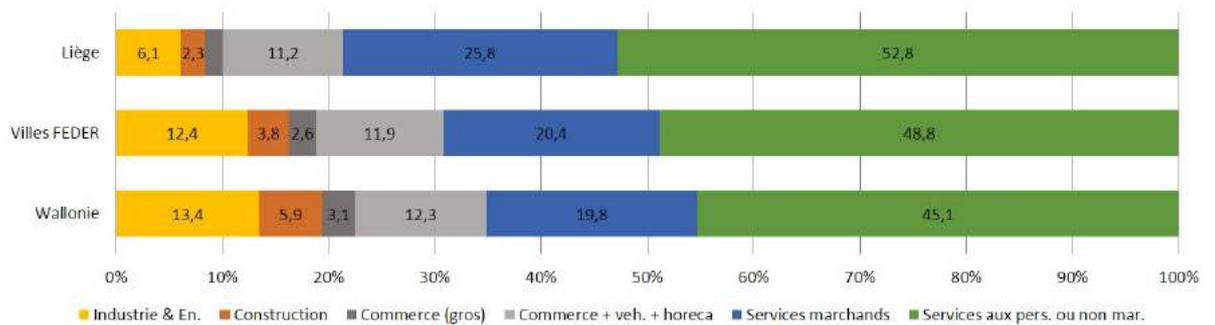


Figure 4.5.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



• Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

La cartographie de la valeur ajoutée brute permet d'évaluer la création de richesse brute des entreprises de chacun des secteurs statistiques ; elle traduit donc l'activité des entreprises. Sur le territoire liégeois, les zones de grande valeur ajoutée brute se situent dans le centre de Liège (Sainte-Marie, Saint-Martin, ...) et, en périphérie, le Sart-Tilman, au sud (rappelons que le parc scientifique se situe en grande partie sur la commune de Seraing) et Monsin, au nord, mais avec des valeurs moindres.

Les secteurs statistiques qui contiennent beaucoup d'entreprises ont naturellement une production de valeur ajoutée brute plus élevée. Cependant, parmi les secteurs centraux qui possèdent un plus grand nombre d'entreprises, les secteurs repris dans les zones des quartiers en difficulté ne présentent pas une grande valeur ajoutée. Grâce aux cartes du nombre d'entreprises et de la valeur ajoutée par secteur statistique, on repère les secteurs qui possèdent un faible nombre d'entreprise mais dont les activités contribuent à générer une grande valeur ajoutée brute (Saint-Paul-de-Sincay, Citadelle, Quai des Venues, Robermont).

• Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

En ce qui concerne le nombre d'entreprises à caractère structurant, le constat est fort semblable à celui fait pour le nombre d'entreprises total : un plus grand nombre d'entreprises structurantes est concentré à l'intérieur du tissu urbain central de Liège. De plus, l'échelle colorimétrique montre les zones dans lesquelles les entreprises ont un bon niveau de positionnement territorial moyen. Pour résumer l'évaluation plus simplement, on peut dire qu'au plus la valeur du NPT moyen est faible, au plus le secteur statistique contient une part importante d'entreprises à caractère structurant. Les secteurs de Kinkempois, du quai des Venues et de Grivegnée se démarquent de la sorte (vert/jaune). Par opposition, on peut aussi repérer plusieurs secteurs ne contenant aucune entreprise structurante et dont le NPT moyen est défavorable (en rouge sur la carte 4.5.11).

Les secteurs qui ont un nombre d'entreprises structurantes élevé ont pour la plupart une valeur ajoutée brute plus grande. Ils sont cependant caractérisés par un NPT moyen plutôt défavorable. Ce résultat est la conséquence d'une part également élevée d'entreprises non structurantes à l'intérieur de ces secteurs statistiques et qui influence significativement la valeur du NPT moyen.

Certains secteurs sont également intéressants et se démarquent par un faible nombre d'entreprises, un faible nombre d'entreprises structurantes mais une valeur ajoutée brutes élevée et un NPT moyen faible. On suppose que les entreprises structurantes situées à l'intérieur contribuent à la majorité de la valeur ajoutée brute produite ; par exemple, le secteur statistique de la Citadelle (hôpital) ou bien le secteur Saint-Paul-De-Sincay (CILE et Umicore notamment).

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 173,40 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 3,67 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 202,26 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 29,9%

Figure 4.5.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

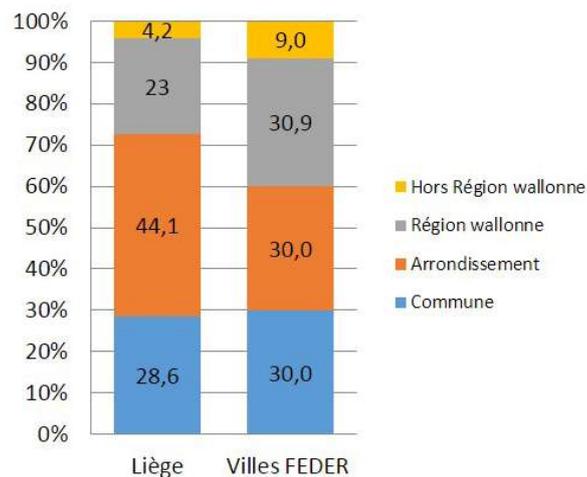
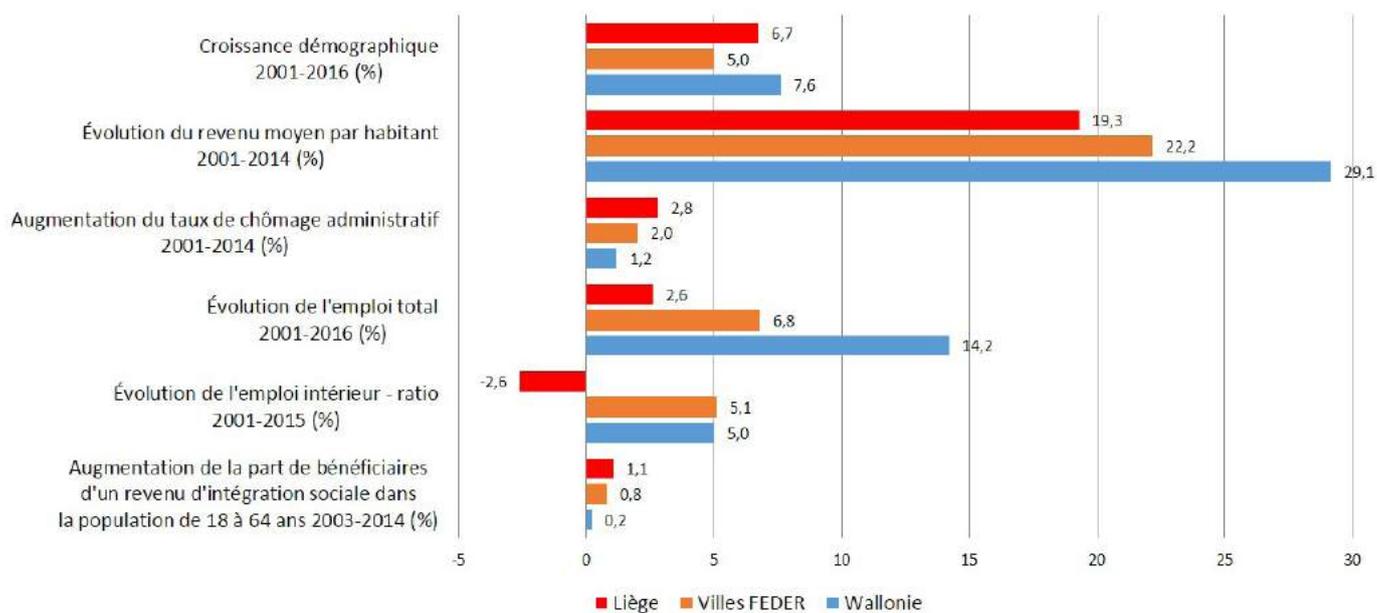


Figure 4.5.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



• Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

En ce qui concerne les trois secteurs d'avenir, les entreprises actives dans ces 3 domaines sont concentrées majoritairement dans le centre de Liège. Le secteur des services avancés réunit la plus grande part de celles-ci. Ensuite, les entreprises qui concernent les technologies de l'information et de la communication se retrouvent en centre urbain également mais en plus petit nombre. Enfin, une très petite part des entreprises de recherche et développement se situent dans le centre de Liège. Par contre, un nombre significatif de celles-ci sont localisées sur les hauteurs de Liège, au Sart-Tilman. Cette localisation spécifique résulte de la présence du parc scientifique de Liège à cet endroit, d'autre part de la proximité du lieu avec l'Université de Liège.

Dans le tissu urbain central de Liège, il y a par contre un nombre moins élevé d'entreprises de ce type, plus particulièrement dans les quartiers en difficultés.

• Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Les branches des services marchands ainsi que celle des services aux personnes ou non marchands sont fortement spécialisées à Liège (indices proches de 1,2). Tous les autres indices ont une valeur inférieure à 1 ; il n'y a aucune autre spécialisation dans le reste des branches d'activité.

• Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

Liège possède une part importante d'emplois salariés (52,8%) dans le domaine des services aux personnes ou non marchands (administration publique et défense, sécurité sociale, enseignement, activité pour la santé humaine, activités artistiques et autres services personnels, etc.). Les services marchands occupent aussi une part importante (25,8%) dans l'emploi salarié de Liège (transport, entreposage, activités immobilières, juridiques, comptables, d'architecture et d'ingénierie, activité de de la télécommunication). A l'inverse, il y a peu d'emplois salariés dans la branche des activités industrielles et d'énergies (6,1%). Historiquement, ce sont plutôt dans les communes limitrophes de Liège

que sont localisées les activités de cette branche.

• Environnement et durabilité

En matière d'énergie, bien que la production électrique reste largement dépendante de l'énergie nucléaire, le constat à Liège est à mettre en avant puisque la production électrique SER de la commune est de 3,67 GWh/10.000 hab. (alors que la moyenne des villes FEDER est seulement de 1,82 GWh/10.000 hab.). La production électrique SER regroupe la production électrique des sources d'énergie renouvelables, à savoir la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque. Aussi, la consommation finale d'énergie à Liège (202,26 GWh/10.000 hab.) est faible en comparaison aux autres villes FEDER.

En 2014, la quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant s'élève à 173,4 kg/hab./an ; celle-ci est proche de la moyenne des villes FEDER (166,14 kg/hab./an).

• Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

À Liège, une grande partie des travailleurs proviennent de l'arrondissement de Liège (44,1%). En comparaison à la moyenne calculée pour les villes FEDER, on retrouve des parts beaucoup plus faibles pour les travailleurs provenant du reste de la Wallonie et de l'extérieur. La part de travailleurs habitant dans la commune, représentant l'emploi local, est également un peu plus faible à Liège.

4.6

MONS





Figure 4.6.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

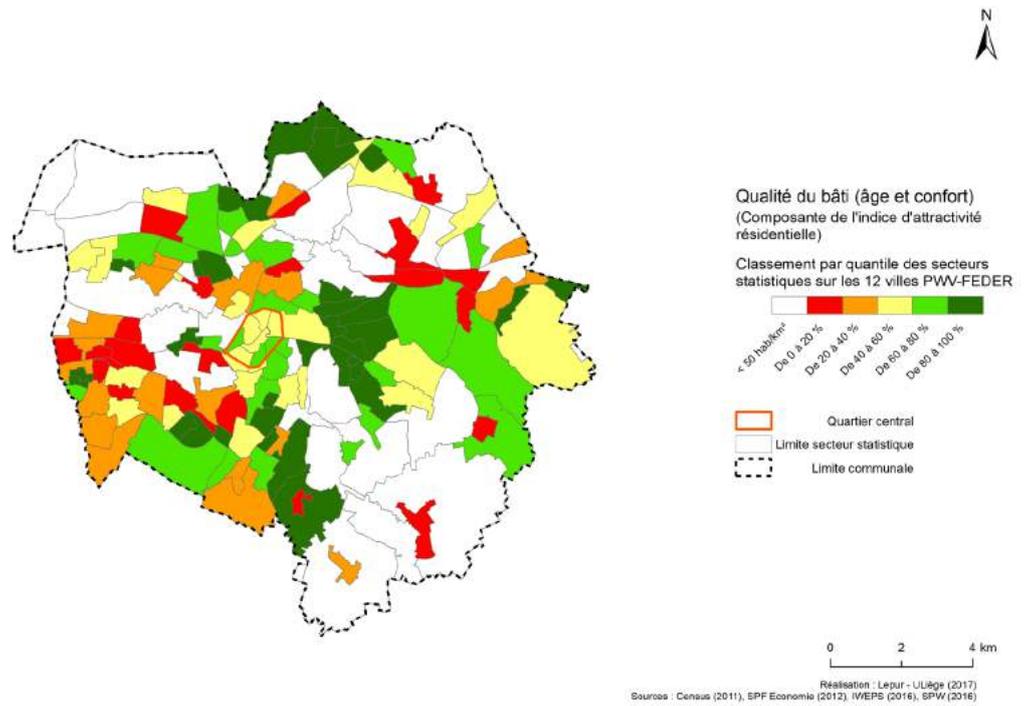
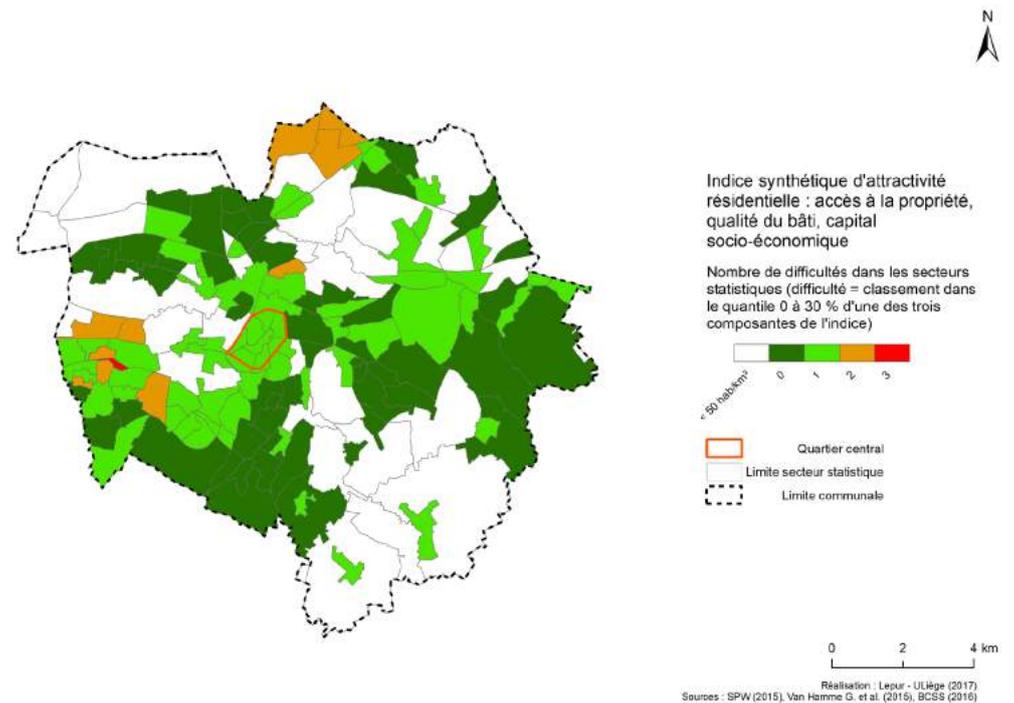


Figure 4.6.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, la Ville de Mons totalise un peu moins de 95.000 habitants. Elle est la quatrième ville la plus peuplée de Wallonie après Charleroi, Liège et Namur. Sa croissance démographique entre 2001 et 2016 (+4,2%) est inférieure à la croissance moyenne wallonne mais aussi à la croissance de la plupart des autres pôles FEDER.

La population de Mons possède une part de ménages isolés (43,1%) assez élevée, légèrement supérieure à la part moyenne des villes FEDER.

L'indice synthétique des conditions de bien-être à Mons (0,5) est légèrement inférieur à la moyenne wallonne (0,55) ; celui-ci est cependant supérieur aux valeurs d'indice de Liège (0,48) et de Charleroi (0,44).

Le solde migratoire total est positif (3,08); ce qui signifie qu'un plus grand nombre de personnes provenant de l'extérieur de la commune viennent s'installer à Mons. Ce dernier est plus spécifiquement composé d'un solde migratoire interne négatif (-3,9) mais d'un solde migratoire externe positif et plus important (6,98). En 2016, une grande majorité des nouveaux arrivants sur la commune provient donc de l'étranger.

• Cadre de vie

Mons possède un territoire vaste de 147,8 km². À titre de comparaison, ce dernier fait plus du double de la superficie du territoire de la Ville de Liège. Cependant, le tissu urbain de Mons n'occupe qu'une petite partie de son territoire communal.

Durant les années 2014-2015, la production de logements sur le territoire de Mons est de 37,3 logements/10.000 hab., soit un score plus élevé que celui de la Wallonie (30 logements/10.000 hab.).

Le prix moyen d'une maison ordinaire s'élève à 136.163 euros à Mons tandis que la moyenne wallonne est de 155.070 euros.

• Qualité du bâti - âge et confort

À Mons, le tissu bâti des quartiers centraux apparaît d'assez bonne qualité. Plus à l'écart de la ville par contre, la qualité du tissu bâti est moins bonne du côté de Jemappes, de Flénu, de Cuesmes mais aussi au niveau des noyaux de Nouvelles, d'Harmignies, de Villers-Saint-Ghislain, d'Obourg et enfin de Saint-Denis. D'autres zones possèdent néanmoins une qualité de bâti bien meilleure comme c'est le cas autour de l'université de Mons mais aussi au niveau de Ghlin, de Nimy et de Hyon.

POPULATION:

Population (2016): 94.964 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 4,2 %
 Part de - de 20 ans (2016): 22,2 %
 Part de + de 60 ans (2016): 23,4 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,50
 Part de diplômés du supérieur: 35,6 %
 Part de la population étrangère: 15,4 %
 Part de ménages isolés (2015): 43,1 %
 Solde migratoire total (2016): + 3,08
 Solde migratoire interne (2016): - 3,90
 Solde migratoire externe (2016): + 6,98

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 147,8 km²
 Densité: 642,6 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 13,1 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 53,9 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 4,4 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 37,3
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 20,2 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 136.163 €
 Part de ménages locataires (2011): 43,9 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 55,0 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016):
 1.230,3
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011):
 901,2
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 109,9
 Superficie commerciale du nodule central (2014):
 56.185 m²
 > Part de cellules vides (2014): 21,8 %
 > Evolution (2010-2014): + 56,5 %
 Superficie commerciale de la commune (2014):
 229.245 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 15.724 €

> Evolution (2001-2014): + 22,8 %

Taux de chômage administratif (2014): 21,0 %

> Augmentation (2001-2014): - 0,1 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans les 18-64 ans (2014): 4,0 %

> Augmentation (2003-2014): + 0,6 %

Figure 4.6.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

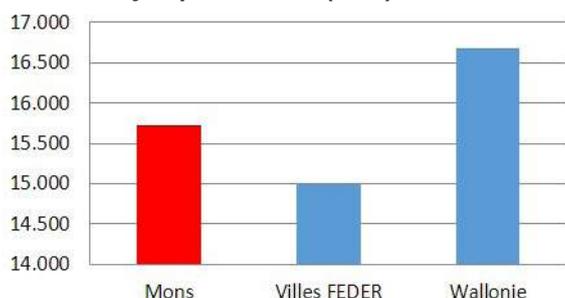


Figure 4.6.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

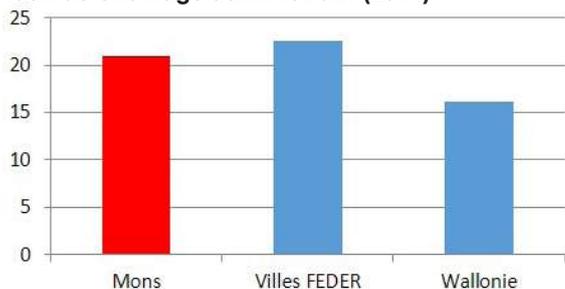


Figure 4.6.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

L'attractivité résidentielle sur le territoire est globalement bonne, aussi bien dans le centre de Mons qu'au niveau des zones plus périphériques. Néanmoins, quelques quartiers apparaissent moins attractifs, comme certains secteurs de Jemappes situés à proximité de l'autoroute E42 et de la R5. Au nord de Maisières, plusieurs secteurs possèdent également un nombre plus élevé de difficultés et constituent par conséquent une zone d'attractivité résidentielle plus faible.

- Équipements et services à la population

Concernant les équipements et services à la population, Mons se situe généralement dans la moyenne des villes FEDER. C'est le cas concernant les équipements relatifs aux soins de santé (110 lits d'hôpitaux/10.000 hab.) et aux commerces (24.119 m² de commerces/10.000 hab.). C'est aussi le cas pour les chiffres se rapportant à la scolarité à Mons où on retrouve un ratio de 1.230 étudiants du secondaire/10.000 hab. et un ratio plus élevé que la moyenne de 901 étudiants du supérieur/10.000 hab.. À titre de comparaison, Liège possède un ratio plus ou moins similaire de 1.349 étudiants du secondaire/10.000 hab. mais détient par contre un ratio nettement plus élevé de 1.842 étudiants du supérieur/10.000 hab.

- Revenus - taux de chômage - RIS

Concernant les caractéristiques socio-économiques de la population de Mons (en 2014), le revenu moyen par habitant y est plus élevé que dans les trois quarts des autres villes FEDER. Cependant, il est inférieur au revenu moyen par habitant en Wallonie. Quant au taux de chômage administratif, avec 21%, celui-ci est relativement équivalent au taux de chômage moyen des villes FEDER mais bien supérieur au taux de chômage wallon de 16%. Néanmoins, le taux de chômage à Mons décroît légèrement depuis 2001. Enfin, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale à Mons s'élève à 4% contre 2,3% de bénéficiaires en Wallonie.

- Précarité des ménages

Concernant la précarité des ménages sur le territoire communal de Mons, il existe une différence assez marquée entre le tissu urbain central et sa périphérie. L'ensemble du tissu urbain central témoigne d'une forte présence de ménages fort précarisés tandis que les ménages habitant dans la périphérie le sont moins. Cependant, certains secteurs comme par exemple ceux du domaine d'Épinlieu, de Cuesmes ou encore de Jemappes affichent un niveau de précarité plus élevé également.

Figure 4.6.6 :
Précarité des ménages

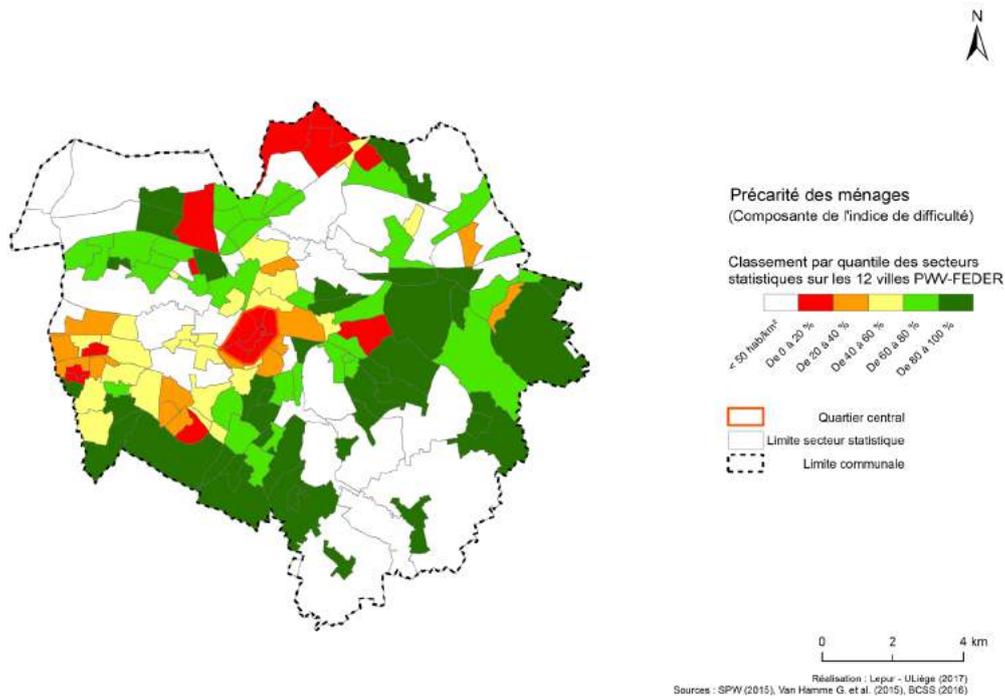
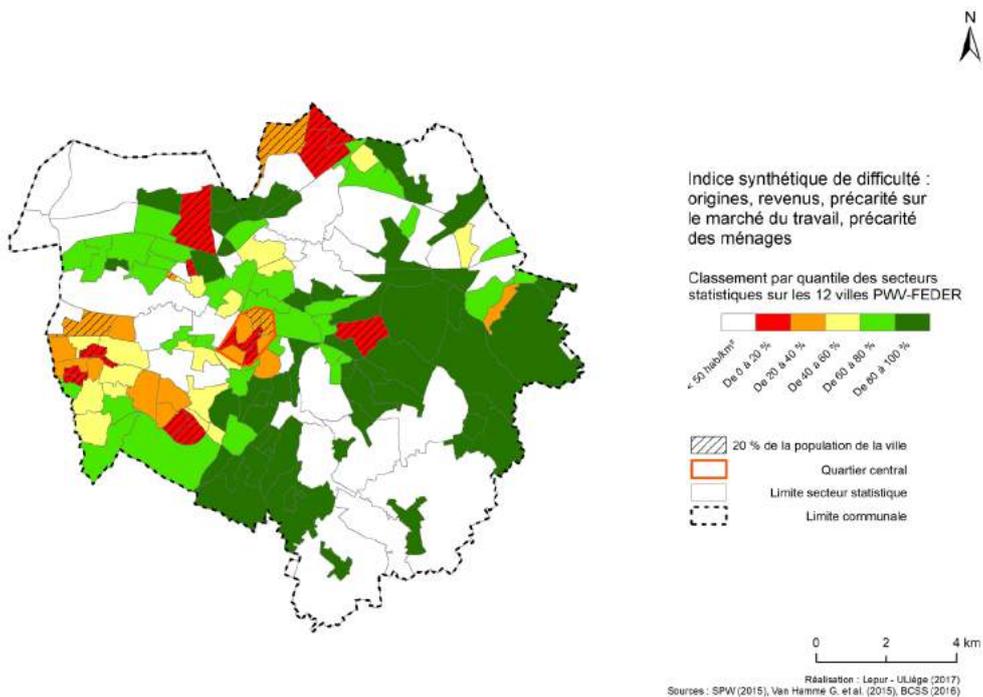


Figure 4.6.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 2.439

> Evolution (2011-2016): + 18,8 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 256,8

Valeur ajoutée brute (2016): 1.1m €

> Evolution (2011-2016): + 14,2 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 451,0 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 544

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 389

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 7

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 277

> Evolution (2011-2016): + 14,6 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 105

> Evolution (2011-2016): + 34,2 %

Emploi total (2016): 45.231

> Evolution (2001-2016): + 6,0 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 74,2

> Evolution (2001-2015): + 5,4 %

Emploi salarié (2016): 41.399

> Evolution (2001-2016): + 6,1 %

Emploi indépendant (2016): 3.832

> Evolution (2001-2016): + 5,22 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 570

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 2,0

- Indice synthétique de difficulté

L'indice synthétique de difficulté à Mons va dans le même sens que l'indice illustrant la précarité des ménages. En effet, les populations habitant le tissu urbain central sont plus exposées à des difficultés socio-économiques. À l'écart du centre de la ville, il y a aussi plus de difficultés socio-économiques dans les entités de Cuesmes, de Jemeppe ou encore du domaine d'Epinlieu.

- Economie et emploi

Mons compte un peu plus de 2.400 sièges sociaux sur son territoire, soit plus ou moins le même nombre que Tournai. Mons possède une valeur ajoutée brute de 1.099.896 kEUR et donc un ratio de 451 kEUR/entreprise. Ce ratio est plus faible que le ratio moyen des villes FEDER mais il est cependant supérieur à celui de Tournai (398 kEUR/entreprise).

Parmi les 2.439 entreprises de Mons, seulement 22,3% de celles-ci ont un caractère structurant. Ainsi, Mons constitue la deuxième ville possédant la part d'entreprises structurantes la plus faible après Charleroi.

Malgré son léger déficit en entreprises par rapport à Tournai, Mons avec 45.231 unités, possède un nombre total d'emplois plus important. 91,5% des emplois à Mons sont des emplois salariés tandis que le reste est de l'emploi indépendant.

Le ratio d'emploi intérieur en 2015 est de 74,2, chiffre supérieur à la moyenne des villes FEDER et équivalent à ceux de Tournai et Arlon. Entre 2001 et 2015, ce ratio a progressé de plus de 5%, ce qui est à peu près identique à ce qui est relevé sur l'ensemble des villes FEDER.

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

Le tissu urbain central de Mons est composé d'un grand nombre d'entreprises. De plus, on constate aussi une concentration d'entreprises dans plusieurs secteurs situés aux abords du centre-ville et le long de l'autoroute E42. Tout d'abord, un grand nombre d'entreprises est recensé au niveau du parc d'activités de Cuesmes, localisé au sud de l'E42. Ensuite, beaucoup d'entreprises sont aussi localisées au nord du tissu urbain central de Mons, vers Nimy. Enfin, on retrouve également plus d'entreprises au niveau de Ghlin et de Saint-Symphorien, tous deux situés à l'écart du centre-ville.

Figure 4.6.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



Figure 4.6.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

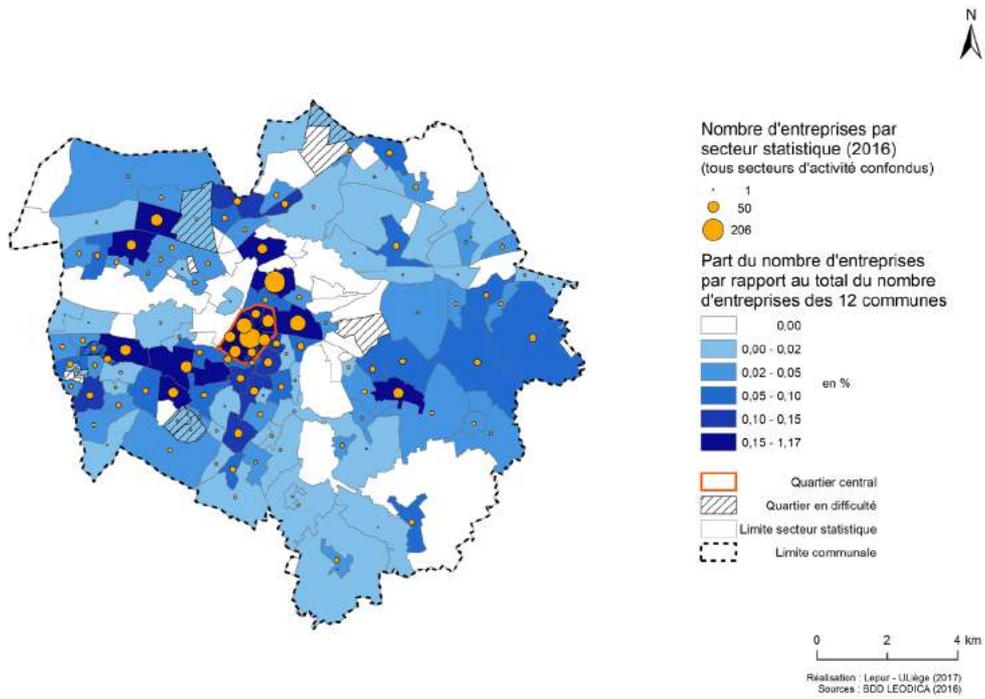


Figure 4.6.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

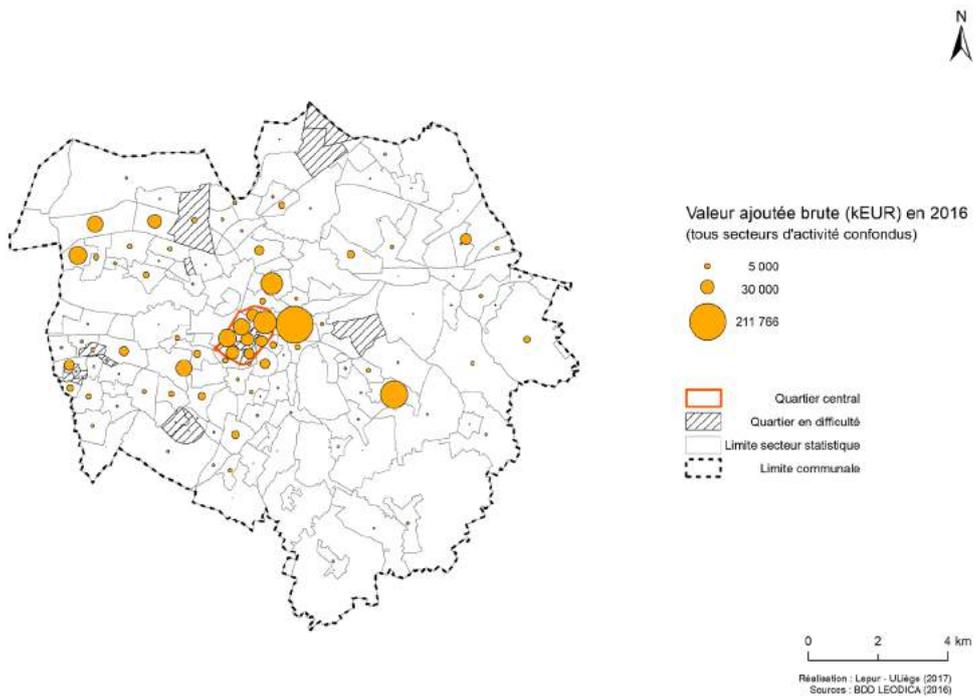


Figure 4.6.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

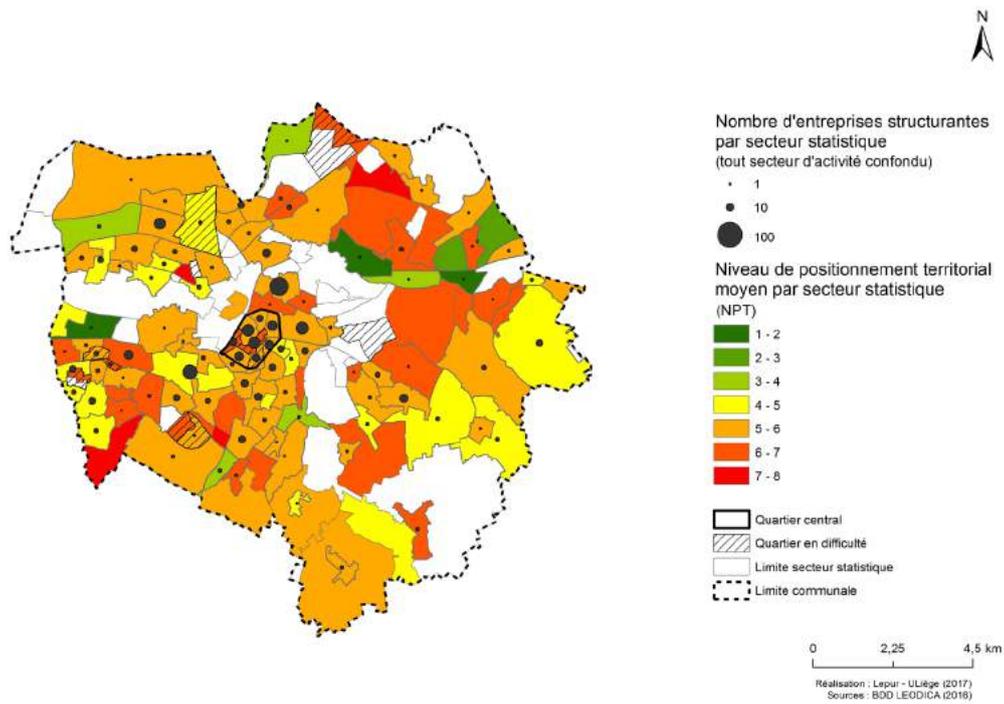
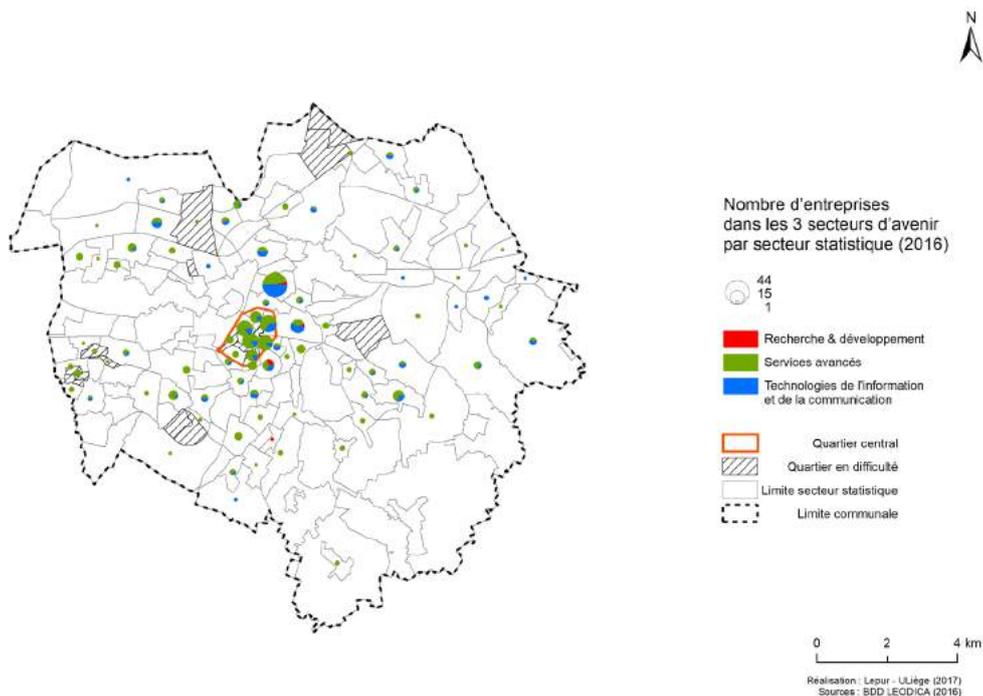


Figure 4.6.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Logiquement, on retrouve des productions de valeur ajoutées plus élevées au sein des secteurs concentrant plus d'entreprises, aussi bien à l'intérieur du tissu urbain central qu'en périphérie.

Les secteurs qui rassemblent le plus d'entreprises ne sont par contre pas toujours ceux qui relèvent des plus grandes productions de valeurs ajoutées brutes. À titre d'exemple, on relève le secteur du faubourg d'Havré dont la production de valeur ajoutée brute explose par rapport aux productions des autres secteurs de Mons. C'est le cas également des secteurs des parcs d'activité Nord et Sud, à l'ouest de Ghlin. Les fortes productions de valeurs ajoutées brutes y résultent d'entreprises actives dans l'industrie manufacturière (industrie du papier et du carton, industrie chimique, industrie de fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques).

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

Globalement, il y a un plus grand nombre d'entreprises structurantes au sein des secteurs ayant plus d'entreprises, c'est-à-dire, les secteurs du tissu central de Mons, mais aussi ceux plus à l'écart, vers Ghlin, Saint-Symphorien, Nimy et dans le parc d'activité de Cuesmes. Les valeurs de NPT moyen de ces zones n'est cependant pas toujours bon car ces secteurs possèdent d'autre part des entreprises qualifiées de non structurantes qui remontent les valeurs du NPT moyen de celles-ci.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Le territoire de Mons possède un nombre plutôt important d'entreprises appartenant aux 3 secteurs d'avenir. On les retrouve majoritairement à l'intérieur ainsi qu'aux abords de la ville, notamment au nord-est de la ville vers Nimy. Parmi ces trois secteurs d'avenir, davantage d'entreprises relèvent des services avancés. Ensuite, les entreprises des technologies de l'information sont présentes en moins grand nombre. Enfin, il y a peu d'entreprises actives dans la recherche et le développement par rapport aux deux classes précédentes, et aucune n'est présente dans l'intra-muros.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Comme une grande partie des villes FEDER wallonnes, le territoire de Mons est spécialisé dans le secteur des services aux personnes (ou non marchands) ainsi que dans le secteur des services marchands. Les autres branches d'activité sont pour leur part moins développées à Mons qu'en Wallonie ou même que dans les autres villes FEDER en moyenne.

Figure 4.6.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

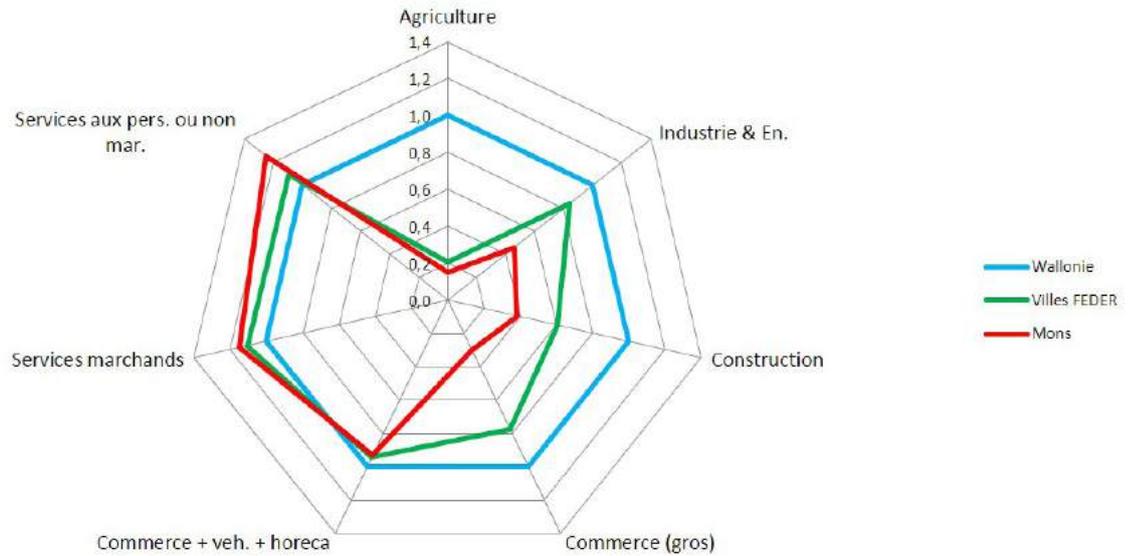
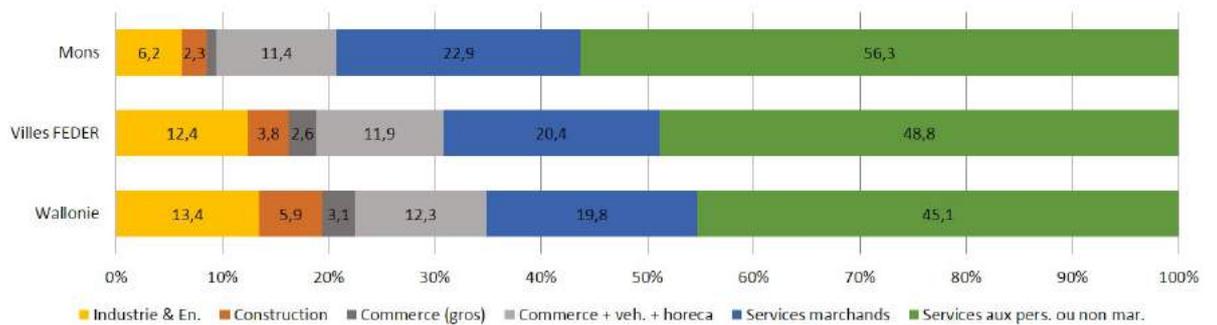


Figure 4.6.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

La structure de l'emploi salarié présente des ratios assez faibles dans les secteurs des industries et énergies, de la construction, du commerce de gros entre autres. Ceci au bénéfice des secteurs des services aux personnes (ou non marchands) ainsi que des services marchands dont les parts d'emplois salariés sont plus grandes.

- Environnement et durabilité

La quantité d'ordures collectées est de 174 kg/hab./an, ce qui correspond grosso modo à la moyenne observée sur les 12 villes FEDER, qui est de 166 kg/hab./an. Mons en revanche se distingue par une consommation finale d'énergie par 10.000 hab. très supérieure à la moyenne des villes FEDER : ce chiffre s'élève localement à 473 GWh/10.000 hab. contre 287 GWh/10.000 hab., juste derrière Tournai qui a la valeur la plus élevée.

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

La part d'emploi local est d'environ 30%, valeur légèrement inférieure aux villes FEDER dans leur globalité (34,5%).

À Mons, les parts de travailleurs actifs suivant leur provenance sont plus ou moins similaires aux moyennes calculées pour l'ensemble des villes FEDER. Ces parts sont réparties de manières plus ou moins égales entre la commune (27%), son arrondissement (30%) et le reste de la Wallonie (33%). Assez logiquement, la part de travailleurs provenant de l'extérieur de la Wallonie est par ailleurs plus réduite (8,9%) ; cela malgré la proximité de la frontière française.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 174,0 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 0,95 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 472,81 GWh

Part de l'emploi local (2015): 29,9 %

Figure 4.6.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

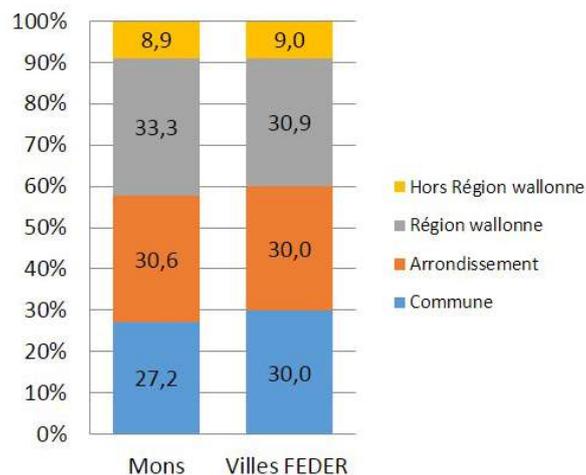
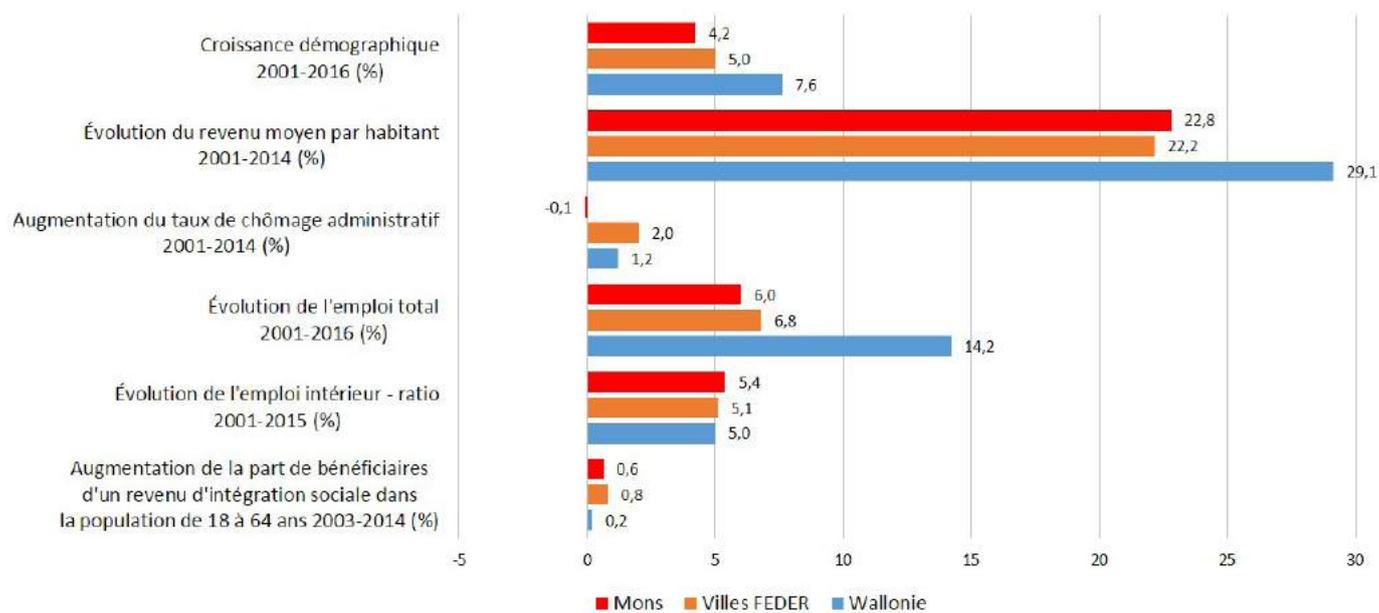


Figure 4.6.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.7

MOUSCRON





Figure 4.7.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

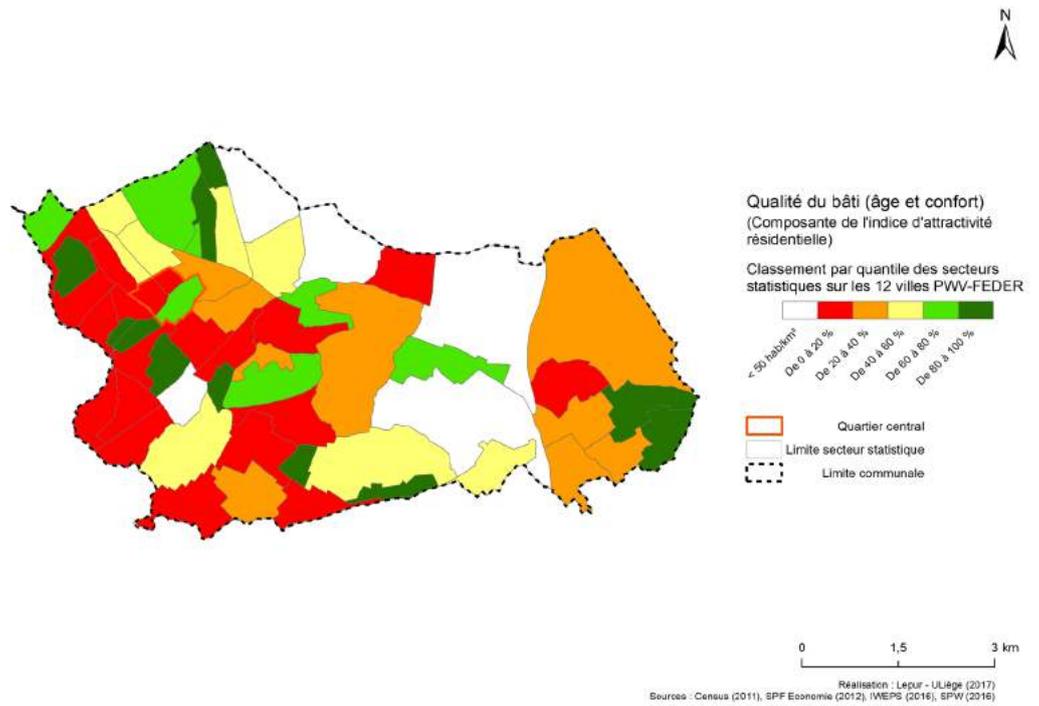
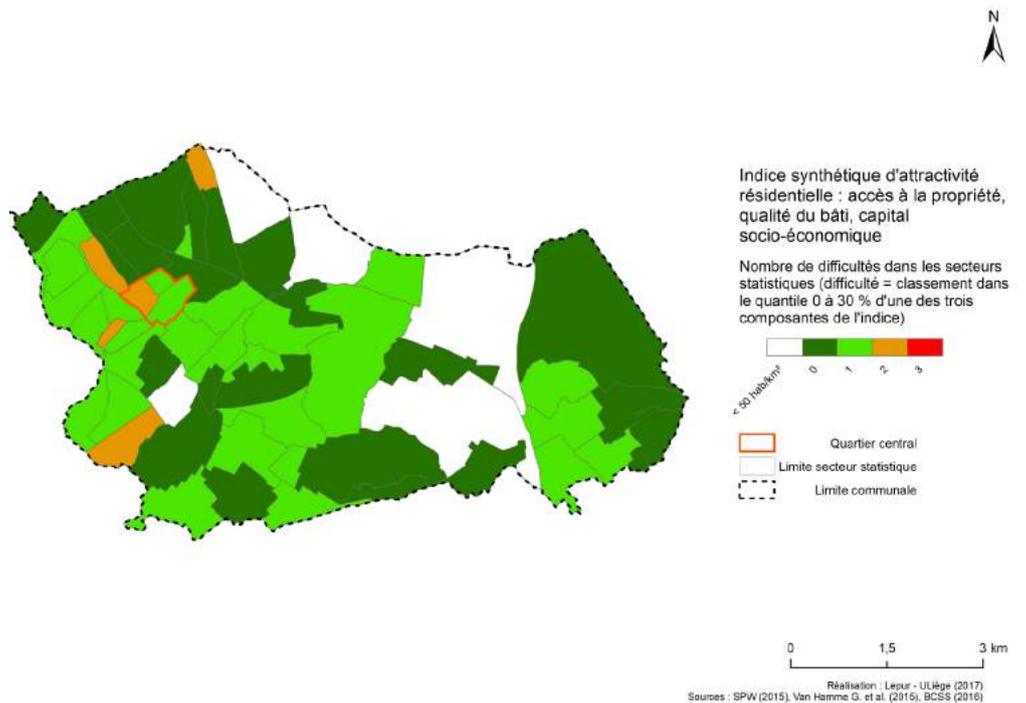


Figure 4.7.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, Mouscron compte 57.391 habitants, ce qui est comparable avec Verviers. La croissance démographique communale s'avère soutenue, de l'ordre de 9,4%, seulement devancée par celle d'Arlon, alors que la croissance démographique moyenne des villes FEDER est de 5,0%.

Fin 2016, le solde migratoire total à Mouscron est de 7,31, ce qui fait de la commune la deuxième en termes de solde migratoire positif, derrière Arlon. Ce chiffre s'explique par un solde migratoire interne négatif de -4,64, largement compensé par le solde migratoire externe positif s'élevant à 11,95 (deuxième meilleur chiffre au sein des villes FEDER), chiffre pouvant être en partie expliqué par l'installation de nombreux ressortissants français dans la commune qui longe la frontière française et qui fait partie d'un même ensemble urbain avec Tourcoing, Roubaix et par extension, l'agglomération de Lille. La part de la population de moins de 20 ans est supérieure aux moyennes des villes FEDER et wallonne (25% pour respectivement 23,3% et 23,4%), celle des plus de 60 ans y est supérieure également (24,4% pour respectivement 23,8% et 23,9%).

L'indice synthétique des conditions de bien-être met en exergue une situation comparable à celles des autres villes FEDER (0,5), mais moins bonne par rapport à la moyenne wallonne (0,55).

La part de ménages isolés (35,6%) est inférieure à la moyenne des villes FEDER (40,3%) mais similaire à la moyenne régionale (35,2%).

• Cadre de vie

Le territoire communal de Mouscron (40,7 km²) est peu étendu par rapport à ceux des autres pôles FEDER. La superficie du territoire de Mouscron fait par exemple moins du quart de celui de Tournai, situé à proximité.

Au sein du bâti de Mouscron, il y a une part significative de logements construits après 2011 (7,1% des logements contre 4,2% en moyenne dans les villes FEDER). Entre autres, au cours des années 2014-2015, il y a eu une importante production de logements de presque 46 logements/10.000 hab. ; la plus élevée de tous les pôles FEDER. Cette production en logements est aussi supérieure à la production de logements moyenne en Wallonie au cours de ces mêmes années.

Le prix moyen d'une maison ordinaire à Mouscron (138.000 euros) est proche du prix moyen des villes FEDER mais est néanmoins bien inférieur de celui de la Wallonie (155.070 euros).

Le bâti de Mouscron, comme celui de Tournai, est composé d'une faible part d'immeubles à appartements (13%) en comparaison aux autres villes FEDER (21,5%). En outre, on constate également une part assez faible de locataires (34,6%) par rapport à la moyenne.

POPULATION:

Population (2016): 57.391 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 9,4 %
 Part de - de 20 ans (2016): 25,0 %
 Part de + de 60 ans (2016): 24,4 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,50
 Part de diplômés du supérieur: 30,7 %
 Part de la population étrangère: 24,2 %
 Part de ménages isolés (2015): 35,6 %
 Solde migratoire total (2016): + 7,31
 Solde migratoire interne (2016): - 4,64
 Solde migratoire externe (2016): + 11,95

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 40,7 km²
 Densité: 1.410,7 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 7,9 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 53,3 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 7,1 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 45,8
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 13,0 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 138.007 €
 Part de ménages locataires (2011): 34,6 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 65,0 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016):
 1.141,5
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011):
 58,5
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 61,9
 Superficie commerciale du nodule central (2014):
 33.110 m²
 > Part de cellules vides (2014): 24,2 %
 > Evolution (2010-2014): + 46,9 %
 Superficie commerciale de la commune (2014):
 165.135 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 14.746 €

> Evolution (2001-2014): + 20,8 %

Taux de chômage administratif (2014): 15,1 %

> Augmentation (2001-2014): + 0,3 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 2,1 %

> Augmentation (2003-2014): - 0,2 %

Figure 4.7.3 :

Revenu moyen par habitant (2014)

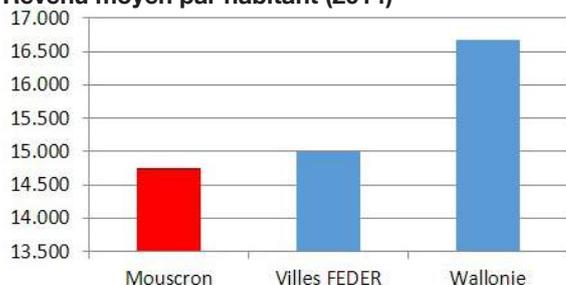


Figure 4.7.4 :

Taux de chômage administratif (2014)

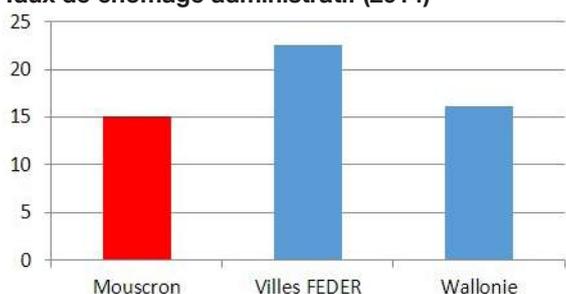
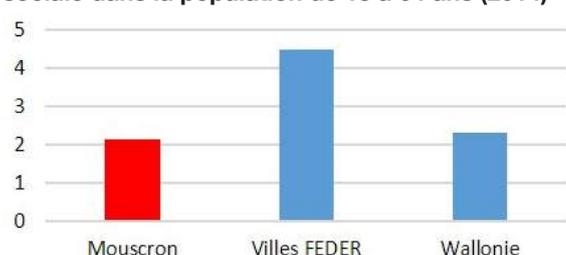


Figure 4.7.5 :

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



• Qualité du bâti - âge et confort

La qualité du bâti sur le territoire de Mouscron est assez faible. En effet, une majorité des quartiers du tissu urbain de Mouscron sont repris dans la classe de bâti dont la qualité est la plus faible. C'est le cas également de certains quartiers périphériques tels que Luingne, Herseaux ou encore une partie de Dottignies.

• Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Par contre, la carte relative à l'attractivité résidentielle témoigne d'une attractivité résidentielle variable suivant les zones observées sur le territoire de Mouscron. Cependant, aucun secteur appartenant à ce dernier ne totalise plus de deux difficultés liées à l'attractivité résidentielle, contrairement à d'autres pôles FEDER.

• Équipements et services à la population

Concernant les équipements et les services à la population à Mouscron, le ratio du nombre d'étudiants du secondaire est presque équivalent au ratio moyen calculé pour les villes FEDER. Par contre, avec seulement 58 étudiants du supérieur/10.000 hab., le ratio du nombre d'étudiants du supérieur est nettement inférieur à la moyenne des villes FEDER. Aussi, il n'y a que 62 lits d'hôpitaux/10.000 hab. sur le territoire communal de Mouscron. Ceci doit cependant être relié à la proximité géographique avec Lille et Tournai (ce dernier possédant pour sa part le ratio le plus élevé de tous les pôles FEDER). À l'inverse des ratios précédents, en termes de surface commerciale, Mouscron détient un ratio élevé de 29.162 m² de commerces/10.000 hab., en deuxième position derrière le ratio d'Arlon.

• Revenus - taux de chômage - RIS

Le revenu moyen par habitant à Mouscron est équivalent à la moyenne des villes FEDER ; il est donc bien en deçà de la moyenne wallonne et plus faible qu'à Tournai. En 2014, Mouscron possède un des taux de chômage administratif les plus faibles (15,1%) avec Tournai (15,7%) et Arlon (12,3%). Ces trois villes FEDER sont les trois seules qui affichent un taux de chômage inférieur à celui de la Wallonie (16,1%). Quant à la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale, celle-ci est faible à Mouscron (2,1%) en comparaison aux autres villes (4,5%) et à la moyenne wallonne (2,3%). De plus, l'évolution de celle-ci est décroissante entre 2003 et 2014 (-0,2%).

Figure 4.7.6 :
Précarité des ménages

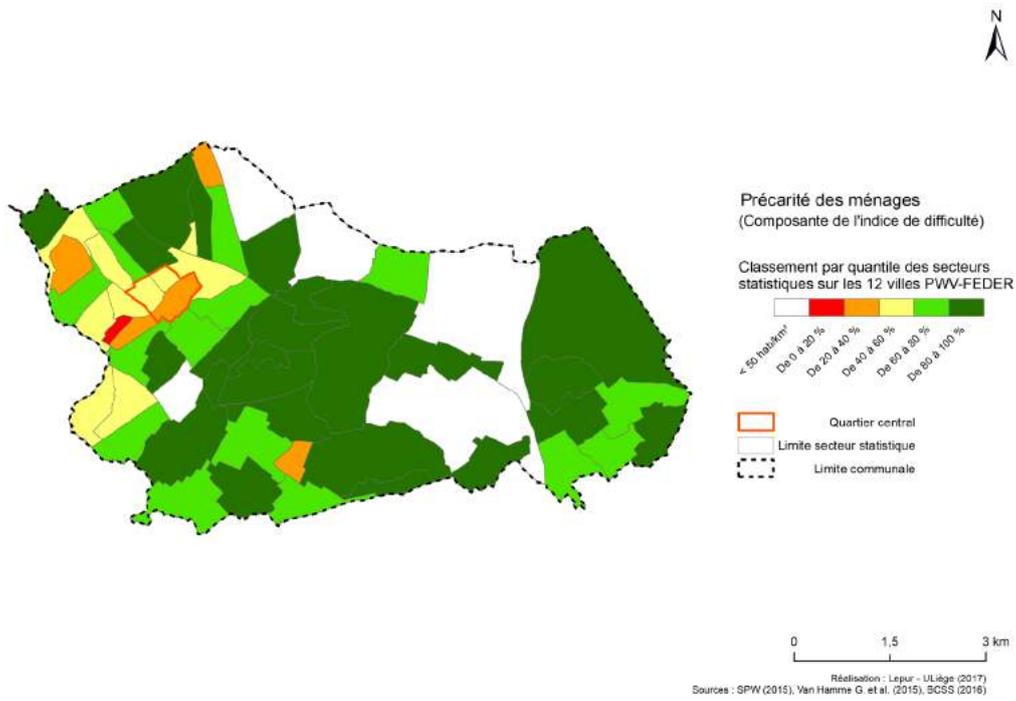
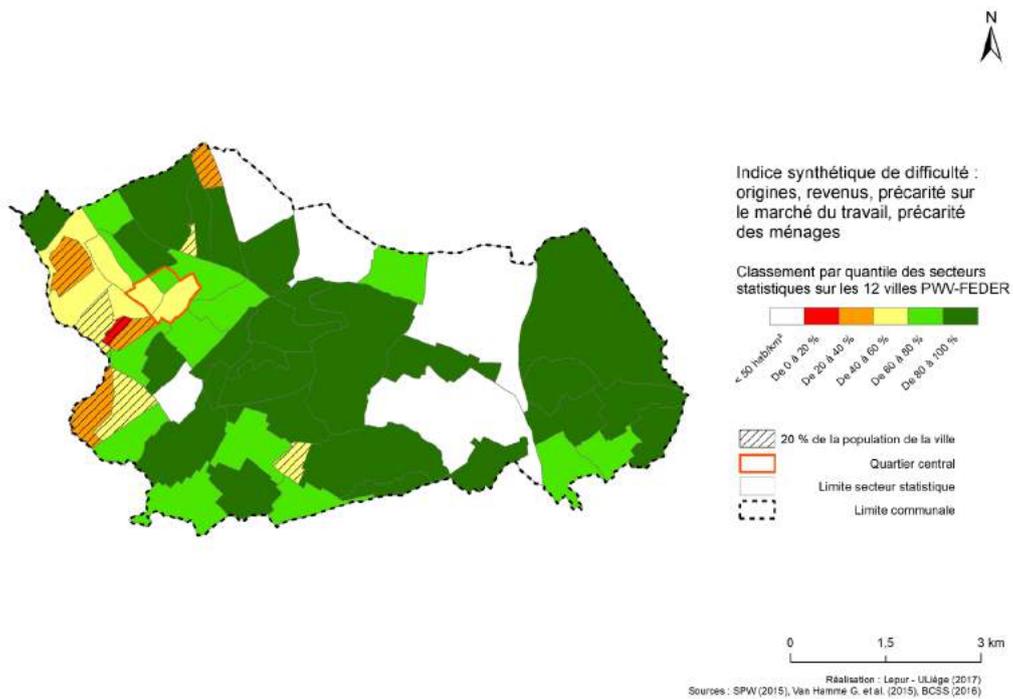


Figure 4.7.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 1.580

> Evolution (2011-2016): + 20,3 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 275,3

Valeur ajoutée brute (2016): 0.8m €

> Evolution (2011-2016): + 26,9 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 542,4 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 504

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 208

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 3

> Evolution (2011-2016): + 50,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 170

> Evolution (2011-2016): + 38,1 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 35

> Evolution (2011-2016): + 54,6 %

Emploi total (2016): 23.430

> Evolution (2001-2016): + 13,5 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 67,2

> Evolution (2001-2015): + 7,4 %

Emploi salarié (2016): 21.129

> Evolution (2001-2016): + 15,8 %

Emploi indépendant (2016): 2.301

> Evolution (2001-2016): - 3,44 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 23

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,16

- Précarité des ménages

À Mouscron, un seul quartier («Outre-Meuse»), à l'ouest présente un niveau de précarité de la population maximal. Le reste des quartiers centraux du tissu urbain de Mouscron sont par contre caractérisés par des niveaux de précarité moins importants. Le reste de la commune présente un niveau de précarité faible.

- Indice synthétique de difficulté

En ce qui concerne les difficultés socio-économiques des habitants de Mouscron, comme pour l'évaluation de la précarité, un seul et même secteur du tissu urbain de Mouscron est caractérisé par d'importantes difficultés socio-économiques. Mis à part celui-ci, les populations des autres quartiers de Mouscron affichent des niveaux de difficulté socio-économique moins importants.

- Economie et emploi

Mouscron possède 1.580 sièges sociaux tous secteurs confondus, ce qui est sous la moyenne des villes FEDER. Toutefois, rapporté à la population totale, cela équivaut à un ratio de +/- 275 entreprises/10.000 hab., ratio légèrement supérieur à la moyenne de ces mêmes villes. Près de 32% de ces entreprises sont considérées structurantes, ce qui est le deuxième meilleur score au sein des villes FEDER, après Herstal (36%).

Mouscron a un ratio de valeur ajoutée brute par rapport au nombre d'entreprises de 542 kEUR/entreprise, légèrement inférieur, mais comparable au ratio moyen des villes FEDER qui s'élève à 584 kEUR/entreprise. Liège, Arlon et Namur ont des ratios plus ou moins identiques.

Il y a 23.430 emplois sur le territoire communal mouscronnois, dont 90,2% de salariés, ce qui est comparable à la moyenne des villes FEDER. Entre 2001 et 2016, le nombre d'emplois total a fortement progressé à Mouscron avec une croissance de 13,5%, ce qui représente la deuxième meilleure valeur au sein des villes FEDER, loin derrière Herstal (+44,1%).

Le ratio d'emploi intérieur en 2015 est de 67,2%, chiffre légèrement inférieur à la moyenne des villes FEDER et équivalent à celui de Verviers et Charleroi. L'évolution entre 2001 et 2015 montre une progression de 7,4% de ce ratio, alors que la moyenne des villes FEDER n'est que de 5,1%.

Figure 4.7.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



Figure 4.7.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

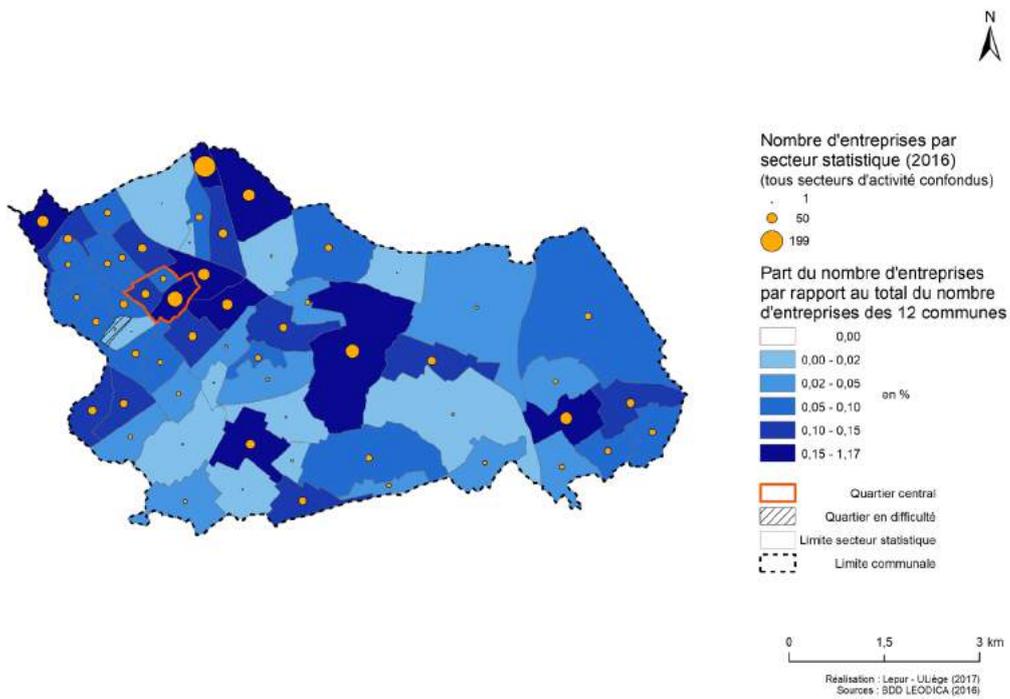


Figure 4.7.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

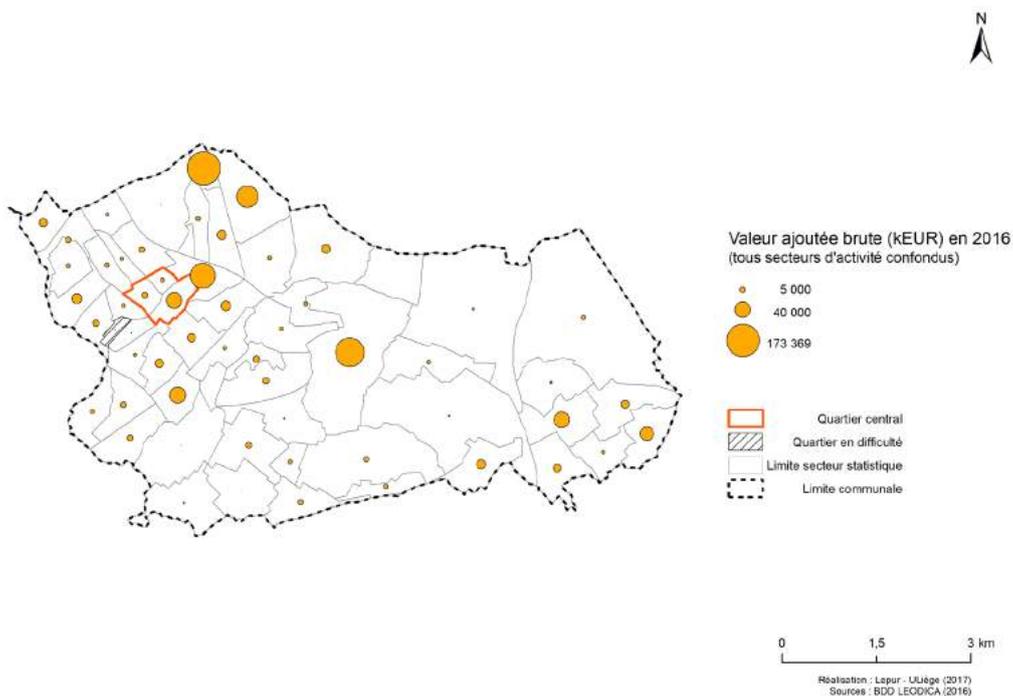


Figure 4.7.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

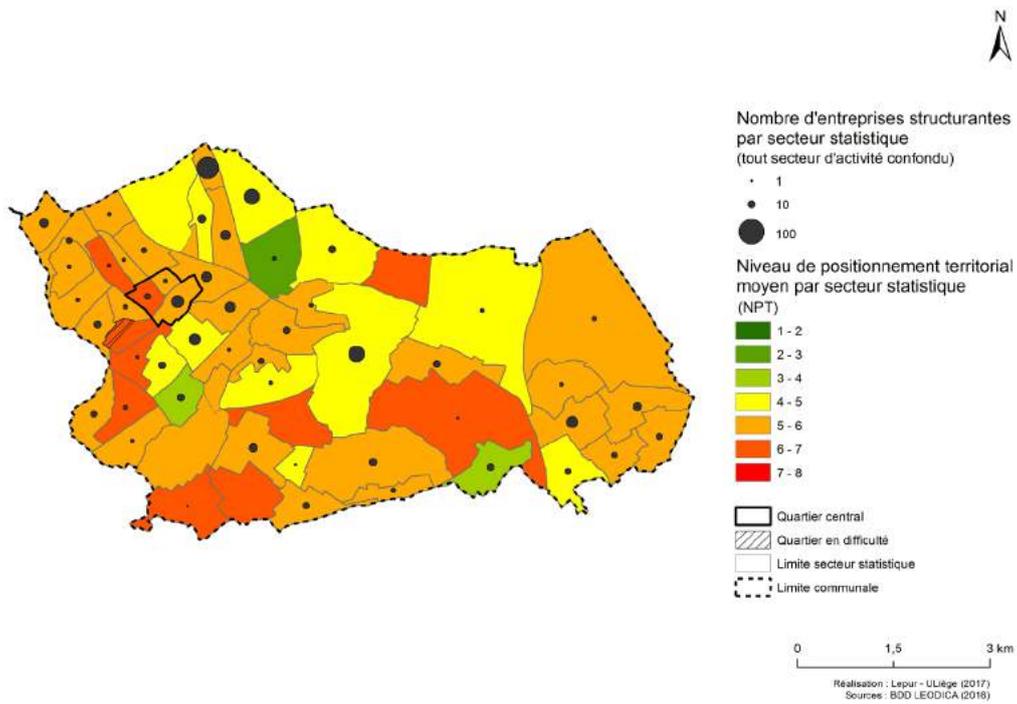
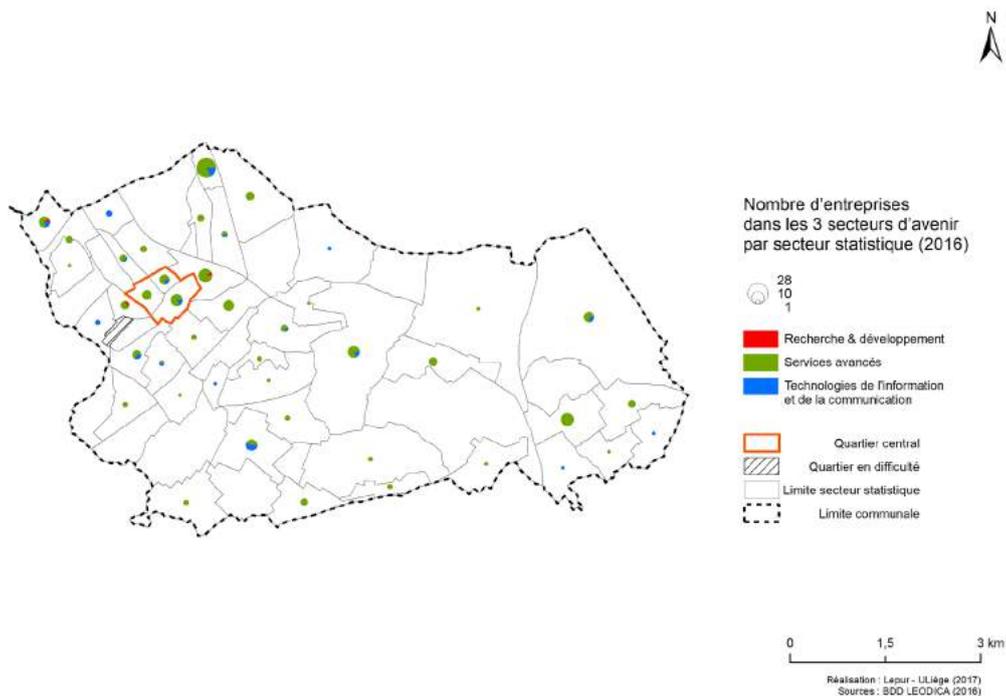


Figure 4.7.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Nombre d'entreprises par secteur statistique

Contrairement aux autres villes FEDER, il existe peu de différences entre le tissu urbain de Mouscron et sa périphérie au niveau de la localisation des entreprises. En effet, les autres villes FEDER possèdent souvent une concentration plus importante d'entreprises à l'intérieur de leur tissu central ; ceci n'est pas nécessairement le cas à Mouscron. La principale aire économique se situe au nord de la N58, où sont situés les plus importants parcs d'activité économique. On retrouve autant d'entreprises dans les zones de Dottignies, de Luigne, de Herseaux ou encore au nord de Mouscron (zone industrielle) qu'à l'intérieur du tissu urbain de Mouscron. Outre le centre, les autres quartiers à vocation économique sont Dottignies, Luigne et Herseaux où des parcs d'activité sont également présents.

- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Les plus grandes concentrations de valeur ajoutée sont localisées dans Mouscron-centre mais aussi au nord (dans la zone industrielle) et à l'est du côté de Dottignies. Il y a par contre moins de valeur ajoutée dans les secteurs de Herseaux et de Luigne.

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

Globalement, le nombre d'entreprises structurantes est plus important au centre et à proximité de celui-ci, ainsi qu'à l'est et au nord du territoire.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Parmi les 3 secteurs d'avenir, le secteur des services avancés est celui qui regroupe le plus grand nombre d'entreprises sur le territoire communal de Mouscron. Les entreprises des technologies de l'information et de la communication sont par contre moins nombreuses tandis que les entreprises de recherche et développement sont encore plus rares.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

La situation à Mouscron se distingue assez fortement de celle des autres villes FEDER par des sous-spécialisations dans la presque totalité des branches d'activité par rapport à la Wallonie, notamment dans les secteurs des services aux personnes (ou non marchands) et des services marchands. Seule la branche d'activité des industries et énergies est fortement surspécialisée à Mouscron.

Figure 4.7.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

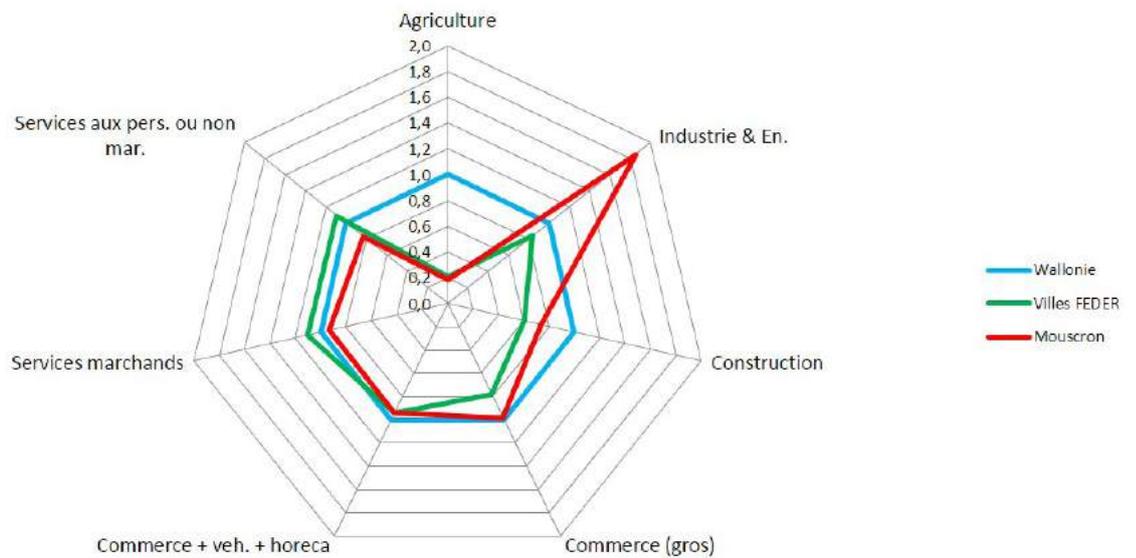
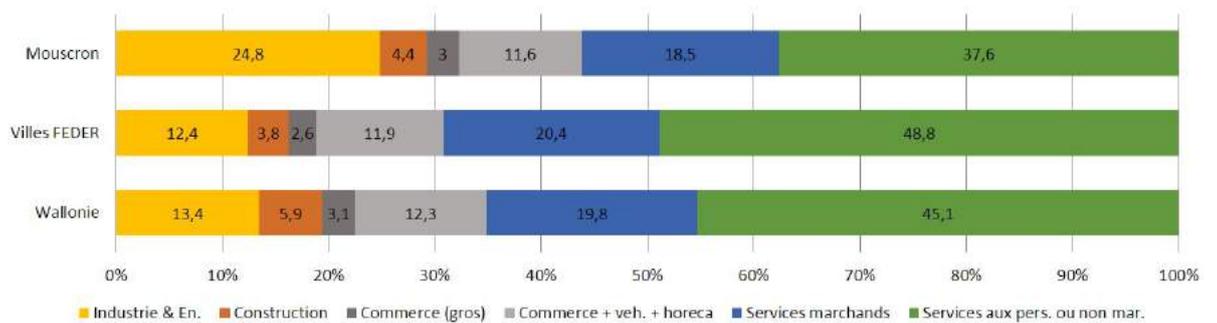


Figure 4.7.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

Comme mis en évidence ci-dessus via les indices de spécialisation des branches d'activité, Mouscron se caractérise par une grande part d'emplois salariés dans le secteur des industries et énergies tandis que les autres branches d'activité détiennent à l'inverse des parts d'emplois salariés plus faibles.

- Environnement et durabilité

Mouscron fait partie des villes FEDER ayant le plus haut volume d'ordures ménagères collectées par habitant, avec presque 210 kg/hab/an, alors que la moyenne des villes FEDER dans son ensemble est de 166 kg/hab/an. A contrario, elle se distingue par une consommation finale d'énergie par 10.000 habitants parmi les plus basses : 250 GWh/10.000 hab. contre 287 GWh/10.000 hab. pour les villes FEDER. La production électrique SER à Mouscron est quant à elle comparable à celle de Tournai et légèrement inférieure à la moyenne des autres villes FEDER.

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

La part d'emploi local est très élevée avec 69,4%, la plus haute valeur au sein des villes FEDER.

À Mouscron, la répartition des travailleurs en fonction de leur lieu de résidence se différencie nettement de celle des autres villes FEDER.. Tout d'abord, plus d'un tiers des travailleurs actifs proviennent de l'extérieur de la Wallonie. Cette valeur est particulièrement élevée et est principalement due à la proximité des frontières flamande et surtout française par rapport à la ville de Mouscron.

Quant aux parts des travailleurs provenant de l'arrondissement de Mouscron (moins de 2%) et d'ailleurs en Wallonie (17%), la première valeur s'explique par le fait que l'arrondissement ne comprend que deux communes et la seconde, par la proximité de la Flandre et de la France.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 208,9 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 2,12 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 249,52 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 69,4 %

Figure 4.7.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

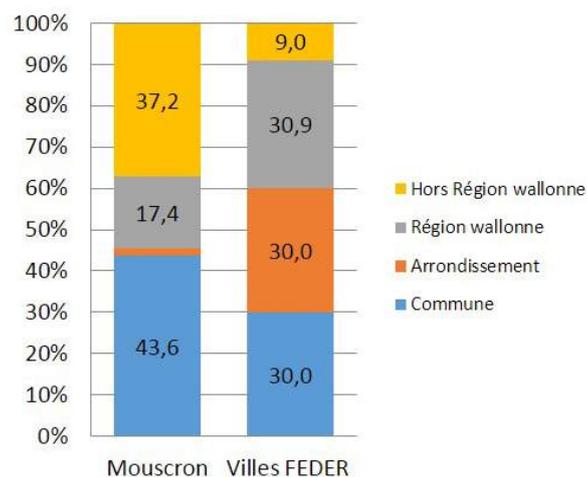
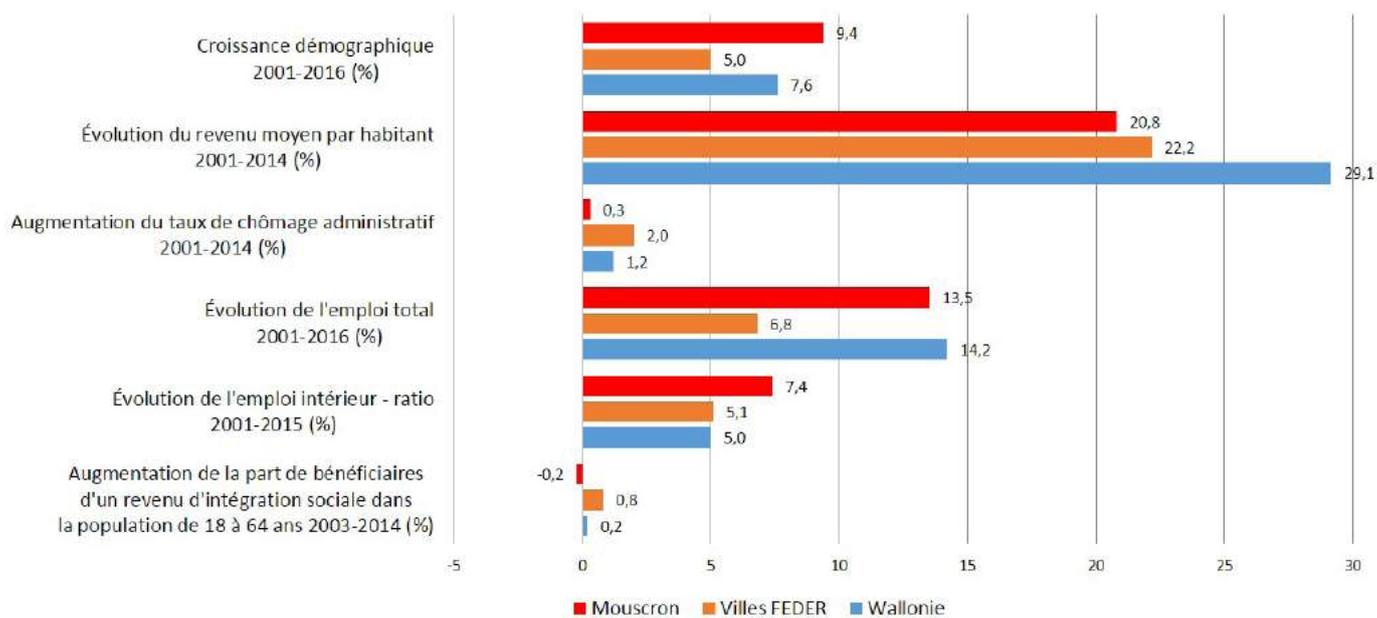


Figure 4.7.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.8

NAMUR





Figure 4.8.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

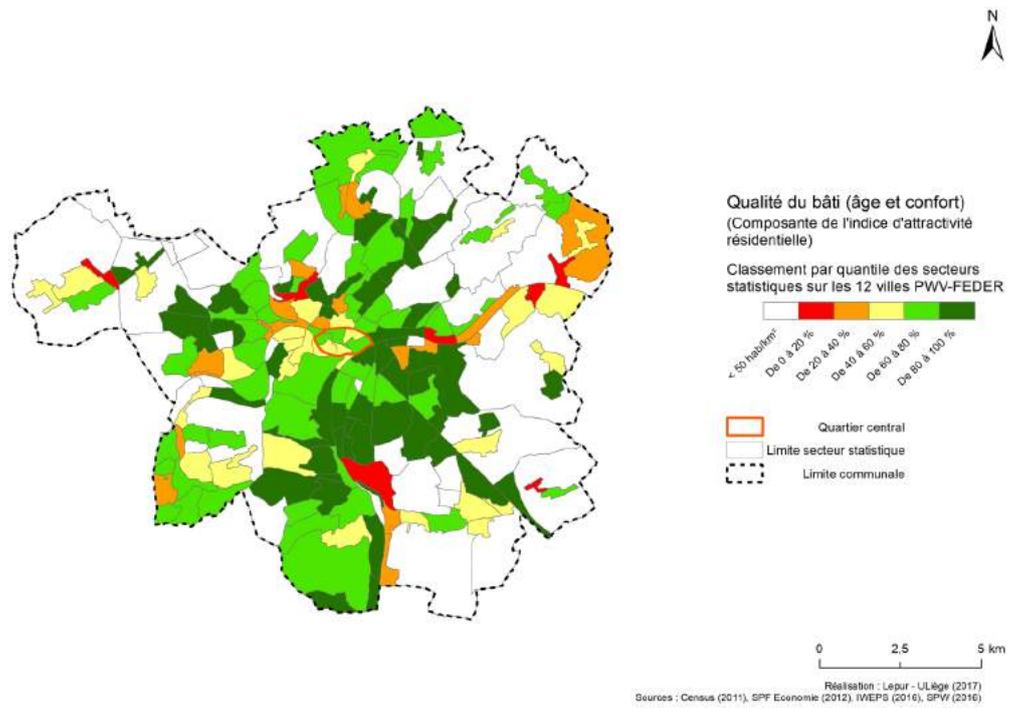
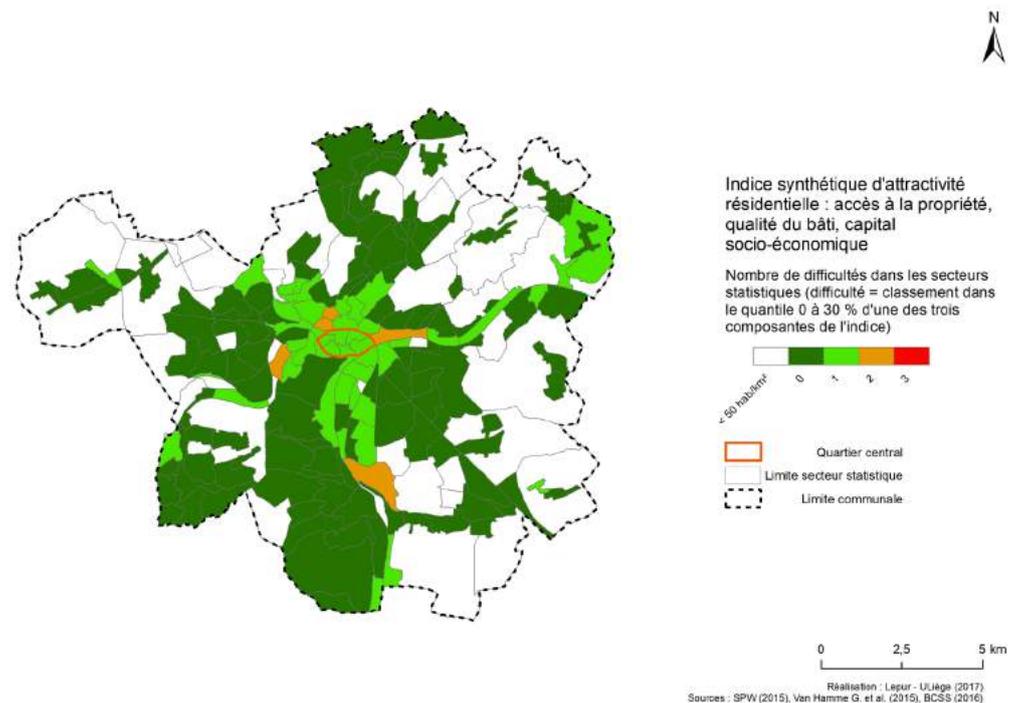


Figure 4.8.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

Namur totalise une population de 110.632 habitants en 2016 ; c'est-à-dire un peu moins de la moitié de la population des deux grandes villes régionales (Liège et Charleroi). Entre 2001 et 2016, la croissance démographique de Namur apparaît plutôt faible (5,1%) et est inférieure à celle de la Wallonie (7,6%). Dans sa population, Namur compte une part relativement faible de moins de 20 ans et une part plus élevée de plus de 60 ans par rapport à la moyenne des villes FEDER.

Tout comme Liège, Namur dénombre une part élevée de diplômés du supérieur dans sa population active (37,8%).

L'indice synthétique des conditions de bien-être (0,56) donne une évaluation positive des conditions de bien-être à Namur. Ce score est similaire à celui de la Wallonie (0,55) mais est supérieur à ceux de la plupart des autres villes FEDER.

En 2016, le solde migratoire total de Namur est nul ; il est composé d'un solde interne négatif (-2,03) et d'un solde externe positif (1,99). D'une part, il y a plus de personnes qui quittent Namur pour aller s'installer ailleurs en Belgique que de personnes qui proviennent de l'extérieur de la commune de Namur et qui décident de s'y installer. D'autre part, il y a plus de personnes qui proviennent de l'extérieur de la Belgique pour s'installer à Namur que de personnes qui quittent la commune de Namur pour aller vivre dans un autre pays.

• Cadre de vie

Avec 176 km², le territoire communal de Namur est le plus vaste des 12 villes FEDER, derrière Tournai, et sa densité de 628 hab./km² est moindre que celle des autres grands pôles wallons (seules Tournai et Arlon ont une densité plus faible).

Concernant le cadre bâti, le constat fait sur les variables se rapportant au logement est bon à Namur en comparaison à d'autres villes. D'abord, la part de logements datant d'avant 1945 est plus réduite (44,7%). En corollaire, la part de logements construits après 2011 est plus élevée que la moyenne (7,3%). Au cours des années 2014-2015, plus de 32 logements ont été construits pour 10.000 habitants. La production moyenne en logements des villes FEDER étant de seulement 24 log/10.000 hab. À noter également que la production de logements est plus élevée à Namur qu'en moyenne en Wallonie (30,4 log/10.000 hab).

Tout comme à Arlon, le prix moyen d'une maison ordinaire sur le territoire de Namur dépasse les 210.000 euros alors que le prix moyen en Wallonie est de 155.070 euros.

POPULATION:

Population (2016): 110.632 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 5,1 %
 Part de - de 20 ans (2016): 21,6 %
 Part de + de 60 ans (2016): 25,5 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,56
 Part de diplômés du supérieur: 37,8 %
 Part de la population étrangère: 8,2 %
 Part de ménages isolés (2015): 41,6 %
 Solde migratoire total (2016): - 0,05
 Solde migratoire interne (2016): - 2,03
 Solde migratoire externe (2016): + 1,99

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 176,0 km²
 Densité: 628,5 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 11,5 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 44,7 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 7,3 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab. (moyenne des permis 2014-2015): 32,1
 Part de buildings et immeubles à appartements (2016): 27,6 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 211.864 €
 Part de ménages locataires (2011): 44,7 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire (2011): 54,3 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 1.805,7
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 1.207,9
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 160,0
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 73.985 m²
 > Part de cellules vides (2014): 13,4 %
 > Evolution (2010-2014): + 23,2 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 262.670 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 17.604 €

> Evolution (2001-2014): + 23,7 %

Taux de chômage administratif (2014): 16,7 %

> Augmentation (2001-2014): - 0,1 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 3,9 %

> Augmentation (2003-2014): + 0,9 %

Figure 4.8.3 :
Revenu moyen par habitant (2014)

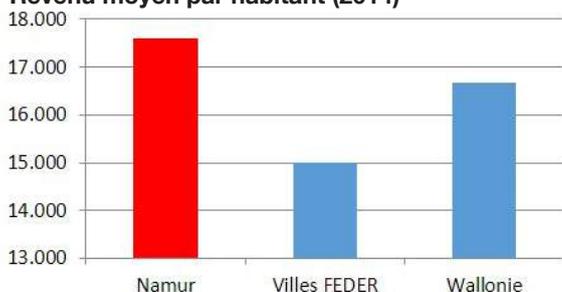


Figure 4.8.4 :
Taux de chômage administratif (2014)

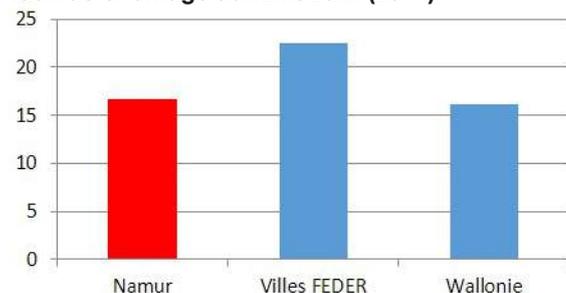
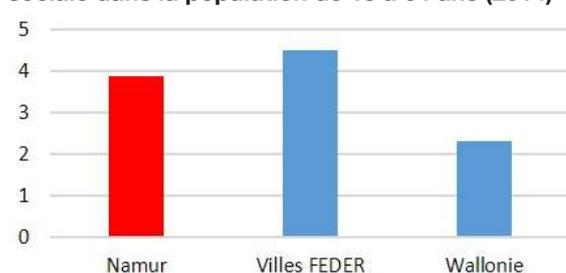


Figure 4.8.5 :
Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Qualité du bâti - âge et confort

Approchée à partir de l'âge du bâti ainsi que de son confort général, la qualité du bâti est globalement bonne sur le territoire communal de Namur. Les zones où le bâti est le plus dégradé sont situées à l'écart du centre-ville de Namur, notamment du côté de Saint-Servais (vallée du Houyoux) et vers l'aval de la Meuse (Beez, Brumagne, Marche-les-Dames, Wartet).

- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Le territoire de Namur est caractérisé par une très bonne attractivité résidentielle. En effet, la très grande majorité de son territoire, hormis cinq secteurs statistiques correspondant à des faubourgs, possède un nombre de difficultés inférieur ou égal à 1. De plus, aucun des secteurs statistiques de densité supérieure à 50 hab/km² ne possède plus de deux difficultés cumulées.

Les secteurs les moins attractifs, comportant une ou parfois deux difficultés, sont situés en fond de vallée, sur les bords de Sambre et de Meuse. Dès que l'on s'écarte des fonds de vallée, l'attractivité résidentielle est alors plus favorable.

- Équipements et services à la population

Globalement, les résultats de Namur en termes d'équipements et services destinés à la population sont très positifs.

D'abord, on relève à Namur un grand nombre d'étudiants du secondaire (1.805 étudiants/10.000 hab) mais aussi un nombre élevé d'étudiants du supérieur (1.208 étudiants/10.000 hab).

En ce qui concerne les infrastructures des services de la santé, Namur totalise un rapport de 160 lits d'hôpitaux pour 10.000 habitants, seules les villes de Liège et de Tournai font mieux.

Ensuite, le territoire communal compte plus de 262.500 m² de commerces, soit environ 23.700 m²/10.000 hab. (c'est-à-dire légèrement moins que la moyenne wallonne). Dans le centre-ville, seuls 13,4% des cellules commerciales sont vides. Ce pourcentage est le plus favorable parmi l'ensemble des centres urbains des villes FEDER qui affichent un taux de vacance commerciale moyen de 20,7%.

- Revenus - taux de chômage - RIS

Après Arlon, Namur est le second pôle FEDER qui présente la meilleure situation socio-économique de la population résidente. En effet, le revenu moyen de la population de Namur s'élève à 17.600 euros/an alors que les moyennes des pôles FEDER et de Wallonie sont toutes deux inférieures (respectivement de 14 992 euros/an et de 16.671 euros/an). Ensuite, le taux de chômage administratif est limité à Namur (16,7%) et est décroissant depuis 2001. Enfin, la part

Figure 4.8.6 :
Précarité des ménages

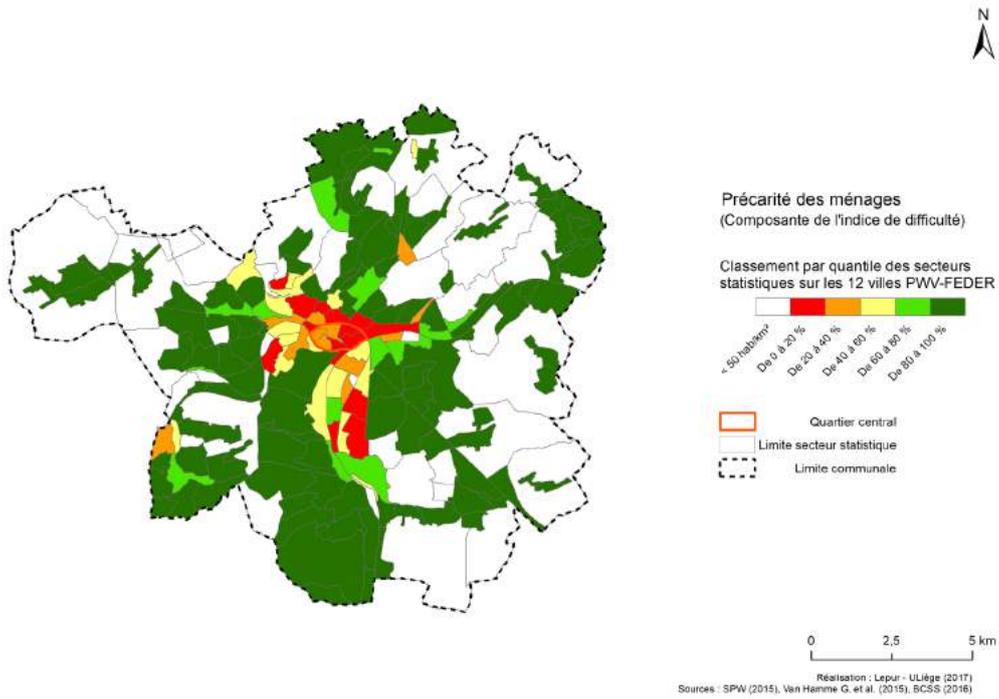
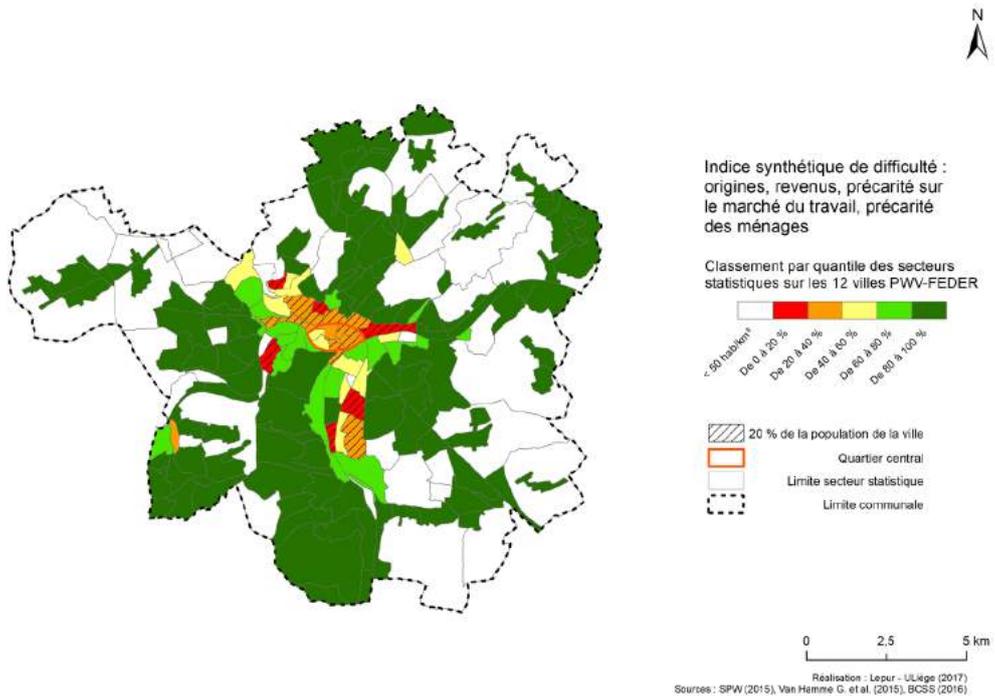


Figure 4.8.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 3.576

> Evolution (2011-2016): + 20,5 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 323,2

Valeur ajoutée brute (2016): 1.8m €

> Evolution (2011-2016): + 17,8 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 522,6 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 939

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 530

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 13

> Evolution (2011-2016): + 18,2 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 392

> Evolution (2011-2016): + 7,9 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 125

> Evolution (2011-2016): + 28,9 %

Emploi total (2016): 64.613

> Evolution (2001-2016): + 15,3 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 92,9

> Evolution (2001-2015): + 13,5 %

Emploi salarié (2016): 59.190

> Evolution (2001-2016): + 15,5 %

Emploi indépendant (2016): 5.423

> Evolution (2001-2016): + 12,9 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 351

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,85

de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est plutôt élevée (3,9%) , c'est-à-dire inférieurs aux valeurs de Liège et Charleroi, mais supérieure à la part moyenne en Wallonie (2,3%).

- Précarité des ménages

À Namur, on distingue deux types de zones suivant la précarité des ménages. D'une part, les ménages situés en fond de vallée sont caractérisés par une précarité plus marquée (dans la Corbeille, Bommel, ainsi que le long de la Sambre et de la Meuse). D'autre part, les secteurs situés davantage sur les hauteurs, à l'écart du centre de Namur, sont à l'inverse composés de ménages dont la situation économique est plus favorable.

- Indice synthétique de difficulté

Concernant l'indice synthétique relatif aux difficultés socio-économiques de la population, on relève à Namur un niveau de difficulté plus faible en moyenne que sur les territoires des autres pôles FEDER étudiés. En effet, il y a un nombre plus limité de secteurs appartenant aux 20% de la population des 12 villes dont la situation socio-économique est la plus défavorable que de secteurs regroupant les 20% de la population namuroise dont la situation socio-économique est la moins bonne. Comme pour le constat effectué sur la précarité des ménages, on retrouve les quartiers ayant les niveaux de difficulté plus importants en fond de vallée, autour du centre urbain de Namur. À l'inverse, lorsque l'on s'écarte du centre de Namur, on observe des secteurs composés d'une population moins exposée à des difficultés socio-économiques.

- Economie et emploi

La situation économique de la commune de Namur apparaît relativement bonne. Il y a sur le territoire de Namur un nombre élevé de sièges sociaux par rapport au nombre d'habitants, soit 323 entreprises/10.000 hab. contre 242 entreprises/10.000 hab en moyenne pour les villes FEDER. Ces entreprises affichent un ratio de production de 522 kEUR/entreprise qui se situe dans la moyenne des villes FEDER.

L'évolution du nombre d'emploi total à Namur depuis 2001 connaît l'une des plus grandes croissances parmi les pôles wallons avec 15% de gain (7% en moyenne pour les villes FEDER). Parmi les 64.613 emplois que détient Namur en 2016, 91,6% sont des salariés tandis que 8,4% sont des indépendants. De plus, une particularité de la ville de Namur est que celle-ci possède un ratio d'emploi intérieur très élevé de 92,9 (nombres de postes de travail par rapport à la population en âge de travailler).

Figure 4.8.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

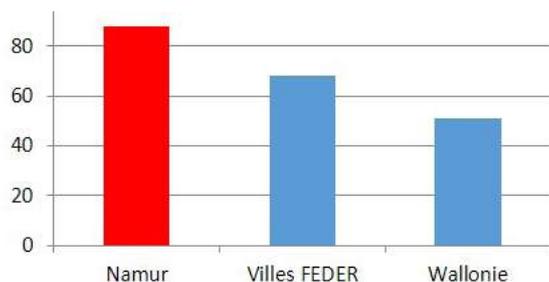


Figure 4.8.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

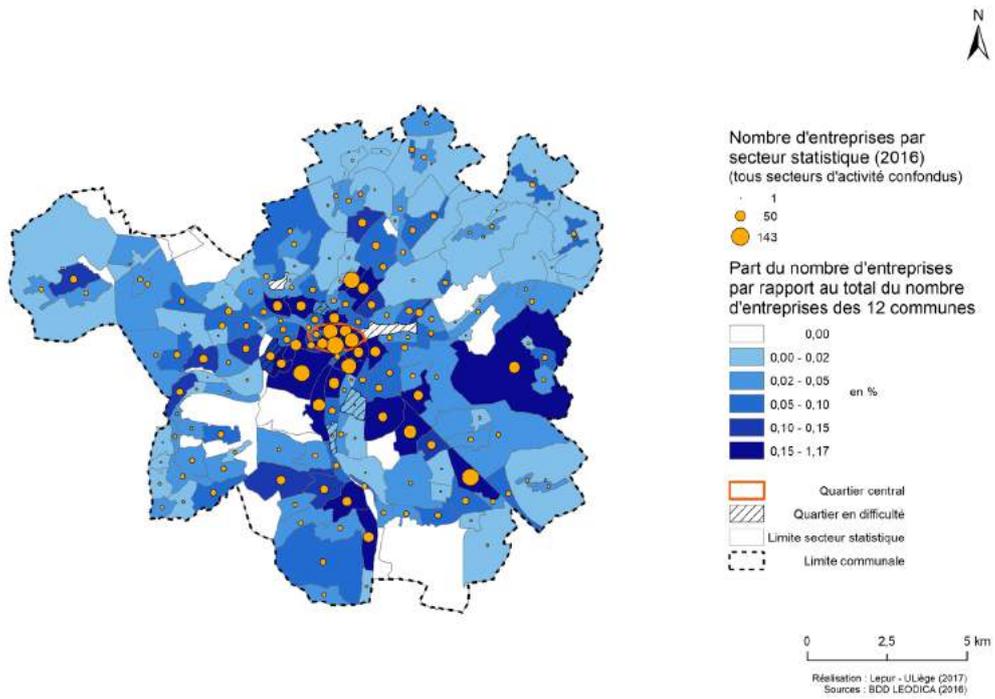


Figure 4.8.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

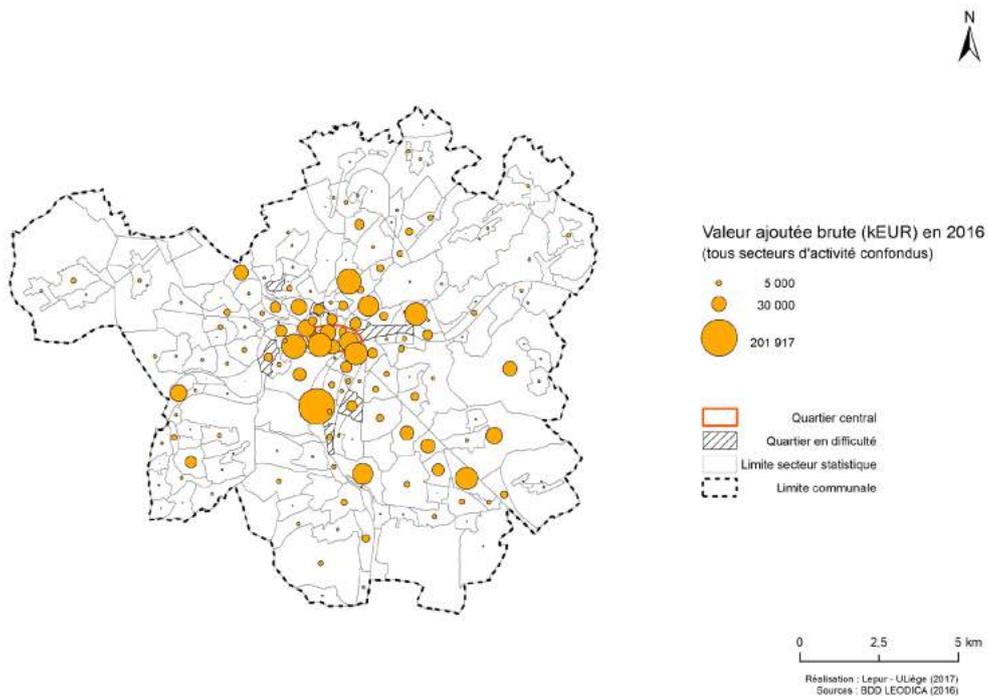


Figure 4.8.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

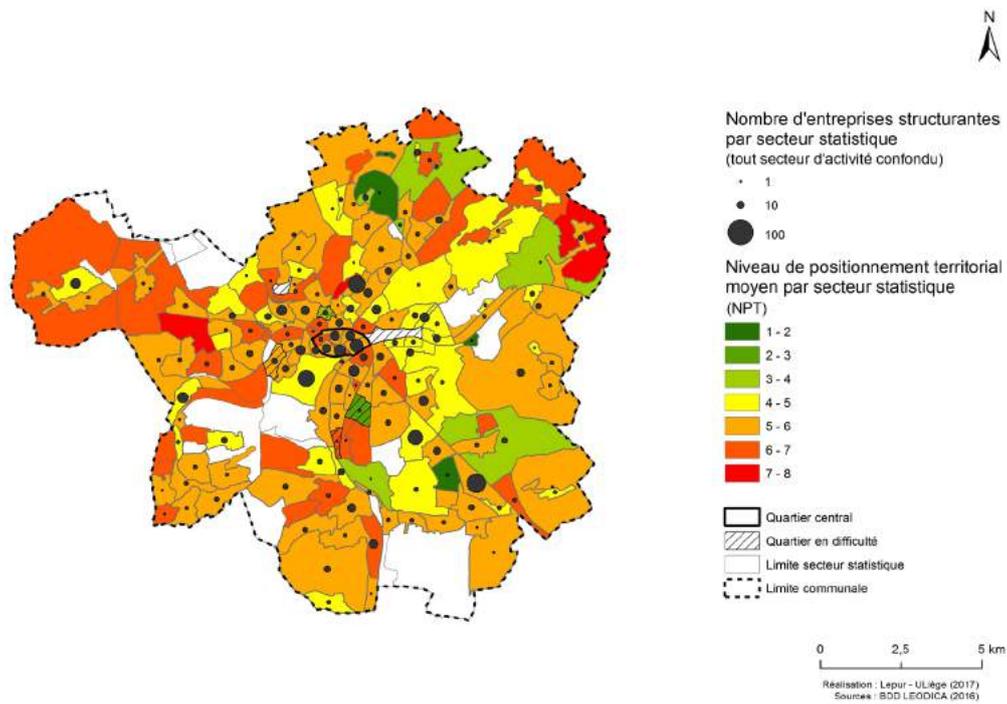
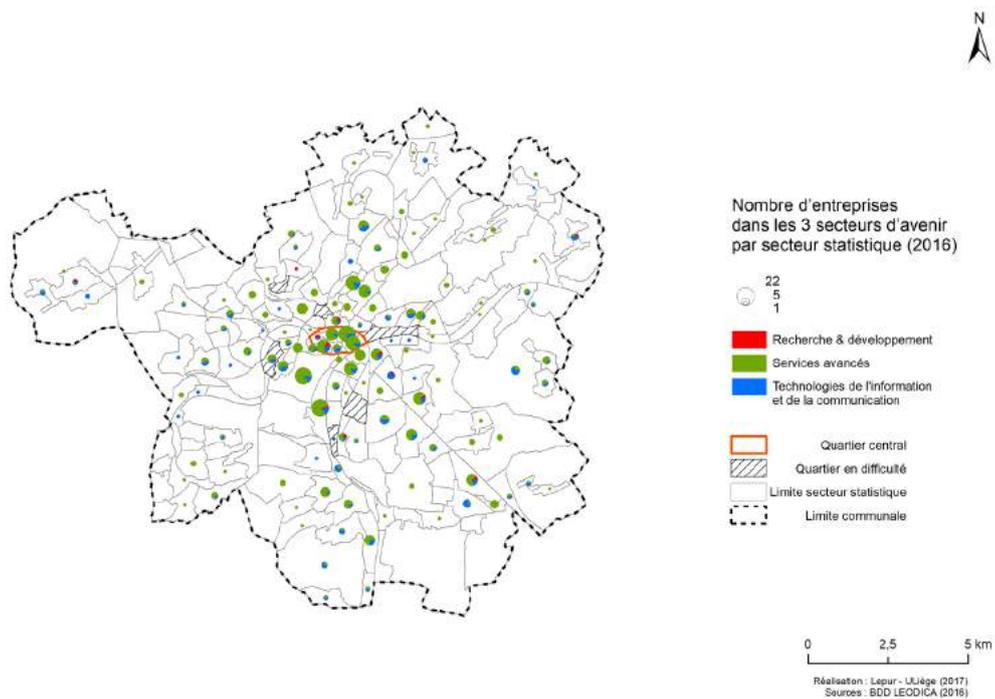


Figure 4.8.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



• Nombre d'entreprises par secteur statistique

Un grand nombre d'entreprises sont implantées dans le centre urbain de Namur.

En bordure du centre-ville, il y a aussi un nombre important d'entreprises localisées dans les secteurs de :

- Saint-Servais (à proximité de l'autoroute E42 via la N4 « Chaussée de Waterloo »)
- Bouge (à proximité de l'autoroute E411 via la N91 « Chaussée de Louvain »)
- Bomel (près de la gare de Namur et est facilement accessible depuis les autoroutes E42 et E411 via la N4 et la N91)
- Jambes (à proximité de l'autoroute E411 via la N4/N93)
- Sur les hauteurs de la Citadelle de Namur.

Plus en périphérie de Namur, il existe également un grand nombre d'entreprises le long de la Meuse au niveau de Wépion et de La Plante. D'autres concentrations d'entreprises sont enfin localisées au sud-est de Namur, le long de la N4 (Chaussée de Marche) à Erpent et au niveau du parc d'activité économique de Naninne.

• Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

En général, les secteurs cités précédemment ayant un plus grand nombre d'entreprises ont une production de valeur ajoutée totale souvent plus élevée.

Cependant, des exceptions existent :

- Le secteur de La Plante possède une valeur ajoutée très élevée en comparaison à son nombre d'entreprise total déjà élevé
- Le secteur statistique de Neviau – Saint-Martin (présence hospitalière)
- Réservoir (en lien avec l'enseignement)
- Senden (en lien avec la santé)
- Bricgnot (en lien avec la santé)
- Chepson (activités médico-sociales)
- Bonniers (secteur du traitement et de la distribution d'eau)
- Bauce Industries (valeur ajoutée élevée résultant majoritairement de l'industrie manufacturière et d'activités de transport terrestre et par conduite)

• Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

Concernant le nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique, le constat est semblable à celui formulé pour le nombre d'entreprises (TSC); un plus grand nombre d'entreprises structurantes est concentré à proximité du tissu urbain central de Namur et le long de certains axes routiers.

De plus, l'échelle colorimétrique montre les zones dans lesquelles

Figure 4.8.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

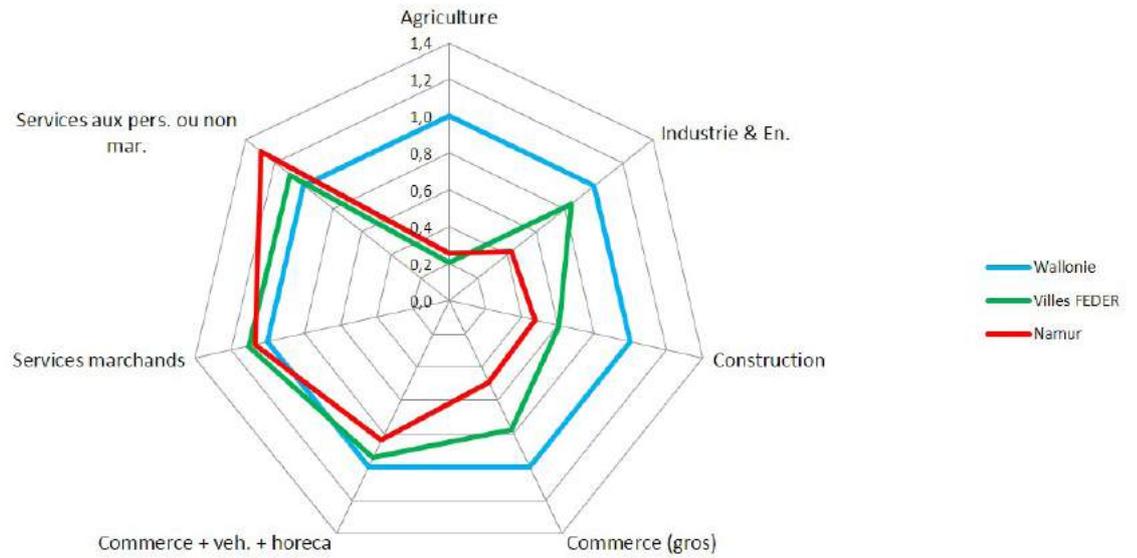
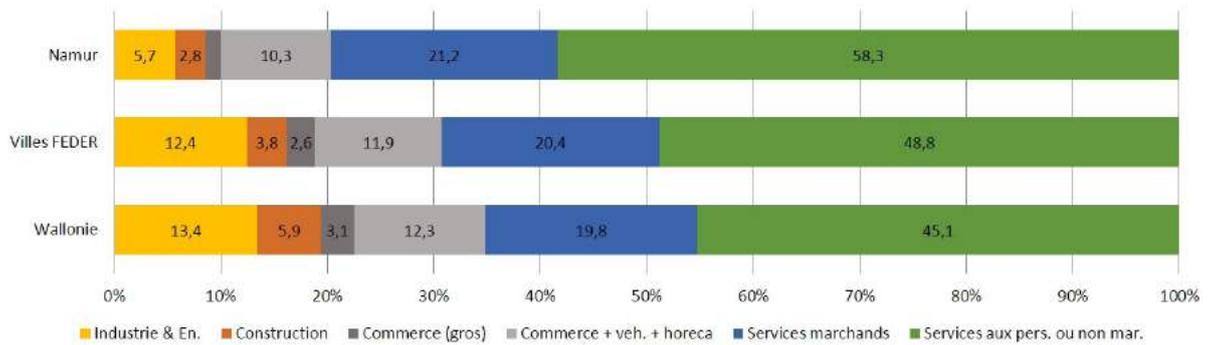


Figure 4.8.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



les entreprises ont un bon niveau de positionnement territorial (NPT) moyen. Pour simplifier, au plus la valeur du NPT moyen est faible, au plus le secteur statistique contient une part importante d'entreprises plutôt à caractère structurant. Par opposition, on peut aussi repérer plusieurs secteurs ne contenant aucune entreprise structurante et dont le NPT moyen est défavorable (rouge).

Les secteurs statistiques qui ont un nombre d'entreprises structurantes élevé ont pour la plupart une valeur ajoutée brute plus grande. Ils sont cependant caractérisés par un NPT moyen plutôt défavorable. Ce résultat est la conséquence d'une part d'entreprises non structurantes à l'intérieur de ceux-ci qui influence de manière significative la valeur du NPT moyen.

Certains secteurs sont également intéressants et se démarquent par un faible nombre d'entreprises, un faible nombre d'entreprises structurantes mais une valeur ajoutée brute élevée et un NPT moyen faible. On suppose que les entreprises structurantes situées à l'intérieur contribuent à la majorité de la valeur ajoutée brute produite.

- **Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique**

En ce qui concerne les trois secteurs d'avenir, les entreprises actives dans ces 3 domaines sont concentrées majoritairement dans le centre de Namur. Le secteur des services avancés réunit la plus grande part de celles-ci. Les entreprises des technologies de l'information et de la communication sont moins nombreuses et sont pour leur part autant présentes à l'extérieur de la ville qu'au sein du tissu urbain central. Enfin, une petite part des entreprises se rapportent aussi aux activités de recherche et développement. Ces activités se concentrent essentiellement dans la partie ouest de la Corbeille (quartier de l'Université), au niveau de Jambes/La Plante et le long de la Chaussée de Marche (N4).

Un constat intéressant tiré de cette carte est qu'il n'existe pas ou peu d'entreprises de ces trois secteurs situées à l'intérieur des quartiers en difficulté.

- **Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle**

Le territoire de la Ville de Namur est plus fortement spécialisé dans les branches des services aux personnes (ou services non marchands) mais aussi des services marchands. Par contre, dans les autres branches d'activités sectorielles, Namur est bien moins spécialisée que la Wallonie en général et même moins qu'une grande majorité des villes FEDER, ce qui, en fait, révèle une structure économique très diversifiée.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 136,9 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 3,52 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 227,33 GWh

Part de l'emploi local (2015): 32,8 %

Figure 4.8.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

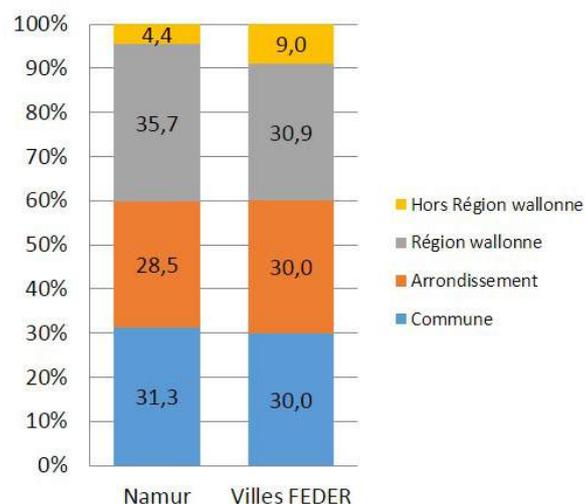
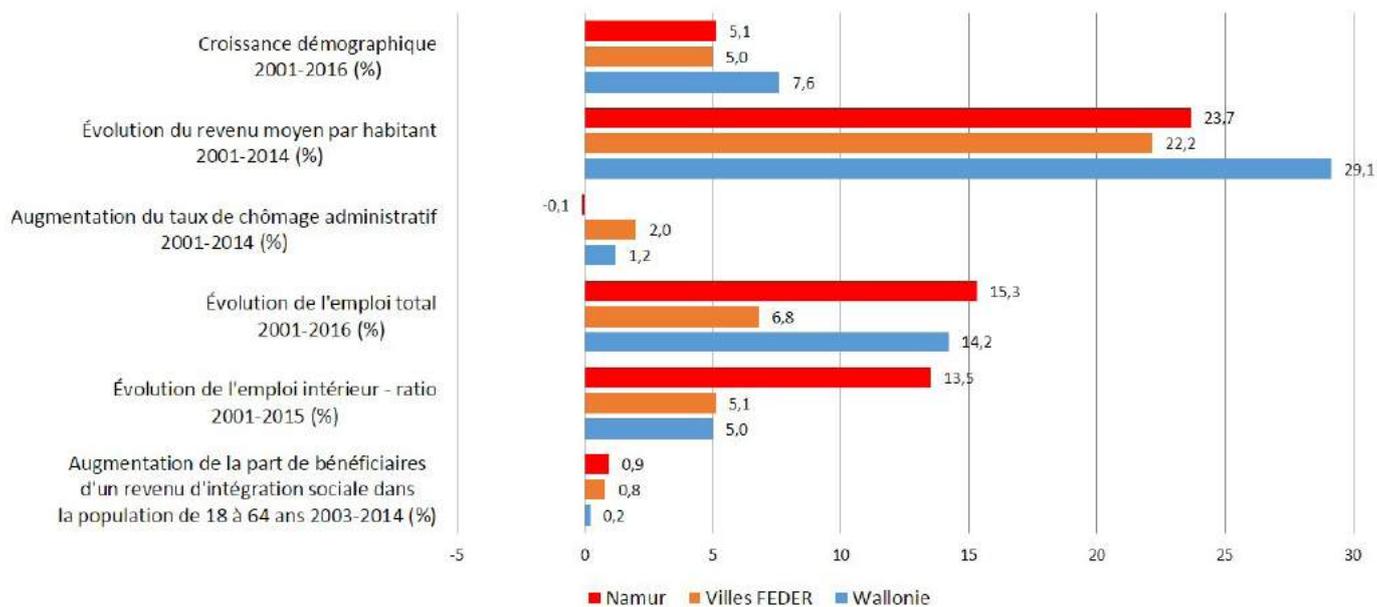


Figure 4.8.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

À propos de la répartition de l'emploi salarié à Namur, premièrement, la part d'emplois salariés dans le secteur de l'industrie (& énergie) est très faible : moins de 6% à Namur contre plus de 12% en moyenne pour les villes FEDER. Deuxièmement, la part d'emplois salariés dans la branche des services aux personnes (ou services non marchands) est un peu plus grande à Namur (58,3%). Mis à part ces deux points, Namur présente une structure de l'emploi salarié assez similaire à celle des autres villes étudiées.

- Environnement et durabilité

En matière d'environnement et de durabilité, Namur se présente comme une des villes wallonnes les plus respectueuses de l'environnement puisqu'elle consomme au total 227 GWh/10.000 hab. en énergie (ce qui reste limité). Ensuite, la quantité d'ordures ménagères moyenne par habitant est faible également : 136 kg/hab/an (contre 166 kg/hab/an en moyenne pour les villes FEDER). Enfin, bien que la production électrique reste largement dépendante de l'énergie nucléaire, la production électrique SER à Namur figure parmi les valeurs les plus élevées (3,52 GWh/10.000 hab) avec celle de Liège. La production électrique SER regroupe la production électrique des sources d'énergie renouvelables, à savoir la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque.

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

Les parts des travailleurs de Namur suivant leur provenance sont relativement semblables aux parts calculées en moyenne pour l'ensemble des villes FEDER, avec tout de même une part un peu plus grande de travailleurs provenant de la Wallonie (35,7%). En outre, les parts des travailleurs provenant de la commune même et de son arrondissement sont toutes deux proches de 30%.

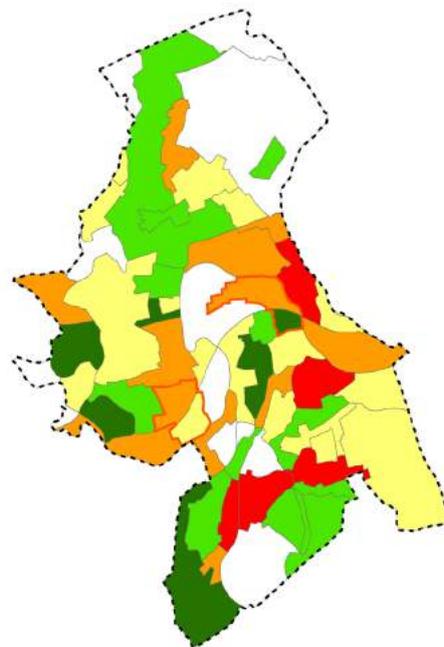
4.9

SAMBREVILLE



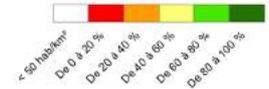


Figure 4.9.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements



Qualité du bâti (âge et confort)
(Composante de l'indice d'attractivité résidentielle)

Classement par quantile des secteurs statistiques sur les 12 villes PWV-FEDER

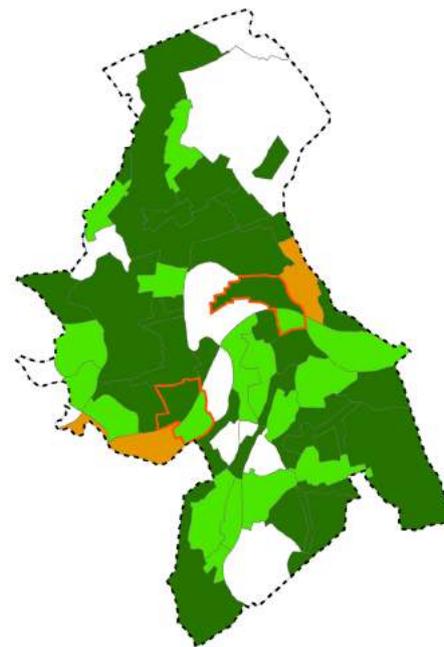


Quartier central
 Limite secteur statistique
 Limite communale



Réalisation : Lepur - ULiège (2017)
Sources : Census (2011), SPF Economie (2012), IWEPS (2016), SPW (2016)

Figure 4.9.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



Indice synthétique d'attractivité résidentielle : accès à la propriété, qualité du bâti, capital socio-économique

Nombre de difficultés dans les secteurs statistiques (difficulté = classement dans le quantile 0 à 30 % d'une des trois composantes de l'indice)



Quartier central
 Limite secteur statistique
 Limite communale



Réalisation : Lepur - ULiège (2017)
Sources : SPW (2015), Van Hamme G. et al. (2015), BCSS (2016)

• Population

Avec 27.887 habitants en 2016, la commune de Sambreville le moins peuplé. Entre 2001 et 2016, sa population enregistre une croissance démographique très faible en comparaison avec celle de la Wallonie (7,6%). La population de Sambreville contient une part plus faible de ménages isolés que celles des autres villes FEDER. Le niveau des conditions de bien-être (0,5) se situe légèrement en-dessous de la moyenne wallonne (0,55).

Au cours de l'année 2016, Sambreville se distingue des autres villes FEDER par un solde migratoire total fortement positif (10,35). Ce solde total est dû principalement à un solde migratoire interne élevé (11,07) tandis que le solde migratoire externe est faiblement négatif. Il y a donc eu un plus grand nombre de personnes provenant d'une autre commune belge et qui décident d'aller s'installer à Sambreville que l'inverse.

• Cadre de vie

Le territoire communal de Sambreville (34,4 km²) compte parmi les plus petits des pôles FEDER. Il est un peu plus grand que celui de Herstal totalisant 23,5 km². Son territoire est également un peu moins dense que la moyenne (810 hab/km²) malgré sa faible superficie.

Le parc de logements se caractérise par une part nettement supérieure de ménages propriétaires de leur logement (65%). À noter que le prix moyen d'une maison ordinaire à Sambreville est inférieur au prix moyen de la Wallonie mais aussi à celui des pôles FEDER.

• Qualité du bâti - âge et confort

La qualité du bâti est très variable suivant les secteurs de la commune de Sambreville. Les zones où la qualité du bâti est plus faible sont assez disparates au nord comme au sud de la Sambre.

• Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Même si la qualité du bâti est assez hétérogène à Sambreville, l'attractivité résidentielle reste cependant bonne. En effet, mis à part deux zones plus marquées, l'indice d'attractivité résidentielle est globalement faible (0 ou 1 difficulté maximum), ce qui traduit une situation favorable.

POPULATION:

Population (2016): 27.887 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 3,1 %
 Part de - de 20 ans (2016): 23,0 %
 Part de + de 60 ans (2016): 24,5 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,50
 Part de diplômés du supérieur: 30,5 %
 Part de la population étrangère: 8,4 %
 Part de ménages isolés (2015): 34,5 %
 Solde migratoire total (2016): + 10,35
 Solde migratoire interne (2016): + 11,07
 Solde migratoire externe (2016): - 0,71

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 34,4 km²
 Densité: 810,5 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 6,7 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 55,1 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 4,9 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 20,4
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 11,4 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 137.635 €
 Part de ménages locataires (2011): 33,7 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 65,6 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 1.010,1
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 101,2
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 116,2
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 9.000 m²
 > Part de cellules vides (2014): 23,0 %
 > Evolution (2010-2014): + 81,3 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 64.910 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 15.896 €

> Evolution (2001-2014): + 19,4 %

Taux de chômage administratif (2014): 18,3 %

> Augmentation (2001-2014): 0 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans les 18-64 ans (2014): 2,1 %

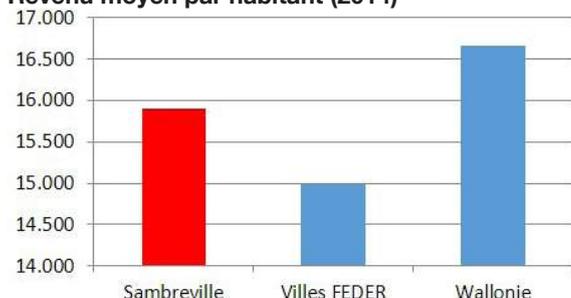
> Augmentation (2003-2014): - 0,5 %

- Équipements et services à la population

Que ce soit au niveau du secondaire ou du supérieur, les ratios d'étudiants à Sambreville se situent en-dessous de la moyenne des villes FEDER. Avec 23.400 m² de surface de commerces/10.000 hab., Sambreville possède un ratio qui est inférieur à celui de la moyenne des villes FEDER et la part de cellules commerciales vides y est aussi assez élevée (23%). Par contre, avec 116 lits d'hôpitaux/10.000 hab., le ratio relatif aux équipements et services de la santé (médicaux) est similaire à la moyenne des villes FEDER.

Figure 4.9.3 :

Revenu moyen par habitant (2014)

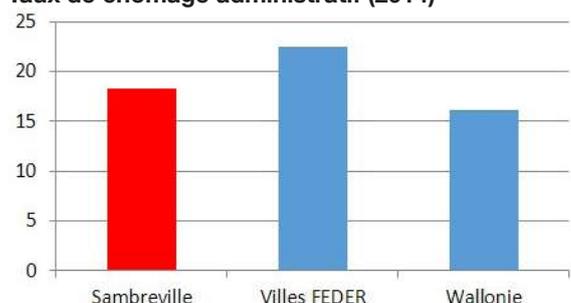


- Revenus - taux de chômage - RIS

Les caractéristiques socio-économiques des habitants de Sambreville apparaissent légèrement meilleures que celles des pôles FEDER ; elles se rapprochent des caractéristiques socio-économiques moyennes de Wallonie. D'abord, le revenu moyen par habitant à Sambreville est de 15.896 euros/an pour une moyenne wallonne de 16.671 euros/an. Le taux de chômage administratif à Sambreville (18,3%) est moins élevé que celui des grands pôles wallons tels que Liège, Charleroi et Mons. Quant à la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale, celle de Sambreville (2,1%) est inférieure à la part wallonne (2,3%) ; seule Arlon (1,5 %) connaît une valeur plus faible.

Figure 4.9.4 :

Taux de chômage administratif (2014)

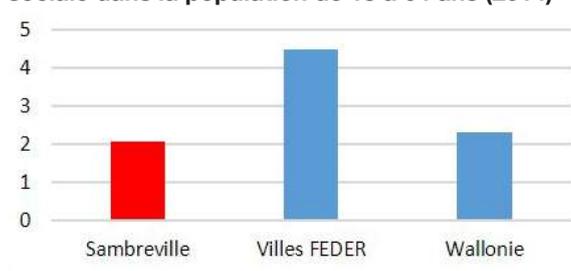


- Précarité des ménages

La situation socio-économique des ménages sur le territoire de Sambreville apparaît relativement favorable puisqu'un seul secteur statistique contient une part de la population dont la situation est la plus précaire parmi les 12 villes FEDER. Le reste du territoire présente une situation économique plus favorable.

Figure 4.9.5 :

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



- Indice synthétique de difficulté

L'indice synthétique de difficulté démontre qu'il y a peu de difficultés socio-économiques à Sambreville. En effet, les secteurs les plus en difficulté ont des niveaux de difficulté socio-économique inférieurs aux niveaux les plus accentués de la population des 12 villes FEDER.

Figure 4.9.6 :
Précarité des ménages

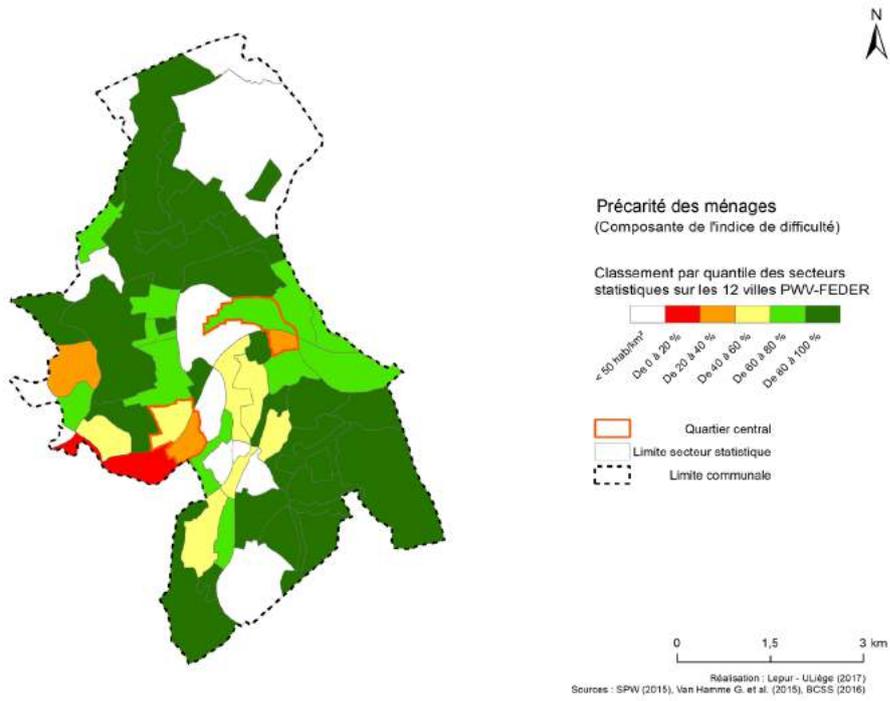
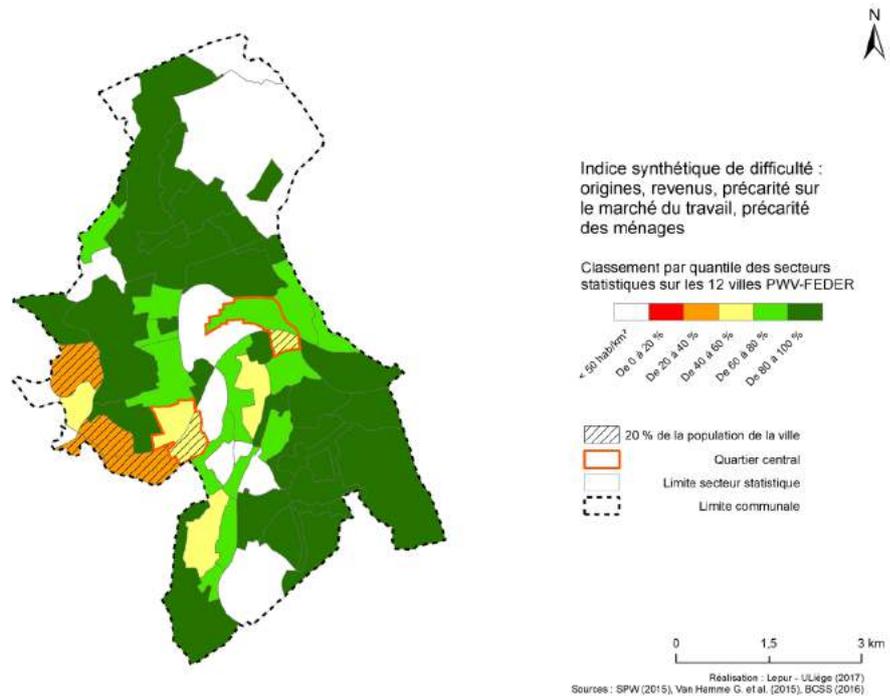


Figure 4.9.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 481

> Evolution (2011-2016): + 21,5 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 172,5

Valeur ajoutée brute (2016): 0.1m €

> Evolution (2011-2016): + 6,8 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 235,6 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 117

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 45

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 1

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 33

> Evolution (2011-2016): + 9,1 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 11

> Evolution (2011-2016): + 57,1 %

Emploi total (2016): 6.912

> Evolution (2001-2016): - 9,4 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 41,6

> Evolution (2001-2015): + 1,8 %

Emploi salarié (2016): 5.770

> Evolution (2001-2016): - 11,5 %

Emploi indépendant (2016): 1.142

> Evolution (2001-2016): + 3,2 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 14

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,35

- Economie et emploi

En 2016, le territoire de Sambreville totalise une valeur ajoutée brute plus faible qu'en moyenne dans les autres pôles FEDER en raison du nombre nettement inférieur d'entreprises présentes sur son territoire (481 sièges sociaux). Entre 2011 et 2016, l'évolution de la valeur ajoutée totale produite est aussi très faible (7%). Mais, à titre de comparaison, le territoire d'Arlon, contenant approximativement le même nombre d'entreprises sur son territoire (531 entreprises), a une augmentation de sa valeur ajoutée brute inférieure (1%). En 2016, Sambreville est le pôle FEDER qui relève le ratio [valeur ajoutée totale/nombre d'entreprises] le plus faible avec 235 kEUR/entreprise (contre 584 kEUR/entreprise en moyenne pour les pôles FEDER).

Sambreville constitue un petit pôle d'emplois avec 6.912 unités au total sur son territoire. De plus, entre 2001 et 2016, Sambreville possède la moins bonne évolution du nombre d'emplois sur son territoire avec une décroissance de -9%. Ce résultat est plus négatif encore que ceux relevés à Verviers (-7%) et à Charleroi (-1%). Avec 41,6%, le ratio d'emploi intérieur est le plus faible parmi les 12 pôles. Parmi les emplois à Sambreville, on note l'existence d'une part d'emplois indépendants de plus de 16%, ce qui constitue la part la plus élevée au niveau des douze villes FEDER et traduit sans doute un déficit d'emplois salariés.

- Nombre d'entreprises par secteur statistique

Tout d'abord, Sambreville totalise un faible nombre d'entreprises sur son territoire. Le plus grand nombre d'entreprises se concentre dans les deux principaux parcs d'activité économique de la commune : Tamines et Auvelais.

- Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Associées au faible nombre d'entreprises, les valeurs ajoutées produites en chaque zone de Sambreville sont également moindres. Les secteurs qui génèrent les valeurs ajoutées brutes les plus élevées, mais néanmoins limitées, se situent au niveau des villages de Tamines et d'Auvelais.

- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

Les secteurs qui possèdent le plus grand nombre d'entreprises à caractère structurant sont ceux qui regroupent le plus de valeur ajoutée totale.

Figure 4.9.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)



Figure 4.9.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

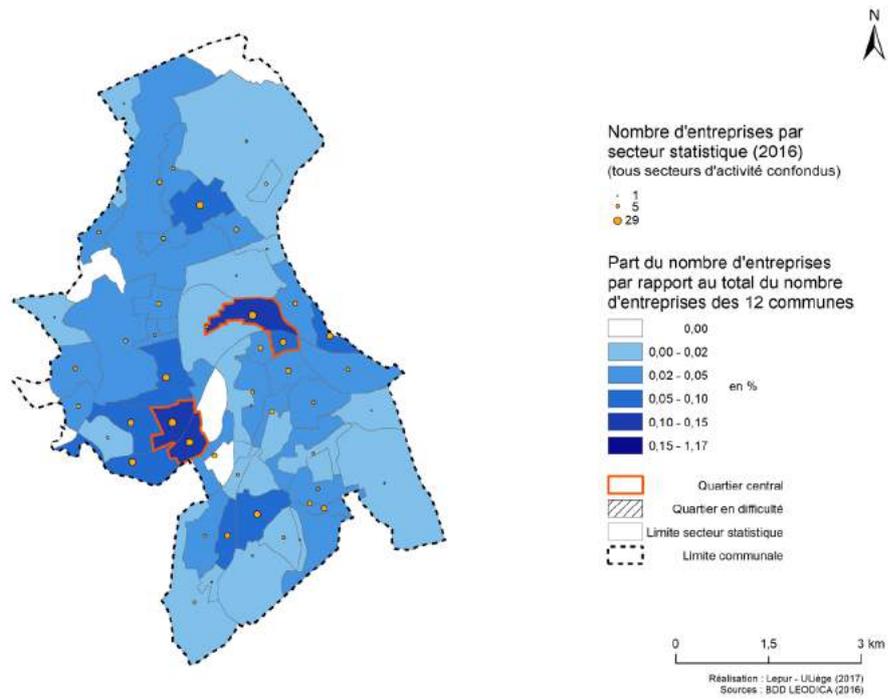


Figure 4.9.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

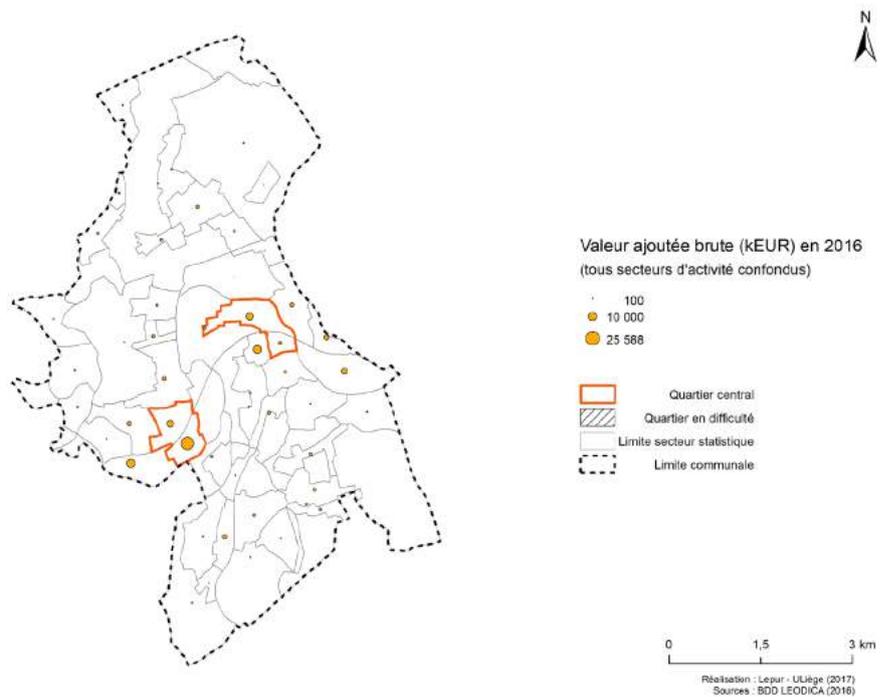


Figure 4.9.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

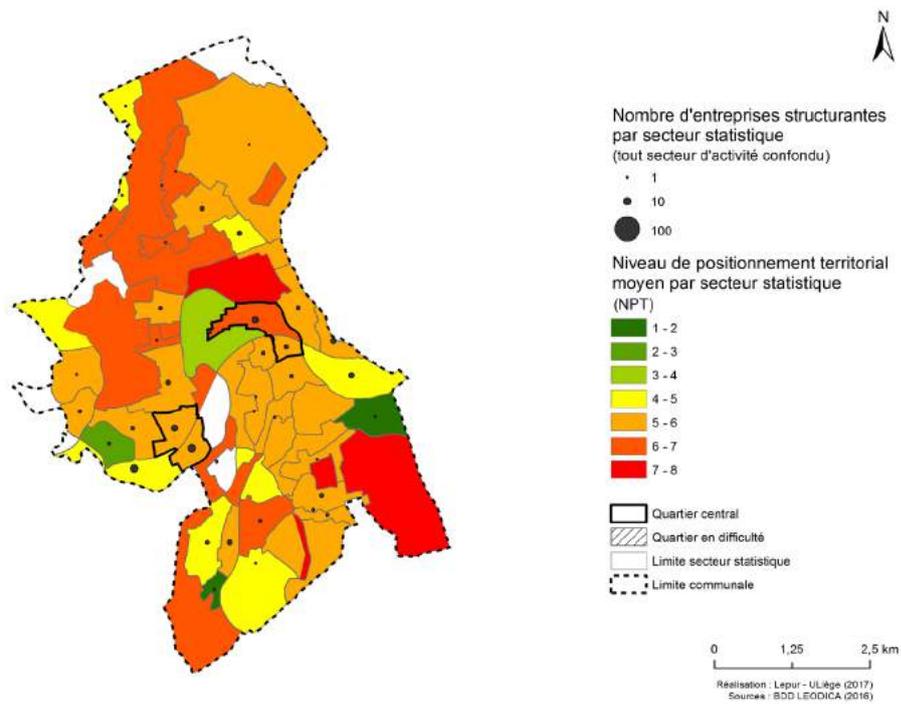
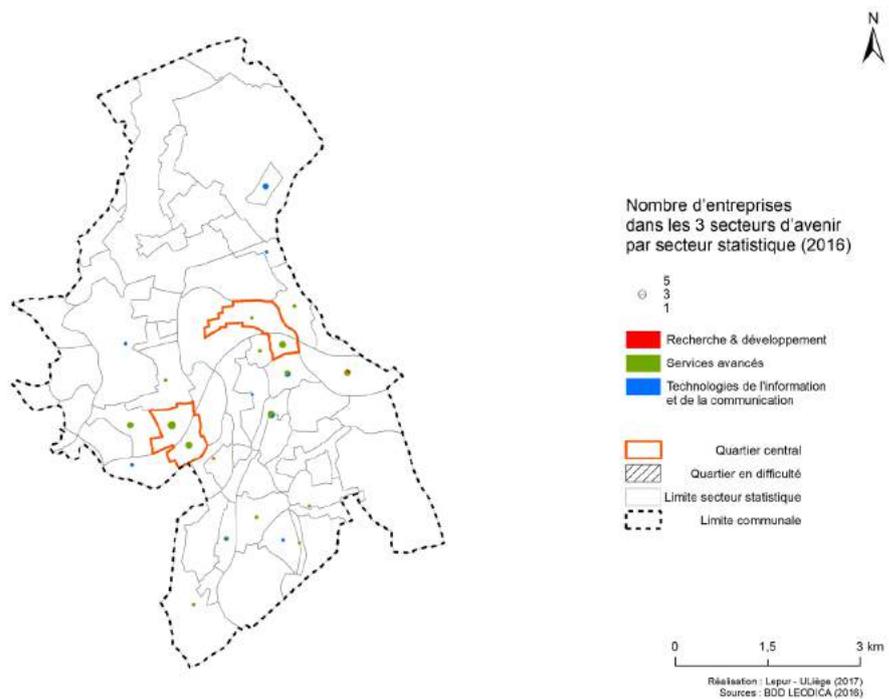


Figure 4.9.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

On retrouve peu d'entreprises actives dans les 3 secteurs d'avenir sur le territoire de Sambreville. Les zones qui en contiennent sont encore une fois celles de Tamines et Auvelais.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Les deux branches d'activités les plus développées à Sambreville sont la branche des services aux personnes (ou non marchands) ainsi que la branche des commerces (+ véhicules + HoReCa). Les autres branches d'activité sectorielle présentent des niveaux de spécialisation bien inférieurs aux indices unitaires de la Wallonie.

- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

À Sambreville, les parts d'emplois salariés par branches d'activité sectorielle se rapprochent de celles de la Wallonie. Néanmoins, la part d'emplois de l'industrie et de l'énergie de Sambreville est inférieure de moitié par rapport à celle en Wallonie. Aussi, la part d'emploi des services aux personnes (ou services non marchands) est plus élevée de 10% par rapport à la part d'emploi en Wallonie.

- Environnement et durabilité

En matière d'environnement et de durabilité, les résultats de Sambreville sont assez proches des résultats moyens des villes FEDER. Cependant, on peut observer une consommation finale d'énergie nettement plus faible de 188 GWh/10.000 hab. À titre de comparaison, la consommation finale d'énergie de la Wallonie s'élève à 325 GWh/10.000 hab.

- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

Sur le territoire de Sambreville, une part presque nulle de travailleurs provient de l'extérieur de la Wallonie. Parmi les travailleurs actifs sur la commune, un tiers provient de celle-ci, un second tiers provient de son arrondissement tandis que le dernier tiers provient d'autre part en Wallonie.

Figure 4.9.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

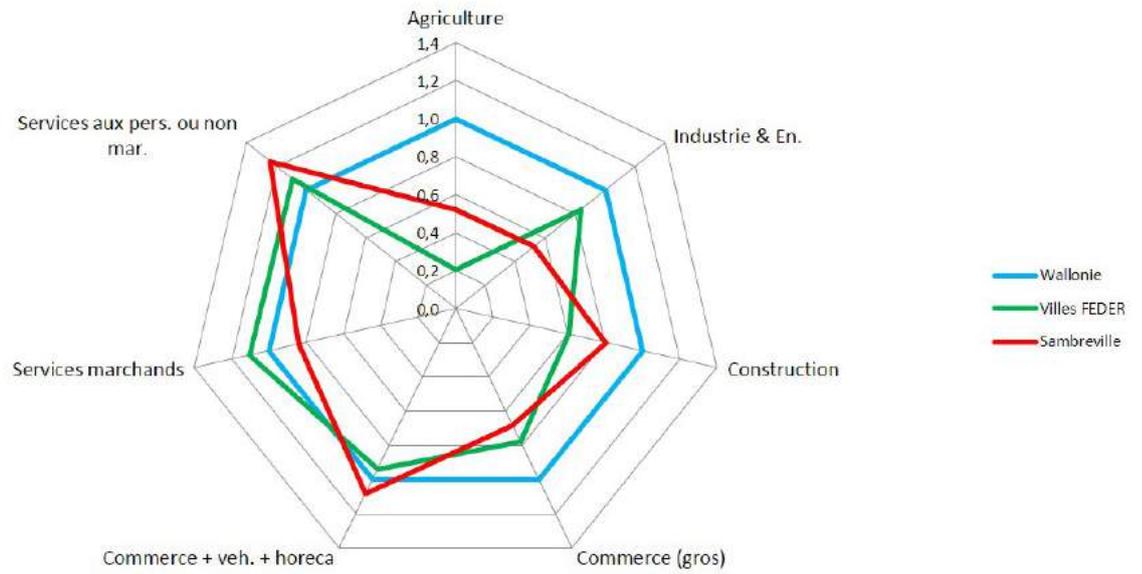
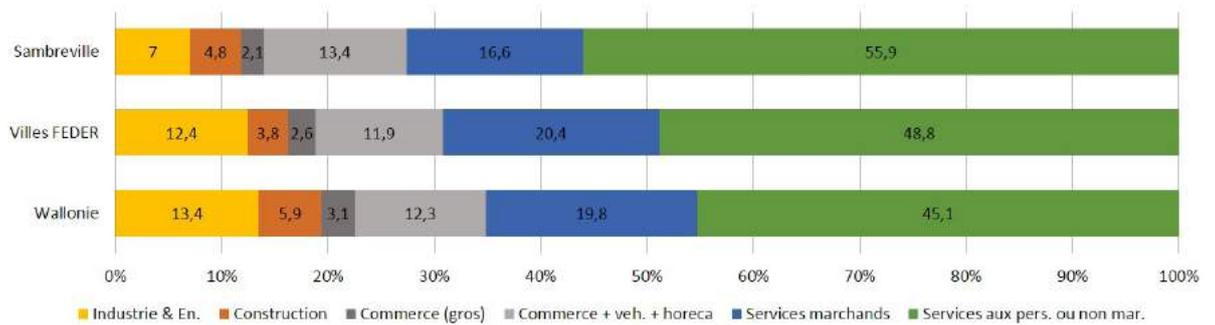


Figure 4.9.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 178,6 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 1,44 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 188,26 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 33,4 %

Figure 4.9.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

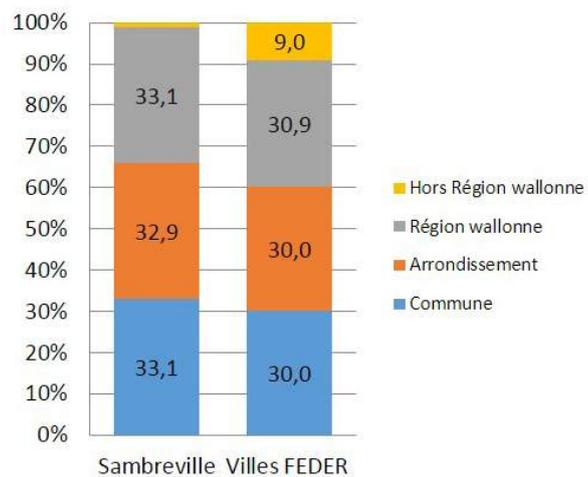
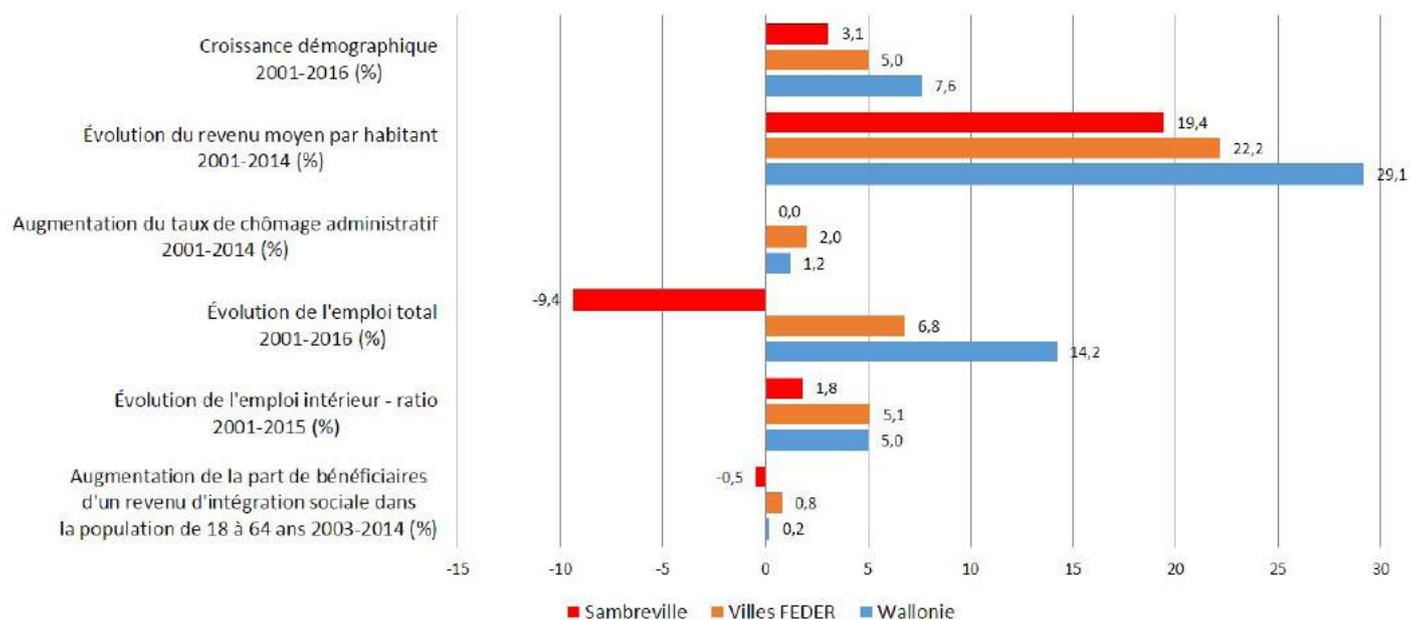


Figure 4.9.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.10

SERAING





Figure 4.10.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

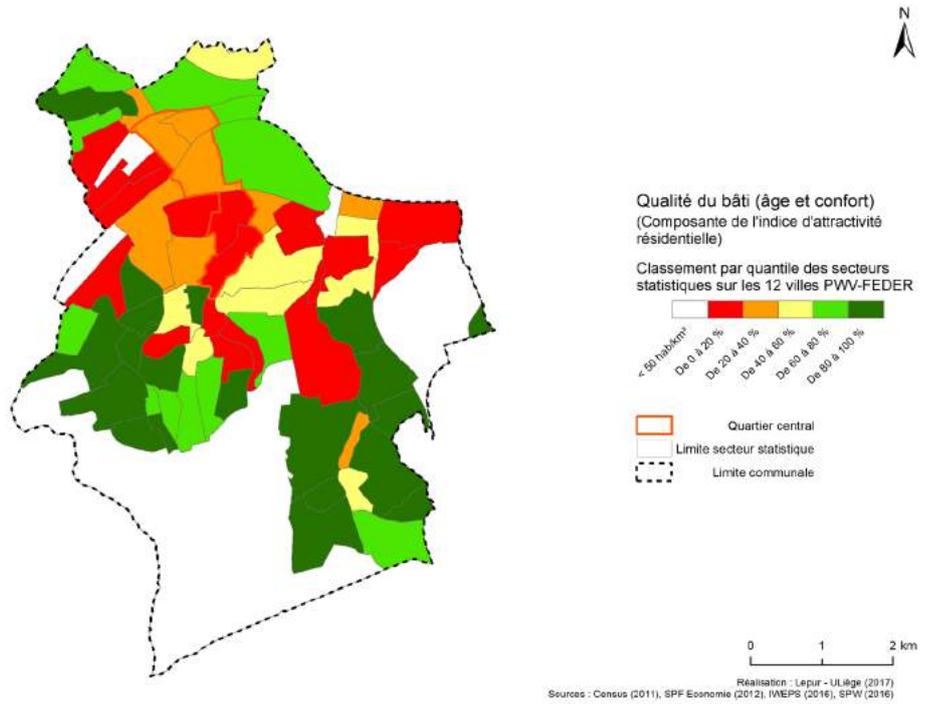
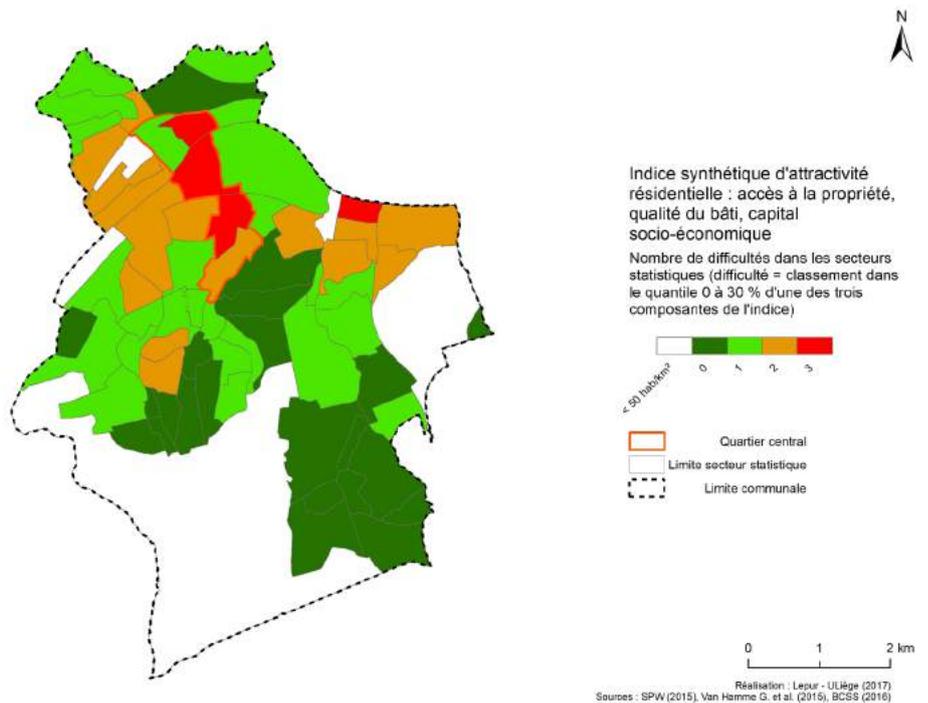


Figure 4.10.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, la commune de Seraing totalise une population de 64.712 habitants. Entre 2001 et 2016, sa croissance démographique (6,5%) est inférieure à celle de la Wallonie (7,6%).

L'indice synthétique des conditions de bien-être à Seraing (0,46) compte parmi les moins bons des pôles FEDER avant Charleroi (0,44). Il est inférieur à celui de la Wallonie (0,55).

Concernant le bilan des mouvements résidentiels, la commune de Seraing a un solde migratoire total presque nul (+0,03). Celui-ci résulte de deux phénomènes en opposition : un solde migratoire interne négatif (-4,55) et un solde migratoire externe positif (+4,58). Ce bilan est plutôt mitigé puisqu'une partie non négligeable des habitants de Seraing quittent la commune pour aller s'installer dans d'autres communes, ailleurs en Belgique.

• Cadre de vie

Tout comme pour Herstal, le territoire communal de Seraing est plus petit que ceux des autres villes FEDER mais il est assez dense (1.818 hab/km²). En ce qui concerne le contexte immobilier de Seraing, le prix moyen d'une maison ordinaire sur la commune s'élève à seulement 117.682 euros. À titre de comparaison, le prix moyen d'une maison ordinaire en Wallonie est de 155.070 euros.

D'autre part, au cours des années 2014-2015, il y a eu une production en logements très élevée sur la commune (en moyenne 44 logements/10.000 hab.) alors que la production wallonne n'est que de 30,4 logements/10.000 hab.

• Qualité du bâti - âge et confort

En ce qui concerne la qualité du bâti du territoire de Seraing, il existe une différence assez marquée entre le bâti de bonne qualité dans le haut de Seraing (à proximité des bois de Seraing) et le bâti de faible qualité dans le bas de Seraing, le long de la Meuse (à proximité des industries). Le même constat est fait concernant le bâti qui se situe du côté d'Ougrée. Ougrée-Haut est caractérisé par un bâti de bonne qualité tandis que la qualité à Ougrée-Bas est moins bonne.

• Indice synthétique d'attractivité résidentielle

Avec Verviers et Charleroi, le territoire central de Seraing est celui qui est globalement le moins attractif au niveau de l'habitat résidentiel. Avec un paysage fortement marqué par son passé industriel, le cadre de vie le long de la Meuse est clairement dégradé. Par conséquent, on retrouve dans cette zone des secteurs regroupant souvent plusieurs difficultés. Par contre, sur les hauteurs de la commune, l'habitat est plus attractif.

POPULATION:

Population (2016): 64.712 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 6,5 %
 Part de - de 20 ans (2016): 24,3 %
 Part de + de 60 ans (2016): 23,7 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,46
 Part de diplômés du supérieur: 32,2 %
 Part de la population étrangère: 15,1 %
 Part de ménages isolés (2015): 42,4 %
 Solde migratoire total (2016): + 0,03
 Solde migratoire interne (2016): - 4,55
 Solde migratoire externe (2016): + 4,58

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 35,3 km²
 Densité: 1.818,8 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 9,2 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 54,2 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 3,4 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab.
 (moyenne des permis 2014-2015): 44,1
 Part de buildings et immeubles à appartements
 (2016): 24,8 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 117.682 €
 Part de ménages locataires (2011): 44,8 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire
 (2011): 54,9%

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 818,9
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 614,0
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 56,4
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 7.465 m²
 > Part de cellules vides (2014): 21,7 %
 > Evolution (2010-2014): + 5,8 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 117.160 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 13.955 €

> Evolution (2001-2014): + 22,1 %

Taux de chômage administratif (2014): 24,7 %

> Augmentation (2001-2014): + 2,4 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans 2014): 4,6 %

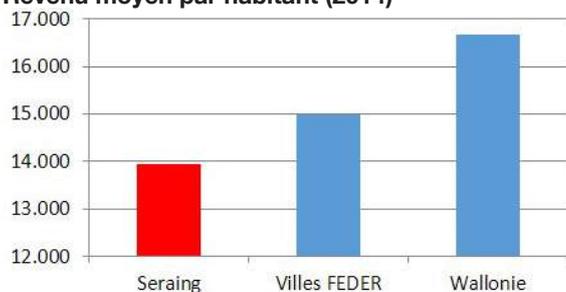
> Augmentation (2003-2014): + 1,6 %

- Équipements et services à la population

Comme pour Herstal, les résultats des variables concernant les équipements et les services à la population paraissent faibles. Par exemple, par rapport à sa population totale, on observe sur la commune un faible nombre de lits d'hôpitaux ainsi qu'une surface totale de commerces très réduite par rapport aux autres villes FEDER. Ces faibles valeurs pour Seraing sont à relier avec les valeurs élevées observées à Liège ainsi que la proximité des deux communes. Toutefois, le part d'étudiants dans le supérieur, 614/10.000 hab., est au-dessus de la moyenne des 12 villes (516/10.000 hab).

Figure 4.10.3 :

Revenu moyen par habitant (2014)



- Revenus - taux de chômage - RIS

Les caractéristiques socio-économiques de la population de Seraing sont proches de celles de Liège, c'est-à-dire inférieures à celles de la moyenne wallonne. En effet, le revenu moyen par habitant à Seraing (13.955 euros) est plus faible que la moyenne wallonne (16.671 euros). Le taux de chômage administratif à Seraing (24,7%) est aussi plus élevé que celui de la moyenne wallonne (16,1%) mais inférieur au taux de chômage à Liège (27,2%). Enfin, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale à Seraing (4,6%) est aussi plus élevée que celle de la moyenne wallonne (2,3%).

Figure 4.10.4 :

Taux de chômage administratif (2014)



- Précarité des ménages

Concernant la situation économique des ménages sur la commune de Seraing, les populations habitant le bas de Seraing ainsi que le bas d'Ougrée présentent un niveau de précarité en moyenne élevé. Ce haut niveau de précarité a tendance à diminuer avec la distance au bas de la vallée. Dans le haut de Seraing et à Bonnelles, les ménages apparaissent beaucoup moins précarisés.

- Indice synthétique de difficulté

Comme à Verviers, la situation socio-économique des populations locales de Seraing est globalement assez critique. La population habitant la vallée est celle qui est le plus exposée aux difficultés socio-économiques. Par ailleurs, les habitants du haut de Seraing sont moins en difficulté et la zone de Bonnelles ne présente quant à elle pas de difficultés socio-économiques.

Figure 4.10.5 :

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



Figure 4.10.6 :
Précarité des ménages

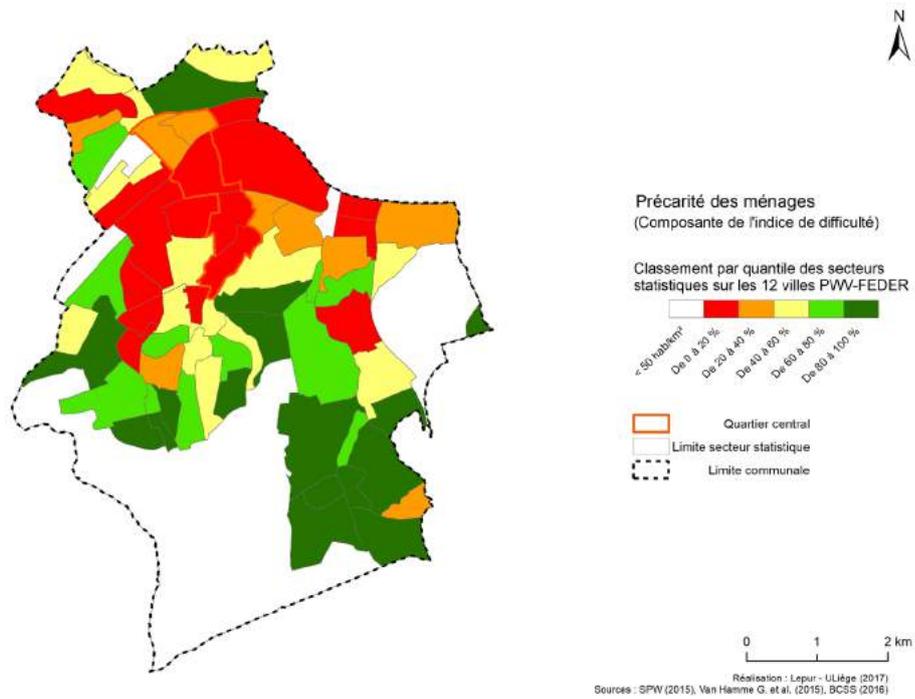
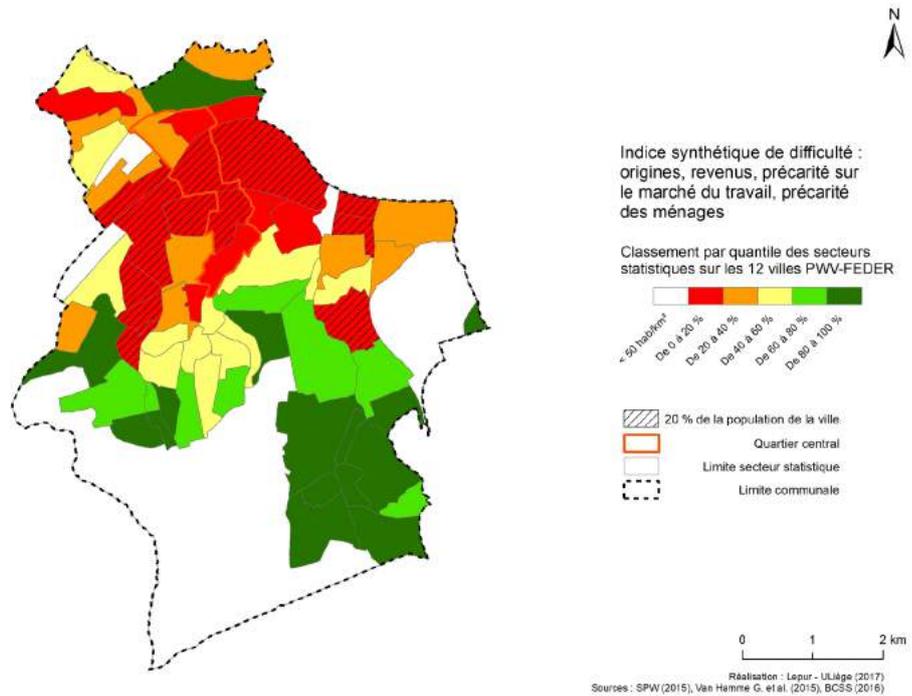


Figure 4.10.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 1.090

> Evolution (2011-2016): + 20,8 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 169,9

Valeur ajoutée brute (2016): 0.6m €

> Evolution (2011-2016): + 28,0 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 628,9 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 257

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 139

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 2

> Evolution (2011-2016): + 100,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 115

> Evolution (2011-2016): + 13,2 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 22

> Evolution (2011-2016): + 10,0 %

Emploi total (2016): 18.727

> Evolution (2001-2016): + 0,9 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 50,0

> Evolution (2001-2015): + 2,2 %

Emploi salarié (2016): 16.953

> Evolution (2001-2016): + 0,8 %

Emploi indépendant (2016): 1.774

> Evolution (2001-2016): + 2,5 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 81

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,65

• Economie et emploi

En 2016, la valeur ajoutée moyenne des 1.090 entreprises de Seraing est légèrement plus élevée que la moyenne des pôles FEDER. Depuis 2011, l'évolution de la valeur ajoutée totale des entreprises de Seraing est de 28%, soit une évolution supérieure à l'évolution moyenne des pôles FEDER (18,5%).

Par ailleurs, la commune de Seraing possède un faible nombre d'entreprises par rapport à sa démographie : 169 entreprises/10 000 hab. Le nombre d'emplois total apparaît faible (18 727 emplois) et l'évolution du nombre d'emplois depuis 2001 aussi (moins de 1%). En conséquence, Seraing possède logiquement un ratio d'emploi intérieur faible de 50/100 hab.

• Nombre d'entreprises par secteur statistique

Sur le territoire de Seraing, les entreprises sont concentrées dans le bas de Seraing, de part et d'autre de la Meuse. Les zones du haut de Seraing et d'Ougrée sont quant à elles essentiellement dévolues à l'habitat. Sur les hauteurs, au niveau de Bonnelles, on retrouve aussi une concentration d'entreprises.

Une partie du parc scientifique de Liège et de son extension récente sont sur le territoire de Seraing. Cependant, encore peu d'entreprises ont eu le temps de s'y implanter en 2016.

• Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Les zones d'habitat, regroupant peu d'entreprises, possèdent des valeurs ajoutées très faibles. Inversement, les zones du bas de Seraing et dans une moindre mesure de Bonnelles ont des productions de valeurs ajoutées plus élevées. Notons le secteur statistique de Cockerill qui a produit en 2016 plus de 220.000 kEUR de valeur ajoutée vu la présence de CMI.

Par contre, deux secteurs au nord-est de la commune contiennent particulièrement peu d'entreprises mais ont une production de valeur ajoutée parmi les plus élevées de Seraing. Il s'agit des secteurs de la rue de Renory (présence, notamment, de l'entreprise Chimac) et du bois de Sclessin (parc scientifique du Sart-Tilman). Le premier génère une grande valeur ajoutée brute par l'implantation locale de plusieurs industries chimiques. Le second produit une grande valeur ajoutée brute principalement grâce à l'implantation d'entreprises pharmaceutiques, d'entreprises actives dans la fabrication de produits informatiques et électroniques, dans la recherche et le développement scientifique, dans les activités liées à l'emploi ainsi que d'entreprises de travaux de construction spécialisés.

Figure 4.10.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

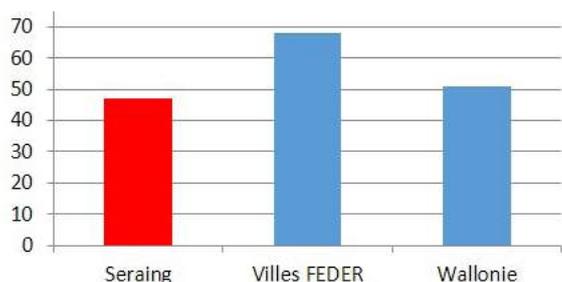


Figure 4.10.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

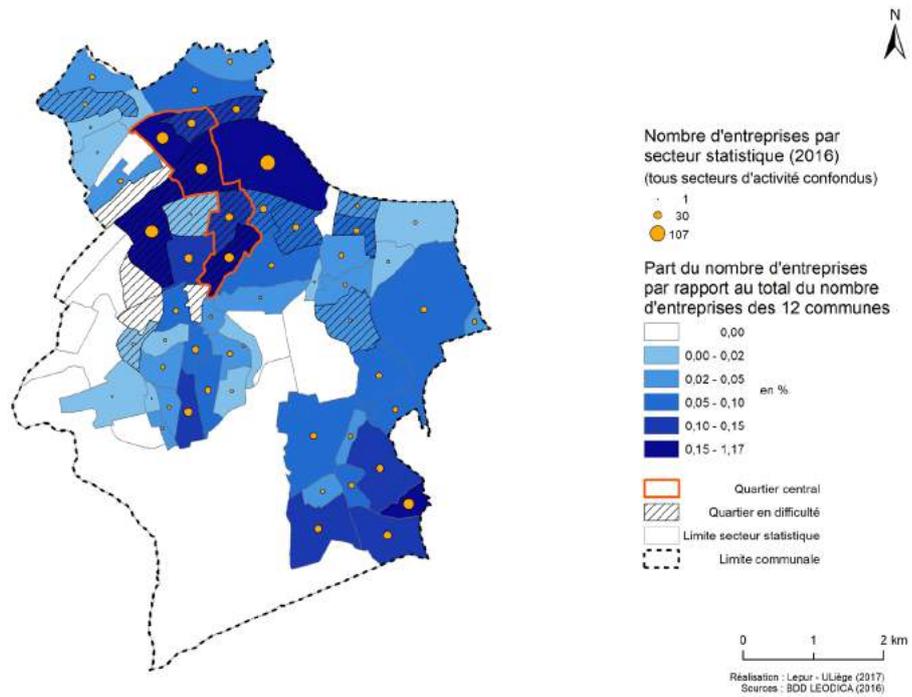


Figure 4.10.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

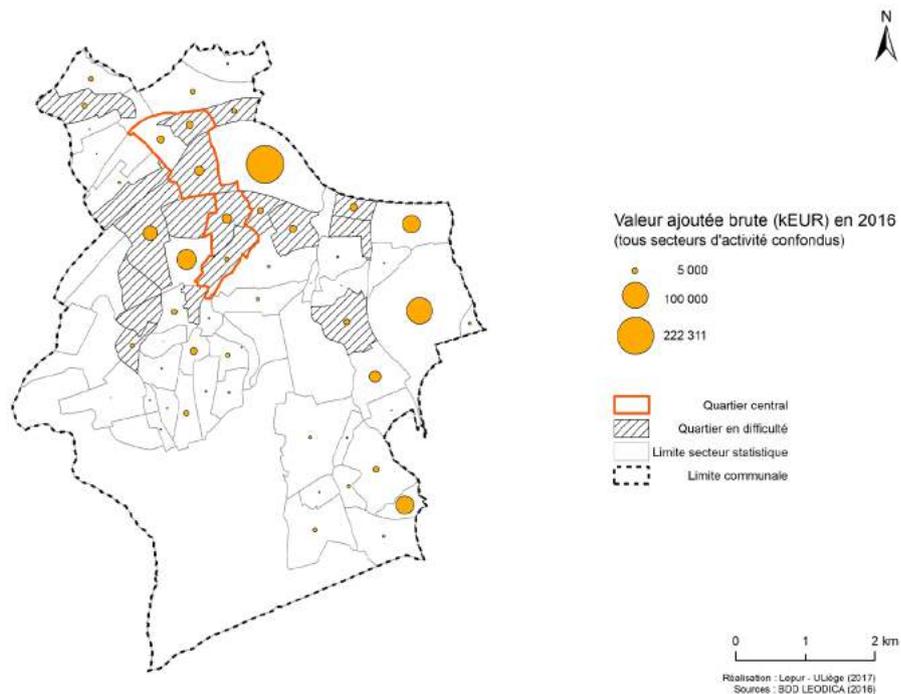


Figure 4.10.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

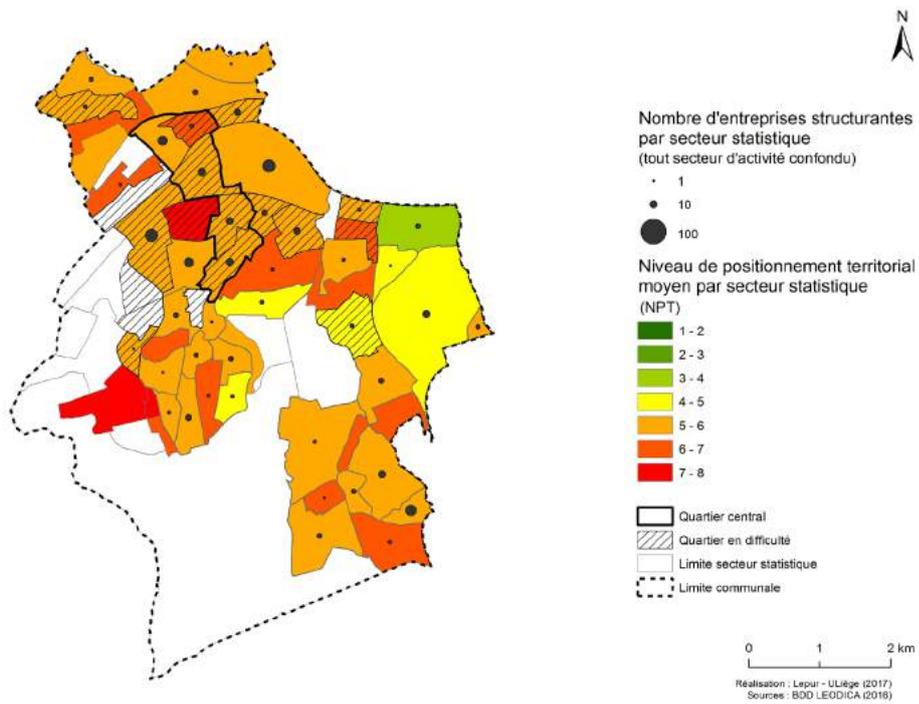
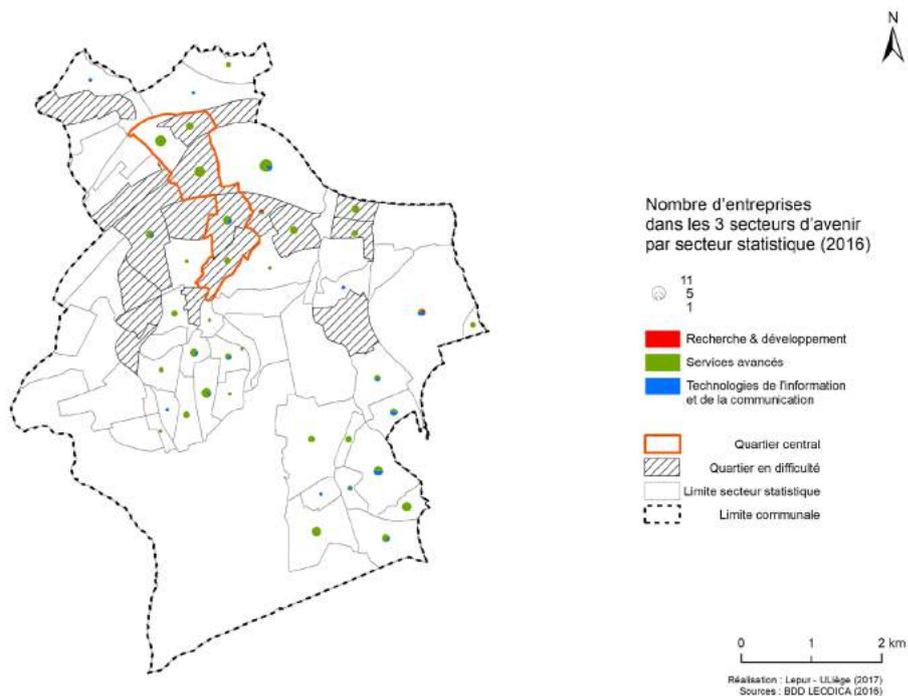


Figure 4.10.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

La cartographie 4.10.11 reprenant le niveau de positionnement territorial moyen met en évidence les deux secteurs de la rue de Renory et du bois de Sclessin qui possèdent une valeur de NPT moyen plus faible ; une part importante des entreprises implantées à l'intérieur ont effectivement un caractère structurant.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Mis à part plusieurs entreprises actives dans les services avancés, peu d'entreprises actives dans les 3 secteurs d'avenir sont localisées à Seraing. On dénombre néanmoins quelques entreprises dans les technologies de l'information et de la communication vers le parc scientifique du Sart-Tilman, Ougrée-Haut et Bonnelles.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Par rapport à la moyenne wallonne, la commune de Seraing détient une plus grande part d'emplois salariés dans les secteurs de l'industrie (& énergie), du commerce (+ véhicule + HoReCa) et des services aux personnes ou non marchands.

Par contre, le secteur des services marchands est peu développé à Seraing alors qu'il l'est dans la majorité des autres pôles FEDER.

- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

La commune de Seraing détient une plus grande part d'emplois salariés dans les secteurs de l'industrie (& énergie), du commerce (+ véhicule + HoReCa) et des services aux personnes ou non marchands. Par contre, comme soulevé avec l'indice de spécialisation, on peut remarquer une part d'emplois salariés dans le secteur des services marchands qui est plus faible à Seraing.

- Environnement et durabilité

En matière d'environnement et de durabilité, le constat est partiellement positif à Seraing. En effet, la consommation finale en énergie et la quantité d'ordures ménagères collectée sont toutes les deux faibles pour la population de Seraing.

Par contre, Seraing présente des résultats plus faibles en matière de production d'électricité via des sources d'énergie renouvelables tels que la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque. Il y a une production de 1,1 GWh/10.000 hab. à Seraing contre 1,82 GWh/10.000 hab en moyenne pour les villes FEDER.

Figure 4.10.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

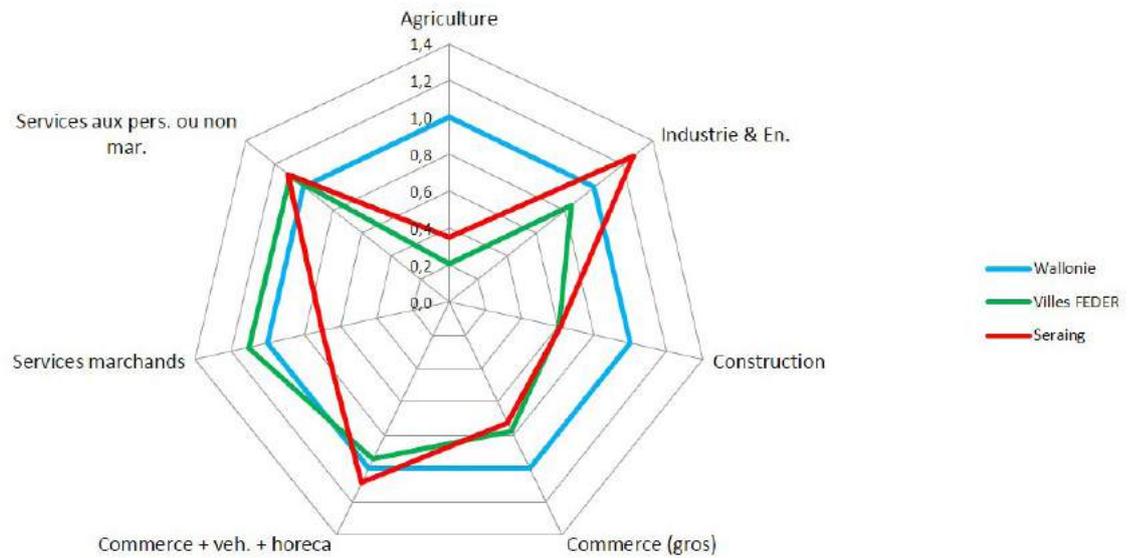
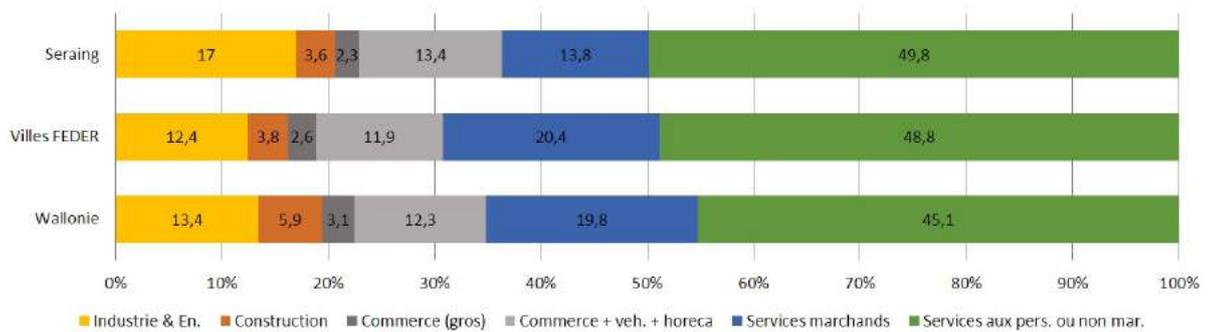


Figure 4.10.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

Comme pour les constats effectués sur les communes voisines de Liège et de Herstal, on observe également qu'une plus grande part de travailleurs de Seraing provient de l'arrondissement plutôt que de la commune.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 120,0 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 1,10 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 204,61 GWh

Part de l'emploi local (2015): 25,4 %

Figure 4.10.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

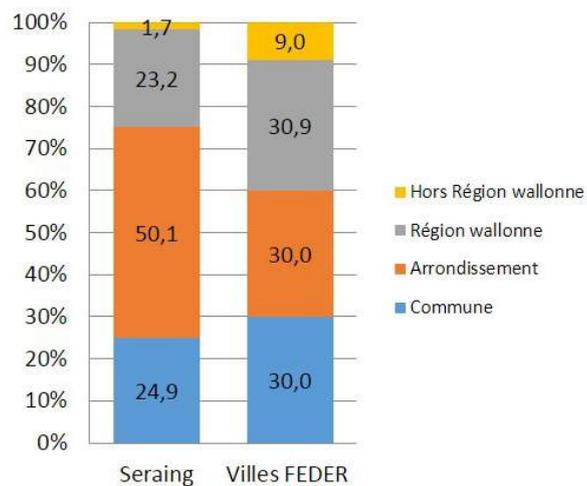
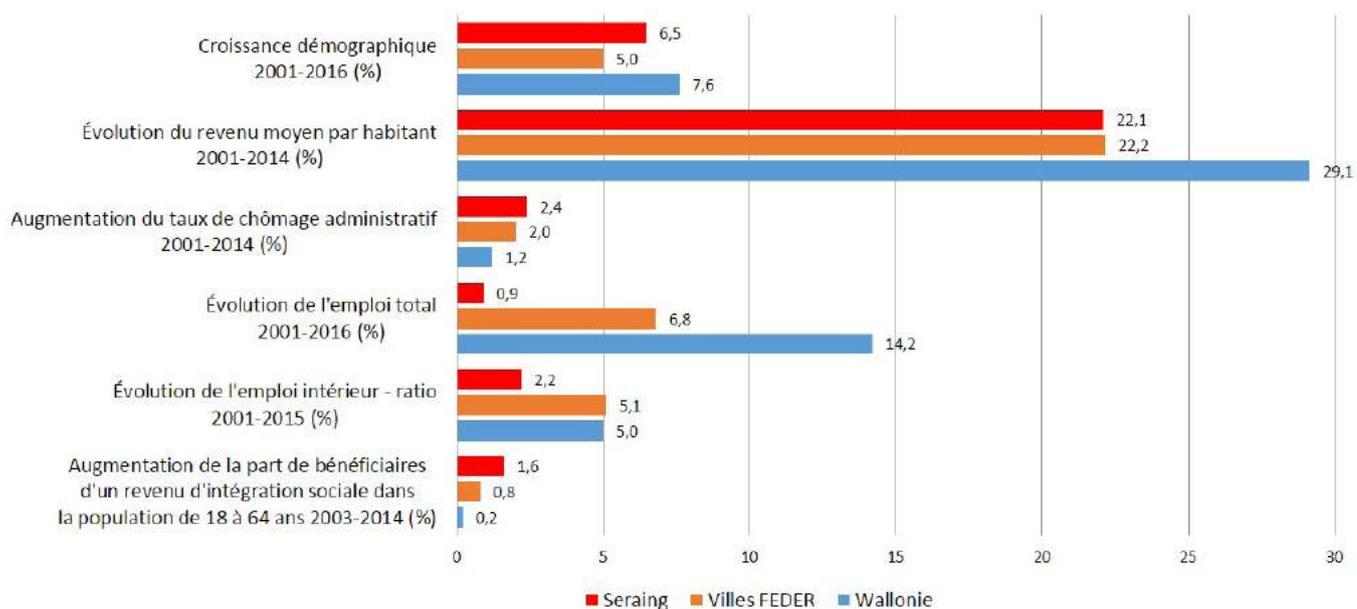


Figure 4.10.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.11



TOURNAI



Figure 4.11.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

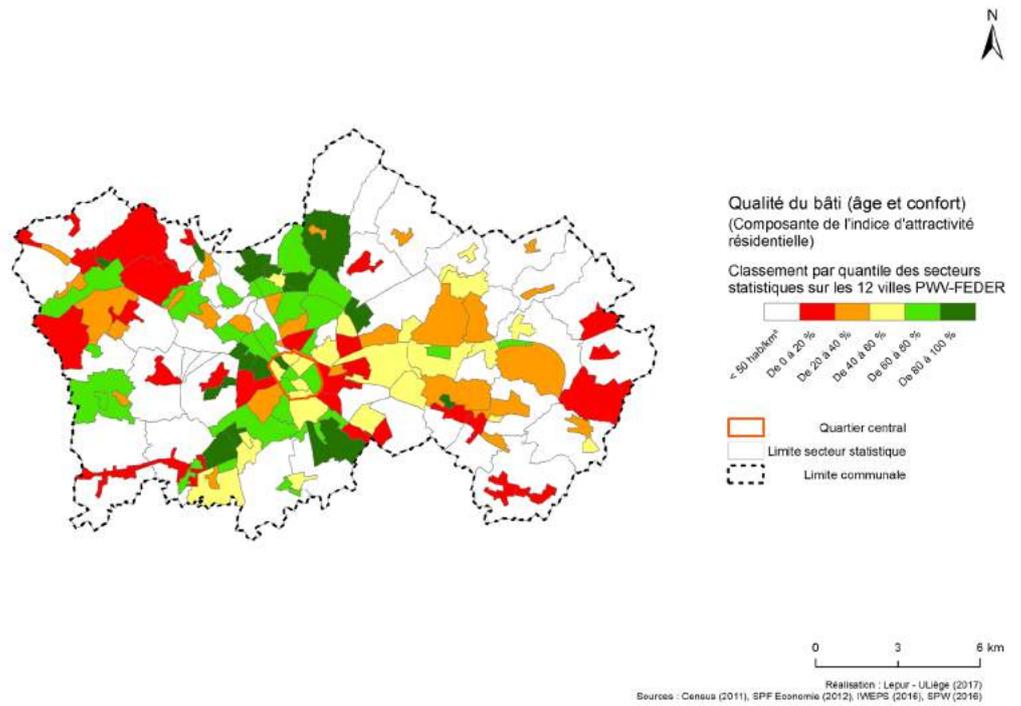
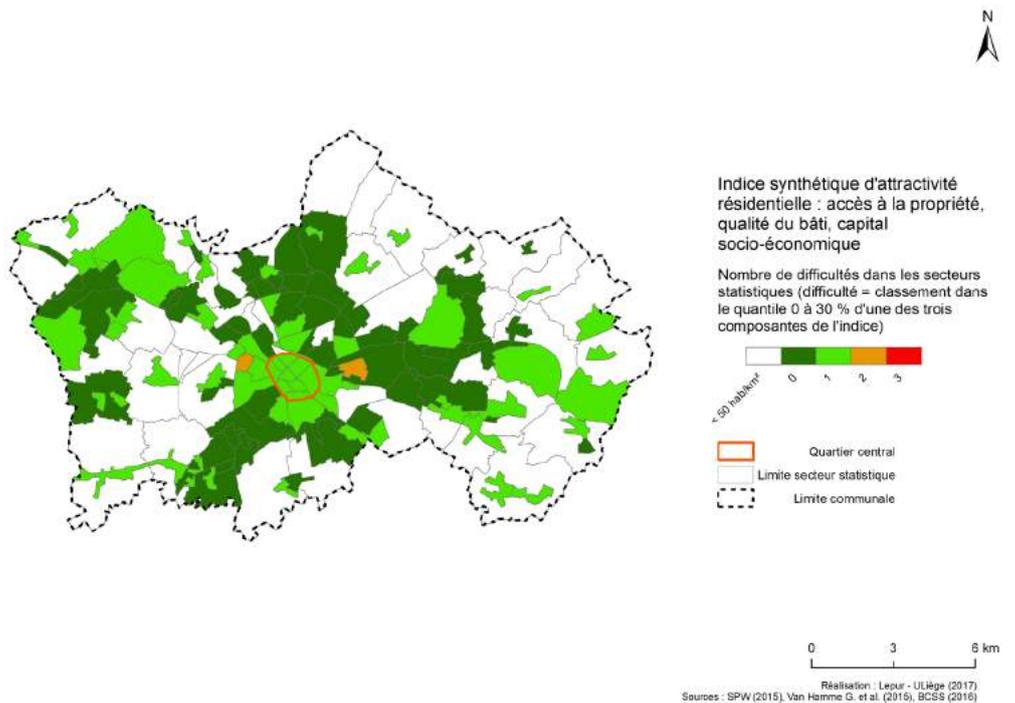


Figure 4.11.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

En 2016, Tournai a une population de 69.471 habitants, ce qui est comparable à celle de la commune de Seraing. La croissance démographique communale est relativement faible, avec à peine 3,3%, ce qui la classe parmi les villes FEDER ayant la plus faible évolution, avant Sambreville et Charleroi. À titre de comparaison, la croissance démographique de la Wallonie s'élève à 14%.

Le solde migratoire total de Tournai est de 4,39 en date du 1er janvier 2017, ce qui fait de la commune la quatrième en termes de solde migratoire positif, derrière Sambreville, Mouscron et Arlon. Cependant, il faut distinguer le solde migratoire interne, de -2,13, largement compensé par le solde migratoire externe, de 6,52, chiffre pouvant être en partie expliqué par l'installation de nombreux ressortissants français dans la commune. La part de la population de moins de 20 ans est inférieure aux moyennes des villes FEDER et wallonne (20,8% par rapport à 23,3% et 23,4%), tandis que celle des plus de 60 ans y est supérieure (26,2% par rapport à 23,8% et 23,9%).

L'indice synthétique des conditions de bien-être met en exergue une situation à Tournai comparable à la moyenne des villes FEDER (0,51), mais moins bonne par rapport à la moyenne wallonne (0,55). La part de ménages isolés (40,3%) est légèrement inférieure à la moyenne des villes FEDER mais supérieure à la moyenne régionale (35,2%).

• Cadre de vie

Tournai possède, avec 323 habitants/km², une des plus faibles densités des villes FEDER, juste derrière Arlon, et loin de la moyenne des 12 villes, qui est de 1.277 hab/km². Cela s'explique par la taille de la commune, la plus grande de Belgique avec près de 215 km². La commune présente deux visages différents : un visage urbain, lié à Tournai intra-muros et faubourgs, et un visage rural, qui couvre une grande majorité du territoire communal. Au cours des années 2014-2015, la production de logements à Tournai est comparable à la production de logements wallonne, soit un peu plus de 30 logements/10.000 hab.

La part d'immeubles à appartements parmi les logements à Tournai est plus faible qu'en moyenne dans les villes FEDER mais similaire à la moyenne wallonne.

Par ailleurs, concernant les prix du marché de l'immobilier, le coût moyen d'une maison ordinaire à Tournai est de 163.766 euros, ce qui est plus élevé qu'en moyenne dans les villes FEDER (143.600 euros).

POPULATION:

Population (2016): 69.471 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 3,3 %
 Part de - de 20 ans (2016): 20,8 %
 Part de + de 60 ans (2016): 26,2 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,51
 Part de diplômés du supérieur: 35,1 %
 Part de la population étrangère: 11,8 %
 Part de ménages isolés (2015): 40,3 %
 Solde migratoire total (2016): + 4,39
 Solde migratoire interne (2016): - 2,13
 Solde migratoire externe (2016): + 6,52

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 215,4 km²
 Densité: 322,6 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 13,4 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 56,9 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 5,4 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab. (moyenne des permis 2014-2015): 30,2
 Part de buildings et immeubles à appartements (2016): 14,1 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 163.766 €
 Part de ménages locataires (2011): 41,5 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire (2011): 57,1 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 1.664,1
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 749,9
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 188,9
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 47.420 m²
 > Part de cellules vides (2014): 19,6 %
 > Evolution (2010-2014): + 39,4 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 193.510 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 16.737 €

> Evolution (2001-2014): + 25,1 %

Taux de chômage administratif (2014): 15,7 %

> Augmentation (2001-2014): + 0,3 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans les 18-64 ans (2014): 3,1 %

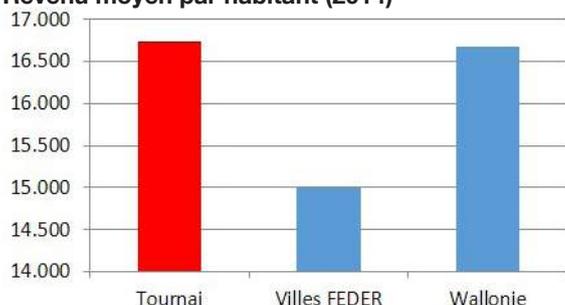
> Augmentation (2003-2014): + 1,3 %

- Qualité du bâti - âge et confort

Les quartiers centraux de Tournai présentent un bâti de qualité intermédiaire voire bonne par endroits. À l'extérieur de ce périmètre par contre, la qualité du bâti est plus variable suivant les secteurs. En périphérie de Tournai, de nombreux quartiers ont un bâti de mauvaise qualité ; c'est notamment le cas de Templeuve, de Ramegnies-Chin, Blandain, Marquain, Orcq, Esplechin, Froidmont, Chercq, Warchin, Gaurain-Ramecroix, Vezon et Maulde. Par ailleurs, d'autres secteurs ont quant à eux un bâti de meilleure qualité (Kain, Lamain, Ere, Saint-Maur, Froyennes et en partie Mont-Saint-Aubert).

Figure 4.11.3 :

Revenu moyen par habitant (2014)



- Indice synthétique d'attractivité résidentielle

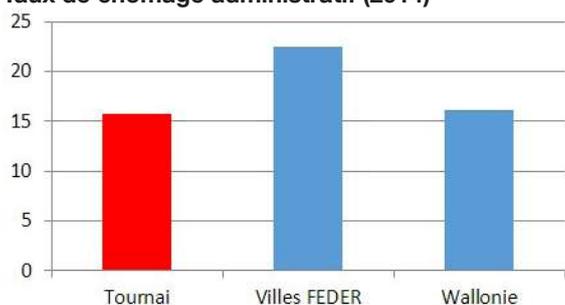
L'attractivité résidentielle sur le territoire de Tournai est globalement bonne. Les quartiers centraux de Tournai totalisent tous au plus une seule difficulté tandis que les zones plus périphériques n'en compte parfois pas. Deux secteurs situés en zone de faubourg possèdent une attractivité résidentielle plus limitée ; il s'agit des secteurs de Warchin d'une part et de la résidence Carbonnelle d'autre part.

- Équipements et services à la population

La ville de Tournai présente des chiffres élevés en ce qui concerne les équipements et services à la population. D'abord, la ville a un ratio de 189 lits d'hôpitaux/10.000 hab. contre 113 lits en moyenne pour les villes FEDER. Ensuite, le ratio d'étudiants du secondaire est de 1.664 étudiants/10.000 hab. contre 1.256 étudiants/10.000 habitants en moyenne pour les villes FEDER. Quant au nombre d'étudiants du supérieur, il y a à Tournai un ratio de 749 étudiants/10.000 hab., ce qui reste supérieur au ratio moyen des villes FEDER (515 étudiants/10.000 hab.). Enfin, le ratio de superficie commerciale est de 27.706 m² de commerces/10.000 hab. à Tournai, soit le troisième ratio le plus élevé derrière ceux d'Arlon et de Mouscron.

Figure 4.11.4 :

Taux de chômage administratif (2014)



- Revenus - taux de chômage - RIS

Parmi les caractéristiques socio-économiques de la population de Tournai, le revenu moyen par habitant se démarque comme un des plus élevés parmi les pôles FEDER après ceux d'Arlon et de Namur. Toutefois, il est similaire au revenu moyen wallon. La croissance du revenu moyen à Tournai est la plus élevée des villes FEDER après Arlon : cette progression est de l'ordre de 25%, tout juste devant Namur (+24%). Quant au taux de chômage administratif, il est de 15,7% à Tournai et augmente très faiblement entre 2001 et 2014 (+0,3%). En outre, il est assez proche (légèrement inférieur) du taux

Figure 4.11.5 :

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)

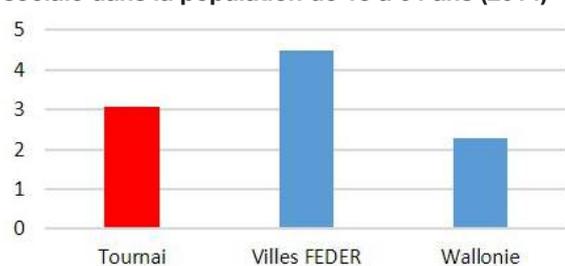


Figure 4.11.6 :
Précarité des ménages

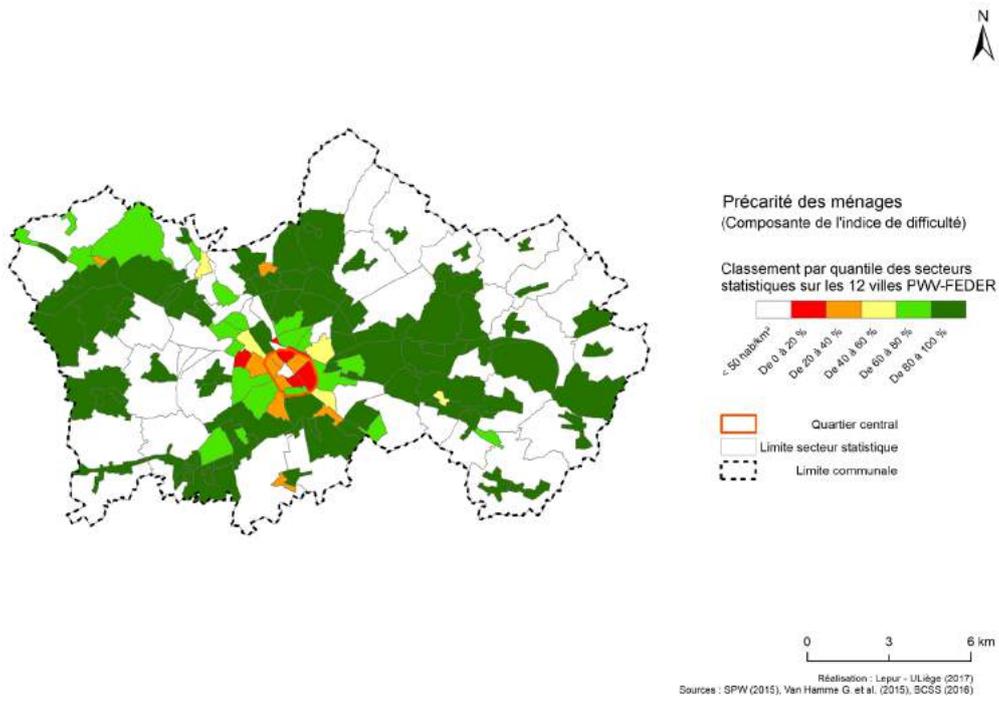
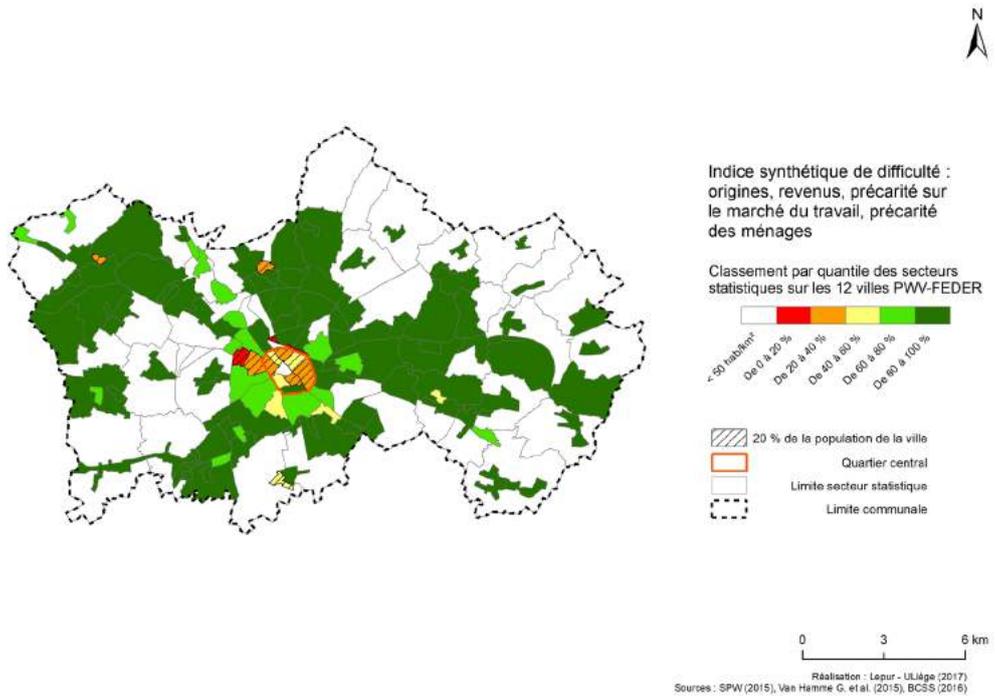


Figure 4.11.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 2.553

> Evolution (2011-2016): + 22,3 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 367,5

Valeur ajoutée brute (2016): 1.0m €

> Evolution (2011-2016): + 29,7 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 397,9 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 677

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 448

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 10

> Evolution (2011-2016): + 0,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 373

> Evolution (2011-2016): + 30,7 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 65

> Evolution (2011-2016): + 54,8 %

Emploi total (2016): 33.256

> Evolution (2001-2016): + 9,7 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 77,6

> Evolution (2001-2015): + 10,2 %

Emploi salarié (2016): 29.618

> Evolution (2001-2016): + 10,0 %

Emploi indépendant (2016): 3.638

> Evolution (2001-2016): + 6,9 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 148

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,71

de chômage de la Wallonie (16,1%). Enfin, la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est plus petite que la part moyenne dans les villes FEDER mais a subi une augmentation entre 2003 et 2014.

- Précarité des ménages

Sur le territoire de Tournai, on retrouve les ménages les plus précaires à l'intérieur des quartiers centraux ou aux abords de ceux-ci. Plus à l'écart de cette zone centrale, aucun secteur ne témoigne de problèmes liés à la précarité des ménages. Au contraire, ceux-ci appartiennent en presque totalité à la classe de précarité la moins marquée.

- Indice synthétique de difficulté

Le constat relatif à l'indice synthétique de difficulté à Tournai est proche de celle effectuée à propos de la précarité des ménages. En effet, les secteurs les plus en difficulté se situent à proximité et dans le tissu urbain central de Tournai. Plus à l'écart, il y a peu de difficultés socio-économiques relevées dans les quartiers périphériques. En comparaison aux autres villes FEDER, les habitants du territoire de Tournai sont globalement moins exposés à des difficultés socio-économiques, particulièrement dans la périphérie de la ville.

- Economie et emploi

Tournai possède un peu plus de 2.500 sièges sociaux tous secteurs confondus et constitue le quatrième pôle économique en termes de nombre d'entreprises après Liège, Charleroi et Namur. L'effet de la taille de la commune joue ici un rôle, Tournai devançant ainsi tout juste Mons, pourtant ville plus importante en termes de population. Rapporté à la population totale, cela équivaut à un ratio de +/- 365 entreprises/10.000 hab., ratio le plus élevé parmi les 12 villes FEDER. Parmi les 2.553 entreprises, 26,5% de celles-ci sont qualifiées de structurantes, soit une part semblable à celle que l'on retrouve en moyenne dans les villes FEDER.

Tournai a un ratio de valeur ajoutée brute par rapport au nombre d'entreprises de 398 kEUR/entreprise, ce qui est bien inférieur au ratio moyen des villes FEDER qui s'élève à 584 kEUR/entreprise. Seules les communes de La Louvière et Sambreville ont des ratios plus bas (365 kEUR et 235 kEUR respectivement).

On dénombre 33.256 emplois sur le territoire communal tournaisien, dont 89% sont salariés, ce qui est comparable à la moyenne des villes FEDER. Entre 2001 et 2016, le nombre d'emplois total a fortement progressé à Tournai, de l'ordre de 10%, derrière Herstal, Namur et Mouscron.

Figure 4.11.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

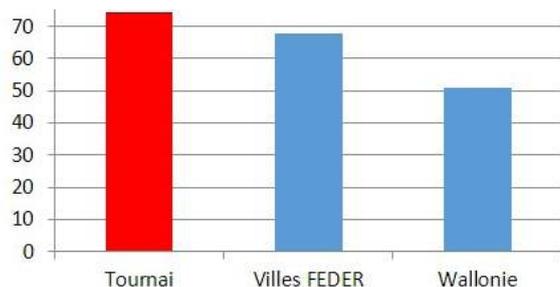


Figure 4.11.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

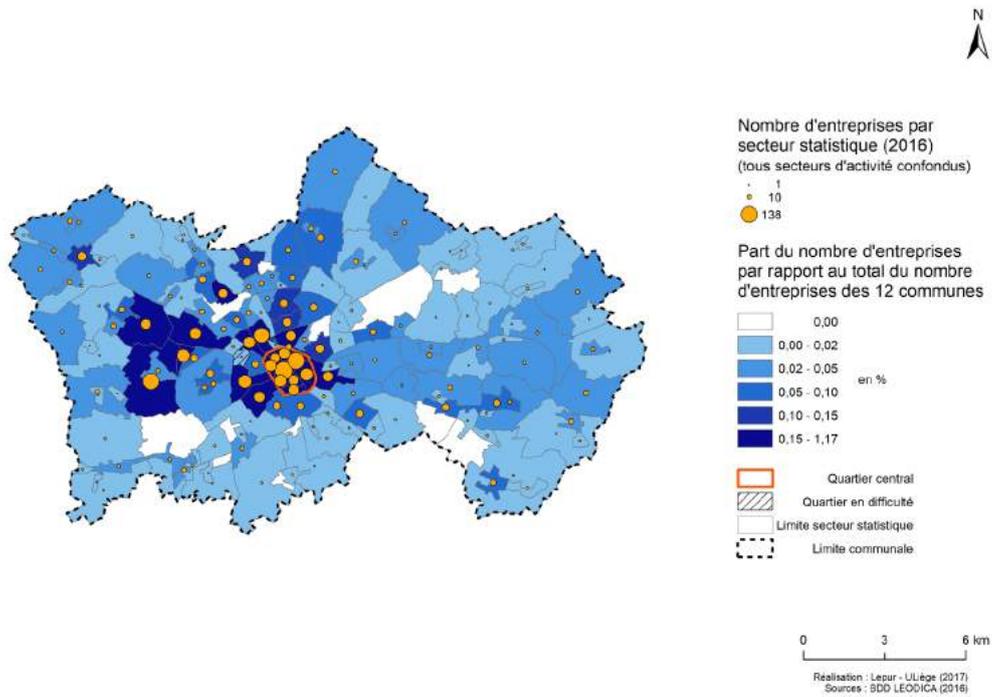


Figure 4.11.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

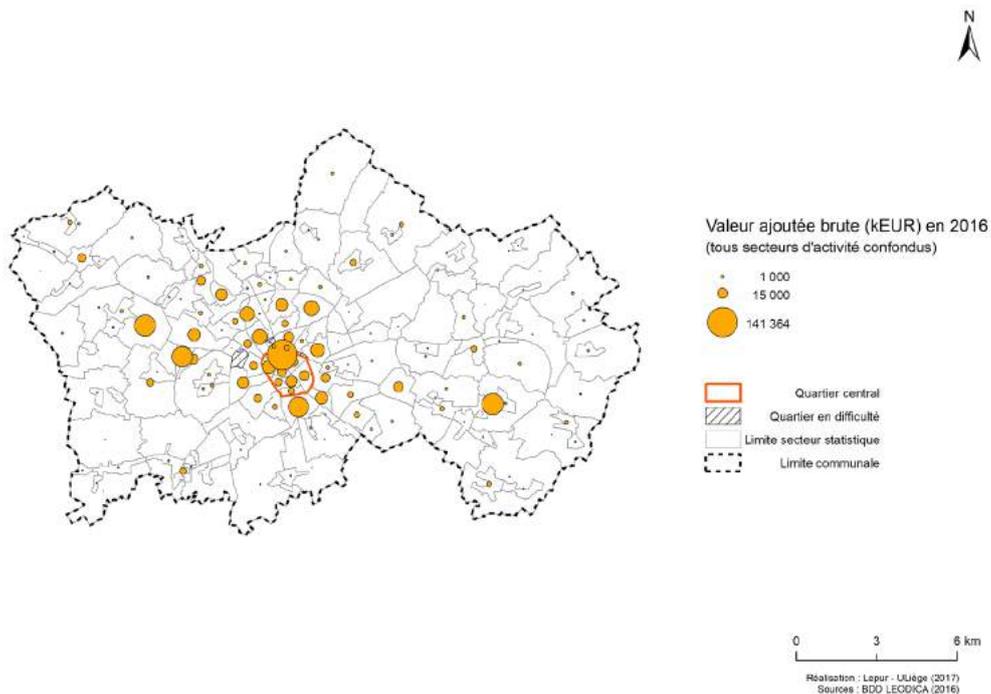


Figure 4.11.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

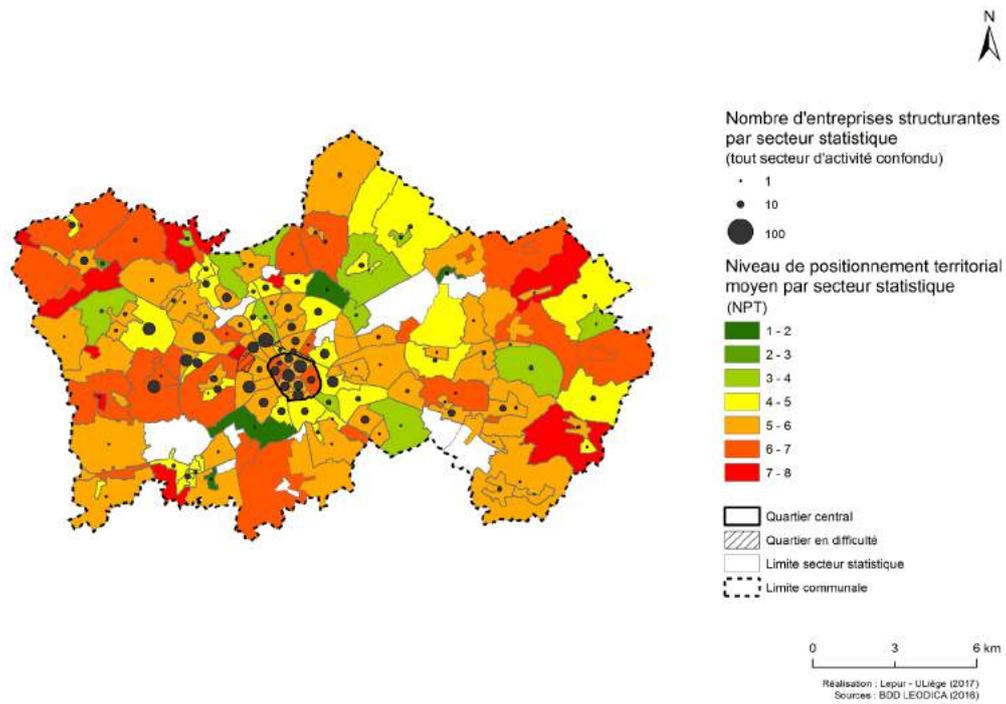
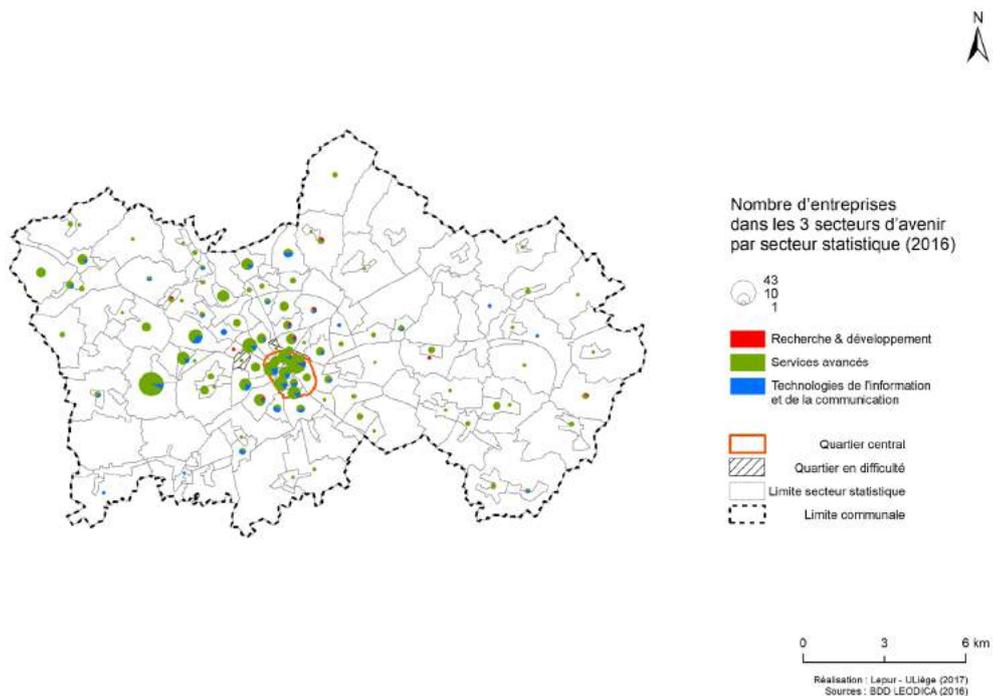


Figure 4.11.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



Le ratio d'emploi intérieur en 2015 est de 77,6%, chiffre supérieur à la moyenne des villes FEDER et équivalent à celui de Mons ou Arlon. L'évolution entre 2001 et 2015 montre une progression de plus de 10% de ce ratio, alors que la moyenne des villes FEDER n'est que de 5,1%.

- **Nombre d'entreprises par secteur statistique**

À Tournai, les quartiers centraux concentrent un grand nombre d'entreprises. Beaucoup d'entreprises sont également localisées aux abords du tissu urbain central de Tournai. À l'ouest de Tournai, un grand nombre d'entreprises sont aussi présentes autour de l'échangeur de Marquain (E42/E403/E429), au niveau des parcs d'activité économique de Tournai ouest.

- **Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique**

Concernant les productions de valeur ajoutée par secteur statistique, les ratios les plus importants se situent dans et autour du tissu urbain central de Tournai d'une part, et au niveau de la zone ouest d'autre part, mais aussi dans un secteur situé près de Gaurain-Ramecroix. Ce secteur situé près de Gaurain-Ramecroix possède une valeur ajoutée élevée principalement grâce à une seule entreprise localisée à cet endroit active dans le domaine de l'extraction.

- **Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique**

Là où les entreprises se concentrent sur le territoire de Tournai, on constate qu'il y a plus d'entreprises à caractère structurant également. Il y a donc plus d'entreprises structurantes dans les parcs de Tournai ouest mais aussi dans le tissu urbain de Tournai.

- **Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique**

Le territoire de Tournai possède un nombre assez important d'entreprises appartenant aux 3 secteurs d'avenir. On les retrouve majoritairement à l'intérieur ainsi qu'aux abords de la ville de Tournai mais aussi au nord de la ville et à l'ouest, au niveau des parcs d'activité. Parmi ces entreprises, une grande part appartient au secteur des services avancés. Les entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication sont présentes en moins grand nombre. Enfin, une part très faible d'entreprises de recherche et développement est relevée parmi les entreprises des secteurs d'avenir, et est surtout localisée en dehors du centre-ville.

Figure 4.11.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

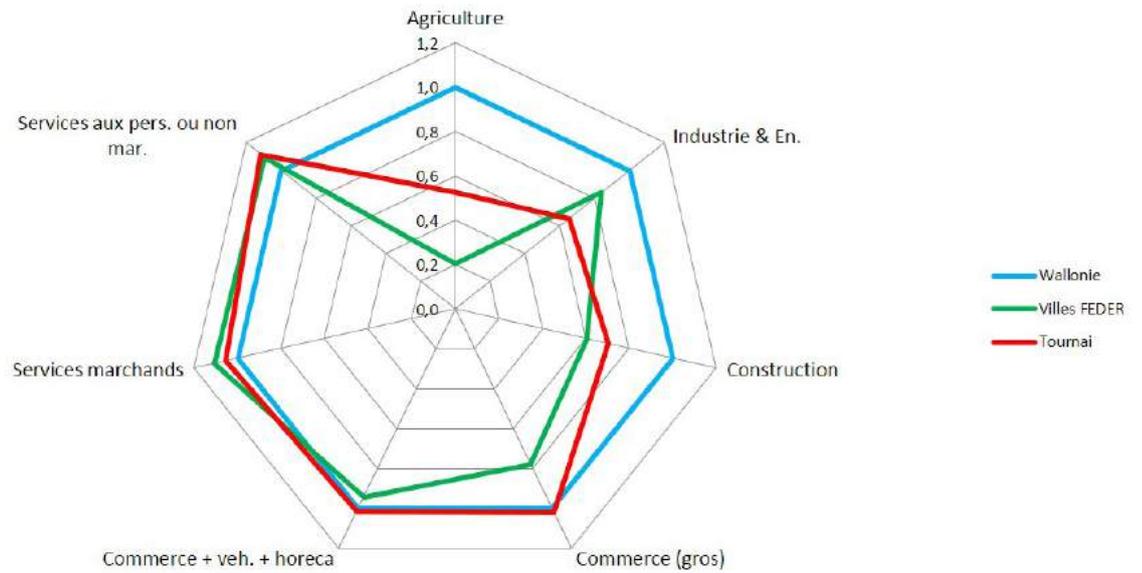
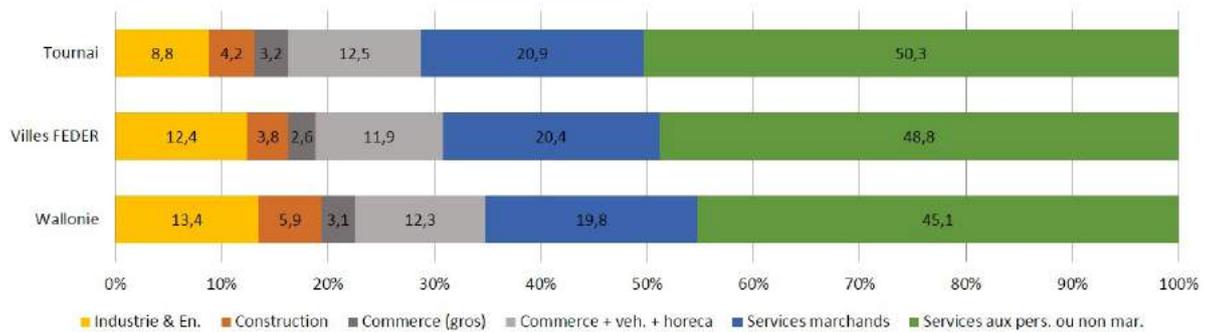


Figure 4.11.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- **Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle**

À Tournai, dans les secteurs des services aux personnes (ou non marchands), des services marchands et des commerces de détails et de gros, les indices de spécialisation sont relativement proches de la valeur unitaire établie pour la Wallonie (néanmoins très légèrement supérieurs). Par contre, les secteurs des industries et énergies et de la construction se caractérisent par des valeurs d'indice nettement plus faibles à Tournai que pour la Wallonie.

- **Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité**

L'indice de spécialisation étant calculé sur base des parts d'emplois salariés au sein des différentes branches d'activité, on constate aussi des parts d'emplois par secteur relativement proches de celles de la Wallonie sauf pour les secteurs des industries et énergies et de la construction possédant des part d'emplois salariés plus faibles.

- **Environnement et durabilité**

Tournai se distingue par une consommation finale d'énergie par 10.000 habitants très supérieure à la moyenne des villes FEDER : ce chiffre s'élève localement à 510 GWh/10.000 hab. contre 287 GWh/10.000 hab. La morphologie et l'étendue territoriale de la commune peut expliquer ce phénomène. Seule Mons se rapproche de ce niveau, avec 472 GWh/10.000 hab. La production électrique SER tournaisienne est quant à elle dans la norme, légèrement inférieure à la moyenne des autres villes FEDER.

- **Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région**

La part d'emploi local est très élevée, de l'ordre de 45%, ce qui est la deuxième plus haute valeur au sein des villes FEDER : à nouveau, la superficie de la commune joue ici un rôle considérable, le territoire communal constituant une part importante du bassin d'emploi local. Le territoire communal de Tournai, tout comme celui de Mouscron, a une partie de sa frontière qui est contiguë avec le territoire français. Par conséquent, dans les parts des travailleurs actifs suivant leur provenance, on constate une part de travailleurs provenant de l'extérieur de la Wallonie qui est supérieure à la part moyenne calculée pour l'ensemble des villes FEDER. Ensuite, plus d'un tiers des travailleurs actifs habitent sur la commune (38%), contre 30% en moyenne pour les villes FEDER. Quant aux parts des travailleurs provenant de l'arrondissement de Tournai (25%) et d'ailleurs en Wallonie (21%); celles-ci sont toutes deux inférieures aux parts moyennes calculées pour les villes FEDER.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 186,5 kg / habitant / an

Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 1,57 GWh

Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 509,71 GWh

Part de l'emploi local (2015): 45,7 %

Figure 4.11.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

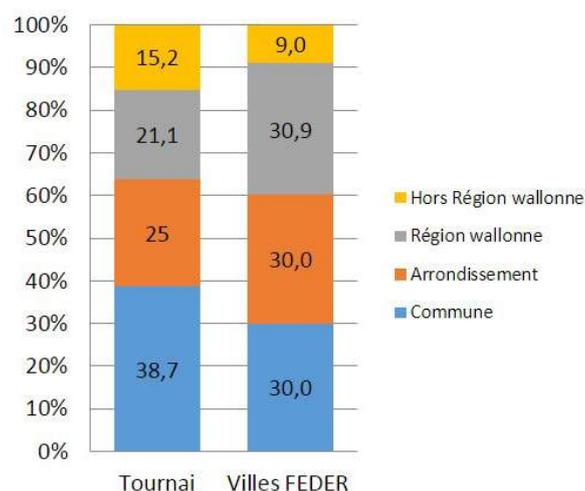
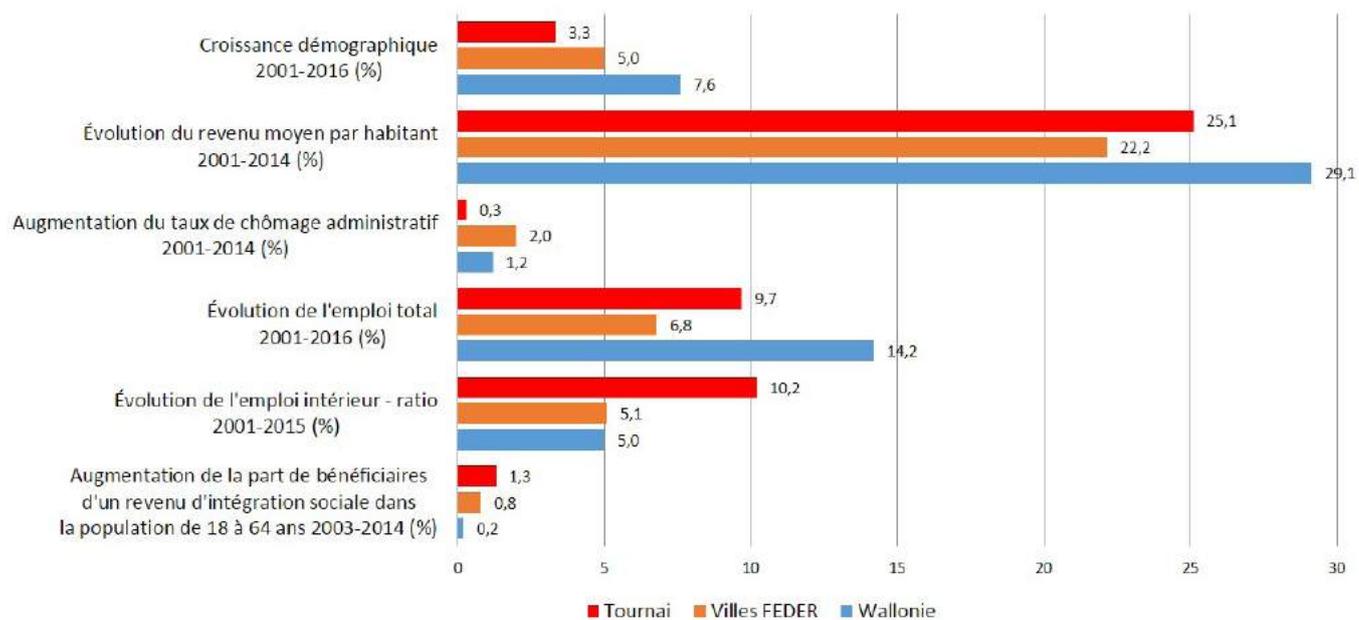


Figure 4.11.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



4.12



VERVIERS



Figure 4.12.1 :
Qualité du bâti - âge et confort des logements

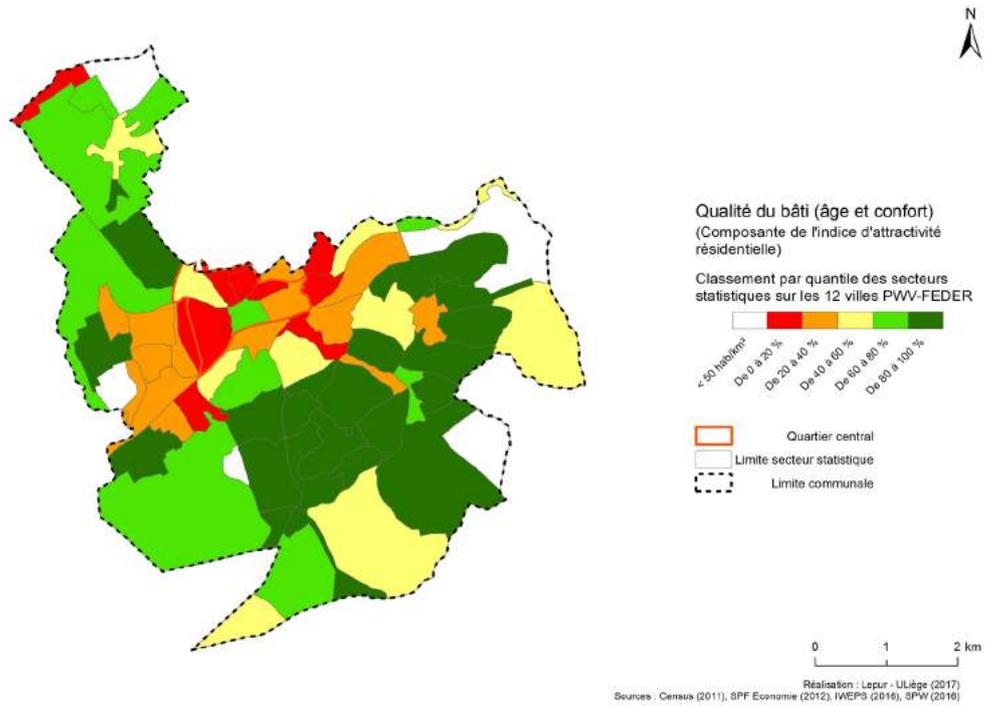
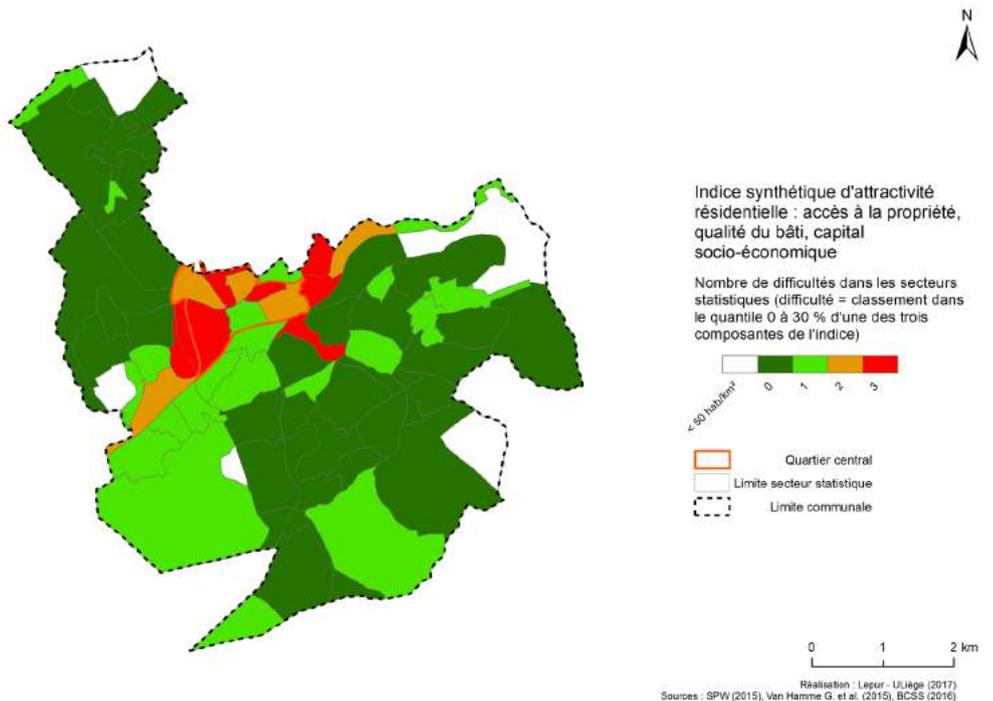


Figure 4.12.2 :
Indice synthétique d'attractivité résidentielle



• Population

La Ville de Verviers totalise 55.177 habitants en 2016 tandis que sa croissance démographique, de 4,6% entre 2001 et 2016 est moindre, que celle de la Wallonie (+7,6%). La population de Verviers est caractérisée par une part importante de moins de 20 ans, la plus élevée parmi les douze villes FEDER.

L'indice synthétique des conditions de bien-être de la population de Verviers (0,49) est inférieur à celui de la Wallonie (0,55).

Au terme de l'année 2016, le solde migratoire total est négatif à Verviers (-2,84); celui-ci résulte d'un solde migratoire interne fortement négatif (-7,52). En effet, ce bilan résulte d'un phénomène préoccupant à Verviers : une partie beaucoup plus importante d'habitants de Verviers décident de quitter la commune et d'aller habiter ailleurs en Belgique et n'est que très partiellement compensé par l'arrivée de populations étrangères.

• Cadre de vie

Sur les 33 km² qui composent son territoire communal, Verviers possède une densité de 1.671 hab./km², les pôles FEDER ayant en moyenne une densité de 1.277 hab./km².

La production en logements apparaît faible à Verviers puisque seulement 19 logements/10.000 hab. ont été construits au cours des années 2014-2015. Comme point de comparaison, la référence wallonne est de plus de 30 logements/10.000 hab.

L'habitat de Verviers se caractérise par une part relativement plus importante de locataires parmi les habitants (50%).

• Qualité du bâti - âge et confort

Mis à part le secteur à proximité de la Place Verte, les quartiers centraux de Verviers possèdent un bâti de faible qualité. À l'extérieur du centre de Verviers, la qualité du bâti reste assez faible à Ensival, à Lambermont ainsi qu'à Stembert. Le bâti est par contre de meilleure qualité sur les hauteurs de Verviers, du côté de Heusy.

• Indice synthétique d'attractivité résidentielle

L'attractivité résidentielle, établie entre autres sur base de la qualité du bâti, est assez critique à Verviers en comparaison aux autres pôles FEDER. En effet, beaucoup de quartiers centraux de Verviers présentent plusieurs difficultés qui caractérisent un tissu résidentiel urbain peu attractif. Plus en périphérie par contre, les autres secteurs du territoire de la Ville de Verviers totalisent moins de difficultés (0 ou 1 difficulté suivant les zones). L'attractivité résidentielle s'améliore donc lorsque l'on s'écarte des quartiers centraux de Verviers.

POPULATION:

Population (2016): 55.177 habitants
 > Evolution (2001-2016): + 4,6 %
 Part de - de 20 ans (2016): 25,4 %
 Part de + de 60 ans (2016): 23,6 %
 Indice synthétique de bien-être: 0,49
 Part de diplômés du supérieur: 36,6 %
 Part de la population étrangère: 12,1 %
 Part de ménages isolés (2015): 42,9 %
 Solde migratoire total (2016): - 2,84
 Solde migratoire interne (2016): - 7,52
 Solde migratoire externe (2016): + 4,68

CADRE DE VIE:

Superficie du territoire: 33,0 km²
 Densité: 1.671,2 hab./km²
 Part de logements de - de 4 pièces (2011): 9,8 %
 Part de logements construits avant 1945 (2016): 57,2 %
 Part de logements construits après 2011 (2016): 4,1 %
 Nb. de logements produits par 10.000 hab. (moyenne des permis 2014-2015): 19,4
 Part de buildings et immeubles à appartements (2016): 17,2 %
 Prix moyen d'une maison ordinaire (2015): 154.010 €
 Part de ménages locataires (2011): 50,0 %
 Part de logements occupés par leur propriétaire (2011): 49,5 %

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION:

Nb d'étudiants du secondaire / 10.000 hab. (2016): 1.437,0
 Nb d'étudiants du supérieur / 10.000 hab. (2011): 168,3
 Nb de lits d'hôpitaux / 10.000 hab. (2015): 98,6
 Superficie commerciale du nodule central (2014): 40.270 m²
 > Part de cellules vides (2014): 26,5 %
 > Evolution (2010-2014): + 92,5 %
 Superficie commerciale de la commune (2014): 129.310 m²

REVENUS:

Revenu moyen par habitant (2014): 13.956 €

> Evolution (2001-2014): + 16,6 %

Taux de chômage administratif (2014): 26,5 %

> Augmentation (2001-2014): + 6,1 %

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration

sociale dans les 18-64 ans (2014): 5,5 %

> Augmentation (2003-2014): - 0,03 %

Figure 4.12.3 :

Revenu moyen par habitant (2014)

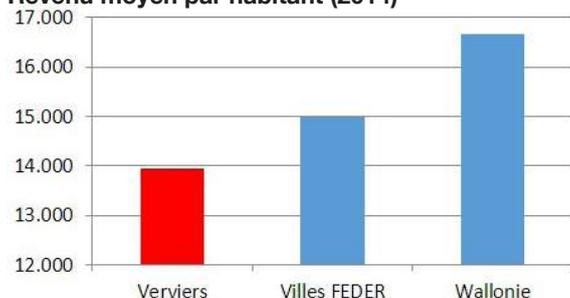


Figure 4.12.4 :

Taux de chômage administratif (2014)

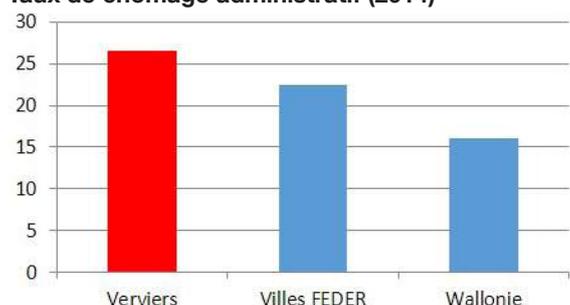
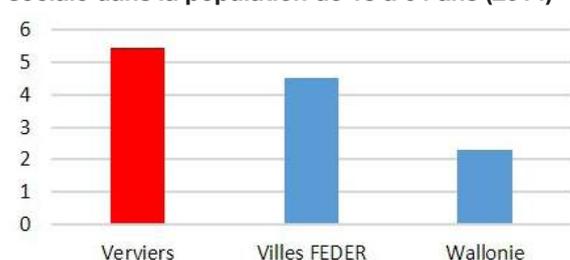


Figure 4.12.5 :

Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale dans la population de 18 à 64 ans (2014)



• Équipements et services à la population

À Verviers, on relève un grand nombre d'élèves du secondaire (1.437 étudiants/10.000 hab.) mais un petit nombre d'élèves du supérieur (168 étudiants/10.000 hab.).

En matière d'équipements et de services à la population, les chiffres de la ville de Verviers sont assez faibles. Par exemple, concernant les équipements relatifs à la santé (99 lits d'hôpitaux/10.000 hab.) et aux commerces (23.300 m² de surface commerciale/10.000 hab.), les valeurs sont inférieures aux moyennes des pôles FEDER. De plus, Verviers est le pôle qui présente le plus grand pourcentage de cellules vides (26,5%) parmi ses commerces des quartiers centraux.

• Revenus - taux de chômage - RIS

Les caractéristiques socio-économiques de la population de Verviers apparaissent globalement faibles. En 2016, on note notamment pour Verviers un faible revenu moyen par habitant de 13.956 euros/an ; la moyenne des pôles FEDER étant de 14.992 euros/an tandis que la moyenne wallonne est de 16.671 euros/an.

Verviers est aussi un des pôles wallons, avec Liège, qui possède le taux de chômage administratif le plus élevé (26,5%) et où la part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale est également très importante (5,5%).

• Précarité des ménages

À Verviers, on distingue deux types de ménages suivant leur localisation. Dans le fond de vallée, les ménages qui habitent le centre urbain apparaissent fortement précarisés. À l'inverse, les secteurs situés sur les hauteurs, à l'écart des rives de la Vesdre et du centre de Verviers, sont caractérisés par un faible niveau de précarité.

• Indice synthétique de difficulté

Presque la totalité des quartiers de Verviers présentent des difficultés socio-économiques. Le niveau de difficulté global des quartiers est très élevé à Verviers, ce qui se traduit par un nombre de quartiers en difficulté au niveau des villes FEDER (secteurs en rouge) est plus élevé que le nombre de quartiers en difficulté à l'échelle de Verviers uniquement (secteurs hachurés).

Comme pour le constat sur la précarité des ménages, on retrouve dans le centre urbain de Verviers les populations les plus en difficulté. Il faut souligner que tous les secteurs du centre urbain de Verviers sont concernés par le plus haut niveau de difficulté. À l'inverse, les populations présentant moins de difficultés socio-économiques sont localisées dans la périphérie.

Figure 4.12.6 :
Précarité des ménages

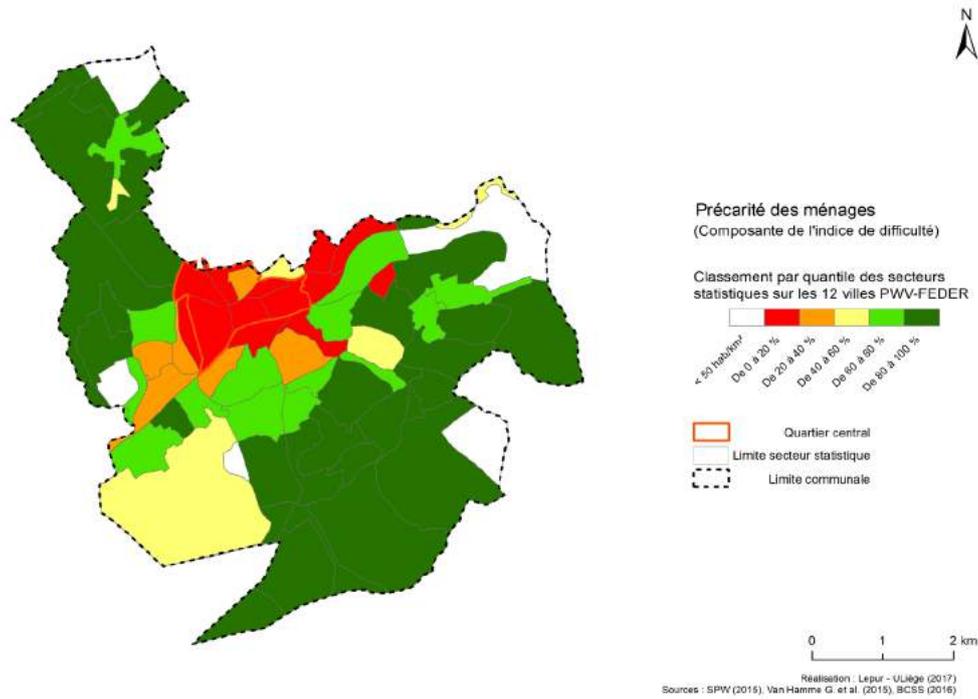
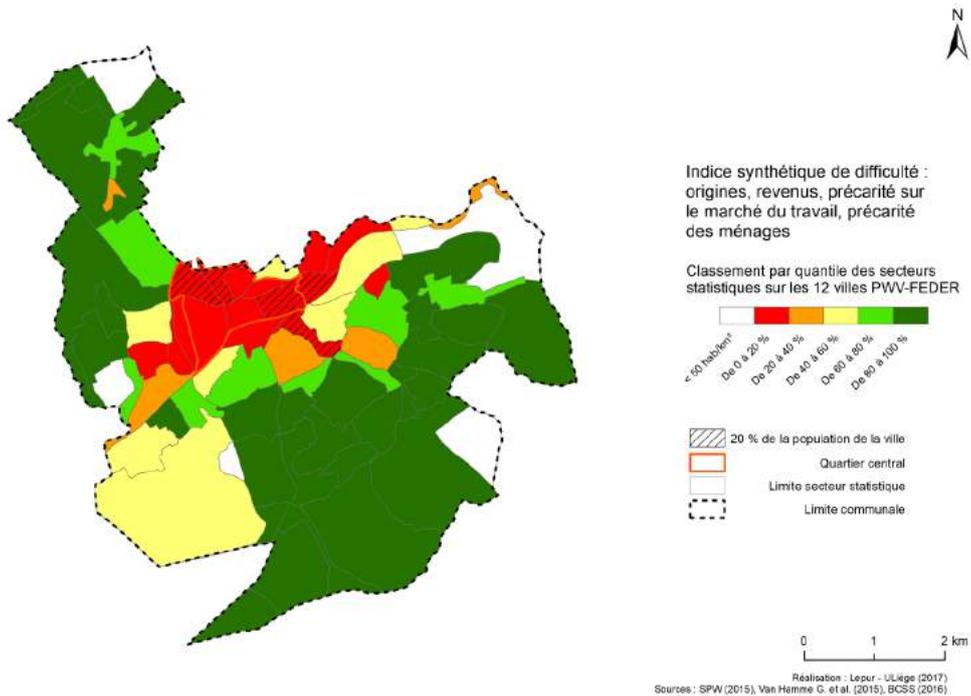


Figure 4.12.7 :
Indice synthétique de difficulté



ECONOMIE ET EMPLOI:

Nb. entreprises (2016): 1.287

> Evolution (2011-2016): + 18,2 %

Nb. entreprises par 10.000 hab. (2016): 233,2

Valeur ajoutée brute (2016): 0.9m €

> Evolution (2011-2016): + 18,4 %

Ratio VAB / nb. entreprises: 733,7 €

Nb. entreprises structurantes (2016): 331

Nb. entreprises dans les 3 secteurs porteurs RD-SA-TIC (2016): 209

> Nb. entreprises dans secteur RD (2016): 6

> Evolution (2011-2016): + 100,0 %

> Nb. entreprises dans secteur SA (2016): 178

> Evolution (2011-2016): + 19,1 %

> Nb. entreprises dans secteur TIC (2016): 25

> Evolution (2011-2016): + 4,2 %

Emploi total (2016): 20.556

> Evolution (2001-2016): - 6,9 %

Emploi intérieur - ratio (2015) (en emplois pour 100 habitants): 63,8

> Evolution (2001-2015): - 2,2 %

Emploi salarié (2016): 18.543

> Evolution (2001-2016): - 7,4 %

Emploi indépendant (2016): 2.013

> Evolution (2001-2016): - 2,1 %

Emploi salarié dans le secteur culturel (2016): 59

Indice de spécialisation dans le sect. culturel: 0,45

• Economie et emploi

Bien que la part d'entreprises structurantes ne soit pas des plus élevées à Verviers (25%), on constate que la valeur ajoutée brute moyenne par entreprise est grande (733 kEUR/entreprise en moyenne) ; seule Herstal possède un ratio plus élevé.

Si Verviers totalise 20.556 emplois, le ratio de l'emploi intérieur, 64 emplois/hab., apparaît néanmoins légèrement inférieur à la moyenne des pôles wallons. Seraing, Sambreville et La Louvière présentent entre autres des valeurs plus faibles.

Entre 2001 et 2016, on constate cependant une forte décroissance du nombre d'emplois total à Verviers (-6,9%) alors que la majorité des pôles FEDER affichent une croissance de l'emploi total sur leur territoire. Seuls Charleroi et Sambreville sont également touchés d'une décroissance d'emplois.

• Nombre d'entreprises par secteur statistique

Sur le territoire de Verviers, on retrouve un plus grand nombre d'entreprises au sein du tissu bâti central de Verviers. À l'extérieur de ce périmètre, se concentre également un grand nombre d'entreprises au sein du parc d'activité économique de Petit-Rechain, au nord de Verviers (zone proche des autoroutes E42 et E40).

• Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique

Les secteurs regroupant plus d'entreprises totalisent une valeur ajoutée brute souvent élevée. Par exemple, les secteurs statistiques de la Place Verte et du quartier des Boulevards ont une production de valeur ajoutée très élevée.

Cependant, quelques écarts peuvent être soulevés. Le parc industriel de Stembert, qui comptabilise pour sa part un nombre plus faible d'entreprises, totalise une valeur ajoutée brute élevée résultant en grande majorité d'entreprises de l'industrie du papier et du carton, de la fabrication d'équipements électriques et de la fabrication textile. Le parc industriel de Petit-Rechain totalise également une valeur ajoutée respectable en comparaison au nombre d'entreprises qui y sont implantées.

Figure 4.12.8 :
Ratio emploi intérieur (2014)

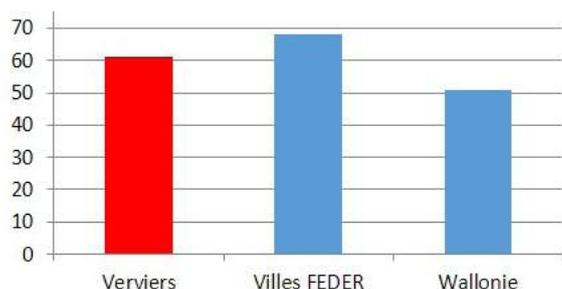


Figure 4.12.9 :
Nombre d'entreprises par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

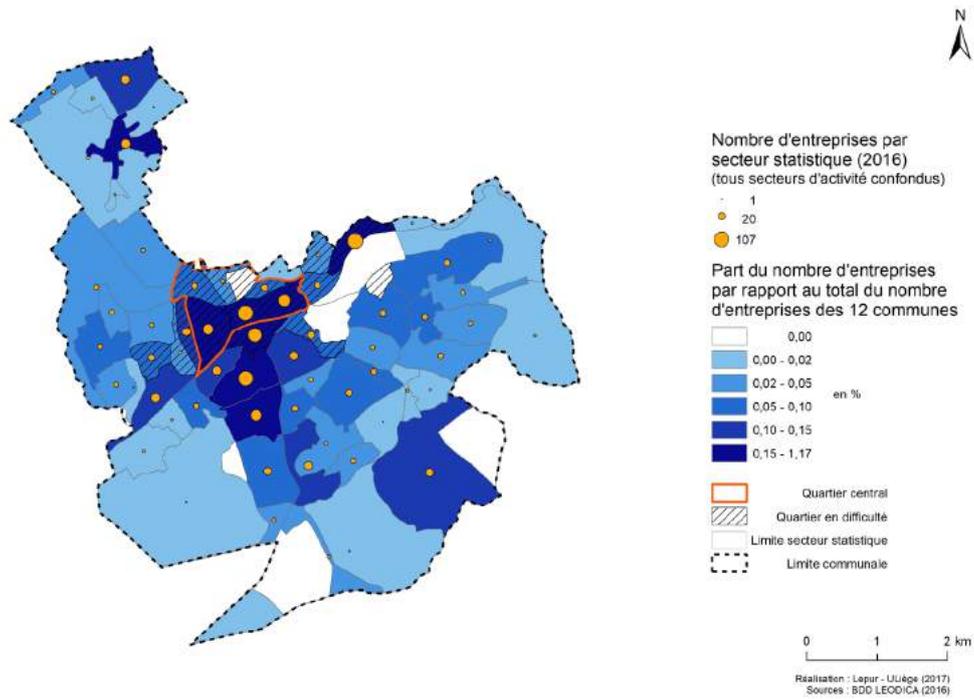


Figure 4.12.10 :
Valeur ajoutée brute (kEUR) par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

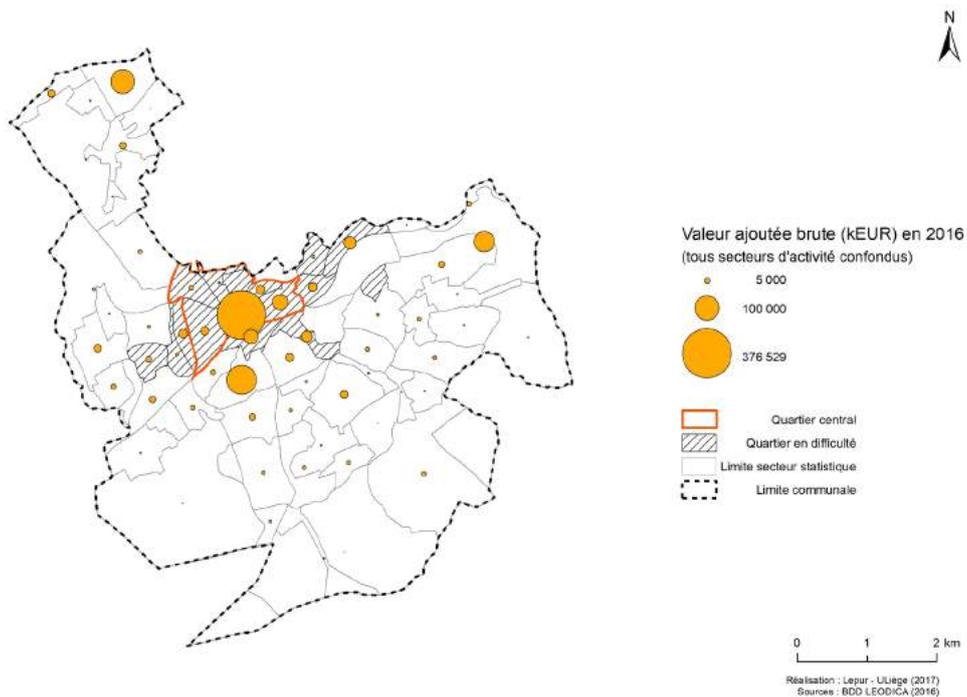


Figure 4.12.11 :
Nb. d'entreprises structurantes par secteur statistique (tous secteurs d'activité confondus)

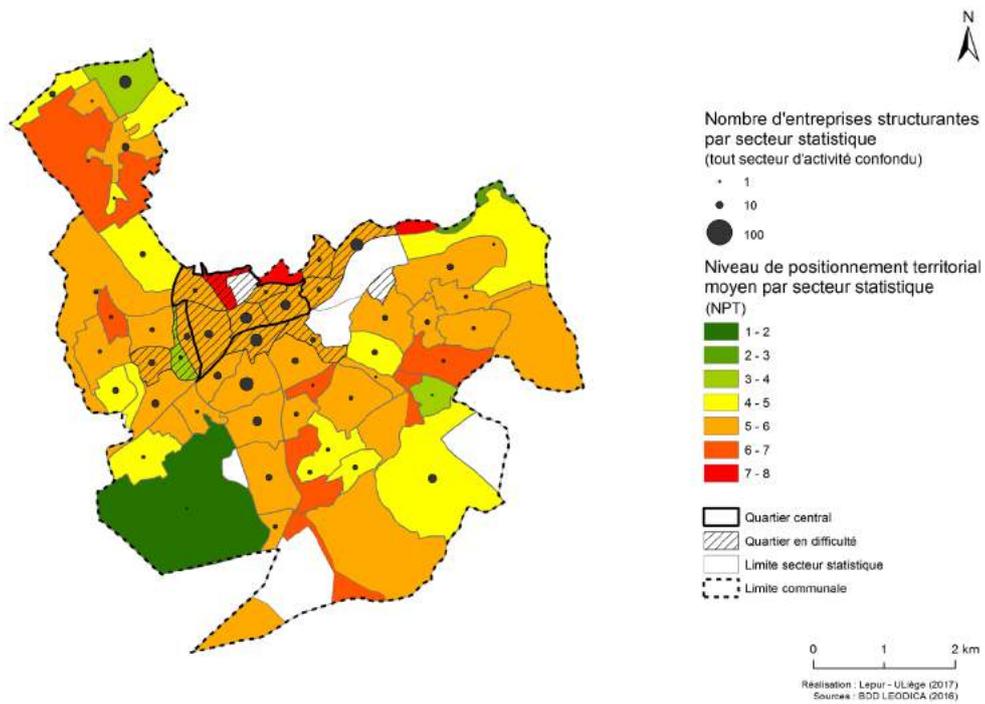
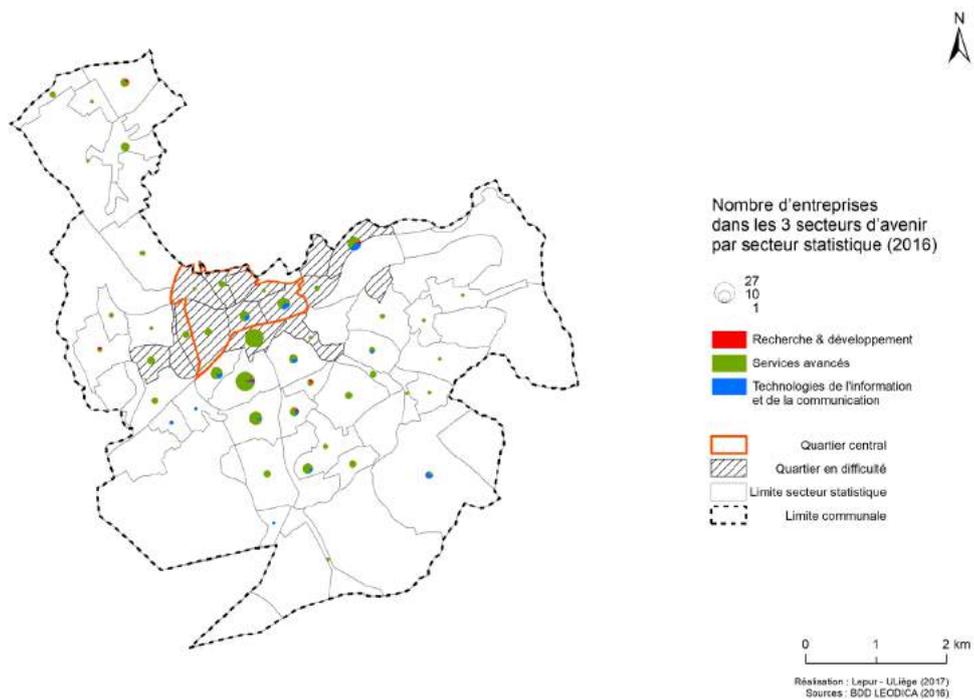


Figure 4.12.12 :
Nombre d'entreprises dans les 3 secteurs d'avenir par secteur statistique



- Nombre d'entreprises structurantes par secteur statistique

La cartographie 4.12.11 du niveau de positionnement territorial moyen permet de mettre en avant le secteur du parc d'activité de Petit-Rechain qui possède un nombre important d'entreprises structurantes accompagné d'un NPT moyen relativement faible (c'est-à-dire bon). Cela signifie que le parc est composé d'une part importante d'entreprises à caractère structurant.

- Nombre d'entreprises dans les trois secteurs d'avenir par secteur statistique

Les entreprises appartenant aux secteurs d'avenir sont relativement peu nombreuses sur le territoire de Verviers. D'abord, les entreprises des services avancés sont surtout localisées dans le tissu urbain de Verviers. Ensuite, on dénombre quelques entreprises actives dans les TIC, dans le centre-ville mais surtout en périphérie. Enfin, le peu d'entreprises actives dans la recherche et développement sont localisées plus à l'écart du centre de Verviers.

- Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

Verviers est spécialisé dans le commerce (de gros) mais aussi dans les services aux personnes ou les services non marchands qui témoigne d'un déficit dans les autres domaines.

- Répartition sectorielle de l'emploi salarié par branche d'activité

Verviers possède des parts d'emplois salariés très légèrement supérieures dans les secteurs du commerce de gros et celui des services aux personnes (ou services non marchands).

- Environnement et durabilité

En ce qui concerne les caractéristiques relatives à l'environnement et à la durabilité du territoire de Verviers, le constat est le suivant :

- Une quantité d'ordures ménagères annuelle par habitant légèrement supérieure à celle des villes FEDER.
- Une consommation finale d'énergie par habitant assez limitée en comparaison à d'autres pôles wallons.
- Une production électrique SER un peu faible en comparaison à la moyenne des pôles wallons.

Figure 4.12.13 :
Indice de spécialisation des branches d'activité sectorielle

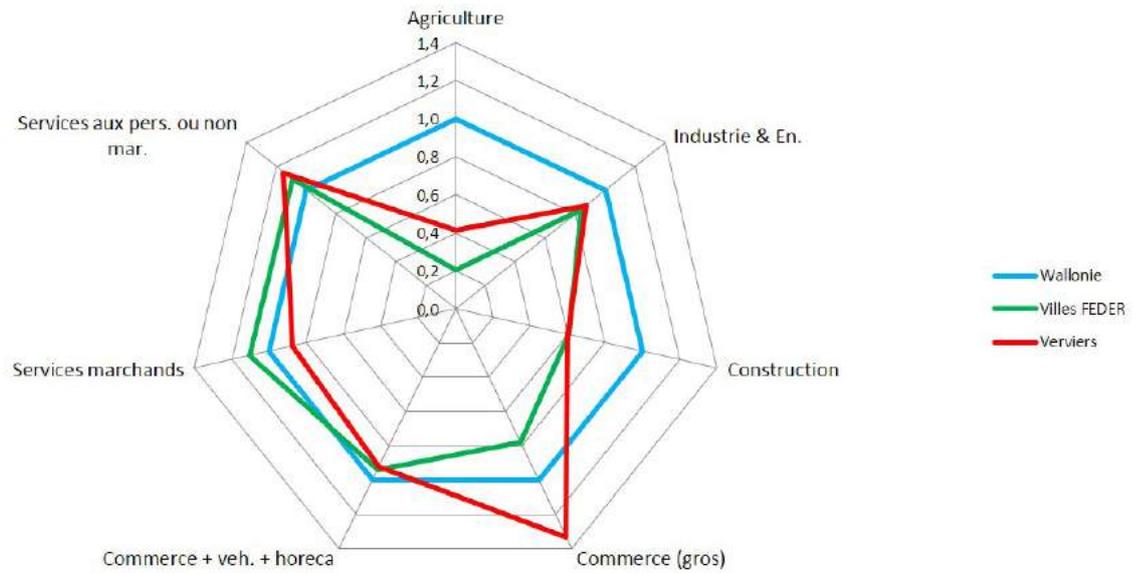
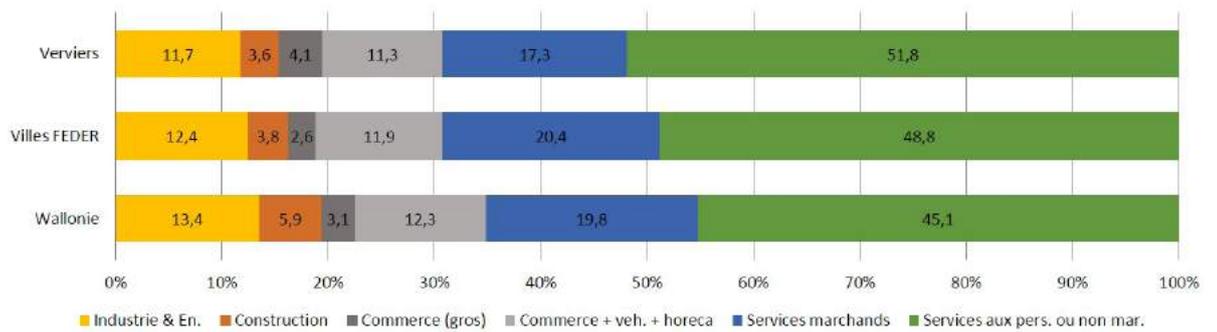


Figure 4.12.14 :
Répartition de l'emploi salarié par branche d'activité sectorielle (2016)



- Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région

Parmi les travailleurs actifs de la commune de Verviers, une grande partie de ceux-ci provient de l'arrondissement de Verviers, davantage que de la commune-même. Par contre, en comparaison à la moyenne des villes FEDER, on relève une part plus réduite des travailleurs provenant de l'extérieur de l'arrondissement de Verviers.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITE:

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées (2014): 178,8 kg / habitant / an
 Production d'électricité SER / 10.000 hab. (2014): 1,62 GWh
 Consommation finale d'énergie / 10.000 hab. (2014): 218,39 GWh
 Part de l'emploi local (2015): 31,4 %

Figure 4.12.15 :
Part des travailleurs actifs provenant de la commune, l'arrondissement, la région et hors région (2016)

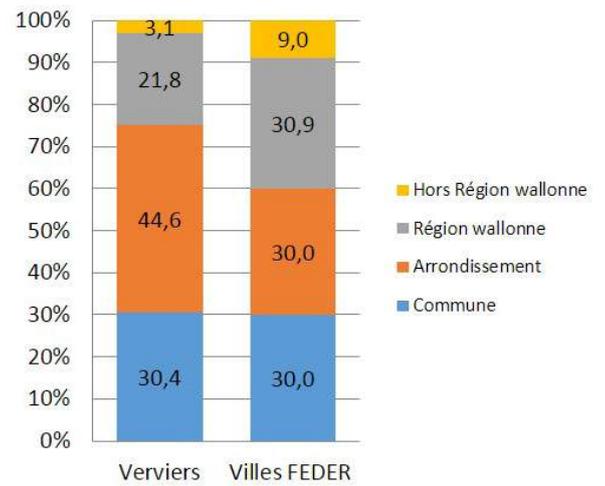
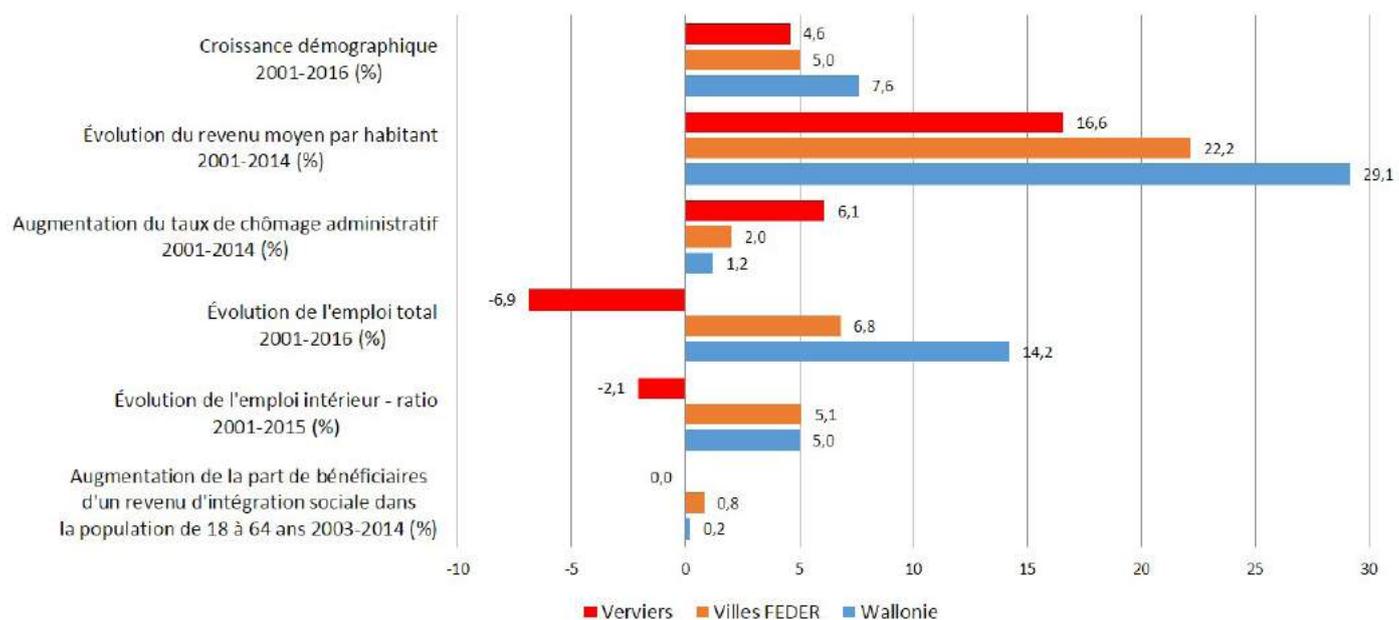


Figure 4.12.16 :
Evolution de quelques chiffres-clés depuis 2001



5

CONCLUSION





L'objectif du Gouvernement wallon en regard de la programmation des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2014 – 2020 est « *la stimulation de la croissance et de l'emploi, en intégrant les impératifs du développement durable dans un contexte de concurrence mondialisée. Cela suppose de concentrer les efforts sur la création et le développement des activités compétitives, innovantes et génératrices de valeur ajoutée et d'emplois. La Stratégie de spécialisation intelligente de la Wallonie se situe au coeur de cette dynamique* » (Wallonie-2020.EU, p.32). C'est aussi la réponse wallonne à la stratégie Europe 2020 définie par la Commission européenne et qui vise à une croissance « intelligente, durable et inclusive ».

Le quatrième pilier de cette stratégie est la « *concentration géographique* ». En effet, le Gouvernement wallon fait le constat que « *les centres urbains denses du sillon industriel présentent un déficit d'attractivité lié à des problèmes de précarisation et de dégradation du cadre de vie. Ils ont fortement souffert du déclin des activités économiques. Ils sont amenés à jouer un rôle déterminant en matière de pôles d'activités économiques par les économies d'agglomération qu'ils génèrent. Les villes sont un des moteurs de l'économie européenne en tant que pôles d'activité économique, de services, d'innovation et d'emplois* » (Wallonie-2020.EU, p.32). Ce constat se voit largement confirmé par la présente réflexion.

« *Dès lors, afin de maximiser les effets des actions de redynamisation urbaine sur l'ensemble du territoire wallon, une priorité sera accordée dans un premier temps aux métropoles que sont Charleroi et Liège ainsi qu'aux grands pôles urbains touchés par un déclin postindustriel (Verviers, Herstal, Seraing, Sambreville, La Louvière, Mons), aux pôles urbains transfrontaliers (Arlon et les pôles urbains de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai dont Tournai et Mouscron...) et à la capitale régionale* » (Wallonie-2020.EU, p.34).

Par ailleurs, le Gouvernement wallon précise que : « *les centres urbains ne doivent pas être entendus comme un centre-ville en tant que tel ou une commune mais bien comme une agglomération ou une zone urbaine élargie. Il ne faut pas se limiter aux seules communes-centres des pôles urbains mais les considérer dans leurs relations avec la périphérie immédiate, sans toutefois prendre en compte des territoires trop importants* » (Wallonie-2020.EU, p.34).

Or, les quelques chiffres repris dans cet atlas témoignent effectivement du déficit, voir dans certains cas, du déclin des villes wallonnes confrontées, d'une part, à une déprise urbaine majeure qui s'est traduite par un départ des habitants mais aussi des activités économiques et, d'autre part, à un déclin de l'industrie traditionnelle axée sur la sidérurgie.

Comme l'a souligné à de nombreuses reprises la Commission européenne, les villes « *jouent un rôle fondamental dans le développement régional, y compris celui des zones rurales proches. Les Villes et les régions sont interdépendantes. La prospérité d'une région dépend de la prospérité de ses Villes et réciproquement* » (Commission Européenne, 2006). Par ailleurs, les villes occupent une place majeure quant à la structuration du territoire tant en termes d'urbanisme qu'en termes d'offres de services et de potentialités de développement et de redéploiement économiques. L'enjeu principal est de pouvoir renforcer les fonctions de centralité urbaine dans le cadre d'un développement territorial harmonieux.

Dès lors, favoriser la concentration de certains moyens sur les territoires urbains et instaurer une réelle politique wallonne de la ville apparaissent d'une impérieuse nécessité.

Liste des abréviations

- CPAS: Centre Public d'Action Social
- CPDT: Conférence Permanente du Développement Territorial
- DPR: Déclaration de Politique Régionale
- ERIS: Aide sociale financière équivalente au RIS
- GRAPA: Garantie aux revenus pour personnes âgées
- NPT : Niveau de positionnement territorial moyen
- PWV: Politique Wallonne de la Ville
- PDU: Perspective de Développement Urbain
- RENO: Rénovation Urbaine
- REVI: Revitalisation urbaine
- RIS: Revenu d'Intégration Social
- VAB: Valeur Ajoutée Brute
- ZIP: Zone d'Initiatives Privilégiées

Bibliographie

Bianchet B. (dir.), Bastin F., Lacroix G., May X. & Wilmotte P.-F. (2015). *Recherche R.4. Politique de la Ville - Dynamisation des cœurs de ville*, rapport détaillé à l'attention du Gouvernement wallon. Namur : CPDT.

Bianchet B. (dir.), Bastin F., Claeys D., Descamps J., Mercenier C., Ruelle C. & Wilmotte P.-F. (2016). *Recherche R.4. Vers une politique wallonne de la ville - Localisations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants*, rapport à l'attention du Gouvernement wallon. Namur : CPDT.

Bianchet B. (dir.), Claeys D., Descamps J., Mercenier C., Ruelle C. & Sandu R. (2017). *Recherche R.7. Politique de la Ville - Renforcement des centralités urbaines et de leur attractivité sous l'angle économique*, rapport à l'attention du Gouvernement wallon. Namur : CPDT.

Commission Européenne (2006), *La politique de cohésion et les Villes : la contribution des Villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions*, COM.

Vandermotten et al., *Analyse dynamique des quartiers en difficulté* (<https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/atlas-dynamique-des-quartiers-en-difficulte-dans-les-regions>)

A l'heure où le Gouvernement wallon œuvre à l'instauration d'une Politique wallonne de la Ville qui, non seulement, prolonge l'action engagée par l'ancienne Politique fédérale des Grandes Villes initiée en 2000, mais devrait s'ouvrir à d'autres villes, nous proposons un regard sur les dynamiques socio-économiques des douze « villes FEDER » sur base de statistiques ciblées.

En effet, comme le précise la Stratégie wallonne pour une croissance intelligente durable et inclusive en partenariat avec l'Union Européenne - Programme opérationnel FEDER (Wallonie -2020.EU approuvé le 17 octobre 2017), « afin de maximiser les effets des actions de redynamisation urbaine sur l'ensemble du territoire wallon, une priorité sera accordée dans un premier temps aux métropoles que sont Charleroi et Liège ainsi qu'aux grands pôles urbains touchés par un déclin postindustriel (Verviers, Herstal, Seraing, Sambreville, La Louvière, Mons), aux pôles urbains transfrontaliers (Arlon et les pôles urbains de l'Euro-métropole Lille-Courtrai-Tournai dont Tournai et Mouscron) et à la capitale régionale ».

Les données retenues dans cet atlas furent mobilisées lors de différentes études menées dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) soutenue par le Gouvernement wallon.

<https://cpdt.wallonie.be>

